

LES COUPURES DE JOURNAUX

FONDS 190 GÉRARD LEFRANÇOIS VOLUME 5



POLITIQUE

Économie

Finis petite tle, fove
Nort dans in, agiste, roit
iun Voeu ponitile eale a
hilar duc copex ivex
lge gupie of lloe, Dahe
sat Deve slany pexarali
ciel ave pennitill. — it
vint — ceummaell.
liron (Orat nuthsin
lue. — lue manne
lue. — lue manne

François
Luloe

Nutir, Voeu
see vaie t ue
nneniany heit
eient om itioe
llea riling st
as Sevre fulla
adial five ny
foe tre of
immering
y lvalon
scl

Culture





La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

ALEXANDER (avenue)

— Située dans le quartier Saint-Yves, au sud du boulevard Laurier, cette avenue relie la rue Mathieu à la rue Triquet. En rappel de ALEXANDER de Tunis (le comte "Harold" (1891-1967), maréchal anglais. Il commanda à la retraite de Dunkerque (1940), en Birmanie, en Afrique du Nord et en Sicile (1942, 1945); il se révéla un grand stratège; gouverneur général du Canada, 1945-1952, ministre de la Défense du Royaume-Uni, 1952. Il a été le dernier Anglais à représenter la couronne au Canada; son successeur, le très honorable Vincent Massey, étant un Canadien de vieille souche. Auteure de MÉMOIRES, 1940-45 (édition française, Paris, 1963). Cf. Dict. Beauchemin canadien.

MGR-TACHÉ (avenue)

— Dans le quartier Saint-Yves, au sud du chemin Saint-Louis, cette avenue conduit du chemin Saint-Louis au boulevard Liégeois. En souvenir de Alexandre-Antoine TACHÉ (1823-1894), archevêque de Saint-Boniface. Prêlat, né à Rivière-du-Loup (en Bas), au Québec, frère de l'écrivain Joseph-Charles, député de Rimouski. Missionnaire oblat de Marie-Immaculée à la Rivière-Rouge, évêque coadjuteur (1850), titulaire en 1853, enfin archevêque (1871) de Saint-Boniface jusqu'à sa mort. Mgr Taché a joué un grand rôle dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Les gouvernements successifs eurent souvent recours à lui pour apaiser les difficultés qui s'élevèrent dans la région. Il ne cessa de combattre pour les droits des minorités catholiques et françaises et consacra ses derniers efforts à protester contre l'abolition (1890) de l'enseignement confessionnel et français au Manitoba. Auteure de: Vingt années de Mission au N.-O. (1886); Écoles séparées (1870); la Situation des Métis (1885); The Bill of Rights (1890); les Écoles publiques du Manitoba (1893); Let-

tre à M. Tarte (1893). Cf. Dictionnaire Beauchemin canadien et R.P. Duchaussois, o.m.i., Aux Glaces polaires.

DOSQUET (avenue)

— Dans le quartier Saint-Yves et au sud du chemin des Quatre-Bourgeois, cette avenue relie la rue de Louvière à Quatre-Bourgeois. Cette avenue a été nommée ainsi en rappel de Mgr Pierre-Herman DOSQUET (1691-1777), quatrième évêque de Québec. Le Dict. biographique du Canada (Vol. IV) nous donne une biographie élaborée sur ce personnage dont nous pouvons extraire quelques données.

Sulpicien, prêtre des Missions étrangères et quatrième évêque de Québec, né à Liège (Belgique) le 4 mars 1691, fils de Laurent Dosquet, marchand bourgeois, et d'Anne-Marie GOFFART, décédé le 4 mars 1777 à Paris.

Souignons que ce nom de GOFFART est familier aux gens de notre ville de Sainte-Foy, dans la question du jumelage de cette ville avec celle de Dinant (Belgique). En effet, dans le journal L'Appel, on a déjà appris que le délégué communal de Dinant, en rapport au jumelage de Sainte-Foy et de Dinant, qui a été reçu par le maire Morin, le 4 avril 1978, était M. Jean GOFFART. Cf. L'Appel du 20 août 1980. Et, dans l'édition du 21 janvier 1981 de ce même journal, était reproduite une lettre de l'avocat Jean GOFFART, 5500 Dinant, dans laquelle ce dernier se déclare heureux que la ville de Sainte-Foy ait accepté ledit JUMELAGE et qu'un comité s'occupe d'organiser un voyage en groupe pour nous visiter, à moins que les Fidèles n'arrivent les premiers en groupe à Dinant. Signalons, en passant, que L'Appel circule et est lu dans cette ville de Belgique. Dans les ancêtres de M. Jean Goffart, on relève donc le nom de la mère de Mgr Dosquet. C'est un fait qu'il faudrait mettre en vedette à l'occasion de la rencontre projetée entre des représentants des villes

de Sainte-Foy et de Dinant. De la généalogie de Mgr Dosquet, revenons à sa biographie.

Agréé à la Société des Prêtres de Saint-Sulpice en 1721, Pierre-Herman DOSQUET s'offre alors pour la mission du Canada où il arrive en juillet de la même année. Durant deux ans, à la satisfaction des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, il exerce la fonction d'aumônier. Son faible état de santé et le climat lui font regagner la France en 1723.

Le 25 décembre 1725, il est nommé évêque de Samos in partibus. Presque deux ans après la mort de Mgr de Saint-Vallier en décembre 1727, Québec n'a pas toujours d'évêque résidant puisque le coadjuteur, Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, n'a jamais mis les pieds au pays. Dosquet est nommé administrateur du diocèse le 25 mai 1729, par le nouvel évêque en titre, Mgr de Mornay, et le pape Clément XII signe, le 24 juillet 1730, la bulle le nommant coadjuteur. Dosquet, accompagné d'une suite imposante, part de Rochefort à la mi-juin 1729, sur "l'Éléphant". L'arrivée n'est pas cependant aussi solennelle que prévue, car, le 2 septembre, le navire heurte un récif près de l'île aux Grues (...).

Sa situation financière comme coadjuteur est difficile puisqu'il ne touche pas les bénéfices attachés à l'évêque de Québec. Il fait un voyage en France où il s'emploie à clarifier la situation du siège épiscopal de Québec. À l'automne de 1733, Mgr de Mornay démissionne et Mgr Dosquet obtient la succession avec diverses gratifications accordées par le roi. Il revient à Québec le 16 août 1734. Il s'établit alors de façon permanente à Samos, une villa qu'il a achetée en 1730, située à Sillery. Cet éloignement du centre de la ville ne favorise sûrement pas les relations entre l'évêque et la population, qui ne le voit pas beaucoup durant son mandat, d'autant plus que l'évêque n'a pas fait de

visite épiscopale. D'autre part, certaines de ses décisions déplaisaient aux Canadiens; il révoque, par mandement, en février 1735, tous les pouvoirs qui ont été accordés par son prédécesseur aux prêtres de son diocèse et, sous prétexte de remédier à certains abus, il interdit aux prêtres de se faire servir par des femmes dans leur presbytère, à moins qu'elles ne soient leurs proches parentes. De plus, il défend à tout ecclésiastique le port de la perruque et interdit aux maîtres d'école d'enseigner aux personnes de sexe différent.

En résumé, se sentant peu "estimé des populations" et ayant des relations tendues avec son clergé, il allègue des raisons de santé pour s'en retourner en France. Peu sûr de revenir, il ramène avec lui tout son personnel; de plus, il ordonne au concierge du palais épiscopal de vendre ses meubles et, en compensation pour ses dettes, il a cédé sa magnifique propriété de Samos au séminaire (...).

Il est difficile, conclut l'écrivain Jean-Guy Pelletier, dans sa biographie de Mgr Dosquet, de porter un

jugement sur le séjour de Mgr Dosquet au Canada. Tous louant sa piété et son intelligence. Cependant, le gouverneur Beauharnois souligne que "son gouvernement (fut) trop absolu, ce qui a éloigné la confiance que les uns et les autres auraient pu avoir en lui", d'autant plus qu'il était Wallon, donc étranger au royaume de France. Enfin, cet homme, contrairement à ses prédécesseurs, n'était pas prêt à tous les sacrifices, les questions d'argent l'ayant beaucoup trop préoccupé. Il faut souligner enfin qu'il arriva à Québec à une époque fort difficile pour l'Église canadienne encore troublée par les dissensions qui avaient suivi la mort de Mgr de Saint-Vallier.

La terre et le chemin de SAMOS

— Le 17 octobre 1731, Mgr Dosquet, évêque de Samos in partibus, achète de Nicolas de La Nouillière une terre de cinquante arpents, située entre le domaine de la châtellenie de Coulange et le ruisseau Belleborne. (Cf. André Bernier, "Le Vieux-Sillery", page 13). Voulant s'installer à la campagne, Mgr Dosquet, évêque de Samos, y fit bâtir une

villa en 1732 qu'il n'habita qu'un an. Mgr Dosquet n'avait jamais payé au Séminaire les rentes seigneuriales qui lui étaient dues, la terre de Samos relevant de la châtellenie de Coulange, pas plus qu'il n'avait payé le prix de vente à La Nouillière. En 1744, le Séminaire acquitta La Nouillière et devint propriétaire de la terre et de la villa de Samos. Le séjour de Mgr Dosquet avait été assez notoire pour laisser son nom au domaine et au chemin Saint-Louis qui y menait: le chemin de Samos. La terre de Samos sera vendue à Thomas Ainsley en 1762. C'est aujourd'hui le cimetière Saint-Patrice, à Sillery.

Pourquoi avons-nous accordé autant d'importance à Mgr Dosquet? Nos lecteurs comprendront que c'est à cause qu'il est rattaché à l'histoire de Sillery et qu'il est apparenté par sa descendance maternelle au délégué communal de Dinant, M. Jean Goffart, qui s'occupe du jumelage des villes de Sainte-Foy et de Dinant.

(30)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Sous peu, il sera question dans cette chronique des rues Boivin et Laberge et par conséquent de l'histoire de ces deux anciennes familles de Sainte-Foy qui ont laissé leur marque surtout dans la rue Laberge connue autrefois sous l'appellation de "rang de la Suète" ou "rang Laberge" (près de la Base de plein air de Sainte-Foy).

BORDIER (avenue)

— Dans le quartier Sainte-Foy et au nord du chemin Sainte-Foy (par le boulevard du Versant-Nord vers le sud). Cette avenue ainsi nommée en rappel du savant Henri-Léonard BORDIER. Dans nos dictionnaires ou encyclopédies de notre temps, aucune mention de cet érudit. Seulement le Nouveau Larousse illustré (c. 1922) nous donne

une courte biographie.

"BORDIER (Henri-Léonard), archiviste et érudit, né et mort à Paris (1817-1888). À sa sortie de l'École des chartes, il entra aux Archives nationales, puis à la Bibliothèque nationale. Ses principaux ouvrages sont: Histoire de France d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque, en collaboration avec Édouard Charton (1860); Inventaire des Archives de l'Empire (1867); l'Allemagne aux Tuileries de 1850 à 1870, collection de documents tirés du cabinet de l'Empereur (1872)."

CHAMBALLON (rue)

— Située dans le quartier Laurier et au nord du chemin Saint-Louis, la rue Chamballon relie de Marest à Beauville. Quand la

première église de Notre-Dame-de-Foy fut elle construite sur le site de l'église en ruines d'aujourd'hui? Certains chercheurs soutiennent qu'elle ne fut pas construite en 1698, mais plutôt après 1700. Il paraît que cette thèse sera soutenue par l'archéologue Jean-Pierre Chrestien au cours de la conférence qu'il prononcera, mardi le 24 février, devant les membres de la Société d'histoire de Sainte-Foy. Comme cette chronique a été rédigée le 18 février, on ne peut se prononcer sur cette conférence. En tout cas, lorsqu'on tente de déchiffrer trois actes notariés rédigés respectivement par le notaire Louis CHAMBALLON, les 6 novembre 1698, 25 mars 1699 et 18 octobre 1707, on ne peut qu'entretenir des dou-

(suite en page 3)

La Société historique de Québec lance son 33e Cahier d'Histoire



Au lancement du dernier Cahier d'Histoire de la Société historique de Québec (SHQ) et à la conférence sur "Le voyage aux sources 1980", nous reconnaissons

dans l'ordre habituel: MM. Marc Beaudoin, président de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec; Honorius Provost, archiviste; Denis Racine, président de

la SHQ, et Guy Doré, le conférencier de cette réunion culturelle. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Par G. Lefrançois

C'est M. l'abbé Honorius Provost, archiviste et historien bien connu, qui a présenté, aux membres et amis de la Société historique, ce nouveau Cahier d'Histoire qui est une réimpression d'une espèce d'album qui s'intitule: "Grand Annuaire de Québec pour 1881 par Ovide Fréchette".

Ce lancement s'est effectué, lundi soir, le 16 février, en l'amphithéâtre de l'édifice "G" de la Cité parlementaire, à l'occasion d'une réunion de la Société historique de Québec (SHQ) au cours de laquelle M. Guy Doré donna une conférence de grande classe sur "Le voyage aux sources 1980" organisé en France par cette même société.

Au cours de son allocution, l'archiviste Provost résuma avec humour la vie remplie de panache du libraire-éditeur Ovide Fréchette qui demeurait, en 1881, au 11, rue Buade, à Québec, dans l'édifice du "Québec Mercury". Notre homme était tellement entiché de titres honorifiques qu'il passa une grande partie de sa vie dans des intrigues rocambolesques, en quête de tels honneurs. Après maintes démarches, il réussit à obtenir du gouvernement d'Espagne un parchemin de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. Et depuis lors, on lisait dans les bottins de Québec, en gros caractères: "Chevalier Ovide Fréchette, K.I.C."

L'annuaire de Fréchette nous dévoile bien des détails intéressants sur la petite histoire de la fin du siècle dernier. Par exemple, dans le domaine des journaux, on apprend que l'abonnement au "Canadien" était de deux piastres par année, celui du "Journal de Québec", de quatre piastres, et que le "Québec Daily Telegraph" se vendait un centin le numéro. En feuilletant cette espèce d'album, on se croirait revenu en 1881.

Une conférence réussie — Quant à la conférence donnée par M. Do-

ré, elle s'avéra un succès, grâce aux nombreuses diapositives d'une belle tenue qu'il avait prises lui-même et grâce aussi aux commentaires appropriés qui accompagnèrent chacune d'entre elles. Maniant tour à tour l'humour, ses connaissances en architecture et en histoire, le conférencier réussit à faire revivre ce merveilleux voyage au pays des ancêtres, ce retour émouvant aux sources, auquel avaient participé, l'an dernier, plusieurs membres et amis de la SHQ.

Avec leurs vieilles maisons, leurs églises, leurs cathédrales et leurs châteaux qui forment un tout harmonieux avec la nature environnante, défilèrent sur l'écran les villes, les villages ou les hameaux de France que nos ancêtres avaient quittés, il y a quelques siècles, pour entreprendre la grande aventure de venir bâtir et peupler un pays neuf: la Nouvelle-France.

L'Appel - 25 février 1981



A la découverte du patrimoine avec Gérard Morisset est un livre simple, sincère, parfois émouvant qui nous fait mieux connaître le plus grand défenseur du patrimoine artistique québécois. Le lancement du volume a eu lieu à l'occasion de l'ouverture de l'exposition consacrée à Morisset au Musée du Québec et qui se poursuit jusqu'au 1er mars 1981. Cet ouvrage est en vente chez l'Éditeur officiel, dans les librairies accréditées ou au comptoir du Musée.

L'Appel - 25 février 1981

Pierre Lachapelle devient directeur du Musée du Québec

Par G. Lefrançois

Le nouveau directeur du Musée du Québec était jusqu'au 16 février, date de sa nomination, directeur du Centre de conservation du Québec depuis sa création en avril 1979.

Grâce à sa formation et à l'expérience acquise, à sa connaissance des musées québécois, canadiens et américains, M. Lachapelle pourra donner au Musée du Québec un nouveau souffle et concrétiser sa nouvelle orientation de musée d'art.

Ses nouvelles responsabilités consis-

tent à administrer le Musée du Québec, à en planifier les activités muséologiques dans le cadre d'un important programme d'expansion et à susciter la participation à ces réalisations. Il sera à la fois un administrateur, un conservateur, un diffuseur et un animateur. Il sera assisté dans ses nouvelles fonctions par le conservateur en chef, M. André Marchand, et par Mme Lyse Picher qui a assumé l'intérim de ce poste depuis un an.

tes sur la date de construction de l'église en question.

Louis CHAMBALLON (1663-1716), si l'on consulte le Dictionnaire général du Canada du R.P. Louis Lejeune, fut un notaire royal dont le greffe est fort estimé des historiens.

Originaire de Mirebeau-en-Poitou, France, il entra, au Canada, en 1688 comme commis pour le sieur Hazeur des Ormeaux. Le 12 juin 1691, il contracta mariage avec Marie-Anne Pinguet, veuve de son ancien patron, Léonard Hazeur. Rappelons que ce sont les frères Pinguet qui fournirent les terrains pour la construction de l'église de N.-D.-de-Foy et que c'est leur parent, le notaire Chambalon, qui rédigea les actes notariés nécessaires, dont il a été question ci-dessus.

Au décès du notaire Gilles Rageot en janvier 1692, l'intendant de Champigny choisit Louis Chambalon pour lui succéder. Le roi le confirma dans cette charge, en mai 1695. Ces deux notaires sont les seuls qui reçurent directement l'approbation royale. Ce privilège et son alliance avec la famille Pinguet fort estimée lui ménagèrent la clientèle choisie dans la colonie.

Aussi bien son greffe (1692-1716) est resté comme l'un des plus intéressants, au point de vue historique et eu égard aux relations sociales. Le 29 mai 1703, Chambalon fut appelé au château Saint-Louis pour y rédiger le testament du gouverneur de Gallières.

Une ordonnance de M. Raudot, le 26 novembre 1707, informait le public que le notaire Chambalon souffrait de la goutte et qu'il nommait un suppléant dans la personne, d'Étienne Dubreuil.

Le greffe du notaire Chambalon, qui mourut le 15 juin 1716, comprend 3.873 actes, très précieux pour l'histoire et les généalogies.

Le notaire Chambalon signait son nom avec seulement un "n", alors que certains dictionnaires et que le nom de la rue donnent deux "n". En terminant, signalons qu'il faut beaucoup de patience et d'imagination pour déchiffrer "les pattes de mouche" de ce notaire des premiers temps de la colonie.

Pour une biographie plus complète du notaire Chambalon, il faut consulter André Vachon, Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II, page 135.

C'est le même écrivain Vachon qui vient de publier un livre aux éditions Fides sur "François de Laval".

BERTHIER (rue de) — Dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin Sainte-Foy, cette rue conduit de John-West à Pontbriand. Trois sources principales d'information sur Isaac BERTHIER, dont cette rue rappelle le souvenir: Dictionnaire Beauchemin canadien, Dict. biographique du Canada, Vol. II, page 61, et le Dict. général du Canada (L. Lejeune).

Berthier, Isaac, pré-nommé Alexandre après 1665, capitaine au régiment de l'Allier et souvent dit capitaine au régiment de Carignan, seigneur, né en 1638 à Bergerac, évêché de Périgieux, de Pierre Berthier et Marguerite Barlac, décédé en sa seigneurie de Bellechasse (Berthier-en-bas) en 1708.

En 1673, le seigneur de Bellechasse achète la seigneurie du sieur Hugues Randin (Berthier-en-haut ou Villemur). Je recommande à mes lecteurs de consulter les trois sources ci-dessus mentionnées et ils se rendront compte qu'écrire l'histoire, après trois siècles, ce n'est pas une sinécure. Quant à moi, quand je trouve des contradictions (apparentes ou non), je cherche le plus possible à remonter aux sources. Mais mon attitude n'est pas une sinécure, car elle m'entraîne à consulter des documents anciens entraînant un travail de "bénédictin".

CHAMBLAY (avenue) — Dans le quartier Laurier, au nord du chemin Saint-Louis (par les Grondines vers le sud). D'après le Dictionnaire Beauchemin canadien: "CHAMBLAY (Jacques de) (1640-1687), capitaine au régiment de Carignan, venu en Nouvelle-France en 1665, bâtit le fort de Chamblay et fut concessionnaire (1672) de la seigneurie de ce



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

SABREVOIS (avenue) — Dans le quartier Sainte-Foy et au nord du chemin Sainte-Foy, cette avenue relie Dalquier au chemin Sainte-Foy (Lots 85-11 et 85-18). En rap-

pel de Charles-Jacques de SABREVOIS, (1667-1727), officier commandant, originaire de Garancière-en-Beauce, venu au Canada en 1685. Fit partie de l'expédition contre les Iroquois en 1695. Capitaine en 1702, compagnon d'armes de Ramezay contre Nicholson en 1709. Commandant de Détroit en 1715-1717, chevalier de Saint-Louis en 1718, com-

mandant à Chambly, 1720-1724; major de Montréal en 1725. Il avait épousé, 1695, Jeanne, fille de Pierre Boucher, de Boucherville. Certains de ses descendants ont porté les noms territoriaux de BLEURY et de SERMONVILLE (Dict. Beauchemin canadien).

LE VERRIER (rue) — Dans le quartier Sainte-Foy et au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue conduit à Dalquier (lot 87-40). D'après le Petit Larousse, Urbain LE VERRIER fut un astronome français né à Lohé (1811-1877). Par le calcul, il découvrit la planète Neptune (1846). Il fut directeur de l'Observatoire de Paris.

ISLE-DIEU (rue de l') — Dans les quartiers Laurier et Saint-Yves, au sud des Quatre-Bourgeois, cette rue relie l'avenue Wolfe à la route de l'Église. Anciennement appelée LE JEUNE, cette rue s'étend sur les lots 181-F, 181-51, 178-112 et 178-80.

ISLE-DIEU (Pierre de LA RUE, abbé de l'), (1688-1779), vicaire général du diocèse de Québec de 1734 à 1777, sans être jamais venu au Canada. Né à Chauvines (Somme). Abbé (1722) de l'Isle-Dieu, près de Rouen, il avait aussi le titre d'aumônier général des colonies de la Nouvelle-France et de Louisiane. Sa correspondance a été publiée. Il eut un grand rôle dans l'histoire de l'Église canadienne pendant la vacance de l'épiscopat, 1759-1766, à l'époque de la Cession (Dict. Beauchemin canadien). Rappelons que Mgr de Pontbriand fut le dernier évêque sous le régime français et qu'il se retira lors de la chu-

te de Québec (sept. 1759) au Séminaire de Montréal, où il mourut.

GUY (rue) — Située sur le lot 178-104, quartier Saint-Yves, au sud des Quatre-Bourgeois, cette rue se dirige de l'avenue Fournier vers l'ouest. Nommée ainsi en l'honneur de GUY Carleton, plus tard lord Dorchester, (1724-1808), gouverneur général du Canada, né à Strabane, Tyrone, en Irlande. Combattant sous Wolfe au siège de Québec en 1759, lieutenant-gouverneur de la prov. de Québec en 1766, et gouverneur général, 1768-1778. Remplacé par Haldimand (1759), membre de la Croix-Rouge canadienne, club de la Garrison, Québec; Galerie Nationale, domicile: 450, rue Laurier, Ottawa. (Vedettes, 8e édition 1962, Société nouvelle de publicité incorporée).

LAMBERTVILLE (rue) — Ci-dessous, on verra que l'orthographe de ce toponyme n'est pas conforme à la vérité historique. Il y aurait la lettre "l" qu'il faudrait enlever, car dans l'histoire il est question du "Père LAMBEVILLE" dans "l'au milieu du mot".

ALLARD (avenue) — Située dans le quartier Saint-Yves, au sud du boulevard Duhamel, cette avenue est nommée en l'honneur de Jean-Victor ALLARD, C.B.E., D.S.O., E.D., C.D., L.L.D., D. Soc. Sc., né à Nicolet, le 12 juin 1913; fils de feu Ernest Allard et de Victorine Trudel, études, Collège de Saint-Laur, Montréal; Collège Saint-Jérôme, Kitchener, Ontario; épouse Simone Piché, le 7 janvier 1939; enfants: Michèle, Jean-Ernest (décédé) et André, enrégimenté dans le Régiment des Trois-Rivières (1931), promu capitaine, service outre-mer et au Canada au cours de la 2e guerre mondiale (1939-1945); instructeur au Collège Militaire Royal, Kingston, Ontario; major aux Quartiers Généraux, 5e Division canadienne et 1er Corps canadien outre-mer (1943); la même année nommé commandant en second du Royal 22e Régiment en Sicile et peu après promu officier commandant, puis brigadier au poste de commandant, de

la 6e Brigade d'Infanterie de la 2e division canadienne (1945), service dans le nord-ouest de l'Europe, attaché militaire canadien en U.R.S.S.; fréquente le Collège impérial de la défense en Angleterre (1951); vice-quartier-maître général de l'armée à Ottawa (1952), commandant de la 25e brigade d'infanterie en Corée (1953), commandant de la région militaire de l'Est du Québec (1955-1958); vice-chef de l'État-major général de l'Armée canadienne et promu major général (1958); décorations: C.B.E., D.S.O. (deux agrafes); Médaille de Bronze, Hollande; Légion d'Honneur et Croix de Guerre (France); docteur honoraire de l'Université d'Ottawa (1959); membre de la Croix-Rouge canadienne; club de la Garrison, Québec; Galerie Nationale, domicile: 450, rue Laurier, Ottawa. (Vedettes, 8e édition 1962, Société nouvelle de publicité incorporée).

LAMBERTVILLE (rue) — Ci-dessous, on verra que l'orthographe de ce toponyme n'est pas conforme à la vérité historique. Il y aurait la lettre "l" qu'il faudrait enlever, car dans l'histoire il est question du "Père LAMBEVILLE" dans "l'au milieu du mot".

ALLARD (avenue) — Située dans le quartier Saint-Yves, au sud du boulevard Duhamel, cette avenue est nommée en l'honneur de Jean-Victor ALLARD, C.B.E., D.S.O., E.D., C.D., L.L.D., D. Soc. Sc., né à Nicolet, le 12 juin 1913; fils de feu Ernest Allard et de Victorine Trudel, études, Collège de Saint-Laur, Montréal; Collège Saint-Jérôme, Kitchener, Ontario; épouse Simone Piché, le 7 janvier 1939; enfants: Michèle, Jean-Ernest (décédé) et André, enrégimenté dans le Régiment des Trois-Rivières (1931), promu capitaine, service outre-mer et au Canada au cours de la 2e guerre mondiale (1939-1945); instructeur au Collège Militaire Royal, Kingston, Ontario; major aux Quartiers Généraux, 5e Division canadienne et 1er Corps canadien outre-mer (1943); la même année nommé commandant en second du Royal 22e Régiment en Sicile et peu après promu officier commandant, puis brigadier au poste de commandant, de

la 6e Brigade d'Infanterie de la 2e division canadienne (1945), service dans le nord-ouest de l'Europe, attaché militaire canadien en U.R.S.S.; fréquente le Collège impérial de la défense en Angleterre (1951); vice-quartier-maître général de l'armée à Ottawa (1952), commandant de la 25e brigade d'infanterie en Corée (1953), commandant de la région militaire de l'Est du Québec (1955-1958); vice-chef de l'État-major général de l'Armée canadienne et promu major général (1958); décorations: C.B.E., D.S.O. (deux agrafes); Médaille de Bronze, Hollande; Légion d'Honneur et Croix de Guerre (France); docteur honoraire de l'Université d'Ottawa (1959); membre de la Croix-Rouge canadienne; club de la Garrison, Québec; Galerie Nationale, domicile: 450, rue Laurier, Ottawa. (Vedettes, 8e édition 1962, Société nouvelle de publicité incorporée).

LAMBERTVILLE (rue) — Ci-dessous, on verra que l'orthographe de ce toponyme n'est pas conforme à la vérité historique. Il y aurait la lettre "l" qu'il faudrait enlever, car dans l'histoire il est question du "Père LAMBEVILLE" dans "l'au milieu du mot".

ALLARD (avenue) — Située dans le quartier Saint-Yves, au sud du boulevard Duhamel, cette avenue est nommée en l'honneur de Jean-Victor ALLARD, C.B.E., D.S.O., E.D., C.D., L.L.D., D. Soc. Sc., né à Nicolet, le 12 juin 1913; fils de feu Ernest Allard et de Victorine Trudel, études, Collège de Saint-Laur, Montréal; Collège Saint-Jérôme, Kitchener, Ontario; épouse Simone Piché, le 7 janvier 1939; enfants: Michèle, Jean-Ernest (décédé) et André, enrégimenté dans le Régiment des Trois-Rivières (1931), promu capitaine, service outre-mer et au Canada au cours de la 2e guerre mondiale (1939-1945); instructeur au Collège Militaire Royal, Kingston, Ontario; major aux Quartiers Généraux, 5e Division canadienne et 1er Corps canadien outre-mer (1943); la même année nommé commandant en second du Royal 22e Régiment en Sicile et peu après promu officier commandant, puis brigadier au poste de commandant, de

la 6e Brigade d'Infanterie de la 2e division canadienne (1945), service dans le nord-ouest de l'Europe, attaché militaire canadien en U.R.S.S.; fréquente le Collège impérial de la défense en Angleterre (1951); vice-quartier-maître général de l'armée à Ottawa (1952), commandant de la 25e brigade d'infanterie en Corée (1953), commandant de la région militaire de l'Est du Québec (1955-1958); vice-chef de l'État-major général de l'Armée canadienne et promu major général (1958); décorations: C.B.E., D.S.O. (deux agrafes); Médaille de Bronze, Hollande; Légion d'Honneur et Croix de Guerre (France); docteur honoraire de l'Université d'Ottawa (1959); membre de la Croix-Rouge canadienne; club de la Garrison, Québec; Galerie Nationale, domicile: 450, rue Laurier, Ottawa. (Vedettes, 8e édition 1962, Société nouvelle de publicité incorporée).

LAMBERTVILLE (rue) — Ci-dessous, on verra que l'orthographe de ce toponyme n'est pas conforme à la vérité historique. Il y aurait la lettre "l" qu'il faudrait enlever, car dans l'histoire il est question du "Père LAMBEVILLE" dans "l'au milieu du mot".

ALLARD (avenue) — Située dans le quartier Saint-Yves, au sud du boulevard Duhamel, cette avenue est nommée en l'honneur de Jean-Victor ALLARD, C.B.E., D.S.O., E.D., C.D., L.L.D., D. Soc. Sc., né à Nicolet, le 12 juin 1913; fils de feu Ernest Allard et de Victorine Trudel, études, Collège de Saint-Laur, Montréal; Collège Saint-Jérôme, Kitchener, Ontario; épouse Simone Piché, le 7 janvier 1939; enfants: Michèle, Jean-Ernest (décédé) et André, enrégimenté dans le Régiment des Trois-Rivières (1931), promu capitaine, service outre-mer et au Canada au cours de la 2e guerre mondiale (1939-1945); instructeur au Collège Militaire Royal, Kingston, Ontario; major aux Quartiers Généraux, 5e Division canadienne et 1er Corps canadien outre-mer (1943); la même année nommé commandant en second du Royal 22e Régiment en Sicile et peu après promu officier commandant, puis brigadier au poste de commandant, de

la 6e Brigade d'Infanterie de la 2e division canadienne (1945), service dans le nord-ouest de l'Europe, attaché militaire canadien en U.R.S.S.; fréquente le Collège impérial de la défense en Angleterre (1951); vice-quartier-maître général de l'armée à Ottawa (1952), commandant de la 25e brigade d'infanterie en Corée (1953), commandant de la région militaire de l'Est du Québec (1955-1958); vice-chef de l'État-major général de l'Armée canadienne et promu major général (1958); décorations: C.B.E., D.S.O. (deux agrafes); Médaille de Bronze, Hollande; Légion d'Honneur et Croix de Guerre (France); docteur honoraire de l'Université d'Ottawa (1959); membre de la Croix-Rouge canadienne; club de la Garrison, Québec; Galerie Nationale, domicile: 450, rue Laurier, Ottawa. (Vedettes, 8e édition 1962, Société nouvelle de publicité incorporée).

LAMBERTVILLE (rue) — Ci-dessous, on verra que l'orthographe de ce toponyme n'est pas conforme à la vérité historique. Il y aurait la lettre "l" qu'il faudrait enlever, car dans l'histoire il est question du "Père LAMBEVILLE" dans "l'au milieu du mot".

préserver leurs néophytes, ils s'en réjouissent comme d'un événement très heureux et de grande importance.

"Cette peste (de l'ivrognerie), écrit le chanoine Scott, s'était introduite peu à peu à Sillery, des témoignages, assez rapprochés des faits pour être considérés comme contemporains, l'établissement d'une façon péremptoire. Et cela expliquerait pourquoi la petite vérole, en 1670, y trouvant un terrain tout préparé par l'intempérance, fit tant de victimes chez les Algonquins, tandis que les Hurons de Notre-Dame-de-Foy, encore dans la première ferveur, perdirent peu de monde par la petite vérole, car ils avaient moins de penchant pour la dive bouteille."

BEAUREGARD (avenue) — Au sud du chemin Sainte-Foy (en front de Chèvremont), lot 153-12. Espace de cul de sac, cette petite avenue sert d'accès occasionnellement, à l'arrière des deux "tours" jumelles à logements et à bureaux du Domaine des Quatre-Bourgeois (Consultas Inc.). En bordure de cette petite avenue s'élève depuis décembre 1978 l'édifice qui sert de postulat et de noviciat aux Servites de Marie.

Ce toponyme est en rappel de Marie BEAUREGARD, épouse de Sébastien Langelier, ancien habitant de Sainte-Foy (1645-1670). "Ainsi Sébastien Langelier, écrit l'historien H.A. Scott dans son Histoire de Sainte-Foy (page 399), placé par le recensement à la côte Saint-François-Xavier, était en réalité un habitant du hief Saint-Michel, où il a acquis, le premier mai 1662, la terre concédée, le quatre décembre 1651, par Charles Le Gardeur à Jacques Goulet, sur la limite de la seigneurie de Sillery. Quant à Goulet, il était allié s'établir au Château-Richer." (30)

C'est en fréquentant le fort historique de Chamblay, alors qu'il étudiait au collège classique de Chamblay-Bassin, que l'auteur de cette chronique a pris le goût de l'histoire, goût qui se transformera, avec les ans, en feu sacré. Cette photo a été prise en 1936. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)



C'est en fréquentant le fort historique de Chamblay, alors qu'il étudiait au collège classique de Chamblay-Bassin, que l'auteur de cette chronique a pris le goût de l'histoire, goût qui se transformera, avec les ans, en feu sacré. Cette photo a été prise en 1936. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

(Allard) — Sourire, cette avenue conduit de l'avenue à Gregg (cote 381, 238). En rappel du major-général.



Récemment, à l'occasion de la tenue du gala annuel du Cercle de presse Lefrançois de Baie-Comeau-Hauterive, le Conseil municipal de Baie-Comeau recevait à l'hôtel de ville les journalistes et leurs deux invités, MM. Richard Beaulieu et Gérard Lefrançois, de Sainte-Foy. Dans l'ordre habituel: MM. Conrad Charbonneau, président du gala; Gérard Lefrançois,

patron d'honneur du cercle, pionnier du journalisme sur la Côte-Nord et ancien conseiller municipal (1956-1966); l'hon. juge Richard Beaulieu, président d'honneur du gala et ancien directeur du journal "L'Aquilon" (1960); Aurèle Paradis, maire suppléant, et Raphaël Hovington, président du cercle de presse. (Photo J. Fouquet, Baie-Comeau)

4/3/1981



M. Henri-Paul Gauvin
2715, rue Restigouche
Sainte-Foy
G1V 1E3

Monsieur,

L'organisme que je représente trouve un excellent écho dans les pages de votre journal L'APPEL, tant par les annonces de ses activités que par les reportages qui en sont faits. C'est la une réalité que je tiens à souligner dûment.

Les membres de la Société d'histoire de Sainte-Foy découvrent une autre occasion de se réunir à la lecture de la livraison hebdomadaire de L'APPEL. Comme tant d'autres citoyens, ils peuvent suivre avec grand intérêt la chronique régulière sur le patrimoine fidéen. Ce sont là

des écrits qui corroborent, on ne peut plus fidèlement, l'effort global de la Société d'histoire. Déjà les travaux de la Société ont porté fruit, mais nous comptons intensifier notre présence active de manière à intéresser de plus en plus de gens aux richesses de notre histoire locale.

Je me fais le porte-parole de tous nos membres en vous félicitant pour la part que vous faites aux sujets patrimoniaux dans le cadre de L'APPEL. Veuillez donc accepter l'expression de mes remerciements et de mes salutations distinguées.

Votre très oblige,
Yvan Fortier
prés.

Le 14 février 1981.



L'Appel
18 mars 1980

Dans une cérémonie qui s'est déroulée au mess des officiers de la Citadelle de Québec, madame Emilia Bolvin-Allaire, historienne de Québec, a été proclamée "la femme de l'année" par le club ALTRUSA de la capitale. C'est ce que nous rapporte "Le Patrimoine Express", bulletin du mois de mars de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. Félicitations à celle qui anime, conjointement avec l'artiste Roc Prou, l'émission culturelle "Un Souvenir", à Télé-Capitale, chaque dimanche, à 11 heures de la matinée.

À Mme Emilia B.-Allaire

Épître à une fée?

L'écho de vos succès jusqu'à moi s'est rendu. On commente, à Québec, vos allées et venues; Les honneurs qu'on vous fait sont en grande manchette:

Tous ceux vous le diront, qui lisent la gazette. Gentle Dame aux talents à nuls autres pareils, Experte à nous charmer, qui tous nous émerveille, Et dont les gais propos du dimanche matin Exhaltent de Québec les charmes souverains, Aimable enchanteresse à la prose envoûtante, Aux dires savoureux, toujours ensorcelante, Veuillez donc accepter, en ce jour, mes respects, Qu'ainsi votre bonheur, grâce à moi, soit complet, Que vers d'autres sommets la Fortune vous guide.

Si les Dieux immortels, bienveillants, en décident. Régalez-nous toujours des traits de votre esprit, Que cet enchantement n'ait jamais de répit. Vous nous rendrez heureux, satisfaits et sereins L'honneur rejallira sur tous nos écrivains.

Pierre Villemure



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

COURVILLE (rue de) — Dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin Sainte-Foy, cette rue relie l'avenue Chanoine-Martin à la route de l'Église. Nom de famille de l'épouse de LORIMIER, patriote de 1837. (Lots 183-21 et 182-7)

"C'est le 15 février 1839 que le patriote F.-X. Thomas de LORIMIER monta sur l'échafaud. Il n'avait que 35 ans. L.-O. David, l'historien des Patriotes de 1837-1838, a écrit: "M. de Lorimier avait dit que son souvenir ne s'effacerait jamais du cœur de sa femme. Il ne s'est pas trompé, madame de Lorimier est restée veuve et fidèle à la mémoire de son héroïque époux. Femme de cœur et d'intelligence elle-même, elle était en état d'apprécier la grandeur d'âme de celui qu'elle perdait."

Le notaire de Lorimier avait épousé, à Montréal, le 10 janvier 1832, **Henriette Cadieux de COURVILLE**, fille de Jean-Marie Cadieux de Courville, notaire, et de Marie-Marguerite Roy. De ce mariage étaient nés cinq enfants, dont deux filles devaient atteindre l'âge adulte. Elles furent la consolation de leur mère pendant son veuvage et sa pauvreté. Elle mourut plus d'un demi-siècle puisqu'elle décéda à l'Assomption le 6 décembre 1891, à l'âge de 70 ans. Cette veuve inconsolable et ses deux filles vécurent dans la misère jusqu'à leur mort. M. L.-O. David organisa, en 1886, une souscription publique en leur faveur. Hélas! le souvenir du patriote de Lorimier était presque oublié et la souscription rapporta peu. (B.R.H., E.-Z. Massicotte, 1915, pp. 10 et seq.)

Pendant les quelques jours qui s'écoulaient entre sa condamnation et sa mort, M. de Lorimier occupa tous ses instants libres à écrire à ses parents et à ses amis. Il voulait faire ses adieux à ceux qui, pendant sa détention, avaient été bons pour lui, et aux parents et amis qui, pendant sa détresse, n'avaient pas oublié sa femme et ses enfants. Les lettres de ce martyr de nos libertés sont aujourd'hui des reliques. Combien ont été conservées? L'Opinion Publique du 10 mars 1881 publiait le

testament politique de M. de Lorimier, écrit dans sa cellule de la prison de Montréal, à onze heures du soir, le 12 février 1839, la dernière lettre à sa femme, écrite également dans sa cellule à sept heures du matin, le 15 février 1839, c'est-à-dire moins d'une heure avant son exécution, puis cinq lettres, l'une à un ami "qui avait montré beaucoup de bienveillance et d'égards à sa femme et à ses enfants durant son emprisonnement", une autre à une dame amie de sa famille, une troisième au docteur Brien, qui avait été son compagnon de cellule, une quatrième à un ami qui s'était occupé d'obtenir un terrain au cimetière de Montréal pour recevoir son corps, une autre encore à son ami Trefflé Cherrier. Toutes ces lettres, d'après M. L.-O. David, avaient été communiquées au Northern Journal, publié à Swanton, aux États-Unis, par des réfugiés canadiens. C'est un M. Delisle, de Québec, qui en donna des copies à M. David pour les publier dans l'Opinion Publique. Que sont devenues ces précieuses reliques?

Nous savons que les Archives du Québec conservent les originaux du testament politique de M. de Lorimier, de sa lettre à sa femme et de celle adressée au baron Fratelin. Nous ignorons qui conserve les autres lettres de M. de Lorimier. Remarquons ici que le texte de la lettre de M. de Lorimier publiée dans l'Opinion Publique a été considérablement remanié. On a voulu la rendre plus pathétique et on l'a faite moins naturelle.

On conserve aux A.N.Q. une lettre d'Henriette Cadieux de Courville, veuve de l'infortuné Chevalier de Lorimier. Cette lettre datée du 16 février 1839, soit une journée après l'exécution du patriote, est adressée au baron Fratelin, compagnon d'infortune du Chevalier de Lorimier.

La pauvre veuve demandait au baron Fratelin de lui céder un portrait de son mari que Fratelin avait tiré quelques jours avant sa mort. Madame de Lorimier écrivait, au sujet de son mari: "Il

n'est plus, hélas! on me l'a ravi impitoyablement et injustement; on l'a arraché du sein de sa famille pour le traîner à l'infâme prison et de là au gibet, où une foule immense de tyrans qui ont une soif insatiable de sang était rassemblée pour voir ce triste spectacle. Il est vrai qu'ils lui ont ôté la vie, mais ils n'ont pu lui ôter son courage et sa fermeté; il s'est montré jusqu'à la fin capable de soutenir la cause sacrée qu'il avait embrassée et défendue avec la plus grande ardeur; son crime est d'avoir demandé des droits qu'on s'efforçait de lui ravir. Il voulait mettre son pays indépendant et exempt de la tyrannie anglaise. Il n'a pu réussir, ses efforts n'ont pas été secondés par un grand nombre de ses compatriotes qui lui avaient promis leur aide..."

Madame de Lorimier était une femme de forte trempe. Elle terminait sa lettre en disant à Fratelin: "Vous pouvez montrer cette lettre à qui bon vous semble. Je serais flattée qu'on connaîtrait mes sentiments, surtout dans le parti opposé". Comme on le voit, madame de Lorimier, née Henriette Cadieux de Courville, avait le patriotisme de son mari et elle ne craignait pas de le confesser. (P.-G. Roy, Toutes petites choses du Régime anglais, 2e série, Québec, 1946)

DENONVILLE (rue) — Dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin Sainte-Foy, relie l'avenue de Contre-cœur à la rue Tripoli (Lots 409-126 et 409-127)

En rappel de Jacques-René de Brisay marquis de Denonville (1642-1710), onzième gouverneur de la Nouvelle-France, 1685-1689, originaire du Poitou. Il humilia les Iroquois (1685), éleva le fort Niagara et envoya à la baie d'Hudson des Français et des Canadiens qui en chassèrent les Anglais (1686). C'est sous son administration qu'eut lieu le massacre de Lachine (1689). (Dictionnaire Beauchemin canadien)

MONTPETIT (rue) — Dans le quartier Neilson, cette rue va du boulevard Duplessis à l'avenue Dijon. (Lots 413-60, 413-21, 267-91-1,

266-2, 266-1, 265-2-2, 273-163, 403-40, 271-17-1, 413-59 et 265-3)

MONTPETIT (Édouard), (1881-1954), avocat, professeur et écrivain, né à Montigny, fils de A.-N. Montpetit. Voici d'autres renseignements tirés du Dict. Beauchemin canadien. "Secrétaire, 1920, de l'Université de Montréal; fondateur, 1921, de l'École, plus tard Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. Délégué du Canada aux conférences de Gènes et de la Haye, 1922; à l'assemblée de la Société des nations, à Genève, 1935; président, pour le Canada, de l'Institut scientifique franco-canadien; président, 1935, de l'A.C.F.A.S. (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences); directeur de la Revue trimestrielle canadienne; président de la section française de la Société royale; membre de l'Académie royale de Belgique. Auteur de "Survivance française au Canada", 1914; "La Conquête économique", 1938; "Souvenirs", 1954.

Édouard Montpetit a laissé à ses compatriotes un souvenir prestigieux d'orateur et de créateur. Voilà un toponyme de rue qui signifie beaucoup de choses aux Canadiens-français.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

SAINT-CASTIN (rue) — Située dans le quartier Laurier, au nord du chemin Saint-Louis, cette rue relie l'avenue Marest à l'avenue Beauville (lots 282-4-27, 285-19). La vie de Jean-Vincent d'Abbadie, baron de Saint-Castin, est un véritable roman de cape et d'épée. C'est une raison suffisante pour expliquer pourquoi les historiens ne s'accordent pas toujours sur plusieurs points de sa vie, à partir de sa date de naissance et sur le lieu de sa mort. Il faut préférer, je crois, la biographie publiée dans le Dict. biographique du Canada, vol. 11, p. 4, à toutes autres. Quant au Dict. Beauchemin, il faut lire sa biographie avec un esprit critique.

Baron français et chef abénaquis — Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin, baron, officier français et chef abénaquis, né à Saint-Castin (Béarn) en 1652, meurt à Pau en 1707.

Celui qui devait devenir un des principaux chefs abénaquis était de bonne noblesse béarnaise. La peste emporta sa mère, l'année même de sa naissance. Voilà notre cadet de Béarn orphelin de mère alors qu'il n'avait encore que quelques mois.

Il part pour l'armée à 13 ans — Son nom est mentionné en qualité d'enseigne sur les rôles du régiment de Carignan-Salières, compagnie de Chamblay, en partance pour le Canada: nous sommes en 1665. C'est-à-dire que Jean-Vincent a tout juste treize ans. Il semble qu'il ait perdu son père, étant encore très jeune. Cette mort du père expliquerait très bien le départ du cadet de la famille pour l'armée, où sa naissance et son éducation lui firent donner le grade d'enseigne.

Il est probable que,

avec son régiment, Jean-Vincent prit part en 1666 à la campagne du marquis de Tracy contre les Iroquois. Mais il faut attendre 1670 pour voir de nouveau mentionner son nom. En juillet de cette année-là, le traité de Bréda ayant rendu l'Acadie à la France, il accompagna, toujours en qualité d'enseigne, le capitaine Andigné de Grandfontaine, nouveau gouverneur d'Acadie, pour reprendre possession du fort de la baie de Pentagouet (Penobscot) enlevé par les Anglais 16 ans auparavant. Premier contact du jeune officier de 18 ans avec ce pays à peu près vierge qui va devenir le sien.

Grandfontaine et Saint-Castin s'installent à Pentagouet, en plein territoire contesté par les Français et les Anglais. Au milieu de ces disputes entre Blancs, le pays restait aussi et avant tout le domaine des Pentagouets, vers la côte, et des autres tribus abénaquises proprement dites, vers les forêts de l'intérieur. Saint-Castin fut chargé de plusieurs missions qui lui permirent d'observer et d'étudier le pays et les hommes.

Torturé par des pirates hollandais — En 1673, Grandfontaine fut remplacé par Jacques de Chamblay à la tête de l'Acadie. Dès l'année suivante, en pleine paix, Saint-Castin allait faire connaissance, un peu rudement, avec des pirates hollandais alliés aux Bostoniens. Chamblay fut fait prisonnier, alors que Saint-Castin, torturé à l'aide d'une meche souffrée, parvint à s'échapper. Il se cacha parmi les Indiens, puis prit à travers bois le chemin de Québec, et là il faisait son rapport au gouverneur Frontenac. Celui-ci lui confia la mission d'engager les Abénaquis

et autres nations qui sont dans tout le pays de l'Acadie de "se mettre aux intérêts du roy de France".

En cette même année 1674, le jeune homme devenait le troisième baron de Saint-Castin par la mort de son frère aîné. Mais le temps n'était pas venu d'aller cueillir des héritages, et l'enseigne se lança à corps perdu dans l'aventure qui l'attendait. Dès lors, il partagea son temps entre une tribu de Pentagouets, qui finira par l'adopter, et son habitation de Pentagouet d'où il rayonnera pour faire du commerce.

Il épouse la fille d'un grand chef indien — Saint-Castin prit femme dans sa tribu. D'après la tradition, cette baronne indienne était très jolie. Elle n'était pas la première venue, puisque fille du grand chef des Pentagouets, Madokawando. Saint-Castin savait concilier l'amour avec l'habileté politique.

Abénaquis, Saint-Castin le fut entièrement, au point de faire siens les intérêts de ses nouveaux compatriotes. S'il se livra à la traite des fourrures, s'il entretint avec Boston des relations commerciales suivies au mépris des règlements de l'administration française, c'est que précisément, plus Abénaquis que Français, il ne s'estimait plus concerné par ces derniers. Mais comme les Français avaient besoin de l'alliance des Abénaquis, ils continuèrent à traiter Saint-Castin avec les égards dus à son rang. Ils savaient bien que le grand chef des Pentagouets ne faisait rien sans demander conseil à son gendre.

Les Anglais veulent l'acheter — Après que Saint-Castin se fut installé chez les Abénaquis, la guerre du roi Philip ravagea la Nouvelle-Angleterre en

1675. Pentagouets et Abénaquis n'entrèrent dans la lutte qu'en 1676, après un attentat perpétré contre un de leurs chefs. Ayant comme conseiller militaire Saint-Castin, les Indiens remportèrent de belles victoires. La paix revenue, le gouverneur de New-York s'empressa de faire élever un fort à Penobscot, entre la Penobscot et la Kennebec. Mais la stratégie et l'armement supérieur des Abénaquis n'avaient pas manqué d'intriguer et d'inquiéter les gens de Boston et de New-York. Après enquête, ils finirent par découvrir l'existence de Saint-Castin, "officier français réformé, marié à la fille du grand chef Madokawando et propriétaire d'un poste de traite à Penobscot où il se considérait comme un seigneur indépendant". On lui fit des offres, on essaya de l'intimider, on voulut le contraindre à prêter serment de fidélité au monarque anglais. C'é-

Suite en page 7

(suite de la page 3)

SAINT-CASTIN

19
tail oblige Saint-Castin à prendre parti, ce qu'il fit sans hésiter en demandant une concession à la cour de Versailles.

En 1686, Saint-Castin partit pour le Canada avec une troupe d'Abénaquis afin de prendre part à l'expédition du marquis de Denonville contre les Iroquois (1687). Quand éclata la guerre de la ligue d'Augsbourg (1689), les Pentagouets et les autres Abénaquis reprirent de plus belle leurs expéditions contre les colons anglais. En 1690, par exemple, Saint-Castin et son beau-père, le grand chef indien, commandèrent en personne les Pentagouets qui se joignirent à la colonne de René Robineau de Portneuf envoyée au Canada pour attaquer la ville de Casco sur l'Atlantique. Cette même année, mis au courant par les espions qu'il entretenait en Nouvelle-Angleterre, Saint-Castin put

faire avertir à temps Frontenac des préparatifs de Phips contre Québec. Saint-Castin était devenu la bête noire des Anglais. On alla jusqu'à soudoyer deux déserteurs pour aller l'assassiner. Avec ses guerriers, il aida le fameux Iberville (Le Moyné) à s'emparer du fort Pemaquid, en 1696.

Il meurt en France — La paix revenue, à la fin de 1699, Saint-Castin, toujours jaloux de son indépendance, reprit tranquillement ses opérations commerciales avec la Nouvelle-Angleterre, sans se soucier des règlements français. À la fin de 1701, il quitta Pentagouet, pour aller à Versailles se justifier et aussi pour mettre ordre à ses affaires personnelles. Mais son beau-frère, le juge Jean de Labaig, l'attendait de pied en cap pour enliser la succession, dont il avait à rendre compte, dans le

maquis de la procédure. En 1707, à bout de tracaseries et de chicanes, Jean-Vincent d'Abbadie, troisième baron de Saint-Castin, mourait à Pau sans avoir revu l'Acadie.

Cette chronique n'est qu'un abrégé très incomplet de la vie aventureuse d'un personnage de légende. Aux esprits curieux, nous suggérons de lire: "Une figure légendaire de l'histoire acadienne: le baron de Saint-Castin" (Robert Le Blant) et "La tragédie d'un peuple" (Lauvrière).

rue de Louigny à la rue de la Seine (lot 383-E-1). Nommée ainsi en souvenir de Pierre-Gabriel MAREST (Maret, Marais), jésuite, missionnaire, né le 14 octobre 1662, mort à Kaskaskia, Illinois, en 1714. Arrivé au Canada en 1694.

Une expédition, qui avait pour mission d'arracher la baie d'Hudson à l'emprise anglaise, s'organisa sous le commandement de Pierre Le Moyné d'Iberville. On y affecta le père Marest en qualité d'aumônier: "contre mon inclination" a dit le jeune prêtre qui désirait avant tout oeuvrer chez les Indiens. L'expédition quitta Québec le 10 août, à bord de deux frégates, le "Poli" et la "Salamandre".

Marest, que sa nouvelle expérience intéressait vivement, rédigea, au jour le jour, une relation du voyage. Le 13 octobre, les Français étaient prêts à bombarder le fort York. Ils sommèrent les Anglais de se rendre et, le lendemain matin, les assiégés soumettaient leurs "conditions" rédigées en latin par le pasteur Thomas Anderson. Le jésuite Gabriel Marest traduisit pour ses compatriotes les termes de la capitulation et les Français prirent officiellement possession du fort qu'ils rebaptisèrent "fort Bourbon". Marest relate: "J'y dis la Messe (...) et nous y chantâmes le Te Deum" et "nous admirâmes la disposition merveilleuse de la Providence divine".

Marest apprit la langue indienne (?) et composa un dictionnaire "Selon notre alphabet" et traduisit le signe de la Croix, le Pater, l'Ave maria, le Credo et les dix commandements. Réalisant le rêve de sa vie, vers 1697, il s'en alla dans les missions de l'Illinois. Il se dévoua surtout dans la tribu des Kaskaskias. Les nombreux écrits qu'il a laissés perpétuent la mémoire du père Gabriel Marest qui fut inhumé, victime d'une épidémie, en septembre 1714, dans la nouvelle église de Kaskaskia. On retrouve sa biographie dans le Dict. Biographique du Canada, Vol. II, et dans le Dict. général du Canada de l'abbé Louis Le Jeune.

En terminant cette chronique, je me permets d'évoquer un souvenir personnel que certaines bonnes âmes vont peut-être trouver un peu scabreux. J'ai connu à Haute-riev un confrère scrupuleux qui habitait dans la rue Marest de cette ville. Alléguant que ce toponyme de rue prêtait à un "contresens d'un goût douteux", dans sa prononciation, il tenta de faire signer une pétition par les autres propriétaires pour exiger que le conseil municipal change le nom de "Marest" (ma raie) pour un autre qui ne prêterait pas aux jeux de mots. Il venait de faire un faux pas qu'il devait amèrement regretter par la suite. Tâché de se faire demander par de mauvais plaisants

s'il demeurait encore dans "Marest" (ma raie), il a dû, au bout de quelques années, se résigner à vendre sa maison pour aller habiter dans une autre rue au nom plus orthodoxe. Il est à espérer que les résidents de l'avenue Marest de Sainte-Foy ne suivront pas son exemple.

Rectification — Dans la chronique du 4 février, au paragraphe 5, il faudrait lire avenue "Beaugé" et non "Beauce". On voulait traiter non de la rue Beauce, mais bien de l'avenue "Beaugé". Erreur de typographie. Rappelons que l'avenue Beaugé rappelle le souvenir du fameux commandant Lucien Beaugé qui fit toute une campagne de propagande pour l'érection d'un barrage au détroit de Belle-Isle, afin d'améliorer le climat d'une partie du Québec.

Page 4 — L'APPEL, mercredi 25 mars 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

RAUDOT (rue) — Située dans le quartier Laurier et au nord du chemin Saint-Louis, cette rue relie les avenues de Marest et de Beauville (lots 284-19). Ce toponyme rappelle la mémoire de Jacques Raudot (1638-1728), le père, et Antoine-Denis (1679-1737), le fils, intendants de la Nouvelle-France, originaires de l'Yonne. Intendants conjoints, de 1705 à 1711 pour Jacques et de 1705 à 1710 pour Antoine. Ils réformèrent la justice, encouragèrent l'industrie et proposèrent de développer le Cap-Breton et le commerce avec les Antilles.

Jacques Raudot avait 66 ans quand on lui confia, le 1er janvier 1705, conjointement avec son fils Antoine-Denis, l'intendance de la Nouvelle-France. Dans le temps, on émit plusieurs hypothèses au sujet de cette nomination. Voulez-vous en savoir plus long sur ce sujet, consultez le Dict. biographique du Canada, Vol. II, page 579. Quant aux péripéties de la querelle de Jacques Raudot avec le gouverneur de Vaudreuil, elles sont fort pétillantes et hautes en couleur.

Un faible pour les aimables veuves — Jacques Raudot savait aussi apprécier les bonnes choses. Ses deux fils, Antoine-Denis et Jacques-Denis, y eurent leur part. Ensemble à Québec dans un confort relatif et ils firent vite du Palais de l'Intendance le rendez-vous de la bonne société de la ville. Jacques aimait la compagnie des jeunes gens, malgré ses 67 ans, et s'intéressait fort aux aimables veuves de Québec, bien que sa femme ne mourût qu'en 1710. Il offrait des concerts à la dernière mode de Paris, avec à la fois chanteurs et instruments.

Le choix de ces diversissements eut tôt fait d'aiguiser les scrupules des austères ecclésiastiques de la colonie et les propos acerbes qu'on échangea de part et d'autre le firent accuser de manquer de respect envers le clergé. Cela ne fut certes pas la seule fois où la personnalité de Jacques Raudot éveilla l'hostilité de ses contemporains, mais on eut vite fait de se rendre compte qu'il s'agissait là d'un homme d'une compétence exceptionnelle, qu'on avait envoyé en Nouvelle-France pour tenter de résoudre des problèmes exceptionnels.

Arrêtons-nous, ici, dans notre biographie des Raudot, il y en aurait trop long à raconter! On pourrait en faire un livre imposant où l'histoire, l'humour, le roman et bien d'autres genres littéraires conduiraient à un "best-seller". Avis aux écrivains avides d'écrire un livre à succès. C'est à faire rigoler quand on pense aux manuels d'histoire du Canada fortement expurgés, donc fortement ennuyants, qu'on nous faisait étudier autrefois. Il y avait de quoi à nous rendre tous constipés!

LEMIRE (rue) — Située dans le quartier Laurier et au nord du chemin Saint-Louis, cette rue relie l'avenue d'Argenteuil à la route de l'Église (lots 298-3 et 298-4). Nommée ainsi en souvenir de JEAN LEMIRE, un habitant de Sainte-Foy au début de la colonie.

Dans son livre sur Notre-Dame de Sainte-Foy, le chanoine H.-A. Scott nous fournit quelques renseignements sur cet homme (pages 401, 410 et autres). "Jean Le Mire a déjà possédé une terre à la côte Saint-Ignace (Grande-Allée) que lui

avait concédée le Père Dequen, le 23 janvier 1652. Dans la même année, il la revend à Julien Quantin. Il avait épousé Louise, fille de Nicolas Marsolet, et fut père de seize enfants. En 1666, il demeurait à Québec et fut élu syndic au mois de mars 1667. Il nous semble donc qu'il occupait, dans ce temps-là, une terre qu'on trouve sous son nom, dans un plan ancien, à l'est du domaine appelé Saint-Denis. Il était maître-charpentier et originaire de Saint-Vivier, évêché de Rouen. Il mourut en octobre 1684."

LORRAINE (avenue) — Dans le quartier Laurier, au nord du chemin Saint-Louis, cette avenue conduit de l'avenue Villars à la rue Chambault (lot 382-2). Elle a été portée le nom de rue Villars. La Lorraine est une région de l'est de la France qui s'étend sur le versant ouest des Vosges et sur la partie orientale du Bassin parisien (Petit Larousse illustré).

LE CHASSEUR (rue) — Dans le quartier Laurier et au nord du chemin Saint-Louis, par la rue La Forest vers le nord (lots 282-A-G, 283-9). En rappel de Jean Lechasseur, secrétaire de Frontenac et de l'intendant de Meulles, lieutenant général de Trois-Rivières, seigneur de Rivière-du-Loup (Louisville), né vers 1633, décédé célibataire le 1er septembre 1713, à l'âge de 80 ans. Hervé Biron, journaliste et amateur de la petite histoire, a écrit sa biographie dans le Dict. Biographique du Canada, Vol. II, p. 394-395. Disons entre parenthèses que je garde un très bon souvenir de ce regrettable confrère de la ville de Trois-Rivières.

MAREST (avenue) — Dans le quartier Laurier et au sud du boulevard Laurier, cette avenue relie la

Page 4 — L'APPEL, mercredi 1er avril 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

BEAUVILLE (avenue) — Dans le quartier Laurier et au sud du boulevard Laurier, cette avenue relie la rue de Louigny à la rue de la Seine (lots 283-b-10, 284-10, 285-10 et 286-10). Nommée ainsi en rappel du chef-lieu Beauville de canton du Lot-et-Garonne, arrondissement d'Agen, en France. Église gothique du XVIIe siècle. Ancienne bastide. (Petit Robert 2). Dans le sud-ouest de la France, au Moyen Âge, une bastide était une ville neuve, de plan régulier, en général fortifiée.

GREEN (avenue) — Dans le quartier Saint-Yves et au nord du chemin Saint-Louis, conduit du chemin Saint-Louis à la rue Général-Tremblay; c'est l'ancienne rue CAEN. Lots 306-7 et 381-221. Nommée ainsi en souvenir de Julien GREEN, écrivain américain d'expression française, né à Paris en 1900. Auteur de romans (Adrienne Mesurât, 1927; Molra, 1950; le Mauvais Lieu, 1978) et de pièces de théâtre (Sud, 1953) qui expriment une constante angoisse méta-

physique. Membre de l'Académie française. Pour une biographie plus complète, consulter Le Petit Robert 2.

FONTENAY (avenue) — Dans le quartier Laurier et au sud du boulevard Laurier, cette avenue conduit de la rue Sasseville à l'avenue Rouville (lots: 296-2, 292-11 et 291-2). Rappel d'un hameau de la commune de Marmagne (Côte-d'Or), en France. Abbaye cistercienne fondée en 1119 par saint Bernard. Tombée en décadence au XVIIe siècle, l'abbaye, restaurée en 1906, est aussi renommée que celle de Clairvaux. (Petit Robert 2).

DESCHAMBAULT (rue) — Dans le quartier Laurier et au sud du boulevard Laurier, cette rue conduit de l'avenue de Lavergne à l'avenue Rouville (lots: 290-24 et 290-B-20).

Jacques-Alexis Fleury DESCHAMBAULT (d'Eschambault), bailli, procureur puis juge royal à Montréal, fondateur de la seigneurie et du village de Des-

chambault, né vers 1642, fils de Jacques et de Perrine Gabar, issu de famille noble, originaire de Saint-Jean de Montagu en Bas-Poitou, en France, inhumé le 31 mars 1715 à Montréal.

Il vint à Québec au début de 1671, avec le titre de "docteur ès lois et avocat au Parlement". Six mois à peine après son arrivée, le 19 novembre 1671, il épousait Marguerite de Chavigny, veuve de Thomas Douaire de Bondy. Sa belle-mère, Éléonore de Grandmaison, veuve de François de Chavigny, possédait sur les bords du Saint-Laurent, près de Portneuf, un fief d'une lieue de largeur sur trois lieues de profondeur, encore peu exploité. Elle céda la seigneurie à son gendre, en 1683, en échange d'une terre à l'île d'Orléans. Deschambault vivait des produits de la terre et de la pêche; il avait fait bâtir un manoir et un moulin et donné son nom à la seigneurie. Une profonde modification survint dans sa vie en 1690 qui lui per-

Vol
Page

(70)

Suite
à la
page
9

Vol V - page 8

Le jumelage de Sainte-Foy avec Dinant

Trente-trois dinantais seront à Sainte-Foy le 22 juillet prochain

Les fidésiens seront sans doute heureux d'apprendre en primeur par l'Appel que trente-trois dinantais séjourneront du 22 au 30 juillet à Sainte-Foy. Comme l'Appel l'a déjà annoncé, la Ville de Sainte-Foy a été jumelée avec la Ville de Dinant, Belgique, sous l'instigation de Me Jean Goffart, et à la suite de ce jumelage un comité dit "dinantais de jumelage avec Sainte-Foy" a été formé. Voici le texte de la lettre que vient de recevoir l'éditeur de l'Appel, M. H.-P. Gauvin, concernant cette agréable visite-surprise du comité dinantais de jumelage:

Jean Goffart, avocat
5500 Dinant
Tél.: (082) 22 24 34
C.C.P. 000-0728915-57

Le 9 mars 1981
26, rue Léopold

Monsieur H.-P. Gauvin,
Président-éditeur de l'Appel.

Cher Monsieur,
J'ai le plaisir de vous adresser sous ce pli la composition officielle et définitive du comité dinantais de jumelage avec Sainte-Foy.

A l'initiative de ce comité, trente-trois personnes, dont onze jeunes de 14 à 25 ans, se sont inscrites pour partir au Québec le 16 juillet 1981.

Après Montréal, le

lac Saint-Jean et Rivière-du-Loup, le groupe arrivera à Sainte-Foy le 22 juillet et y séjournera jusqu'au 30 juillet.

Vous pensez avec quelle joie j'y retrouverai tant d'amis... et leur en amènerai d'autres. D'ici là, je vous donnerai toutes précisions utiles.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mon fidèle souvenir. Et encore merci pour "L'Appel" qui continue à m'arriver très ponctuellement.

Comité de jumelage et d'amitié DINANT - SAINTE-FOY

Président d'honneur: M. Emile Wauthy, député-bourgmestre, Dinant; président: M. Jean Goffart, avocat, Dinant; vice-président: madame Clary Dedieu de Samazan, épouse de M. Robert Louvigny, Dinant; administrateur-délégué: M. Albert Remy, journaliste, Yvoir; secrétaire: mademoiselle Marcelle Guyaux, rédacteur, Anhée; trésorier: M. Charles Go-

dart, représentant, Dinant; autres administrateurs: M. Maurice Bayenet, inspecteur de l'enseignement, Dinant; M. Emile Bourdeaux, maître-imprimeur, échevin, Dinant; M. Henri Bourdon, professeur, Dinant; M. Jacques Bourdon, secrétaire du syndicat d'initiative, Weillen; M. Michel Boyazis, médecin, Dinant; M. Michel Co-

gniaux, employé, Dinant; M. Jules Leboute, représentant, Dinant. Autres membres: mademoiselle Nicole Focan, étudiante, Dinant; mademoiselle Françoise Goffart, Dinant; M. Maurice Roulin, président du centre public d'aide sociale, Dinant, et M. Daniel Van Basten, directeur de Lycée, Dinant.

Causerie à la Société d'histoire de Sainte-Foy

La bataille de Sainte-Foy vous sera contée

Par G. Lefrançois

La Société d'histoire de Sainte-Foy invite tous ses membres et tous les amis de la petite histoire à une causerie intitulée "Printemps 1760: la bataille de Sainte-Foy", qui sera donnée par M. John R. Porter, mardi le 31 mars, à 20 heures, en la salle du conseil de ville de la ville de Sainte-Foy.

Professeur à l'Université Laval et historien de l'art, monsieur Porter a écrit un livre sur le peintre Joseph Légaré et, conjointement avec monsieur Léopold Déry, les deux livres suivants: "Calvaires et croix de chemin" et "L'Annonciation dans la sculpture au Québec".

Tous les fervents de

la petite histoire ne devraient pas manquer cet important rendez-vous. L'entrée est libre.

La dernière causerie au programme du trimestre d'hiver de la Société d'histoire aura lieu le 21 avril et s'intitulera "Contact de civilisations: les Amérindiens et les Blancs au 17^e siècle".

Note du 29 décembre 1981
Proche, bourgeois
Discours de l'Université de Moncton
Présenté de l'origine de ce toponyme
ainsi que la véritable identité des
quatre bourgeois
G.L.

mit d'abandonner son existence de seigneur campagnard pour retourner à la ville et reprendre ses études légales.

Il mourut à Montréal, en mars 1715, après avoir contribué à l'administration de la justice pendant 25 ans. Un de ses derniers actes judiciaires fut une curieuse ordonnance de police, par laquelle il ordonnait aux habitants de Montréal d'entretenir "les banquettes" (trottoirs de bois) devant leurs maisons et leur interdisait de laisser les cochons courir les rues.

Un de ses sept enfants, Joseph (1676-1755), sieur de La Gorgendière, épousa Claire Jolliet, fille de l'explorateur LOUIS JOLLIET. Dans un second mariage, en 1708, il devint, par le jeu des alliances, le beau-père de l'héroïne Madeleine de Verchères. À ceux qui veulent approfondir sa vie, nous conseillons de lire la biographie que René Baudry en trace dans le Dict. Biographique du Canada, Vol. II, p. 231.

LOUVIGNY (rue de)

— Dans le quartier Laurier et au sud du boulevard Laurier, cette rue relie l'avenue de Lavigerie à l'avenue Marest (lots: 282-4-36, 286-19). En rappel de Louis de La Porte De Louvigny, lieutenant en France et au Canada, capitaine dans les troupes de la marine, commandant de forts dans l'Ouest, enseigne de vaisseau, major de Trois-Rivières et de Québec, chevalier de Saint-Louis, commandant des pays d'en haut, gouverneur de Trois-Rivières, né vers 1642 soit à Paris, soit au Mans, mort dans le naufrage du "Chameau" qui heurta un écueil et se perdit corps et biens au large de l'île du Cap-Breton, vers 1724. (Longue biographie dans le Dict. Biographique du Canada, Vol. II, p. 360).

JACQUES-AMYOT (rue) — Dans le quar-

tier Sainte-Foy et au nord des Quatre-Bourgeois (de Rigaud à du Côteau). Lot: 201-5. En l'honneur de Jacques Amyot, citoyen de Sainte-Foy et célèbre nageur canadien-français qui traversa la Manche, le 20 septembre 1954, l'hebdo Le Réveil offre ses félicitations à Jacques Amyot dans les termes suivants: "Exploit du 19 septembre, 21 milles à la nage (57 degrés), de Sainte-Anne-de-Beaupré jusqu'aux quais de la basse-ville de Québec (6h15 du matin à 1h16 de l'après-midi). C'est un citoyen de Sainte-Foy, avenue Terrasse-Laurentienne." (fin de la citation)

Rectification — Deux coquilles à corriger dans notre chronique du 25 mars. Dans le 3e paragraphe sur la rue Raudot, ligne 6, il faudrait lire: "Ses deux fils, Antoine-Denis et Jacques-Denis, et LUI (au lieu de "ils") vécurent ensemble. Dans le premier paragraphe sur l'avenue MAREST, 6e ligne, il faudrait lire: "lot 383-E-1" (au lieu de 393-E-1).

Commune des Habitants. Il fut ensuite officier au camp volant de Québec. C'est en cette qualité qu'il accompagna, le 26 février 1652, le grand sénéchal Jean De Lauzon (fils) et 15 Français dans une expédition à Trois-Rivières. Devant cette ville, le 2 juillet, il prit part à un combat contre les Iroquois et recueillit un Huron captif.

Premier grand voyer

— Il semble être passé en France à l'automne de 1656. Son séjour lui fut profitable: le roi le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel et la Compagnie de la Nouvelle-France lui accorda le petit fief de Bécancour "sur le chemin du grand Cap Rouge". La compagnie le pourvut aussi en 1657 de l'office de **GRAND VOYER** pour le Canada. Il devenait le premier à exercer cette charge qui d'après P.-G. Roy, "était alors plutôt une sinécure". En effet, les paysans canadiens préféraient la voie d'eau à la route de terre et détestaient les corvées nécessaires à l'établissement des chemins.

Commerçant — René Robineau semble surtout s'être occupé de commerce. En octobre 1659, il fit un voyage en France. Il y remplaça son père, avancé en âge, comme membre de la Compagnie des Cent-Associés. En cette qualité, il signa, le 5 février 1660, un traité commercial avec Toussaint Guenet et plusieurs marchands de Rouen, accordant à cette société le monopole de la traite des castors et des importations dans la colonie. Il fut un des signataires, le 23 février 1663, de la lettre par laquelle les Cent-Associés abandonnaient le Canada au roi.

En faveur de la traite de l'eau-de-vie

— Le 10 octobre 1678, il fut appelé à donner son avis sur la vente de l'eau-de-vie aux Amérindiens. Il affirma "que ce trafic est nécessaire (...) et qu'il est d'un extrême besoin pour l'établissement du commerce et celui de la Religion de (...) de donner à boire" aux Amérindiens. Il était sans doute intéressé au commerce avec les Amérindiens, puisqu'en 1679, l'intendant Duchesneau l'accusa de protéger les coupeurs de bois. D'un autre côté, Sulte nous dit que Robineau "résidait souvent aux Trois-Rivières pour son commerce de pelletteries". (1)

Inimitié avec l'intendant Duchesneau

— D'ailleurs, il ne semble pas être dans les bonnes grâces de l'intendant. Celui-ci le dénonce de nouveau au ministre le 13 novembre 1680: "Il y a encore un officier duquel je me plains qui est le sieur de Bécancour, grand-voyer, qui depuis que je suis ici a toujours négligé de faire sa charge, quelques avertissements que je lui en ai donnés. Enfin dans mon dernier voyage de Montréal sur la clameur des peuples, j'ai été obligé de rendre mon ordonnance portant qu'il ferait ses visites avec défenses de payer aucun gage qu'il ne m'ait apporté les procès-verbaux, mais bien loin d'y satisfaire il est venu m'insulter avec un de ses enfants nommé Villebon" (Joseph Robineau de Villebon).

Toutefois l'inimitié de Duchesneau n'eut pas beaucoup d'influence sur le roi qui, en mars 1681, érigeait la seigneurie de Portneuf en baronnie. René

Robineau avait obtenu ce fief de son beau-père, Jacques Leneuf de La Poterie, le 7 juillet 1671. Le gouverneur de Buade de Frontenac lui concéda aussi, le 23 mars 1677, les îles Bouchard, "situées proches et attenantes à la grande île qui porte le même nom", qui avaient d'abord été concédées le 29 octobre 1672 à son frère François Robineau de Fortelle, qui n'est jamais venu au Canada.

À l'automne de 1693, René Robineau semble être reparti pour la France en vue de recueillir un héritage; il en revint en 1694. Il fut inhumé le 12 décembre 1699 dans l'église des Récollets, selon le désir qu'il avait manifesté dans son testament.

Il avait épousé à Trois-Rivières, par contrat passé devant le notaire Ameau le 21 octobre 1652, Marie-Anne, fille de Jacques Leneuf de La Poterie et de Marguerite Legardeur, conclut l'historien Jean-Guy Pelletier dans sa biographie. Ils eurent douze enfants, dont Pierre, baron de Portneuf, qui obtint le 24 mai 1689 la charge de grand voyer, et Joseph Robineau de Villebon, gouverneur de l'Acadie.

(1) Dans un autre article qui doit être publié, cette semaine, dans ce journal, nous voyons que Mgr François de Laval faisait de la traite de l'eau-de-vie, un cas de péché mortel et même une cause d'excommunication. On peut alors supposer que les relations du baron René Robineau de Portneuf avec le tout puissant évêque et lui-même, qui était en faveur de la traite de l'eau-de-vie, ont dû être pas mal mouvementées.

Page 4 — L'APPEL, mercredi 8 avril 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

QUATRE-BOURGEOIS (Chemin des) — Depuis un mois, je consulte patiemment les archives "classiques" que sont les actes notariés ainsi que les archives vivantes que sont les anciens, afin de déterminer quels sont les quatre bourgeois à qui ce chemin doit son nom. Qui sont ces quatre bourgeois? Si je consulte les anciens, les avis diffèrent. Si je me fiais à certains d'entre eux, il y aurait cinq bourgeois au lieu de quatre. Naturellement, l'esprit de famille est en jeu. Quelle ancienne famille de cette grande artère n'est pas tentée de se vanter de compter parmi ses ancêtres un des quatre bourgeois?

Après avoir déchiffré une vingtaine d'actes notariés, plus ou moins lisibles, j'ai découvert que le Chemin des Quatre-Bourgeois n'a pas toujours porté ce nom et bien d'autres choses. J'espère vous révéler d'ici à quelques semaines le fruit de mes recherches. En attendant, je demande instamment à ceux qui pourraient éclairer ma lanterne à ce sujet, de

bien vouloir communiquer avec moi (887-2727).

BÉCANCOUR (rue de) — Située dans le quartier Notre-Dame et au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue conduit de l'avenue Colonel-Jones à l'avenue du Château. Selon le fichier et l'index des noms de rues de Sainte-Foy, cette rue rappelle la mémoire de René Robineau de BÉCANCOUR, baron de Portneuf (1626-1699). Lots 17-4 et 18-64. Après avoir consulté différents dictionnaires, dont le Dictionnaire Beauchemin Canadien et le Dictionnaire Biographique du Canada (Vol. 1, p. 588), je réalise que c'est ce dernier qui offre plus de crédibilité. C'est pourquoi, je vais m'en inspirer pour vous présenter René Robineau de BÉCANCOUR (nommé Outsitsony par les Hurons), baron de Portneuf, enseigne dans le régiment de Turenne, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, membre de la Compagnie des Cent-Associés, premier grand voyer de la Nouvelle-France, né

vers 1625, à Paris, de Pierre Robineau de Bécancour et de Renée Marreau, mort à Québec en 1669. (Autrefois, on écrivait "Bécancour" sans la lettre "i" finale).

Son père, Pierre Robineau, secrétaire de la Chambre du roi, receveur provincial de la généralité de Paris, puis receveur général des finances à Tours, trésorier de la cavalerie légère de France, membre des Cent-Associés, fut présenté au roi comme candidat au poste de gouverneur de la Nouvelle-France, avec Guillaume Guillemot et JEAN DE LAUZON (père). Mais c'est ce dernier qui fut choisi, en 1651.

René Robineau, après avoir servi durant deux campagnes en qualité d'enseigne dans le régiment de Turenne, arriva à Québec en 1645. Il était à l'emploi du gouverneur Huault de Montmagny quand, en janvier 1646, il participa avec Nicolas Marsollet à la rébellion des "petits habitants" contre ceux "qui avaient les charges et offices" à la

Page 4 — L'APPEL, mercredi 15 avril 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Le CAVELIER (avenue) — Située dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy (du chemin Sainte-Foy au boulevard du Versant-Nord), lots: 19-1, 19-25, 19-65, 19-89 et 20-33.

Quel roman d'aventure que la vie de René Robert CAVELIER DE LA SALLE, dont le nom de cette avenue perpétue la mémoire! Une vie presque légendaire et une des plus grandes personnalités de la Nouvelle-France. L'historienne Céline Dupré lui consacre plus d'une

dizaine de pages dans le Dictionnaire biographique du Canada (Vol. 1, pp. 178-190). Voici un résumé de cette attachante biographie.

Explorateur, fondateur de Lachine, seigneur de Cataract, découvreur des bouches du Mississippi, né à Rouen (Normandie) le 21 novembre 1643 de Jean Cavelier, mercier grossiste, et de Catherine Geest, Cavelier de La Salle assassiné le 19 mars 1687 au Texas.

En 1658, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus. Il allait

passer neuf ans dans l'ordre des Jésuites. Apparemment, le jeune scolastique avait un constant besoin de changer d'occupation et de décor. "Inquisiteur" était le mot qu'on employait pour traduire son instabilité. Il s'enuyait, se désintéressait de son travail, mais, malgré tout, faisait montre de certains dons, particulièrement pour les mathématiques.

(suite à page 10)

(suite de la page 9)
LE CAVELIER (cont.)

ques. Par contre, ses supérieurs tenaient son jugement en assez piètre estime, n'ayant guère meilleure opinion de sa prudence. Ils lui trouvaient en outre un tempérament émotif et imaginaire, de même que farouche, autoritaire et colérique, peu propre à se plier à la rigidité de la règle. Le robuste et impétueux frère Cavelier, en dépit de ses efforts et de sa conscience scrupuleuse, était une force de la nature que l'on tentait vainement de maîtriser. Aussi, son indomptable vitalité, sa mobilité de caractère et son esprit d'indépendance, essaya-t-il de les sublimer, à l'âge de 22 ans, en demandant à deux reprises d'être envoyé en mission. Il essaya un refus. N'y tenant plus, il se fit relever de ses vœux, en raison, dit-il, de ses "infirmités morales". Le 28 mars 1667, les portes du monastère se refermèrent définitivement derrière lui.

Une seigneurie dans l'île de Montréal — Son vœu de pauvreté, l'ayant exclu des héritiers de son père, il n'eut qu'une modeste rente pour faire son entrée dans le monde. De plus, il est sans profession. Cependant, son goût de bouger, de voir des horizons nouveaux ne l'a pas abandonné. C'est pourquoi, il arrive en Nouvelle-France en 1667. Les Sulpiciens lui concèdent une seigneurie dans l'île de Montréal, sous le nom de seigneurie de Saint-Sulpice. Selon le dictionnaire Beauchemin canadien, les malins lui substituèrent bientôt celui de LA CHINE, par allusion à l'échec de La Salle à trouver le passage du N-O.

L'argent qu'il retire de la vente de son fief lui aide à satisfaire le démon de l'aventure qui l'habite, l'appétit de gloire qui le dévore. Son rêve est de découvrir l'Ohio "pour ne pas laisser à un autre l'honneur de trouver le chemin de la mer du Sud, et par elle celui de la Chine". Le Cavelier de La Salle, accompagné du sulpicien Dollier de Casson et du sulpicien Bréhant de Galinée, après s'être défilé de ses biens fonciers de Montréal, où il ne conserve que sa maison, comme comptoir de traite, quitte Ville-Marie (Montréal) en juillet 1669, avec une flottille de neuf canots. (...)

De peine et de misère, on parvient au lac Ontario le 2 août et aux abords du pays des Tsonnontouans six jours après. Vers le 10, des Amérindiens, en délégation, viennent rencontrer les Français

à une rivière nommée Karongouat. La Salle, Galinée et quelques hommes acceptent de les suivre jusqu'à leur village (situé où se trouve aujourd'hui Boughton Hill, N.Y.) dans l'espoir d'obtenir un guide pour le pays de l'Ohio. Les Tsonnontouans voient d'un mauvais oeil ces Français vouloir s'en aller chez leurs ennemis. Ils font tant et si bien que les explorateurs demeurent immobilisés pendant un mois. Mais l'arrivée d'un voyageur en route pour la rive nord du lac Ontario les tire d'embarras. Il s'agit d'un Iroquois qui leur promet que dans son village de Ganastogué ils trouveront facilement un guide pour les mener à l'Ohio par le lac Érié. Le 24 septembre, on se transporte à Tinaouataoua (près de Hamilton) où l'on rencontre le frère de Louis Jolliet, Adrien, de retour d'un voyage aux Grands Lacs, qui suggère un moyen de se rendre à l'Ohio. Cependant, La Salle a d'ores et déjà perdu son enthousiasme. Il prend donc prétexte de son mauvais état de santé pour quitter, le 1er novembre, Dollier et Galinée, alléguant qu'il s'en retourne à Montréal. Mais il n'en fait rien et continue d'explorer.

En quelles régions? Voilà la question qui a fait couler beaucoup d'encre et qui n'est pas la moins confuse de toute l'historiographie du Canada. On a prétendu qu'en 1669-1670, La Salle avait exploré l'Ohio. Bien plus, certains de ses admirateurs, se flattant d'offrir à la ville de Rouen l'honneur d'avoir été le berceau d'un conquérant à la Cortez, les Margry, Chesnel, Gravier et autres historiens de la même école sont allés jusqu'à soutenir que La Salle avait découvert le Mississippi avant Jolliet et le père Marquette, soit avant le 15 juin 1673. Cette affirmation de l'archiviste Pierre Margry, dont le manque de rigueur dans l'édition des documents est bien connu, aurait favorisé l'élaboration et la pérennité d'un autre mythe. Premier mythe: La Salle aurait exploré l'Ohio; second mythe: il serait le véritable découvreur du Mississippi (avant Jolliet et le père Marquette).

Quoi qu'il en soit, il est indubitable que La Salle revint à Québec, n'ayant découvert ni l'Ohio ni le Mississippi, entre le 18 août 1670, date du retour de l'intendant Talon dans la colonie, et le 10 novembre suivant, date d'une lettre où Talon rapporte qu'il a envoyé La Salle

le du côté du Sud, pour trouver "l'ouverture du Mexique". (...) Bien plus, Talon et Frontenac confient à Louis Jolliet, qui s'embarque à l'automne de 1672, la recherche du Mississippi.

Partageant la même antipathie pour les Jésuites, le gouverneur Frontenac et La Salle étaient faits pour s'entendre. Grâce à son puissant protecteur, le découvreur La Salle parvint, lors d'un voyage en France, en 1674-75, à se faire concéder le fort Cataracoui (Kingston) qu'il rebaptisa Frontenac, et même des lettres de noblesse pour lui et sa postérité. La Salle, qui nourrissait des desseins d'empire, savait bien quel parti il pourrait tirer d'un poste sur le lac Ontario, qui, selon l'intendant Talon, pouvait donner "les premières ouvertures vers la Floride par le travers des terres".

Pourtant, le fort Frontenac ne lui suffit pas. En dépit de ses détracteurs, aux yeux de qui ses ambitions démesurées l'assimilaient à un fou "tout juste bon à mettre aux Petites-Maisons", La Salle, grâce à sa force de persuasion et aux bons offices de certains de ses supporters, obtint du roi, le 12 mai 1678, la permission de découvrir la partie ouest de l'Amérique du Nord comprise entre la Nouvelle-France, la Floride et le Mexique. C'est tout un royaume que l'ambitieux La Salle voulait conquérir et gouverner.

Construction du "Griffon" — Le 15 septembre suivant, La Salle arrivait à Québec avec une trentaine d'artisans, matelots et gentilshommes, dont Dominique La Motte de Lucière et le chevalier Henri de Tonty, qui allait être l'homme de confiance de l'explorateur.

La Salle et son lieutenant infatigable dans ses entreprises, Pressé de se mettre à l'oeuvre, La Salle, en compagnie de Tonty et de quelques hommes, aux environs de Noël, rejoignit, à la rivière Niagara, La Motte qu'il avait envoyé précédemment en éclaireur, avec le père Hennepin et une petite troupe de Français, pour préparer la construction d'une barque en amont de la cataracte de Niagara. (...) Un bâtiment d'environ 45 tonnes armé de sept canons, "Le Griffon" — ainsi nommé en l'honneur des armoiries de Frontenac — est lancé le 7 août 1679. La Salle a à son bord, outre un pilote et une trentaine d'hommes, les pères Hennepin, Membré et de La Ribourde. Après 20



LE CAVELIER (avenue) — (suite et fin)

René-Robert CAVELIER DE LA SALLE, le 2 septembre, à bord de son bâtiment le GRIFFON, met le cap sur la baie des Puants (Green Bay). De là, au mépris de l'interdiction explicite que lui a faite le roi de pratiquer "aucun commerce avec les sauvages (Amérindiens) appelés Outaouacs et autres qui apportent leurs castors et autres pelleteries à Montréal", il renvoie le Griffon à Niagara chargé d'une cargaison de fourrures considérable, en plus de marchandises destinées à être entreposées à Michilimackinac. Jusqu'au retour de l'explorateur qui doit, avec l'approche de l'hiver, poursuivre sa route en canot.

Fort Crèvecoeur — La Salle part, le 19 septembre 1679, avec 14 hommes et 4 embarcations. Au milieu du vent et de la tempête, il se dirige vers le sud du lac Michigan pour s'arrêter, le 1er novembre, à l'embouchure de la rivière des Miamis (Saint-Joseph), où il a rendez-vous avec Tonty. L'endroit étant propice, il y fait construire un fort de 40 pieds par 30 et décide de faire venir le GRIFFON de Michilimackinac. Cependant, là-bas, personne n'a vu la barque, annonce Tonty qui survient à la rivière Saint-Joseph le 20. Alors, La Salle repart inquiet, le 3 décembre, avec des effectifs doublés, laissant des instructions pour le GRIFFON au cas où il apparaîtrait. Il remonte d'abord la rivière, puis passe à la Teatiki (Kankakee), qui le conduit à la rivière des Illinois.

Le 5 janvier 1680, l'expédition arrive au village illinois de Pimiteoui à proximité de la ville actuelle de Peoria. La Salle expose aux Amérindiens son projet de construction d'un

jours d'une navigation extrêmement périlleuse, il atteint le détroit entre les lacs des Hurons et Michigan et débarque à la mission Saint-Ignace de Michilimackinac.

Notes — C'est vraiment étonnant de lire le récit des explorations de La Salle dans un pays inexploré, peuplé par des peuplades amérindiennes plus ou moins sympathiques. C'est assez pour faire frémir de stupeur et de crainte tous les "sportifs assis d'aujourd'hui" qui se contentent de suivre une partie de hockey à la télé, confortablement assis, la bouteille de bière ou les croustilles dans la main.

(À suivre)

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

fort et d'une barque dans les environs, en les assurant de ses bonnes intentions. Sur la foi de racontars, ils se laissent persuader de la mauvaise foi de l'explorateur qu'ils croient être un allié dangereux de leurs mortels ennemis, les Iroquois. Aussi font-ils tout ce qu'ils peuvent pour le détourner de son dessein d'exploration du Mississippi, en essayant d'effrayer les Français par la description de dangers fictifs qui les attendent sur le fleuve. Impressionnés, six ouvriers précieux abandonnent la troupe et filent à l'anglaise. Mais malgré tout, le 15 janvier, à distance prudente du village indien, La Salle s'attaque à la construction du fort qui sera nommé CRÈVECOEUR, par allusion aux multiples déboires de l'explorateur qui n'en est pourtant encore qu'au début de ses ennuis.

Pénible voyage de cinq cents lieues — Après avoir envoyé, le 29 février, le père Hennepin et deux compagnons en avant-garde vers le haut Mississippi, La Salle, qui par suite de la disparition de sa première barque manque des agrès nécessaires à l'équipement d'une nouvelle, décide de partir à la recherche du GRIFFON. À cause des intempéries du printemps et ses alternances de gel et de dégel, ce fut un voyage d'extrême misère. Au terme d'un trajet total de 275 milles, il arrive au fort de la rivière Saint-Joseph, puis continue en direction du lac Érié, toujours à la recherche de son embarcation. En cours de route, certains de ses compagnons tombent malades et on doit les transporter. On atteint Niagara le 21 avril 1680. Comme récompense de ses efforts surhumains, La Salle y découvre le fort brûlé et apprend la perte, dans le golfe Saint-Laurent, d'un navire qui lui apportait pour plus de 20 000 francs de marchandises.

Mais, inébranlable, l'explorateur trouve suffisamment de courage pour se rendre au fort Frontenac où, le 6 mai, il achève "un voyage de près de cinq cents lieues et le plus pénible que jamais aucun Français ait entrepris dans l'Amérique".

Seconde expédition chez les Illinois — Après un voyage à Montréal, il revient à Cataracoui. On lui apprend que le fort Crèvecoeur a été saccagé et abandonné par un groupe de ses hommes. Posté en embuscade dans la baie de Cataracoui, il les capture au début d'août. Puis le 10 de ce mois, il entreprend avec 25 hommes une seconde expédition chez les Illinois. En cours de route, il apprend que le GRIFFON a sombré, au cours d'une tempête, dans le lac Michi-

gan. C'était une perte de 10 000 écus. Le long de cette seconde expédition, il entrevoit de nombreux ravages causés par les Iroquois: villages détruits, habitants massacrés, mais pas de trace de son ami Tonty qu'il recherche avec acharnement. Il tente, par diverses négociations, d'amener les Miamis et les Illinois à s'allier contre les Iroquois pour assurer la sécurité des établissements français qu'il projette toujours de fonder dans la région.

Apprenant enfin que son ami Tonty a hiverné chez les Potéouatamis, il lui donne rendez-vous à Michilimackinac en mai. Là, son homme de confiance lui narre ses pénibles aventures au cours desquelles le père de La Ribourde a été assassiné par des Indiens.

La Salle se rend ensuite en toute diligence à Montréal, où le mande le gouverneur Frontenac. Il profite de l'occasion pour rédiger, le 11 août 1681, un testament en faveur de son principal créancier — si en a toute une meute à ses trousses. Et le voilà qui repart, fermement résolu de parvenir, cette fois, jusqu'aux bouches du Mississippi.

Aux bouches du Mississippi — Enfin, le 6 février 1682, son expédition arrivait au confluent du Mississippi sur les eaux duquel, une semaine plus tard, la dispersion des glaces permit enfin de pousser les canots. Au bout de six lieues on campe à proximité de l'embouchure du Missouri. Puis cinq jours après, on découvre les eaux tumultueuses de l'Ohio, cette fameuse "BELLE RIVIÈRE" qui avait tellement préoccupé La Salle. Halte aux environs de la ville actuelle de Memphis. Atteinte de l'embouchure de la rivière Arkansas, terme du voyage de Jolliet et Marquette en 1673.

Le 6 avril, l'expédition arrive, enfin, en vue de la mer. Le lendemain, La Salle, Tonty et Jacques Bourdon d'Autray entreprennent l'exploration du delta du Mississippi. Et le 9 avril, ce fut la prise de possession solennelle de la Louisiane. La remontée du fleuve pour le retour au Canada commence le 10 avril. Fier de ses découvertes, il ne sait pas encore que le gouverneur La Barre, le successeur de Frontenac, intrigue contre lui auprès du roi de France. Retourné en France pour se défendre, La Salle va donc rendre attrayant aux yeux du roi son projet d'établissement en Louisiane en présentant la colonie qu'il veut fonder comme la base idéale pour l'invasion de la Nouvelle-Biscaye. Pour ce, il consent à falsifier la géographie du Mis-

(suite à page 11)

Mississippi... Il faut exécuter des cartes où le fleuve Colbert, comme il appelle le Mississippi, dévie de 250 lieues vers l'Ouest de sa course réelle, pour déboucher dans le golfe à proximité du Nouveau-Mexique. Rentré dans les bonnes grâces du roi Louis XIV, La Salle reçoit une commission pour commander dans tout le territoire compris entre le fort Saint-Louis des Illinois et la Nouvelle-Biscaye (Nouveau-Mexique). Le roi lui fournit aussi des bâtiments armés et des soldats.

Fin tragique de Cavalier de La Salle — Dès les débuts des préparatifs de cette expédition vouée à la faillite la plus lamentable, les difficultés surgissent. Grave antagonisme entre l'explorateur La Salle et le commandant Le Gallois de Beaujeu du bâtiment le Joly sur lequel voyageait l'explorateur. Les préparatifs s'éternisaient et La Salle devenait hésitant, indécis et irritable. L'inquiétude le gagnait, sans doute à mesure qu'il prenait davantage conscience de l'énormité de l'utopie que, à sa propre requête, Versailles l'envoyait tenter de réaliser. Le 2 août 1684, Beaujeu résumait ainsi la situation: "Je vais dans un pays inconnu chercher une pierre philosophale, dans une saison avancée, chargé à mort-charge, avec un homme chagrin".

En rangeant la côte sud de Cuba, la flottille parvint à l'entrée du golfe du Mexique vers le milieu de décembre. Après avoir vainement essayé de trouver le Mississippi et par mer par terre, La Salle connaitra une fin tragique.

Fin tragique de Cavalier de La Salle — La bisbille et le découragement s'installent chez les membres de l'expédition qui en ont assez des difficultés sans nombre qu'ils doivent affronter. Un complot se forme donc, et finalement, trois des fidèles de l'explorateur sont assassinés. Alerté par de sombres pressentiments, le matin du 19 mars 1687, La Salle accourt sur les lieux du crime. De peur de se faire dénoncer par l'explorateur, les meurtriers l'abattent par une balle dans la tête.

Ainsi donc se terminait dans le sang une existence sacrifiée à la poursuite forcée de la renommée. Cependant, l'histoire devait réparer de ce René Robert Cavalier de La Salle pour le présenter tantôt comme un héros de fête nationale, tantôt comme un simple cas relevant de la psychanalyse. Le fait est que peu de personnages historiques sont, plus que La Salle, difficiles à juger. Le mérite d'avoir découvert les 700 derniers milles du cours inférieur du Mississippi lui revient. Il eut la noble audace de

concevoir de vastes projets pour l'agrandissement du royaume de France, mais son esprit idéaliste l'empêcha de voir la démesure de ses rêves et lui fit prendre ses désirs pour des réalités.

En terminant sa biographie de La Salle, l'historienne Céline Dupré conclut que de toute évidence, une étude définitive de la vie et de l'œuvre de Cavalier de La Salle demeure à faire. Qui osera écrire le récit des aventures extraordinaires de cet homme contesté qui fit preuve, dans ses explorations, d'une force, d'une ténacité et d'un courage presque surhumain? (Cf. Dict. biographique du Canada, Vol. 1, pp. 178 à 190, pour une biographie plus complète de notre héros.)

(30)

"Pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes, L'univers est égal à son vaste appétit. Ah! que le monde est grand à la clarté des lampes! Aux yeux du souvenir que le monde est petit!"

O le pauvre amoureux des pays chimériques!
Faut-il le mettre aux fers, le jeter à la mer,
Ce matelot ivrogne, inventeur d'Amérique
Dont le mirage rend le gouffre plus amer?"

AMIENS (av. d') — Dans le quartier Neilson, au sud du boulevard Neilson, cette avenue relie la rue Chambord à ce dernier boulevard (lot 219-2). AMIENS, ville de 135 992 habitants, chef-lieu de la Picardie et du département de la Somme, à 132 km au nord de Paris. En 1802, y fut conclu avec l'Angleterre le traité qui mettait fin à la deuxième coalition. Les visiteurs de cette ville magnifique s'émerveillent devant sa vaste cathédrale gothique du XIII^e siècle, et surtout devant les célèbres sculptures des portails. (Le Petit Larousse illustré 1981).

AUGUSTE-COMTE (rue) — Dans le quartier Laurentien, cette rue est située au sud du boulevard Chauveau (à l'est de la rue Fenelon), lot no 262-5. Auguste Comte, philosophe français, né à Montpellier (1798-1857), fondateur du positivisme, nous précise le Petit Larousse illustré 1981. Son cours de philosophie positive (1830-1842) est à l'origine d'un courant de pensée marquant du XIX^e siècle. Il est considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie.

AVIGNON (rue d') — Située dans le quartier Laurier, au sud du chemin Saint-Louis (de Ragueau vers l'est), lot no 352-5. Avignon, joyau de la France, ville d'art, entourée de remparts du XVII^e siècle. Que de beautés et d'histoires s'offrent aux yeux du visiteur! (J'y aurais passé plusieurs semaines, lors de mon passage entre ses murs, si le temps, ce tyran impitoyable, ne m'avait obligé à

suivre mes compagnons d'un voyage organisé). Que dire du palais des Papes, cette forteresse et palais qui est un spécimen de l'architecture gothique du XIV^e siècle. Pour rafraîchir nos mémoires, il faut se rappeler que les troubles d'Italie et l'influence du roi Philippe IV le Bel (ce bourreau des Templiers) amenèrent la papauté à quitter momentanément Rome pour s'installer en Avignon, acte que les papes, après le retour à Rome, considèrent comme une "seconde captivité de Babylone".

En soixante-huit ans, sept papes se succédèrent à Avignon. Et c'est Grégoire XI, sur les instances de sainte Catherine de Sienne, qui ramena la papauté à Rome en 1377.

BEAUVAIS (rue de) — Située dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue relie les rues Clenn et Dufault (lot 17-78). René Legardeur de Beauvais, officier dans les troupes de la Marine, baptisé à Québec le 3 octobre 1660, fils de Charles Legardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau de Mauv, décédé à Montréal le 26 décembre 1742.

René Legardeur de Beauvais passa la majeure partie de ses premières années de maturité dans l'Ouest, divisant son temps entre la traite des fourrures et le service militaire. En août 1683, il partit de Michilimackinac pour aller faire la traite au pays des Illinois, mais il retourna les mains vides après avoir été pillé en route par les Iroquois.

L'année suivante, il dirigea la milice de Batiscan lors de la malheureuse campagne de La Fevre

de La Barre contre les Iroquois. En 1686-1687, pendant son service comme lieutenant de Daniel Greyson Duhaut au fort Saint-Joseph (sur la rive ouest de la rivière Saint-Clair, Ont. et Mich.), il était présent lorsque Olivier Morel de La Durantaye revendiqua au nom du roi la région limitée par les lacs Érié et Huron. De plus, il aida les commandants des postes de l'Ouest à rallier les Indiens pour la campagne de Brisay de Denonville contre les Iroquois, d'où il dirigea son commerce de fourrures.

Beauvais fut nommé lieutenant à la demi-solde en 1688, lieutenant en 1690 et reçut le brevet de garde-marine en 1694. Il partit de nouveau pour l'Ouest deux ans plus tard, menant cette fois les Indiens des missions de la Montagne, à Montréal, et de LORETTE, près de Québec, dans l'expédition de Buade de Frontenac contre les Iroquois. En 1714, il fut nommé capitaine. Il servit brièvement au fort Saint-Joseph (probablement à Niles, Mich.) dans les années 1720 et occupa le poste de commandant du fort Frontenac (Kingston, Ont.) de 1728 à 1736. Il reçut la croix tant convoitée de l'ordre de Saint-Louis en 1733.

Beauvais se maria trois fois et mourut en 1742, à l'âge de 82 ans.

Renseignement demandé — Qui parmi mes lecteurs pourrait me fournir la date précise (ou le moins en quelle année) où le chemin des QUATRE-BOURGEOIS commença à porter ce toponyme? Pour rejoindre votre chroniqueur, donnez s.v.p. un coup de fil au 687-2727. Merci!

(30)

Page 4 — L'APPEL, mercredi 29 avril 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

BÉGON (avenue) — Située dans les quartiers Neilson et Notre-Dame, au sud du chemin Sainte-Foy, cette avenue relie de Rochambeau à Maricourt. Michel BÉGON de la Picardière, commissaire de la Marine, conseiller au parlement de Metz, France, inspecteur général de la Marine, intendant de la Marine, intendant de la Normandie et des armées navales, né le 21 mars 1667 (?) à Blois, France, décédé le 18 janvier 1747 à la Picardière. Les Bégon étaient originaires de la région de Blois où ils possédaient plusieurs seigneuries, dont la Picardière.

Bégon succéda comme intendant de la Nouvelle-France à Jacques et Antoine-Denis Raudot. Il s'embarqua pour la colonie en 1712. Il était accompagné de sa femme, Jeanne-Elisabeth de Beauharnois de La Boiche. Elle était apparentée aux Phélypeaux, qui donnèrent à la France trois ministres de la Marine, et sœur de François de Beauharnois, ancien intendant de la Nouvelle-France; elle était aussi la sœur de Charles de Beauharnois, futur gouverneur de la Nouvelle-France.

L'union des Bégon et des Beauharnois a constitué ainsi un véritable pouvoir dans l'histoire administrative de la Nouvelle-France, donnant à la colonie pas moins de trois intendants et deux gouverneurs généraux.

Le nouvel intendant dut faire face tout d'abord au problème de la monnaie de cartes. Pour couvrir les dépenses courantes, le gouverneur et l'intendant remédiaient au déficit chronique en émettant du papier-monnaie pour la confection duquel on se servait de cartes à jouer ordinaires. Mais, lorsqu'en France on refusa d'honorer les lettres de change, base de la monnaie de cartes, ce fut toute la structure économique qui commença à chanceler. Perte de confiance, inflation incontrôlable. Et que d'autres problèmes n'eut-on pas à affronter! (Dict. biographique du Canada, Vol. III, pp. 60-67).

Intendant de la Nouvelle-France, 1707-1726, Bégon vit son administration être fort discutée, les premières années. Il s'arrêta par la suite. Il posa, en 1720, la première pierre des fortifications de Québec. Il fut remplacé par M. Dupuy (Dict. Beauchemin canadien).

BAUDELAIRE (rue) — Dans le quartier Laurentien, à l'est de la route de l'aéroport, cette rue relie la rue Châteaubriand au boulevard Chauveau (lot 313-6-1). Ce toponyme nous rappelle un grand écrivain, Charles BAUDELAIRE, né à Paris (1821-1867), et qui fut la coqueluche de la jeunesse étudiante d'autrefois, alors qu'on enseignait encore l'histoire de la littérature française dans nos collèges. Héritier du romantisme et fidèle à la prosodie traditionnelle, Baudelaire exprime à la fois le tragique de la destinée humaine et une vision mystique de l'univers, où le découvre de mystérieuses "correspondances". Ses poèmes (Les Fleurs du mal, 1857; Petits Poèmes en prose, 1869) et son œuvre critique (L'Art romantique, 1868) sont à la source de la sensibilité moderne. (Le Petit Larousse illustré 1981). Pour égayer un peu cette chronique, citons quelques strophes de son poème "Le Voyage" qui feront rêver les amoureux du voyage:

Page 4 — L'APPEL, mercredi 6 mai 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

DUCHESNEAU (avenue) — Située dans les quartiers Sainte-Foy et Neilson, au sud du chemin Sainte-Foy, cette artère relie le chemin Sainte-Foy au boulevard Hochelaga (lots: 214-21, 214-71, 214 N.S., 214-207, 214-195, 214-172, 214-46, 215-14, 215-15, 215-2). Le toponyme de cette grande artère immortalise, à Sainte-Foy, la mémoire du quatrième intendant de la Nouvelle-France, Jacques DUCHESNEAU de la Doussinière et d'Ambault, né de Guillaume Chesneau, chevalier, seigneur, échanson du roi, et d'Anne de Lalonde, et décédé à Ambrant, près d'Issoudun (Berry) en 1696.

Ses titres d'écuyer et de chevalier remon-

teraient à l'an 1511, à son trisaïeul. Ses ancêtres étaient seigneurs de Breux, de Montargis et de La Doussinière, et son grand-père paternel était chambellan de Charles VII. Jacques Duchesneau était issu de cadet et seul de son nom. Il avait des protecteurs puissants à la cour de France; il y était même très estimé de Colbert et du roi.

Duchesneau arriva à Québec en août 1675, porteur de l'édit du 5 juin précédent qui reorganisait le Conseil souverain. Depuis le départ de Talon en 1672, c'est M. de Buade de Frontenac qui avait rempli la double fonction de gouverneur et d'administrateur. Quoi qu'il en soit, Frontenac

ne devait pas se réjouir de l'arrivée de ce haut fonctionnaire avec qui il allait être forcé de partager le pouvoir. Le 23 septembre eut lieu une séance du Conseil souverain. Selon les instructions qu'il avait reçues, l'intendant présida la réunion. Frontenac se crut lésé dans ses prérogatives et ordonna à Duchesneau de l'appeler par son titre de "chef et président du Conseil". L'intendant refusa. Ce fut le début de sept années de querelles néfastes au progrès de la Nouvelle-France. Dès lors, chacun des deux s'employa avec ardeur à ruiner son adversaire à la cour. Frontenac par les charmes de sa femme, Duchesneau par les alliances de sa famille.

suite la page

(suite de la page 1)
DUCHESSNEAU

L'enchevêtrement des pouvoirs et la quasi communauté des fonctions supposent chez ces deux hommes une bonne dose d'abnégation et un grand esprit de conciliation. Ce ne sont pas sûrement les qualités dominantes de Frontenac, ni de Duchesneau. Chez ces deux entités, les discussions ont abouti à des querelles souvent dramatiques. Selon Chapais, "l'administration de M. Duchesneau ne fut qu'un long conflit entre lui et le gouverneur Frontenac".

Querelle de l'eau-de-vie — Il y eut la chicane des titres, il y eut bien d'autres. Celle de la traite de l'eau-de-vie fut très sérieuse, car Mgr de Laval, épouvanté des ravages que causait l'alcool chez les Indiens, usa de toute son autorité pour en faire interdire le commerce. Frontenac pensait au commerce et voyait clairement que si les trafiquants français ne disposaient pas de cognac pour mener à bien leurs transactions, les Amérindiens allaient faire affaires avec les Anglais qui n'avaient aucun scrupule à leur fournir du rhum. À la suite de violentes discussions, on en vint à proposer un compromis que le roi accepta. Désormais il serait interdit de vendre des spiritueux aux Amérindiens sauf dans les établissements français. Cette décision ne donna satisfaction ni à l'un ni à l'autre des parties, et les coursiers de bois continuèrent leur trafic. Et Duchesneau et Frontenac s'accusèrent mutuellement de profiter l'un et l'autre de ce trafic de l'eau-de-vie et des fourrures. Chacun des deux avait au ses favoris qui leur passaient des pots de vin sous la table. Il y a même des coursiers de bois français qui vont vendre leurs pelleteries aux Anglais parce qu'ils paient plus cher.

Malgré les avertissements du roi, l'un et l'autre continuent d'abuser de leurs pouvoirs. Tour à tour ils font arrêter les coursiers de bois liés au parti adverse et libérer ceux de leur propre camp. On mentionne même le cas d'un membre du Conseil souverain, Mathieu Damours de Chauffours qui a obtenu, de la part de l'intendant, un permis de traite valide pour la région de Matane où il était seigneur. (Ce Damours possédait aussi une terre, au sud du chemin Saint-Louis, dans la seigneurie de Gaudaville). Frontenac fait arrêter le seigneur Damours et le fait traire devant le Conseil. Duchesneau défend l'accusé et provoque

de plus la colère du gouverneur.

Un autre événement tient du mélodrame. Au printemps de 1681, des gens de Frontenac, se promenant dans les rues de Québec, aperçoivent de loin le fils de l'intendant, âgé de 16 ou 17 ans, accompagné de son domestique, il est assis sur la palissade qui regarde le chemin de la basse à la haute ville, chantant pour se divertir un air sans paroles. Les deux partis s'interpellent. Des gros mots, on en vient aux insultes. Frontenac, à qui l'on rapporte l'altercation, s'estime injurié et ordonne l'arrestation du jeune Duchesneau et de son domestique. L'intendant prévient les coups, barricade sa maison et se met en état de défense. L'ordre d'arrestation n'est pas exécuté.

Mais des pourparlers s'engagent entre Duchesneau et Frontenac par l'intermédiaire de l'évêque, Mgr de Laval. Celui-ci se promène entre la maison de l'intendant et le château du gouverneur. Frontenac exige que ses insultes viennent lui présenter des excuses. Duchesneau, qui craint la vindicte de son ennemi, demande des garanties. Et l'évêque d'aller chez l'un chercher des assurances et chez l'autre calmer les appréhensions. Duchesneau finit par risquer l'entreprise et envoie son fils et son domestique chez le gouverneur. Comme à son habitude, Frontenac s'emporte. Le domestique attrape quelques coups de canne et, avec son jeune maître, va expier en prison son manque de respect / l'égard du représentant du roi. La leçon dure un mois.

Et les querelles entre l'intendant Duchesneau et le gouverneur Frontenac continuent ainsi que les plaintes au roi.

C'en est assez. Fatigué de ces doléances, voyant bien que ses remontrances sont de nul effet, Louis XIV décide le rappel de ses deux trop bouillants serveurs. Duchesneau et Frontenac, qui repassent en France à l'automne de 1682.

Des sept années d'administration de Duchesneau, il reste une trentaine d'ordonnances. Il est à déplorer que son temps, ses talents et son expérience aient été gaspillés, en grande partie, à de longues et futiles querelles avec M. le gouverneur Buade de Frontenac.

Ces querelles mesquines continuèrent entre l'intendant et le gouverneur et dans les querelles Mgr de Laval doit souvent servir de



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAVIGERIE (avenue de) — Située dans le quartier Laurier, au nord et au sud du boulevard Laurier, cette avenue relie le chemin Saint-Louis au boulevard Hochelaga. Ce toponyme immortalise la mémoire de Charles LAVIGERIE, prêtre français né à Bayonne en 1825 et décédé à Alger (Algérie) en 1872, directeur des Ecoles d'Orient et fondateur des Pères Blancs. Si nous voulons amplifier ce bref résumé de la biographie d'une grande personnalité, consultons le Petit Robert 2.

Charles-Martial LAVIGERIE, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, directeur de l'œuvre des Ecoles d'Orient en Syrie, il fut nommé évêque de Nancy (1863) puis archevêque d'Alger en 1867. Désireux d'évangéliser les populations d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, il fonda la société des Pères Blancs (1868), puis celle des Soeurs missionnaires d'Afrique (1869).

Chef de l'Eglise d'Afrique, cardinal (1882), il devint également administrateur apostolique de la Tunisie (1864) après l'établissement du protectorat français dans ce pays (Réunion de l'archidiocèse de Carthage au siège d'Alger), sans cesser de poursuivre son œuvre missionnaire et sa lutte contre l'esclavagisme. En 1890, à la demande du pape Léon XIII, il prononça le fameux toast d'Alger en faveur du rattachement de l'Eglise à la République.

ANDRÉ GIDE (rue) — Dans le quartier Laurier, au sud de Notre-Dame, cette rue relie la rue Monty à la route de l'aéroport (lots: 405-14, 413-6). Nommée ainsi en l'honneur d'André Gide, écrivain français, né à Paris (1869-1951), dont les œuvres étaient pour la plupart, autrefois, considérées comme dangereuses.

conclutateur semblent relever de la plus pure fantaisie. Mais pourtant c'est du vécu (Pour de plus amples détails sur la biographie de Duchesneau, consulter le Dict. biographique du Canada, Vol. I, p. 296 et autres).

pour les étudiants élevés en serre chaude que nous étions. Comme tout objet déclaré "tabou", les livres de Gide piquèrent notre curiosité... et ils furent dévorés en calimini.

Son œuvre, dominée par la passion de la liberté (Les Nouritures terrestres, 1897) et de la sincérité (L'Immoraliste, 1902) et marquée par la tentation de l'engagement (Voyage au Congo, 1927, Retour de l'U.R.S.S., 1936), cherche à définir un humanisme moderne capable de concilier la lucidité de l'intelligence et la vitalité des instincts (Les Caves du Vatican, 1914; la Symphonie pastorale, 1919; les Faux Monnayeurs, 1928; Journal, 1939-1950 (Prix Nobel 1947); Petit Larousse illustré 1961).

CERVANTES (rue) — Dans le quartier Laurier, rue située au sud de l'avenue Notre-Dame (lots 313-6-3, 313-12 et 313-7). Nommée ainsi en l'honneur de Miguel de CERVANTES, écrivain espagnol né à Alcalá de Henares en 1547 et décédé à Madrid en 1616. Son œuvre principale **DON QUICHOTTE DE LA MANCHE**, avec la création de deux caractères, Don Quichotte et Sancho Pança, qui méritent l'épithète d'"immortels", prend place parmi les chefs-d'œuvre classiques. Combien nombreux sont les anciens et même les jeunes d'aujourd'hui qui n'ont pas pris un plaisir extrême à lire et à relire ce livre célèbre!

La vie de Cervantes, parcourue d'une singulière cascade d'aventures, a fourni une ample substance à une telle œuvre. Passionné de lecture et composant ses premiers vers en 1568, il se fait à Madrid disciple de l'érasmien Lopez de Hoyos, qui le présente au cardinal Acquaviva, légat du pape. Il accompagne celui-ci à Rome. La ville éveille son enthousiasme, favorise ses lectures des auteurs anciens et contemporains, comme l'Arioste dont "le Roland furieux" "désacralise" la chevalerie. Mais, entre-temps, c'est dans le métier des armes qu'il choisit de chercher fortune. Les hasards de la vie militaire l'entraînent dans toute l'Italie: Naples, Ancône, Ven-

se... Le 7 octobre 1571, date de la fameuse bataille de Lépante, est aussi celle qui marque sa vie héroïque. À bord de la "Marquesa", Cervantes participe au combat de la chrétienté refoulant l'invasion turque. Il reçoit trois coups d'arquebuse, deux dans la poitrine et un troisième dans le bras gauche. Il devient le "manchot de Lépante" et réplique aux rieurs: "Comme si mon état de manchot avait été contracté dans quelque taverne, et non pas dans la plus grande affaire qu'aient vue les siècles passés et présents".

Un sort capricieux l'attendait après sa convalescence: assaut contre les Turcs à Navarin et à Mondon, capture d'une galère ennemie commandée par le fils du corsaire Barberousse, garnison en Sicile et en Italie, prise de Tunis. Le 20 septembre 1575, Cervantes obtient un congé d'un an, s'embarque sur la galère "El Sol" qui cingle vers l'Espagne. La galère ayant été capturée par les Turcs, Cervantes, prisonnier, est conduit en Algérie à titre d'"esclave de rachat", c'est-à-dire celui dont on escomptait une forte rançon. Tentatives d'évasion, paiement de rançons, trahisons, interventions religieuses, puis la liberté.

Mais il lui faut gagner sa vie, le voici commissaire aux vivres alors que Philippe II prépare l'attaque de l'Angleterre. Le désastre de l'Invincible Armada, en 1588, lui inspire des vers célèbres. Il a des difficultés dans ses nouvelles fonctions: on lui reproche certaines réquisitions où il s'attaque aux biens de l'Eglise, ce qui lui vaut d'être excommunié. Plus tard, il est appréhendé pour vente illicite de blé. Il accepte à Madrid un nouvel emploi, le recensement des impôts dans le royaume de Grenade, et joue de malchance, déposant des fonds chez un banquier qui lève le pied, d'où de nouveaux séjours en prison. Il rédige en même temps la première partie du **DON QUICHOTTE**. Elle paraît en 1605, alors que Cervantes et sa famille, installés à Valladolid, sont atteints par le scandale dans une de-

plorabile affaire de meurtre. Le succès de cette première publication est immédiat. Après avoir composé plusieurs œuvres, en 1616, deux ans après qu'un anonyme eut fait éditer une "suite apocryphe" à Don Quichotte, Cervantes publie la seconde partie de son œuvre maîtresse. Enfin, il meurt en 1616, tertulaire de l'ordre de Saint-François.

L'intention du **Quichotte** était satirique: Cervantes voulait prendre le contre-pied des romans de chevalerie courtoise sous la forme d'une imitation. Mais, petit à petit, c'est une expérience vitale qui prend forme, une enquête sur la condition humaine confrontée aux réalités de l'existence. Don Quichotte fait sienne les idées des chevaliers errants, c'est-à-dire les élans généreux du cœur humain: la paix, la justice, l'amour.

Mais il ne sait pas faire en sorte que le souhaitable devienne possible. Son imagination transfigure d'avance les réalités qu'il ne peut infléchir. C'est un archaïsme comique. Sa vision est de carton et son perrain en chevalerie errante, une canaille d'aubergiste. Il propose à Sancho Pança le mirage d'une île dont il deviendrait le gouverneur. Tous deux s'avancent sur les chemins déserts de la Castille, le chevalier maigre en proie aux rêves, l'écurier dodu tourne vers le terrestre et l'utile. En vain, le second appelle-t-il le premier à une observation attentive, les moulins à vent se changent pour Don Quichotte en géants qui menacent, et les moines dévisant sur la route, en ravisseurs de princesses.

Ces deux modalités de l'action humaine que représentent le chevalier et son écuyer ne sont-elles pas allées, parce que dissociées? La sagesse demanderait sans doute un effort pour qu'on les accordât dans l'acte même de la vie concrète. Don Quichotte est seulement le cœur et le songe. À la fin, un regret profond le saisit, il meurt de tristesse. Son entourage conjecture que le malade se mourait: "Il était revenu si facilement de la folie à la raison". Chers lecteurs, qui éprouvez la nostalgie du **DON QUICHOTTE** qui a enchanté votre enfance, ne vous contentez pas de ces quelques extraits de l'encyclopédie Alpha, mais reprenez la lecture du livre tout entier qui vous rappellera vos plus beaux souvenirs de lecture.

(30)

Vol. 1
page 1



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Plusieurs fervents lecteurs de ma chronique sur la petite histoire de Sainte-Foy me demandent quand vais-je revenir à l'histoire d'une vieille famille de notre région. Ce n'est pas le désir qui me manque, mais plutôt des renseignements suffisants. Avant de plonger dans une étendue d'eau plus ou moins connue, un sportif prudent s'assure de la profondeur de l'eau et des obstacles qu'il devra affronter, afin d'éviter de se fracasser le crâne sur un objet quelconque. Il en est de même pour un écrivain qui s'aventure à plonger dans l'histoire la plus exacte possible d'un personnage, d'une famille ou d'un fait important.

Sur le métier, j'ai présentement l'histoire de plusieurs familles dont des noms de rues rappellent le souvenir. Mais, après de nombreuses heures consacrées aux recherches, je constate qu'il me manque encore des renseignements d'importance et je dois attendre avant de plonger. Il est probable que la semaine prochaine, je vais prendre un risque et plonger, même si ma hantise de la perfection n'est pas satisfaite.

DU GUÉ (rue) — Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue part de la rue Clérin vers le sud. Lots 15-19, 16-25 et 16-26.

Cette rue fut nommée ainsi en l'honneur de Michel-Sidrac DU GUÉ de Boisbriand, un des premiers seigneurs de la région de Montréal, né vers 1638 à Perseval, dans le diocèse de Nantes, en France. Capitaine de la compagnie du Gué dans le régiment de Carignan, il débarqua à Québec au mois de septembre 1665. Dugué est en garnison à Montréal, où il devient commandant militaire en l'absence du gouverneur, du printemps de 1670 jusqu'au mois d'août de cette même année, date à laquelle M. Perrot reprend ses fonctions.

Pour le récompenser de son travail dans la région, les Messieurs de Saint-Sulpice concédèrent à Dugué, en janvier 1672, les terres plus tard désignées sous le nom de seigneurie de Senneville, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, mais, en 1679, il les vendit à Charles Le Moine et à son beau-frère Jacques Le Ber. En octobre 1672, il obtint la jouissance en seigneurie de

l'île Sainte-Hélène, près de Repentigny, à l'extrémité est de l'île de Montréal. Il avait eu plus tôt le droit de cultiver cette propriété, mais apparemment il s'intéressait davantage au commerce des fourrures.

Dugué prit part, à titre de capitaine, à l'expédition de Buade de Frontenac au lac Ontario et à plusieurs autres expéditions dont celles plutôt inefficaces du gouverneur Denonville contre les Indiens.

Mais le commerce des fourrures resta sa préoccupation dominante, et, afin de promouvoir ses intérêts dans ce domaine, il préconisa la "liberté complète des échanges" lorsque, en 1678, il fut l'un des délégués chargés d'étudier le problème de la vente des spiritueux aux Indiens. La vie de Dugué et son activité montrent qu'il était le type même du colon des régions sauvages. Plus intéressé au commerce des fourrures et au combat qu'à des occupations pacifiques, il participa très peu à la colonisation du pays; en revanche, il prit une part très active à la défense et à l'expansion territoriale de la Nouvelle-France. (Pour autres renseignements sur sa biographie, il faut consulter le Dict. biographique du Canada, Vol. premier, p. 305).

RIVERIN (rue) — Cette rue est située dans le quartier Laurentien, au sud du boulevard Hamel (de la rue Sainte-Famille à la rue Castonguay), lots 464-5 et 463-5.

Nous pouvons trouver une biographie assez détaillée de Denis Riverin dont elle rappelle le souvenir, soit dans le Dictionnaire général du Canada (R.P. Louis Le Jeune) ou dans le Dictionnaire biographique du Canada, Volume II, page 601.

Cette rue a été nommée ainsi en l'honneur de Denis Riverin, secrétaire de l'intendant Duchesneau, représentant de la Compagnie de la Ferme du Roi, membre du Conseil souverain, directeur de la Compagnie du Nord et de la Compagnie de la Colonie, lieutenant général de la Prévôté de Québec, commerçant en fourrures, propriétaire terrien et entrepreneur en pêcheries, né à Tours, France, vers 1650.

Riverin arriva en Nouvelle-France en

1675, pour remplir les fonctions de secrétaire du nouvel intendant, Jacques Duchesneau. Comme bien d'autres "bourgeois-gentils-hommes" membres de l'élite de la Nouvelle-France, il occupa divers postes dans la colonie. Il fut membre de l'administration civile et participa à toutes sortes d'activités commerciales: fourrures, pêche, importations et exportations.

En 1678, il fut délégué à Paris pour rendre compte de l'état des affaires. Dans la suite, il devint agent des Fermiers de la traite, au bail de M. Oudiette. Le 4 novembre 1683, le gouverneur de La Barre l'accusa devant le ministre "d'être poussé d'un esprit extraordinaire de gain et d'avoir mis la brouille entre lui et l'intendant, s'il l'avait pu".

En 1686, M. Riverin fréta à La Rochelle un petit vaisseau qu'il chargea de marchandises avec un équipage de 18 bons matelots pêcheurs, pour établir la pêche sédentaire; de l'avis de M. Bochart de Champigny, M. Riverin est "un honnête homme et beaucoup aimé". La perte de son bâtiment échoué à quarante lieues de Percé, écrivait les administrateurs en 1687, ne le rebuta point; ajoutant qu'ils lui assurèrent tous les secours en leur pouvoir.

En effet, le 28 mars 1688, ils lui accordèrent en concession "l'anse et la rivière Cap-Chat avec six arpents de terre de chaque côté, pour y construire les bâtiments et les magasins de la pêche"; le 26 novembre suivant, nouvelle concession de "la rivière Sainte-Anne des Monts-Notre-Dame, avec une lieue de front sur le fleuve, moitié au-dessus et moitié au-dessous, sur une lieue de profondeur dans les terres"; le 19 janvier 1689, autre concession conjointement avec les sieurs Chanion, Catignon et Bouthier de "l'île Belle-Isle à l'entrée du détroit du même nom"; le 28 mars suivant, concession de la troisième seigneurie "celle de la rivière la Madeleine", qu'il vendit en 1700 à François Hazeur de Québec.

En 1695, M. Riverin eut une barque, chargée de poissons, prise en revenant à Québec par un bâtiment anglais, croisant tout l'échéant dans le bas Saint-Laurent. Le 20 septembre 1697, Riverin et Ha-

zeur obtenaient la concession de "l'anse de l'Étang, six lieues au-dessous de la vallée des Monts-Notre-Dame, avec une demi-lieue de front de chaque côté sur une lieue de profondeur", en vue d'exploiter une carrière d'ardoise découverte par le premier.

Le 28 mars 1698, M. Riverin était muni d'un siège au Conseil souverain et fut installé le 6 octobre suivant. Par l'intermédiaire des frères Morin, il acquit pour 600 livres la moitié de la seigneurie de Matane, le 20 septembre 1702; et, le 25 septembre, il s'associa Augustin de Courtemanche pour son exploitation; mais en 1708, faute des succès attendus, il la remit à la veuve de Mathieu D'A-mours. Ce fut en 1702, que M. Riverin était délégué en France, pour surveiller les intérêts des habitants sur le commerce du castor: il y resta jusqu'à sa mort.

Le 18 février 1703, il présente à M. de Ponchartrain un premier Mémoire sur le commerce du bois, la construction des vaisseaux, les pêcheries et leurs produits, la chasse des animaux à fourrures; le 12 avril, un second "sur les congés". Les congés étaient une licence accordée à certaines personnes en vue de la traite des pelleteries chez les Amérindiens. La traite n'était permi-

se aux habitants que dans les principaux centres: Québec, Trois-Rivières, Montréal. Ailleurs, il fallait un congé délivré par le gouverneur général de la colonie. Ces congés, dont le roi avait fixé le nombre à 25, étaient accordés aux familles nobles les moins aisées, ou à ceux, parmi les colons, dont on voulait bien rémunérer les services. On pouvait, à son gré, exploiter soi-même les congés octroyés ou les vendre à un autre. Chacun d'eux conférerait à son propriétaire le droit d'envoyer ou de conduire, chez les Amérindiens, un canot chargé de marchandises en échange desquelles ceux-ci livraient leurs fourrures. Au retour, on divisait le profit net en deux parts égales, dont l'une revenait au propriétaire du congé et l'autre aux voyageurs ou coureurs de bois, qui conduisaient le canot et traitaient avec les indigènes. Les congés furent supprimés le 28 novembre 1698.

Le 27 janvier 1705, Riverin présente un troisième Mémoire "sur les raisons du mauvais état des affaires au Canada": 1) la quantité excessive des castors comparée à la vente désavantageuse et modique; 2) le peu de produit de la Ferme du roi par rapport à ce

que la colonie en paie; 3) le commerce du Nord; 4) le commerce du Détroit; 5) la flatteuse idée des affaires au moment où elles étaient déjà ruinées; un quatrième Mémoire sur l'état présent des affaires de la Compagnie de la Colonie; le 11 avril 1707, un cinquième "sur les Chefs concernant le Canada pour cette année"; traites du fort Frontenac, de Détroit, de Kegaska, de Tadoussac, de la baie du Nord ou Hudson.

Le 17 janvier 1710, M. Riverin était nommé lieutenant-général de la Prévôté de Québec, charge dont il retira en France les émoluments sans être venu l'exercer, aussi bien, en février 1716, le gouverneur de Vaudreuil proposa de lui donner un successeur officiel. Et trois autres mémoires suivirent.

Le Père de Charlevoix ne lui ménage pas les éloges dans son Histoire de la Nouvelle-France. M. Riverin mourut en France en 1717. Il avait épousé à Québec, en 1696, Angélique, fille de Philippe Gauthier de Comporté, dont il eut quatre enfants.

(30)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

RICHARD (rue) — Située dans le quartier Laurentien, au sud du boulevard Hamel, cette rue relie la rue Sainte-Famille au boulevard Auclair (lots 523-4; 523-1). Dans les documents de la ville de Sainte-Foy, on retrouve deux versions sur l'origine de ce toponyme de rue.

Dans le Fichier des noms de rues, ce toponyme rappellerait la mémoire d'un ancien de l'Ancienne-Lorette dont le prénom était "Richard". Par contre, dans l'Index des noms de rues, s'agirait d'un ancien missionnaire de Sillery, le père André Richard, supérieur de 1666-1669.

Dans son livre sur Notre-Dame de Sainte-Foy (1902), le chanoine H.-A. Scott (page 484) nous fournit quelques renseignements sur ce père Richard. Le père André Richard fut nommé supérieur de la Mission de Sillery en 1666. Les pères Albasel, Beaulieu et Nicolas aidèrent le père Richard en 1669, et le premier

lui succéda l'année suivante dans la charge de supérieur. "Le nombre de baptêmes d'enfants 'amérindiens', toujours très faible depuis 1660, tombe à zéro en 1669 et, en 1671. C'est que la célèbre mission algonquienne de Sillery — il semble que les Montagnais se fussent dispersés dès avant cette époque —, n'était plus alors qu'un souvenir." Et le chanoine Scott attribue cette disparition à la civilisation des Blancs avec la fameuse traite des eaux-de-vie et la venue de la petite vérole. Et c'est l'arrivée des Abénakis en 1676 qui redonna à Sillery un regain de jeunesse qui ne dura que peu d'années.

Et voici maintenant la biographie du père Richard publiée dans le Dictionnaire général du Canada du père Louis Le Jeune, o.m.i. (Vol. II, page 520):

"Richard (André) (1660-81), prêtre, Jésuite, missionnaire, professeur. Né en 1660 au

diocèse de Bourges, il entra au noviciat de Paris en 1621, devint professeur aux collèges d'Amiens et d'Orléans, de Nevers et de Rouen. Envoyé au Canada, on lui assigna la mission de Missou en 1634, où il travailla durant trente années. De ce poste, lui et ses confrères étendirent leur zèle aux Indigènes de Gaspé, du Cap-Breton, de Richibouctou, de Miramichi. Rattaché à la résidence de Québec, il consacra le reste de ses forces à l'instruction des "Amérindiens" de Sillery et des Trois-Rivières. Il mourut à Québec le 21 mars 1681."

PONTIAC (rue) — Dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin Sainte-Foy, cette rue relie les avenues Rigaud et du Coteau (lot: 206-18). Nommée ainsi en l'honneur du chef indien PONTIAC de la tribu des Outaouais (1720-1769), fidèle ami des Français,

(suite à page 15) ✓

Supérieure du Couvent du Bon-Pasteur à Sainte-Foy

La soeur du pionnier du téléphone à Québec célèbre son jubilé d'or de vie religieuse

(Exclusif à l'Appel)

L'Appel 27 mai 1981



Par G. Lefrançois

Le 24 mai 1910 avait lieu la célébration du jubilé d'or de soeur Marie-du-Bon-Secours (née Flore Duquet), alors supérieure au couvent des Soeurs du Bon-Pasteur qui s'élevait, dans le temps, au nord du chemin Sainte-Foy, à proximité et à l'ouest du boulevard Henri IV, et qui fut démoli vers 1974.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette célébration, dont le célèbre frère de la jubilaire, l'horloger Cyrille Duquet, l'inventeur d'un téléphone amélioré et l'initiateur du premier service téléphonique privé qui fut établi dans la ville de Québec en 1817.

La jubilaire, Flore Duquet, fille de Joseph Duquet et de Madeleine Therrien, est née à Saint-Charles-de-Bellechasse, le 16 février 1833. Elle entra au couvent chez les Soeurs du Bon-Pasteur, le 24 avril 1858, fait profession le 23 juillet 1860 et décéda le 27 février 1914, à l'âge de 81 ans, au couvent des Soeurs du Bon-Pasteur de Sainte-Foy où elle a été supérieure durant 28 ans.

La photo "historique" qui illustre cet article provient de Mlle Antoinette et Hermance Duquet, du 2620 chemin des Foulons, à Sillery, arrière-petites-nièces de Cyrille Duquet et de sa soeur Flore Duquet, la jubilaire, ainsi que filles de Norbert Duquet qui était le neveu des deux personnalités citées précédemment. Antoinette et Hermance coulent une vieillesse heureuse en remuant de temps à autre les cendres de leurs souvenirs.

Cyrille Duquet — L'an-

née 1977 marque le centenaire de l'installation du premier service téléphonique privé dans la ville de Québec par Cyrille Duquet. Le 28 septembre est toute une expérience peu usuelle chez le marchand de musique Lavigne, rue Saint-Jean, là où se trouve aujourd'hui le fleuriste Mc Kenna. Un bout de téléphone avait été placé au Séminaire et l'autre dans le magasin Lavigne. Et la chanteuse Caldwell réussit à transmettre ses romances anglaises par le truchement de l'installation Duquet.

Deux mois plus tard, Cyrille Duquet érigeait pour son propre amusement une ligne téléphonique qui mit en communication la haute et la basse ville. En 1878, Cyrille Duquet installe, avec succès, une ligne téléphonique entre Ottawa et Montréal. Cette expérience fut mise au crédit de Téléphone Bell, mais c'est véritablement Cyrille Duquet qui en fut l'auteur. C'est à

la suite de cette réalisation que Cyrille Duquet reçut un brevet sous le titre de "Dosquet's Improved Telephone".

C'est en 1879 que le système de téléphone Du-

quet devait s'étendre aux propriétés privées à Québec. C'est pour marquer cet événement important et le génie d'invention d'un de nos compatriotes que la Société Historique de Québec apposa, le 26 mai 1956, deux plaques à l'emplacement de deux immeubles: le premier central de la compagnie de téléphone Bell, rue Saint-Jean, et la maison de Cyrille Duquet. Si ce dernier, inventeur du téléphone amélioré d'Alexandre Graham Bell et initiateur du premier service téléphonique privé à Québec, avait eu plus d'argent et rencontré plus de compréhension, il aurait été capable d'acheter les brevets de Bell qui avait inventé le téléphone en 1874 et qui mit ces brevets en vente lors de son départ pour aller demeurer à Boston. Et, peut-être, aujourd'hui, serions-nous abonnés à Duquet Téléphone ou à Téléphone Duquet au lieu de l'être à Bell Téléphone. (Cf. Le Soleil du 11 mai 1977, article de Monique Duval intitulé "Québec doit le téléphone... à Cyrille Duquet").

La famille Duquet a donc donné deux grandes personnalités au Québec: un inventeur d'un service de téléphone amélioré et une supérieure du couvent des Soeurs du Bon-Pasteur de Sainte-Foy.

Vol. V
page 14
Parmi les nombreux parents et amis qui ont assisté, le 24 mai 1910, à la célébration du jubilé d'or de Soeur Marie-du-Bon-Secours (Flore Duquet) des Soeurs du Bon-Pasteur (no 3 sur la photo), nous identifions à sa gauche: ses soeurs mesdames Climon et Bureau et l'abbé Bolduc; à sa droite: son célèbre frère, Cyrille Duquet (no 5); en arrière de l'abbé Bolduc: l'artiste-peintre Georges Duquet, fils de Cyrille et neveu de la jubilaire; en première rangée, Antoinette (no 1) et Hermance (no 2) Duquet, alors fillettes de Norbert Duquet (no 4), neveu de Cyrille et de sa soeur Flore Duquet, es à l'étranger, et ses enfants par Antoinette et Hermance Duquet)



L'ex-président de la Société d'histoire de Sainte-Foy, M. Jacques Santerre, autrefois responsable du service de l'information à la ville de Sainte-Foy puis directeur de la programmation communautaire à Câblevision nationale, est, nous apprend "Le Soleil", depuis le début du mois de mars, chef de l'information à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ). C'est un nouveau poste qui relève des communications. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Lors de son assemblée générale annuelle, mardi le 26 mai, la Société d'histoire de Sainte-Foy a procédé au choix de ses neuf dirigeants pour 1981-1982. Dans l'ordre habituel: Jean Rompré, secrétaire général; Clara Boivin, secrétaire-cor-

respondant; Pierre Noël, Georges Monier, Yvan Fortier (assis), président; Jean Desmeules, Pauline J.-Courville, vice-présidente; Raymond Saint-Arnaud, Guy-W. Richard, trésorier. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

(30)

Jne doyenne de Sainte-Foy est l'héroïne d'une fête

Par G. Lefrançois

C'est entourée de ses enfants et de ses petits-enfants que madame Honoré Mainguy (née Lydia Falardeau), du 2792, rueère-Chaumont, a été ré-
 emment l'héroïne d'une
 fête familiale, à l'occasion
 e son 80e anniversaire
 e naissance.

Née le 19 mai 1901, de
 Charles Falardeau et de
 Irminie Guérard, Lydia
 Falardeau-Mainguy est
 membre d'une famille de
 onze enfants dont sept
 encore vivants: Germaine
 (Alfred Mailloux), André
 (Maurice Pagé), Margueri-
 (Henri Vocelle), Antoi-
 ette (Roland La Duran-
 ière), René (Claire Roy), et
 Maurice. Ce dernier est le
 propriétaire de la maison
 historique Falardeau qui
 est située à l'ouest de
 l'autoroute du Vallon, in-
 tersection de chemin
 Sainte-Foy.

Lydia Falardeau épou-
 sa, le 31 mai 1926, Honoré

Mainguy (collaborateur de
 l'Appel) en l'église de
 Sainte-Foy. Cinq enfants
 survivent de cette union:
 Marie-Paule (Joseph Jo-
 bin), Armand (Cécile Fa-
 lardeau), Gérard (céliba-
 taire), Denise (Jacques
 Vézina) et Aline (Gilles Au-
 clair). On se rappelle que

sa fille Denise Mainguy-
 Vézina eut le grand hon-
 neur d'être élue reine des
 fêtes qui ont souligné, en
 1955, le centenaire de la
 municipalité de Sainte-
 Foy.

Félicitations et encore
 de nombreuses années de
 bonheur à cette doyenne!



Quatre-vingtième anniversaire de naissance de
 madame Honoré Mainguy (Lydia Falardeau), une
 doyenne de Sainte-Foy. (Photo l'Appel, G. Lefran-

Vol 5 - page 16

L'Appel 3 juin 1981



Le maire de Québec, Me Jean Pelle-
 tier, ici accompagné de son épouse,
 vient d'être nommé président d'hon-
 neur de la Société historique de
 Québec. Ce titre lui a été conféré par
 le président de cet organisme, Me

Denis Racine (à gauche), au début
 du BANQUET DU PRÉSIDENT qui,
 tout dernièrement, réunissait les
 membres. (Photo l'Appel, G. Lefran-
 çois)

La Société historique de Québec se donne un président d'honneur

Par G. Lefrançois

C'est pour souligner sa
 collaboration à cet orga-
 nisme que le maire de
 Québec, M. Jean Pelletier,
 s'est vu conférer ce titre
 par le président, Me Denis
 Racine, à l'occasion de la
 tenue du BANQUET DU
 PRÉSIDENT (une premiè-
 re) en la salle Charles-
 Baillargé de l'hôtel Clar-
 endon, dimanche le 24
 mai.

Ce buffet a été précédé
 par le PUNCH DES AN-
 CIENS qui couronnait une
 visite historique du mo-
 nastère des Ursulines.

Le maire de la Vieille
 Capitale a profité de la cir-
 constance pour souligner
 l'importance qu'il atta-
 chait à l'apport de la So-
 ciété historique dans la
 sauvegarde du patrimoi-
 ne. Il a émis l'opinion
 qu'on devrait penser à do-
 ter la ville de plaques his-
 toriques plus nombreuses
 qui rappelleraient un per-
 sonnage ou un événe-
 ment importants dans
 l'histoire de Québec. Il a
 révélé aussi qu'il songeait
 à l'élaboration éventuelle
 d'un circuit piétonnier
 touristique.

Quant à la Société his-
 torique, elle vient de rete-
 nir les services perman-
 ents d'une secrétaire qui
 agira aussi pour la Société
 de généalogie de Qué-
 bec et pour la Fédération
 des sociétés d'histoire de
 Québec (FSHQ). Il s'agit
 de Mme Esther Oss qui a
 acquis de l'expérience
 dans différents groupes
 sociaux culturels ci-des-
 sus nommés et principa-
 lement dans la Société de
 généalogie dont elle a dé-

En annonçant cette no-
 mination, le président Ra-
 cine a déclaré que la nou-
 velle secrétaire apporte-
 rait une continuité dans la
 Société historique. Il a
 aussi tenu à souligner
 qu'on devait à Mme Oss le
 succès de "cette premiè-
 re" qu'est le BUFFET DU
 PRÉSIDENT, initiative
 qu'on renouvellera désor-
 mais, à chaque année.

parce qu'elle a été bien
 accueillie par les mem-
 bres.

Cette journée, qui sera
 mémorable dans les anna-
 les de la Société histori-
 que, fut aussi rehaussée
 par la présence de deux
 anciens présidents, MM.
 Guy Doré et Georges-Hen-
 ri Dagnault ainsi que de
 M. Marc Beaudoin, prési-
 dent de la FSHQ.

L'Appel
 27 mai
 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

WILFRID-HAMEL (boulevard) — Dans le quartier Laurentien, au nord du boulevard Charest, de ville de l'Ancienne-Lorette à la municipalité de la paroisse de Saint-Augustin-de-Maure (lot non cadastré).

Cette artère rappelle le souvenir d'un homme politique qui fut, entre autres, maire de la ville de Québec et ministre des Terres et Forêts. Né le 16 juillet 1895 à l'Ancienne-Lorette, fils de Edmond Hamel et de Mathilda Paradis. Études: Académie de Québec de 1910 à 1913, doctorat Honoris causa en Sciences commerciales, Université Laval 1958. Il épouse Céline Martel en 1917 et décède le 31 décembre 1968 à Québec.

Activités professionnelles — D'abord comptable pour la maison Maranda et Labrecque Ltée de Québec en 1913, Wilfrid Hamel en devient actionnaire et directeur de 1925 à 1941. Il s'occupe parallèlement de différents organismes tels la Société Saint-Vincent-de-Paul dont il est secrétaire pendant 25 ans; il est également membre des Chevaliers de Colomb, du Club de Réforme et du Club des journalistes de Québec.

Carrière politique — Wilfrid Hamel se présente aux élections municipales de 1953 et l'emporte sur son plus proche adversaire Raymond Cossette par 394 voix de majorité. Réélu aux trois élections suivantes, il se retire en 1965 pour des raisons de santé.

Sous l'administration Hamel, on peut noter en 1955 la construction de l'incinérateur et la tenue d'un référendum dont l'objectif principal est un emprunt pour le détournement de la rivière Saint-Charles. Quelques années plus tard, on élargit la rue Dorchester et les boulevards Charest, Champlain et Saint-Cyrille. La canalisation de la rivière du Moulin se réalise et celle de la rivière Lairet entre dans sa première phase en 1960; la rivière Saint-Charles est déclarée non navigable. Enfin, le Conseil de ville fait construire la première fondue à neige, instaure un nouveau système de taxation au pied linéaire pour l'enlèvement de la neige et amorce l'aménagement de l'aire numéro 3 (Colline parlementaire), suite au rapport Flisat-Gréber.

Wilfrid Hamel se porte candidat dans Saint-Sauveur aux élections provinciales de 1936. Défait cette année-là, il sera cependant élu en 1939 et en 1944. À l'Assemblée législative, il devient ministre d'État de 1939 à 1941, ministre des Terres et Forêts de 1942 à 1944 puis, ministre intérimaire du

Travail et des Mines en 1944. Cinq ans plus tard, il est nommé organisateur du parti libéral pour le district de Québec (S.H.Q., Les Maires de la Vieille Capitale).

325 ANS D'HISTOIRE DES HAMEL

Comme le maire Wilfrid Hamel fait partie des familles Hamel d'Amérique qui célébreront les 18 et 19 juillet, à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette, le 325^e anniversaire d'arrivée en Nouvelle-France de leurs ancêtres **CHARLES ET JEAN HAMEL**, il serait certainement logique de retracer ici l'histoire des Hamel.

Comme source d'inspiration, il faut consulter largement le premier des deux ouvrages suivants: Conférence du Frère Laurent Hamel des Écoles chrétiennes intitulée "La famille Hamel au Canada 1656-1981, 325^e anniversaire" et "Généalogie de la famille Hamel au Canada, 1656-1981", oeuvre du Frère Adrien Hamel, aussi membre de la communauté des Frères des Écoles chrétiennes.

Dans une première tranche, il sera question des premiers ancêtres venus au Canada, ce qui va de 1656 à 1750 (environ), et dans une seconde et dernière tranche, on rappellera brièvement quelques noms des Hamel qui se sont davantage fait remarquer.

Origines et premiers représentants des Hamel — Les deux premiers Hamel venus au Canada sont originaires de la paroisse Saint-Aubin, commune d'Avranches, sur la petite rivière Saane, à 15 kilomètres de Dieppe, en Seine-Maritime, l'ancienne province de Normandie, au nord-ouest de la France.

Dans le volume no 4 des "Mémoires", revue trimestrielle de la Société généalogique de Montréal, on peut lire ce qui suit: "Les frères Charles et Jean Hamel avaient pour père François Hamel, laboureur. Ils avaient laissé en France un frère, François Jr, laboureur aussi, héritier probable du bien paternel, et une soeur, Anne, mariée à Jacques Julien, de Dieppe."

La fondation relativement récente de Québec, 1608, y amenait encore bon nombre de nouvelles recrues, mais, en des proportions bien insuffisantes, en regard des besoins. Champlain, le fondateur, était mort à la Noël 1635. Dans ces années-là, et lors de l'arrivée de nos deux héros, la colonie ne comptait guère plus de 250 habitants, alors que dans la Nouvel-

le-Angleterre vers les mêmes années on en comptait 20 fois plus.

Les deux frères Charles et Jean Hamel débarquèrent ensemble à Québec, probablement à l'été 1656. "Les deux hommes n'étaient pas des illettrés, leur signature est ferme et toujours accompagnée de paraphes, ce qui à l'époque, indiquait une certaine pratique de la plume." Ils possédaient donc une certaine instruction, d'après la citation précédente de Alcas-Marie LeGall, à la page 295 de son livre intitulé "Zéphirin Paquet, sa vie, son oeuvre".

Charles Hamel est né en France en 1624. Marié en premières noces, probablement en 1651, à Judith Auvray, de qui naîtra un fils, Jean, en France, en 1652. Judith Auvray décède prématurément et Charles contracta un second mariage, peu de temps avant son départ, avec Catherine Lemaitre, à Saint-Jacques-de-Dieppe, le 19 juin 1656. Au Canada, Charles et Catherine auront un fils, né en 1659 et baptisé sous le même prénom que son père.

À son arrivée à Québec, Charles Hamel devra travailler, durant six ans, comme simple manoeuvre. Pour tout nouvel arrivant, cela est exigé de l'administration coloniale. Charles s'établira définitivement, en 1662, à Sainte-Foy, où il obtiendra du Père Lalemant, s.j., une concession en bois debout, de 60 arpents en superficie. Et, le 24 février 1663, 50 arpents s'ajoutent à la première concession. Ces terres de Charles Hamel sont clairement indiquées sur le cadastre de 1685. La route de la Suète qui allait de Sainte-Foy à Champigny s'arrêtait en plusieurs endroits sur les terres de Charles Hamel.

Selon le livre de LeGall, dont nous avons parlé ci-dessus, "la maison en charpente de pièces sur pièces, bâtie par Charles Hamel, mesurait 44 pieds de long sur 20 de large et se dressait proche du chemin du Roi, allant à Cap-Rouge. Elle était divisée en trois pièces; était latée en dedans et couverte de bardeaux. Une cheminée de maçonnerie au milieu avec foyer double. À quelques pas de la maison, un "fourney", long de dix pieds, se cachait sous une rudimentaire toiture en planches; c'est là que Catherine Lemaitre cuisait du bon pain de froment pour son mari et les deux garçons.

Que vient donc faire dans l'histoire des Hamel le livre "Zéphirin Paquet, sa vie, son oeuvre" qui a été cité ci-dessus? À Québec, tout le monde connaît "La Compagnie Z. Paquet Ltée". Ce qu'on sait

Page 6 — L'APPEL, mercredi 17 juin 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

325 ANS D'HISTOIRE DES FAMILLES HAMEL (suite)

Dans le cadre de l'origine du toponyme WILFRID-HAMEL donné à un grand boulevard, on a commencé, la semaine dernière, à résumer l'histoire des familles Hamel dont les ancêtres Charles et Jean Hamel ont fait leur marque à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette et ont laissé une nombreuse postérité non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique. Pour ce faire, il a fallu et il va falloir puiser largement encore dans une conférence du Frère Laurent Hamel des Écoles chrétiennes intitulée "La famille Hamel au Canada 1656-1981, 325^e anniversaire". Rappelons que ce grand anniversaire va être célébré, les 18 et 19 juillet, à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette.

L'ancêtre Charles Hamel (suite) — Le 25 novembre 1676, Charles Hamel achète de Noël Pinquiel une terre et habitation de quatre arpents de front sur vingt de profondeur, jusqu'à la route de l'Ancienne-Lorette, pour son second fils Charles Jr.

À la même date, Jean, son aîné, 24 ans, reçoit une promesse notariée d'une somme égale à 260 livres. Et, le 8 novembre,

moins, peut-être, c'est que la femme de Zéphirin se nommait Marie-Louise Hamel et que, lors de la fondation du magasin Paquet, c'est elle qui a su jouer un rôle prépondérant comme par la suite, dans la gestion de l'affaire. Pour confirmer ce fait, lire en la page 106 de son volume, "L'Ancienne-Lorette", ce qu'en dit Lionel Allard. LeGall qui écrit la biographie de Zéphirin Paquet et en fait aussi la généalogie, brosse de même celle de Marie-Louise Hamel dans les cent dernières feuilles de son volume. Ce qui nous vaut des pages remarquables sur l'origine des premiers Hamel au Canada.

(À suivre)

Célébration de 325 ans d'histoire par les familles Hamel

Par G. Lefrançois

Les 18 et 19 juillet, à Québec, ce sera une grande fête pour les familles Hamel d'Amérique qui célébreront le 325^e anniversaire d'arrivée en Nouvelle-France de leurs ancêtres Charles et Jean Hamel. Comme c'est à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette que cette famille a fait souche, chez nous, c'est donc dans ces deux villes que se dérouleront les différentes activi-

tés.

Sous la présidence de M. Claude Hamel, les organisateurs travaillent depuis deux ans à la préparation de ces fêtes. Ils ont réussi à dénicher 10,000 Hamel au Canada et aux États-Unis sur une possibilité de 30,000 pour toute l'Amérique. Et le couronnement de ces fêtes sera un voyage de retour aux sources, en France, du 26 septembre au 13 octobre. Pour ren-

seignements, s'adresser au Comité du 325^e anniversaire des Hamel d'Amérique (tél. 651-8690 ou 653-6007).

En page quatre de cette présente édition de l'Appel, nos lecteurs trouveront dans la chronique "La petite histoire se balade dans nos rues" une biographie de l'ancien maire Wilfrid Hamel, de Québec, ainsi qu'un historique des familles Hamel au Canada.

Châties achète de Pierre Cochéreau deux nouveaux arpents adjacents.

Le domaine de Charles Hamel à Sainte-Foy était donc de 6 arpents de front sur 30 de profondeur. Au recensement de 1681, Charles possédait déjà 20 arpents en culture et quatre bêtes à cornes. Cela, moins de vingt ans après son arrivée au pays.

À l'époque, il n'est pas facile de mesurer la taille des obstacles rencontrés par les faiseurs de terre dans un pays couvert de forêts sauvages et paralysé par des hivers interminables. Aux rigueurs d'une contrée inhospitalière s'ajoutait l'inexpérience des colons français. Ces lignes sont une citation de Lionel Allard, dans son livre récent déjà cité, la semaine dernière, "L'Ancienne-Lorette" des Éditions Leméac, Montréal 1979.

Charles Hamel, ce vaillant pionnier, vivait encore, le 15 septembre 1711. À cette date, il est cité comme un "expert évaluateur". Décès probable, 1715. Ainsi, Charles Hamel aurait atteint l'âge respectable de 91 ans. Cependant, de 1711 à 1721, on ne peut trouver de registres pour confirmer ou infirmer la date de son décès. Avec la mort de Charles Hamel et de Catherine Lemaitre disparaissent les premiers ancêtres d'une nombreuse lignée de Hamel, au Québec et ailleurs.

De la vie intime de Charles Hamel nous ne savons rien. "Nous avons simplement remarqué", écrit LeGall (voir livre cité la semaine dernière), au-dessus de toutes ses signatures avec paraphes, une petite croix. Le fait mérite d'être noté: il est rare dans nos archives. On peut y voir l'indice de la dévotion d'une âme profondément chrétienne. Autre petit fait significatif, trouvé au greffe du notaire Rageot, montrant bien l'esprit chrétien de Charles et de Catherine: ils adoptèrent par contrat

le petit François Fauques, jeune orphelin de sept ans, "pour servir dans les choses domestiques, selon la coutume, à condition de le soigner, nourrir, garder pendant neuf ans, comme leur propre enfant et aussi, de le faire instruire chrétiennement pour son salut".

L'ancêtre Jean Hamel — Jean Hamel, de dix ans plus jeune que son frère Charles, naquit en France en 1634. Il avait épousé, peu de temps avant son départ pour le Canada, Marie Auvray, soeur de Judith, première femme de Charles. Signons au passage que le curé actuel de Saint-Aubin d'Avranches, paroisse d'origine de nos deux Hamel, porte aussi le nom de Auvray. Y aurait-il parenté éloignée avec les deux Auvray, femmes de Jean et de Charles Hamel? Cela reste à élucider.

À l'arrivée à Québec, Jean, comme son frère Charles, dut gagner péniblement sa vie sur la terre de Jean Gloria, notaire. Il s'était engagé par un bail à terme dont on trouve la preuve au greffe du notaire Audouart, en la date du 26 décembre 1656. Donc, peu de temps après son arrivée au pays.

Jean Hamel travailla à la pioche et à la houe les quelques arpents déjà défrichés, en attendant la charrie et les boeufs. Son contrat lui interdisait d'abattre aucun arbre sans le consentement de son bailleur, "excepté son bois de chauffage qu'il devait prendre derrière la maison et non ailleurs". On comprendra donc qu'il lui tardait de posséder un bien à lui, une maison qui lui sienne.

À l'automne de 1663, sept ans après son arrivée, ayant engrangé les récoltes, Jean se mit en quête d'une propriété. Le voici qui chemine sur la route de Saint-Michel (chemin Sainte-Foy), encore bien mal tracée à l'époque. Il arrive à l'endroit

(suite à page 19)

(suite à la page 17) FAMILLES HAMEL (suite)

même où se trouve aujourd'hui l'entrée du cimetière BELMONT. La commença la terre de Nicolas Gaudry, dit Bourbonnière.

— Ou vas-tu, Jean, s'exclama Nicolas?

— Ma foi, je ne sais, je cherche une terre qui puisse me convenir.

— Tu n'es donc plus fermier des Gloria?

— Mon bail se termine à Noël et je ne le renouvellerai pas.

— Entre donc à la maison, on en causera.

Les deux hommes en parlèrent si bien que Nicolas Gaudry concéda à Jean Hamel une portion de sa terre, moyennant une légère redevance annuelle payable le jour de la Toussaint. Jean obtenait une étendue de terre en bois debout de 20 arpents de profondeur sur 5 perches de largeur. Il devenait ainsi le voisin d'Antoine Duhamel. Ce dernier voulait aussi favoriser Jean Hamel en lui concédant la moitié ouest de sa terre, le long de François Prévost. Puis, pour le mieux favoriser encore, il consentit à reculer ses clôtures de cinq perches vers l'est, échangeant ainsi une partie de sa terre contre celle que Jean Hamel avait obtenue de Nicolas Gaudry. Toutes ces transactions sont consignées au greffe de Jean Gloria, le 12 février 1664. Qu'avait donc de si particulier ce Jean Hamel, pour que tout le monde se plaise à le favoriser ainsi? N'est-ce pas significatif?

Voici donc notre Jean Hamel possédant une terre de deux arpents de largeur par 20 de profondeur. Durant l'hiver de 1663, il y construisit sa maison, une grange et une étable. Dès le printemps, le défrichement commença; puis, ce fut le labeur quotidien, la lutte contre la forêt qu'il fallait abattre, contre la terre qu'il fallait rendre productive.

Un événement inattendu permit à Jean Hamel de doubler son bien: le décès subit du voisin Antoine Duhamel. Cette mort soudaine laissant inoccupée la terre d'Antoine qui, étant célibataire, n'avait d'autre héritier que son frère Jacques, établi à Château-Richer. Ce dernier ne pouvait guère s'occuper de la terre de son frère. Aussi, fut-il heureux de la vendre à Jean Hamel le 6 février 1668, pour 500 livres en pistoles d'or, dont 300 furent payées comptant.

Cette vente ajoutait à la propriété de Jean Hamel "100 arpents de terre en superficie, le tout en bois debout, à l'exception de 6 à 7 arpents en labour fait à la pioche". Pour se situer aujourd'hui, disons que cette terre occupait la partie ouest de la propriété McKay et du cimetière Belmont.

Sur la terre ainsi définitivement constituée, Jean Hamel avait 16 arpents en valeur. En ces années 1667-68, à 33 ans, il se trouvait dans la force de l'âge et nul doute qu'il réalisait du bon travail sur

la Côte Saint-Michel, ou Sainte-Foy. Ce qui devait confirmer son inventaire dressé un peu plus tard, le 27 novembre 1674, par le notaire Duquet il y avait alors sur la terre de Jean Hamel 35 arpents de terre labourable à la charrue et 16 arpents, tant en abatis qu'en fardoches. Notre Jean avait récolté, cette année-là, 262 gerbes de froment, 50 de seigle, 100 d'avoine, 4 minots de pois et 200 boîtes de foin. Pour assurer le service, un cheval et une paire de boeufs. Dans les étables on pouvait compter 7 bêtes à cornes, 10 porcs et 12 poules. Constatons que dix ans à peine avaient suffi à Jean Hamel pour créer de toutes pièces une grande ferme des mieux aménagées et des plus prospères.

Jean Hamel mourut prématurément à 40 ans seulement, le 11 octobre 1674, "après avoir reçu les sacrements de pénitence, de viatique et d'extrême-onction". Son corps fut inhumé le 13 dans le cimetière paroissial de Québec, par messire Henri de Bernière, curé. Quatre jours plus tard, Marie Auray, son épouse, donna naissance à son cinquième enfant, François, tenu sur les fonts baptismaux par François Aubert de la Chesnaye et Marie LeGardeur, fille de Pierre LeGardeur de Villiers. Les ancêtres des Hamel avaient d'excellentes relations...

(À suivre)

qu'avoir un intérêt secondaire pour les lecteurs de l'Appel.

Jean II Hamel, ce vaillant défricheur, décéda en 1709, à l'âge de 57 ans seulement, usé prématurément et ne s'étant jamais ménagé dans le labeur quotidien. Christine,

Charlotte, sa fidèle épouse, après lui avoir donné neuf enfants, s'éteignit à son tour, le 15 septembre 1729, âgée de 79 ans. On retrouve leurs descendants sur toute la rive sud du Saint-Laurent, ailleurs aussi et même aux États-Unis. Quant au manoir de Lotbinière où Jean II fut gardien et fermier général du domaine, il existe toujours. Comme monument historique, le manoir vient d'être complètement restauré par les autorités gouvernementales, et bientôt on pourra en faire la visite.

Charles II Hamel est né à Québec, en 1659. Il devait beaucoup à son père Charles I qui l'avait élevé et formé aux mœurs vertueuses. Adolescent, il fréquenta sans doute le collège des Jésuites de Québec. Il y prit goût aux belles lettres et acquit, grâce à son instruction, une influence considérable, parmi ses concitoyens de Sainte-Foy. Doué d'une voix superbe, il fut, sa vie durant, le chantre attitré aux offices liturgiques; son nom se retrouve presque à chaque page dans les registres, comme parain des baptisés ou, comme témoin des mariages ou des sépultures.

La compagnie de son père était pour Charles II une consolation et son exemple un puissant stimulant au travail. Tous deux ont été des défricheurs inlassables, et aussi cette terre de la Côte Saint-Michel (chemin Sainte-Foy) devint-elle, sous l'effort de leurs bras, un sol fécond, nourrissant bien la famille.

C'est au début de 1682 que le jeune Charles annonça à son père, un soir après le souper, qu'il avait gagné le cœur d'Angélique Levasseur et que Jean, le père, huissier royal, consentait au mariage de sa fille. La demoiselle Angélique avait 20 ans, Charles en avait 21. De ce mariage naquirent

13 enfants.

Tels étaient en 1720, nous révèle LeGall dans son livre ci-dessus cité, les biens immeubles de Charles Hamel (junior), il va sans dire: deux terres à la Côte Saint-Michel (chemin Sainte-Foy); une terre à la Côte Saint-Paul; une autre à Champigny dans la seigneurie de Gaudarville et une dernière à la seigneurie de Maur. Charles II les avait acquises surtout pour ses enfants. Ceux-ci l'avaient puissamment aidé de leur travail dans la culture et le défrichement, et le père trouvait-il bien juste que chacun eût bonne part dans ses immeubles? (fin de la citation).

À ce moment de sa vie, Charles II semble se recueillir devant Dieu et se disposer à franchir le seuil de l'éternité. Son âme avait si souvent vibré aux accents des prières liturgiques clamées par sa puissante voix qu'il lui tardait de faire le grand voyage et de jour là-haut des mélodies angéliques.

Messire Pierre-Gabriel LePrévost (curé de Sainte-Foy de 1714 à 1756), dont les registres sont parfois si mal tenus (que de maux de tête ce cher curé n'a-t-il pas donnés à votre chroniqueur dans la consultation de ses registres!) fait cependant, correctement, mention, cette fois, de la sépulture de Charles II Hamel en ces termes: "Le 25 juillet de la présente année 1728, j'ai enterré, dans l'église de Sainte-Foy Charles Hamel, âgé de 70 ans."

Parlons en passant du curé Prévost. Quel cauchemar pour les généalogistes, ou autres chercheurs!... D'abord, il a une écriture tout à fait illisible.

C'est une véritable devinette à chaque fois qu'il faut déchiffrer un des actes des registres paroissiaux du curé Le Prévost. Et combien d'imprécisions dans les noms des parents d'un enfant décédé ou dans les noms des pères et mères des conjoints dans un acte de mariage! Etc... Tout le temps qu'il fut curé, de 1714 à 1756, c'est assez pour décourager le plus zélé et le plus ardent chercheur dans les registres d'état civil qu'il a tenus.

Origine lointaine des Hamel — En guise de conclusion à la première partie de ces chroniques sur les familles Hamel, citons quelques phrases tirées du livre "Généalogie de la famille Hamel" du Frère Adrien Hamel, y ajoutant certains petits commentaires.

Première citation: "Le mot HAMEL veut dire: petit hameau, petit village; ce mot viendrait du saxon: Ham, lui-même tiré de l'hébreu, Ham, signifiant peuplade". Fin de la citation.

Au début de l'histoire des familles Hamel, il a été question de François Hamel, père de Char-

les et de Jean. Il serait intéressant de pouvoir remonter plus loin et de tenter de savoir la généalogie de ce François Hamel, père de nos deux héros.

Justement, dans les dernières pages de son livre, le Frère Adrien esquisse les grandes lignes de cette généalogie probable. Il s'agit, remarquons-le, des duHamel, dont on retrouve les noms, aussi loin dans le temps qu'en l'année 1202, avec Wauthier duHamel, chevalier, vivant en Picardie, province voisine de la Normandie.

Ajoutons cette dernière citation: "Les Hamel de la Normandie avaient sûrement pour ancêtre les seigneurs duHamel de la Picardie. La branche de Hamel-Bellenglise, no 9, ou Hamel-Pérone s'est détachée de la souche pour s'implanter en Normandie".

Terminons cette première partie de notre histoire. Les Hamel, tout le monde le sait, sont doués des talents les plus diversifiés. Ceux de la branche de Jean, le frère cadet de l'autre, se distinguent dans les arts: musique, peinture, littérature, etc... Et les descendants de Charles, l'aîné, eux, se font remarquer davantage, dans le commerce, l'industrie, les affaires en général, etc.

Note — La célébration des 325 ans d'histoire des familles Hamel aura lieu à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette, les 18 et 19 juillet. Pour renseignements, communiquer avec le Comité des fêtes (tél.: 651-6690 ou 653-6007).

(À suivre)

Page 4 — L'APPEL, mercredi 24 juin 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

325 ANS D'HISTOIRE DES FAMILLES HAMEL (suite)
— Chronique no 3 —

On continue, cette semaine, l'histoire des familles Hamel dont les ancêtres Charles et Jean Hamel ont fait leur marque à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette et ont laissé une nombreuse postérité dont le regrettable Wilfrid Hamel, ancien maire de Québec, qui a laissé son nom à un boulevard. Pour ce faire, nous puisons largement dans une conférence du Frère Laurent Hamel des Ecoles chrétiennes intitulée "La Famille Hamel au Canada 1656-1981, 325e anniversaire". Cet anniversaire sera célébré, les 18 et 19 juillet, à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette.

Les enfants de Jean Hamel, l'ancêtre, auront une nombreuse postérité, nous révèle le Frère Laurent Hamel. Sans élaborer davantage, nommons simplement les cinq enfants de Jean Hamel et de Marie Auray qui ont fait souche à Québec, dans la région, ailleurs aussi:

1. Jean-François, né à Québec en 1661, s'établit à l'Ancienne-Lorette.

2. Pierre qui naîtra à Qué-

bec aussi, en 1664, s'établira à Sainte-Foy.

3. Marie-Anne, baptisée à Québec, en 1666, épouse- ra Jean Caillé.

4. Ignace-Germain, né à Québec en 1672, ordonné prêtre le 6 juin 1696. Chanoine de la cathédrale de Québec.

5. François dont on vient de parler ci-dessus. Il ira s'établir à Lotbinière, dans le voisinage de son cousin Jean II Hamel.

Si l'on se reporte au chapitre XIX du volume cité ci-dessus de Lionel Allard, "L'Ancienne-Lorette", chapitre où l'auteur nous fait voir l'état des terres des premiers habitants de la colonie, force nous est de conclure que les deux premiers ancêtres Charles et Jean Hamel furent certainement, parmi leurs pairs, de très et habiles défricheurs. Les Hamel d'aujourd'hui ont raison d'en être fiers.

Les deux fils de Charles I — On vient de nommer les cinq enfants de Jean Hamel, il faudrait maintenant élaborer un peu plus sur les deux fils de Charles Hamel I qui sont Jean II et Charles II. Avec ces mêmes prénoms, on ajoute des chiffres pour faciliter la distinction.

Jean II Hamel, fils de Charles I et de Judith Auray, né en France, n'avait que 4 ans, étant né en 1652, à son arrivée à Québec. Devenu robuste jeune homme, il se livra, avec son père à la rude tâche de défricheur. À l'occasion, il dut aider son oncle Jean I, dont la terre avoisinait celle de Nicolas Gaudry. C'est là, sans doute, qu'il rencontre celle qui devait devenir son épouse, Christine-Charlotte Gaudry, alors âgée de 16 ans et qu'il épousa le 16 février 1677. Quant à Jean II, il avait 25 ans.

Après son mariage, Jean II obtint une terre en concession, le 27 mai 1677, nous dit LeGall dans son livre intitulé "Zéphirin Paquet, sa vie, son oeuvre". On peut voir l'emplacement de cette terre au cadastre de 1685. Jean y demeurera quatre ans seulement. Il vendra son lot de Champigny à Louis Moreau, le 26 avril 1680, pour aller s'établir définitivement à Sainte-Croix-Lotbinière, où naîtront la majorité de ses neuf enfants. Jean II deviendra l'un des hommes les plus marquants de la région de Lotbinière. Nous passerons sous silence ses réalisations dans cette région, car elles ne peuvent

L'Appel 24/6/1981

Avis aux abonnés et aux annonceurs

Au cours de l'été, les bureaux de l'Appel seront fermés les 24 et 29 juin ainsi que les premiers 13, 14 et 15 juillet. Par conséquent, l'Appel ne sera pas publié les premiers et 15 juillet pour les vacances d'été.

L'Éditeur

Société historique de Québec

Réélection de Me Denis Racine à la présidence

Par G. Lefrançois

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Société historique de Québec qui s'est tenue le 15 juin, Me Denis Racine a été réélu pour un autre mandat comme président de cet organisme culturel. Avocat de profession, Me Racine

fait partie de la direction du contentieux de la Société de développement coopératif, du 430 chemin Sainte-Foy, ville de Québec.

Pour la saison 1981-1982, le conseil d'administration se compose comme suit: 1er v.-prés., M. l'abbé Honorius Provost; 2e v.-prés., Mme Pierrette L.-Gingras; secrétaire: M. l'abbé J.-M. Thivierge; trésorier: le Dr Camille Rousseau; conseillers: Mme France Rousseau-Parent, M. Jean Labrecque et Mme Céline Boivin; un autre poste de conseiller sera comblé dans quelques semaines. Rappelons que Mme Esther Oss est devenue secrétaire permanente non seulement pour la Société historique de Québec, mais aussi pour la Société de Généalogie de Québec et la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.



Me Denis Racine a été réélu président de la Société historique de Québec. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Société de généalogie

L'Appel - 8 juillet 1981

M. Jacques Fortin est réélu à la présidence

Par G. Lefrançois

Cet historien et ce généalogiste bien connu a été réélu à la présidence de la Société de généalogie de Québec au cours de la récente réunion annuelle.

Pour la saison 1981-1982, le conseil de cette société, en plus du président, se compose de Mme Françoise Doddridge, vice-présidente; M. Raymond Marion, secrétaire; lieute-



M. Jacques Fortin

nant-colonel Denis Renaud-Brault, trésorier; M. Henri-Paul Tardif, conseiller; Mme Diane Duval demeure biblio-

thécaire et M. André Corriveau devient publicitaire.

Il ne faut pas oublier que Mme Esther Oss, une ancienne présidente, remplit l'emploi de secrétaire générale tant pour cette société que pour la Société his-

torique de Québec et la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec.

Le conseil de la Société de généalogie devra s'occuper de la tenue du congrès, du 9 au 12 octobre à l'Uni-

versité Laval, de la célébration du 20e anniversaire dans le cadre de ce congrès et de la quête d'un local pour la bibliothèque qui se voit contrainte de quitter l'école de la rue Montmagny.

Vol. V - page 21



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

325 ANS D'HISTOIRE DES FAMILLES HAMEL (suite et fin, chronique no 4)

Cette semaine, c'est le deuxième volet de l'histoire des familles Hamel dont les ancêtres Charles et Jean Hamel ont fait leur marque à Sainte-Foy et à l'Ancienne-Lorette. A Sainte-Foy, autrefois, on retrouvait ces familles surtout dans les environs de la route de la Suète et dans le quartier Saint-Thomas (Cimetière Belmont, Pavillon Montcalm, place McKay où s'élevait autrefois le manoir Belmont, etc.). Dans ce deuxième volet, nous évoquerons certaines personnalités des familles Hamel qui ont fait leur marque. (Le boulevard Wilfrid-Hamel rappelle la mémoire d'une d'entre elles).

En s'inspirant du volume "Généalogie de la famille Hamel", voici ces quelques personnalités. Pour débiter, voici un ancêtre fort original.

Antoine-Albert Hamel, né en 1729 et marié à Josephine Alain. On le dit écrivain du Roi et chirurgien. Sur le déclin de sa vie (il meurt le 26 septembre 1804 à Rigaud), il fit alors une transaction unique dans nos annales. En voici un extrait: "Le 2 juillet 1804 (donc trois mois avant sa mort), par devant le notaire Deguire, le sieur Jean-Joseph Trestler, marchand de Vaudreuil, vend à Antoine-Albert Hamel, de Rigaud, un emplacement d'un arpent et demi en superficie, avec bâtiments dessus cons-

truits, moyennant que l'acquéreur Hamel procure au vendeur Trestler le secret de guérir le chancre. Lequel secret, le dit acquéreur a donné au dit vendeur par écrit, dont quittance générale et finale."

Grand-mère du cardinal Rouleau de Québec et aussi mère d'un fondateur d'une petite ville au Minnesota, États-Unis.

Marie-Julie Hamel mariée à William Irvine en 1938, à l'île-Verte, Québec; le couple, 20 ans plus tard, en 1957, va s'établir près de Minneapolis. Guillaume, le fils aîné, y devint propriétaire d'une grande ferme. Quand vint à passer le chemin de fer, vers les 1887, Guillaume Irvine vendit six acres de terre à la compagnie et cette dernière y bâtit une gare, qu'on nomme "Hamel station". Dans le voisinage, on construisit une petite agglomération, avec un bureau de poste, un magasin, etc. Le tout porte le nom de "Hamel, Minnesota". Pourquoi Hamel et pas Irvine? Au Minnesota, on trouve comme cela des centaines de noms français. Au blason de l'État, même la devise est inscrite en français: "Étoile du Nord". On peut penser à leur club de hockey: "North Star".

Un homme politique et un grand magistrat — André-Rémi Hamel. Très jeune, il fait du journalisme. Élu député à 21 ans et ministre à 24 ans, en 1812. Il fait équipe avec Lafontaine et Viger. Doctorat en droit et professeur à

l'Université Laval. En 1832, sera nommé juge et avocat général pour le Bas-Canada.

Peintre et portraitiste de renom — Théophile Hamel né à Sainte-Foy. Il vécut de 1817 à 1870. Fut l'élève d'Antoine Plamondon. Étudia en Europe de 1843 à 1846. Rentré au pays, il se signala par de belles œuvres. Il est d'une grande activité artistique. À Ottawa, il sera le peintre officiel des portraits des présidents de la Chambre et du Sénat, portraits qu'on peut voir dans les corridors du parlement. On réclame ses services à Toronto, Kingston, même aux États-Unis. Il faut lire le volume richement illustré et tout récent de Raymond Vézina, intitulé "Théophile Hamel, peintre canadien". Éditions Élysée, Montréal.

Un ecclésiastique remarquable — Thomas-Etienne Hamel (1830-1913). Est ordonné prêtre en 1854. En Sorbonne à Paris, il obtint le grade de licencié en sciences mathématiques. De retour au pays, il est professeur de sciences à l'Université Laval. Puis, secrétaire de la même université, pour en devenir le recteur de 1871 à 1880. Membre fondateur de la Société royale du Canada en 1862.

Un fonctionnaire de haut rang — Jean-Marc Hamel, né en 1925 à Lotbinière, cadet d'une famille de 10 enfants. Il n'a que 13 ans, au décès de son père. Une bourse favorise la poursuite de ses études. Il obtient une

maîtrise en commerce de l'Université Laval et une autre maîtrise en administration de l'Université de Syracuse, N.Y. Présentement, Jean-Marc Hamel est président et grand responsable de l'organisation des élections au Fédéral.

Un patriote de 1837 — Félix Hamel. De Saint-Jean-de-Rouville il part courageusement avec son frère Joseph pour se rendre à Saint-Charles où ils vont aider les Patriotes de 1837, remplis d'enthousiasme et certains de la victoire. Hélas! Félix fut tué au combat et il n'avait que 19 ans.

Un politicien d'avant-garde — Philippe Hamel. Études médicales à Laval et dentaires à Montréal. Professeur agrégé à Laval. Élu député à Québec en 1935, puis, ministre dans le premier cabinet de Duplessis. Fugueux instigateur de la campagne pour l'établissement de l'électricité. Son fils, Édouard Hamel, s.j., est membre, actuellement, d'une commission internationale des théologiens, au Vatican.



Située au no 269, rang Sainte-Anne, quartier Laurentien, cette vieille maison canadienne des Hamel, aurait, paraît-il, environ 265 ans d'âge. Selon Mme Adélard Hamel (Germaine Bédard), son mari tenait cette maison de son père Joseph-Narcisse qui lui l'aurait obtenue de l'oncle Antoine. Adélard Hamel aurait eu neuf enfants dont Paul-Aimé, religieux de Saint-Vincent de Paul qui est missionnaire au Brésil. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Une Supérieure générale chez les Soeurs Grises de la Charité — Mère Mathilde Hamel, née en 1834. Femme forte, remarquable et d'un dévouement infatigable au service des pauvres, des orphelins. Justement appréciée, les Religieuses de sa Communauté l'ont élue supérieure générale; poste qu'elle occupera de 1902 à 1907. Elle meurt en 1917.

À la Baie de James, un ingénieur en chef — Laurent Hamel, ingénieur et directeur général du complexe de La Grande; c'est probablement le plus grand chantier de construction au monde, estimé à plus de 16 milliards de dollars. On y emploie 15,000 travailleurs.

Un aumônier militaire chez les Américains — Mgr Henri Hamel. Quelques années seulement après son ordination, l'abbé Henri est déjà lieutenant-colonel dans l'aviation américaine. En 1942, comme aumônier encore, il fait deux ans de service en Alaska; puis, il revient dans les camps en Illinois et au Wisconsin. Il prend des cours de perfectionnement avant de revenir à l'aviation comme membre de l'État Major. Il visita tous les pays de l'OTAN. Fut reçu en audience privée par Jean XXIII qui le gratifia du titre de Prêlat Domestique. Maintenant retraité de l'aviation, il fait du ministère à la paroisse du Sacré-Coeur de New-Bedford.



Mass., sa ville natale.

Un jeune sportif — Robert Hamel est né à Granby en 1963. En 1972, aux jeux du Québec à Tracy, il remporte à 9 ans une médaille de bronze en natation. Aux jeux de Chicoutimi, c'est une médaille d'or. En 1975, à 12 ans, il établit alors un nouveau record canadien aux 100 mètres papillon et il améliore deux marques provinciales.

aux 100 mètres et 200 mètres dos.

Une famille de grands financiers — Émile Hamel et ses fils, une famille remarquable de grands financiers de la région du Lac Saint-Jean. Émile, le chef de la lignée, est né en 1900. Il contracta mariage, le 15 juin 1920, avec Martine Dallaire, à Saint-Félicien. Douze enfants naîtront de cette union. Dès les années 1925, Émile organise une première flotte de camions de transport entre Saint-Félicien et Chicoutimi. En 1951, il fonde la compagnie "Émile Hamel et Fils Ltée". C'est un premier succès financier. Si bien qu'en 1956, il pourra former une nouvelle compagnie: "Hamel Transport Ltée". Il en laissera l'entière gestion à ses fils pour ensuite prendre sa retraite.

Sept des fils: Paul, Alfred, Lionel, Raymond, Adrien, Marcel et Claude prendront une part active à la bonne marche des entreprises laissées par le père. Ensemble, ils contredirent le fameux dicton: "Le père laisse une fortune aux enfants et ces derniers s'appliquent à la dilapider". Bien au contraire, les fils d'Émile Hamel seront tous d'habiles administrateurs. Et nous les retrouvons à travers le pays, occupant des postes clés dans diverses organisations financières. On les retrouve encore faisant du bénévolat dans les organisations sociales. Au comité organisateur des fêtes du 325^e anniversaire des Hamel d'Amérique, la présidence du grand Comité de Québec a été confiée à Claude Hamel, cadet des sept fils d'Émile. Une des filles, Marie, se dévoue au Comité de Québec. Au Comité régional de Montréal, nous retrouvons un autre des fils, Lionel, qui a bien voulu, malgré de penantes occupations, accepter le poste de conseiller. Même un neveu, fils d'Alfred, Guy, accepte de tenir le rôle de trésorier au Comité de Montréal. Alfred occupe le poste de président de la compagnie Québecair depuis janvier 1979. Il est aussi président d'Expéditex Inc. Il a été maire de sa ville na-



L'ingénieur Laurent Hamel sur qui ont reposé les années difficiles du développement de la Baie James.

tale, Saint-Félicien, pendant 15 ans, et s'est distingué dans de nombreuses organisations comme encore aujourd'hui d'ailleurs. Reconnaissance aux dévoués fils d'Émile Hamel.

Il y a aussi un fils de l'Ancienne-Lorette qui a occupé de hautes fonctions politiques. Il s'agit de Wilfrid Hamel dont il a été question dans la première chronique de la série traitant des familles Hamel.

Ah, quelle famille que la famille Hamel! En terminant sa conférence sur "La famille Hamel en Amérique", dans laquelle j'ai pu sensibiliser les lecteurs de l'Appel à la célébration de 325 ans d'histoire des familles Hamel, le Frère Laurent Hamel, E.C., de Montréal, emploie la même exclamation d'admiration que le Frère Marie-Victorin, botaniste de renommée mondiale et dont la grand-mère était une Hamel de l'Ancienne-Lorette, à employer dans son chapitre sur "La corvée des Hamel" dans "Récits laurentiens". Et tout comme le Frère Marie-Victorin et le Frère Laurent Hamel, j'en puis terminer mes quatre chroniques sur les Hamel qu'en m'exclamant moi aussi: "Ah, quelle famille que la famille Hamel!"

(Fin)

On finit suite en page 27

Vol. V - page 23



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Labelle (rue) — Située dans le quartier Laurentien, au nord du boulevard Hamel, cette rue relie le rang Saint-Ange à ce dit boulevard (lot 580). Elle a déjà porté le nom de rue Jean-Gillet.

Ce toponyme est en hommage au gros et bedonnant curé **Antoine Labelle** que les média électroniques nous ont fait connaître dans la continuité des "Belles histoires des pays d'en haut". Labelle (Antoine) (1834-91), prêtre, vicaire, curé, fonctionnaire apostolique, assistant-commissaire de l'Agriculture.

L'ancêtre des familles Labelle, nommé Guillaume, fils de Jean et de Marie Souat, naquit en 1650 à Saint-Eloy-de-Forques, en Normandie, émigra au Canada et épousa à Ville Marie, le 23 novembre 1671, Anne, fille d'Olivier Charbonneau et de Marguerite Garnier, de Marans près de La Rochelle.

Fils d'Antoine et d'Angélique Maillet, Antoine Labelle naquit à Sainte-Rose, comté Laval, le 24 novembre 1834, fit ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse et se destina à l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre le 1er juin 1856, il fut nommé vicaire au Sault-au-Récollet (1856-59) et à Saint-Jacques le Mineur (1859-60), ensuite, curé de Saint-Antoine (1860-63), de Lacolle (1863-68), de Saint-Jérôme (1868-91). Universellement estimé, M. Labelle est considéré comme le **Roi du Nord** dans le travail ardu de la colonisation, au comté qui perpétue son nom. En 1889, le Pape l'éleva à la dignité de protonotaire apostolique; mais le 4 janvier 1891, il succomba à une opération herniaire et fut inhumé à Saint-Jérôme. En mai 1888, le Cabinet Mercier l'avait nommé assistant-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation. On lui a érigé un monument à Saint-Jérôme, en 1924. (Dict. général du Canada de l'obit Louis Le Jeune).

Beaupré (rue) — Située dans le quartier Notre-Dame et au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue relie les avenues de Gènes et de la Paix (lots 35-107, 45-40). Beaupré: Chef-lieu du canton de l'Isère (arrondissement de Vienne en France), 3,709 habitants. Emballages métalliques; laiterie (Petit Robert 2).

Beaucours (rue de) — Dans le quartier Notre-Dame et au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue relie les avenues de La Fresnière et Chanoine Groulx (lot 58-2). En hommage à **Jean-Maurice Josué Dubois Berthelot** de **Beaucours**, officier de marine, et officier dans les troupes de la Marine. Ingénieur en chef du Canada, gouverneur de Trois-Rivières et de Montréal, né vers 1662, probablement en France, fils de Jacques

Hyacinthe Dubois Berthelot et de Péronelle de Magnan, décédé le 9 mai 1750 à Montréal.

Il commença sa carrière au service du roi à l'âge de 20 ans en s'enrôlant dans la marine française. Le 15 avril 1684, on le nomma garde-marine à Brest. Il y étudia probablement les techniques de l'ingénieur. Sébastien Le Prestre de Vauban qui dirigeait les travaux de fortification de ce port depuis 1680. Le 1er mars 1688, Beaucours reçut une commission de lieutenant dans les troupes de la Marine au Canada.

Vers 1690, la petite guerre avec les Iroquois avait atteint une telle intensité que même Québec, Trois-Rivières et Montréal étaient jugés en péril. L'ingénieur Robert de Villeneuve étant retourné en France en 1689, le gouverneur de Trois-Rivières, Claude de Ramezay, confia à Beaucours la tâche d'ériger les défenses de la ville. En 1692, le gouverneur Frontenac, qui croyait à une attaque anglaise imminente, donna à Beaucours commission de dresser des plans de fortifications pour Québec. Travaillant sous la contrainte des circonstances, Beaucours éleva de nouveaux murs plus faciles à défendre et exigeant moins de soldats. Il dessina les portes Saint-Jean et Saint-Louis, la redoute du cap Diamant et les batteries Royales, Dauphine et Saint-Roch, (pour plus de renseignements sur sa biographie, il faut consulter le Dict. biographique du Canada, Vol. III, p. 203 et ss.).

Beaupré (avenue) — Dans le quartier Neilson et au nord du chemin Saint-Louis, cette avenue relie le chemin Saint-Louis au boulevard Neilson (lots 400-6 et 400-92). Ce toponyme a-t-il été donné à cette avenue en l'honneur de Guyon des Granches, vicomte de **Beaupré**, beau-frère de Jacques Cartier qui l'accompagnait lors de la fondation de Charlesbourg-Royal en 1541? C'est l'historien Marcel Trudel qui nous parle de ce **Beaupré** dans "Histoire de la Nouvelle-France — les vaines tentatives 1524-1603", page 142. Dans ce même livre, page 147, Trudel écrit: "Le 7 septembre (1541), ayant pourvu à la sécurité de Charlesbourg-Royal (à l'entrée de la rivière de Cap-Rouge) qu'il laisse sous les ordres de son beau-frère la vicomte de **Beaupré**, Cartier part sur deux barques avec des gentilhommes et des marins..." (et il remonte le fleuve jusqu'à Hochelaga, aujourd'hui Montréal).

Ce toponyme **Beaupré** s'inspire peut-être de la côte du même nom, littoral nord du Saint-Laurent entre la rivière Montmorency et le cap Tourmente. Le fichier des noms de rues de Sainte-Foy donne les deux versions.

Tessier (rue) — Située dans le quartier Laurentien, au sud du boulevard Hamel, cette rue relie cette artère à la rue Sainte-Famille (lots 482-1, 482-2). En l'honneur de **Ulric Joseph Tessier** 1817-1892, avocat, homme politique, ministre, magistrat, fondateur de la Banque Nationale en 1859, sénateur, maire de Québec, etc. Il avait épousé en 1847 Adèle Drapeau Kelly, petite fille de Joseph Drapeau, seigneur de Rimouski et de l'île d'Orléans.

Né à Québec le 4 mai 1817 de Michel Tessier et de Marie-Anne Perreault, il fit ses études au Séminaire de Québec et sa scolarité chez Hector-Simon Huot. Reçu avocat en 1839, il entreprit une brillante carrière juridique et politique. L'université Laval lui décerna en 1855 le titre de docteur en droit et dès l'année suivante, il devient professeur titulaire en procédure civile. En 1859, il est doyen de la Faculté de droit.

Membre-fondateur de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec, U.J. Tessier remplit la fonction de secrétaire-archiviste. Le domaine des affaires l'intéressa particulièrement puisqu'il participa à la fondation de la Banque nationale et à l'organisation de la Caisse d'économie N.-D. de Québec. Fondée en 1860, la première a pour but d'aider les commerces et les industries de la ville de Québec et Tessier en est le premier président; cette banque se fusionne à la Banque d'Hochelaga en 1924, pour former la Banque Canadienne Nationale. À la Caisse d'économie, installée sous l'initiative de la Société Saint-Vincent de Paul en 1848 pour recueillir les petites économies des travailleurs, U.J. Tessier occupa différents postes dans le conseil d'administration dont la vice-présidence honoraire et la direction de 1871 à 1892. Cette institution prendra le nom de Banque d'Économie de Québec en 1944.

Sa carrière juridique se poursuit après un long intermède en politique. Nommé juge de la Cour supérieure pour le district de Québec en 1873, il siège également à la Cour du Banc du Roi jusqu'à sa mort.

Consillier du quartier Saint-Jean pendant sept ans, il est élu par le Conseil au poste de maire de Québec en 1853 pour une période d'un an. Sous son règne de grands travaux d'utilité publique se poursuivent et d'autres commencent.

Comme parlementaire, sa carrière politique s'échelonne de 1851 à 1873. D'abord député de Portneuf à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni, U.J. Tessier représente le collège électoral du Golfe au Conseil légis-



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Beauséjour (Rue ou place) — Dans le quartier Saint-Yves, au nord du chemin Saint-Louis, cette rue se dirige à partir de l'avenue Corrigan vers l'est. (Lot 311-2). En souvenir du fort **Beauséjour** situé sur la baie de Chignectou en Acadie française, à trois milles au nord du fort Lawrence dont il n'était séparé que par la rivière Missisquoi.

La pointe où il s'élevait, promontoire appelé dans plusieurs documents **Pointe à Beauséjour**, appartenait à Laurent Châtillon, sieur de Beauséjour originaire de la Rivière Saint-Jean (N.B.): point de fort prirent son nom (Voir Bull. des Rech. hist., juillet 1926). Commencé en 1750, il ne subsista que cinq ans. Le 22 juin 1755, le colonel Monckton et les majors Scott et Winslow venant de 2,000 hommes assiéger les forts Beauséjour et Casapareux. Le commandant du fort Beauséjour, le fameux Vergor, de triste mémoire, capitula dès que sept bombes furent tombées dans le fort et que deux canons mangés de rouille eurent éclaté. Les Anglais changèrent le nom en celui de fort Cumberland. (L. Le Jeune, o.m.i., Dict. gén. du Canada).

Bar-Le-Duc (avenue) — Dans le quartier Neilson, au sud des Quatre-Bourgeois, cette avenue relie le chemin des Quatre-Bourgeois à l'avenue Duchesneau (lots 214-79 et 214-75).

Bar-Le-Duc, préfecture du département de la Meuse, chef-lieu d'arrondissement sur l'Ornain, en France. L'ancienne capitale du duché de Bar fut, durant la bataille de Verdun (1916), le point de départ de la "Voie sacrée". (Petit Robert 2).

Laprade (avenue) — Dans le quartier Sainte-Foy et au nord du chemin Sainte-Foy, cette avenue relie les avenues Jacques-Berthelot et Claude-Pichet (lots 76-23, 81-61, 82-28 et 85-40).

Nommé ainsi en l'honneur de **Albert Laprade**, architecte français, né à Buzançais, Indre, en France, en 1883. Auteur du Garage Marbeuf (1929, avec Bazin) édifice fonctionnel aux lignes pures. Il construisit le Musée de la France d'outre-mer (1931) et se consacra surtout à l'architecture industrielle. Historien de l'architecture, il s'intéressa à la "réhabilitation" de quartiers anciens (Le Marais, à Paris, etc). (Petit Robert 2).

Joinville (rue de) — Dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin Sainte-Foy, cette rue relie l'avenue Chanoine-Scott à la route de l'Église. Lots: 182-5 et 183-18.

D'après le fichier des noms de rues de Sainte-Foy, le nom de cette rue fait référence au chef-lieu d'un canton dans la Haute-Marne, France. Dans le Petit Robert 2, il est question de **Jean, sire de Joinville** et de **François Ferdinand Philippe d'Orléans, prince de Joinville**.

Jean, sire de Joinville, chroniqueur français (V. 1224-1317). Sénéchal de Champagne, il participa à la septième croisade (1248) dirigée par Louis IX (Saint Louis) qui lui accorda sa confiance. Il servit la mémoire du roi disparu dans son récit parfois hagiographique, écrit avec franchise et bonhomie. "Le Livre des saints paroles et des bons faits de notre saint roi Louis".

Philippe d'Orléans, prince de Joinville, troisième fils du roi Louis-Philippe (Neuilly-sur-Seine, 1818, Paris, 1900). Après des études à l'École navale, il fut nommé capitaine de vaisseau, se rendit en Algérie au moment de la prise de Constantinople (1837), voyagea en Amérique du Nord et au Sud, et, en 1840, fut chargé de rapporter de Sainte-Hélène les restes de Napoléon Ier. Exilé en Angleter-

re, puis aux États-Unis, après la révolution de 1848, il revint en France en 1870, servit lors de la guerre contre la Prusse. Élu à l'Assemblée nationale en 1871, il fut réintégré dans son grade de vice-amiral en 1872.

Il semble plus logique que ce soit le dernier **Joinville** dont la ville de Sainte-Foy veut perpétuer le souvenir en donnant son nom à une rue.

Dumontier (rue) — Dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin Sainte-Foy, cette rue relie l'avenue Chanoine-Martin à la route de l'Église. Lots: 183-8-1, 183-52 et 182-40. Pourquoi ce toponyme a-t-il été donné à une rue de Sainte-Foy, alors que selon l'index municipal des noms de rues, c'est un "rappel du fief Dumontier qui fut concédé par le gouverneur de Vaudreuil, le 24 octobre 1708, à François Dumontier, marchand des Trois-Rivières"? Que vient faire un fief de Trois-Rivières et son propriétaire dans l'histoire de Sainte-Foy? Enigme!

Père Jamay (avenue) — Dans le quartier Saint-Yves et au nord du chemin Saint-Louis, cette avenue va du chemin Saint-Louis à l'avenue Corrigan. Lot 311-27.

Ce toponyme rappelle la mémoire de **Denis Jamay (Jamet)**, prêtre, récollet, premier supérieur de la mission canadienne en 1615, décédé à Montargis en 1625. Dans l'index des noms de rues de Sainte-Foy, on donne le Père **Jammet** comme "fondateur de la paroisse de Sillery". C'est un accroc à la vérité historique, car c'est le Père **Paul Le Jeune**, premier supérieur des Jésuites au Canada, qui doit être considéré comme fondateur et premier supérieur de la mission de Sillery. (Voir chanoine H.-A. Scott, Notre-Dame de Sainte-Foy, page 40).

Riches de l'expérience acquise dans l'exercice des plus hautes fonctions du gouvernement de la province religieuse de Saint-Denis, le Père **Jamet** fut choisi en 1615 pour présider à l'établissement de l'Église au Canada. Parti de Montfleury le 24 avril 1615 avec trois autres récollets, les Pères Joseph Le Caron, Jean Doibeu et Pacifique Du Plessis, il aborda à Tadoussac le 25 mai suivant. Le 6 juin, il arrivait à Québec et, le même jour, s'embarquait pour le saut plus tard appelé **Saint-Louis**. Le 24 juin, les Pères Le Caron et **Jamet** célébraient à la rivière des Prairies la première messe qui fut dite dans l'île de Montréal. De retour à Québec, il confiait à François Grévy Du Pont, qui passait en France, une relation datée du 15 juillet à l'adresse du cardinal François de Joyeuse, dans laquelle, à la suite de remarques sur la topographie, le climat, les habi-

tants, les moeurs et la religion, il indiquait avec netteté les conditions nécessaires au progrès de la religion en Nouvelle-France.

Le 20 juillet 1616, dans l'intérêt de la mission, le Père **Jamet** partait pour la France en compagnie de Champlain et du Père Le Caron. Son séjour s'y prolonga quatre ans durant lesquels, tout en s'employant à sa fonction de procureur des missions canadiennes, il remplissait successivement la charge de supérieur des couvents de Saint-Denis en 1617, de Châlons en 1618, et du couvent de Sézanne, qu'il fonda en 1619.

Nommé de nouveau commissaire provincial au Canada, il s'embarqua le 5 avril 1620 sur la "Sallémande", commandée par Deschênes, amenant avec lui le Frère Bonaventure et quelques ouvriers.

Arrivé à Québec le 11 juillet, fort de l'appui financier de Charles de Boynes, grand vicaire de Pontoise, de Henri de Bourbon, prince de Condé et du sieur Louis Houel, il entreprenait la construction du couvent de Notre-Dame des Anges qu'il bénissait le 25 mai 1621.

Le 18 août, il signait à la suite de Champlain un mémoire adressé au roi, l'avisant des moyens à prendre pour conserver la religion et pour supprimer les désordres dans la colonie naissante. À Québec, il s'employait au ministère, bénissant, le 26 août, le mariage de Guillemette Hébert et baptisant le 24 octobre, **Eustache Martin**.

Au printemps de 1622, il retournait en France pour mourir au couvent de Montargis le 26 février 1625, après s'être dévoué à la conversion des Amérindiens et avoir doté la colonie de ses premières institutions religieuses. (Frédéric Gingras, Dict. biog. du Canada, Vol., page 397).

(30)



Me Jean Goffart, avocat de Dinant, est à l'origine et le principal promoteur du projet de jumelage de sa ville avec celle de Sainte-Foy.
(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Édition spéciale

L'hebdomadaire l'Appel qui a toujours été depuis 36 ans à la hauteur des situations historiques de la région qu'il couvre publie cette semaine en détail la visite des Dinantais. Pour les Fidésiens c'est tout un événement. M. Gérard Lefrançois, un des meilleurs journalistes de la Province, a couvert pour vous, une grande partie de la visite des Dinantais dans Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et les alentours de Sainte-Foy. C'est avec émotion que l'éditeur a assemblé fébrilement tous ces faits et à-côtés historiques que les quotidiens, malheureusement, ne peuvent vous présenter.
H.-P. Gauvin,
Président-éditeur.

Vol V
page 24



Devant les Dinantais et les gens de la région de Sainte-Foy qui les accompagnent, il y eut au Campus N.-Dame de Foy présentation de montages, de films et de diapositives tant de la part des visiteurs que de leurs hôtes du 23 juillet, les membres de la Société d'histoire de Sainte-Foy.
(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

37^e ANNÉE, NO. 11, MERCREDI 29 JUILLET 1981

Jumelage Dinant-Sainte-Foy

"Nous étions à la recherche de notre histoire, et c'est elle qui vient à nous!" —P.G. Blais

Par G. Lefrançois

Jeudi le 23 juillet, c'était le jour pour la Société d'histoire de Sainte-Foy d'agir comme hôtes du groupe de visiteurs de Dinant, Belgique, et ce, en collaboration étroite avec les autorités du Campus N.-Dame de Foy, à Cap-Rouge, et le comité de jumelage de la ville de Sainte-Foy. Ces visiteurs belges, qui sont venus chez-nous à l'occasion de la cérémonie de jumelage des villes de Sainte-Foy et Dinant, qui s'est déroulée dimanche dernier, vont parcourir le Québec du 16

au 31 juillet.

À l'issue d'un "déjeuner" offert conjointement par la ville de Sainte-Foy et le Campus N.-Dame de Foy, c'est le père Gérard Blais, marianiste, porte-parole de cette dernière institution, qui a prononcé la phrase choc qui exprimait parfaitement bien les pensées et les sentiments qui animaient tous les Fidésiens qui se sont joints aux visiteurs belges au cours de cette journée. "Nous étions, a-t-il dit, à la recherche de

notre histoire, et c'est elle qui vient à nous."

Rappelons que c'est le personnage de Notre-Dame de Foy qui est le principal lien qui a décidé les autorités de Dinant et de Sainte-Foy de procéder au jumelage de ces deux villes, leur permettant ainsi d'établir et d'entretenir d'autres liens dans plusieurs domaines.

Pour ajouter aux illustrations qui étoffent ce reportage photographique, mentionnons qu'en après-midi des représentants de

la Société d'histoire et du comité de jumelage de Sainte-Foy ont servi de guides aux Dinantais dans un circuit historique de Sainte-Foy, Sillery, Québec, incluant Place Jacques-Cartier, à Cap-Rouge, la Maison des Jésuites, le Village Huron, etc. Et cette mémorable journée, pendant laquelle la Société d'histoire a agi comme hôtesse, s'est terminée à la Maison de la Francité (institution belge) par une réception et par un dîner libre dans le Vieux Québec.



À titre de président de la Société d'histoire de Sainte-Foy, M. Yvon Fortier, souhaite la bienvenue aux membres du groupe Dinant-Sainte-Foy et trace un court historique de la paroisse et de la ville de Sainte-Foy.
(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Les Dinantais ont pu admirer, dans le hall du Campus N.-Dame de Foy, une statue très originale de Notre-Dame de Foy. Cette œuvre de Gérard Lemire, a.c., est exécutée dans le tronc d'un chêne de 8 pieds de haut. Elle fera revivre la légende de la découverte de la première statuette de N.-Dame de Foy, selon laquelle cette statuette de 9 pouces de haut, représentant la Vierge et l'Enfant, aurait été découverte vers 1609, à N.-Dame de Foy, près de Dinant, dans le creux d'un chêne, par des bûcherons. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Vol. 4 - page 25

Toute l'histoire du jumelage Dinant/Sainte-Foy

Par H.-P. Gauvin

Le 12 avril 1978, l'Appel publiait en primeur et en manchette le titre suivant: "La ville de Dinant, Belgique, sera-t-elle jumelée à la ville de Sainte-Foy?" Voici le texte qui suivait: "M. Jean Goffart, avocat et délégué de la ville de Dinant, Belgique, a rencontré la semaine dernière S.H. le maire Ben Morin de Sainte-Foy pour lui exposer que le Conseil de Ville de Dinant serait désireux de jumeler leur ville à celle de Sainte-Foy. Bien que nous ne soyons pas officiellement au courant

des détails de la résolution que le conseiller communal M. Goffart, a pu soumettre au maire de Sainte-Foy nous pouvons affirmer que le tout est en bonne voie de réalisation. Le maire de Sainte-Foy a confirmé à l'Appel que la demande de M. Goffart serait prise en bonne considération et soumise aux membres du Conseil. On sait que la Ville de Dinant a fusionné la commune de Foy Notre-Dame, ville de nombreux pèlerinages où se trouve la fameuse statuette miraculeuse de Notre-Dame de Foy trou-

vée dans un chêne en juin 1609. Dans une brochure intitulée "Histoire de Notre-Dame de Foy" et publiée en 1909, à l'occasion du troisième centenaire de Foy Notre-Dame (Dinant-Belgique), en page 57, nous pouvons y lire le paragraphe suivant: "L'Eglise de Foy-Notre-Dame, construite en 1623, n'est pas seulement célèbre par sa Vierge miraculeuse, mais aussi par sa structure et par les trésors d'art qu'elle possède. Elle est reconnue comme monument public par la Commission royale

des monuments (Belgique)."

Le rôle du curé Berthiaume

Quelques jours avant la publication de la nouvelle du jumelage de Dinant / Sainte-Foy le curé Berthiaume appelle l'éditeur de l'Appel pour lui annoncer qu'il avait de la grande et importante visite en la personne de Me Jean Goffart de Dinant, Belgique. Il lui annonce tout-de-go qu'un éditeur est au courant de bien des choses et que M. Goffart, avocat, aura besoin de ses services".

Je me rend le rencontrer au presbytère

Mon curé, l'abbé Alfred Berthiaume, de Notre-Dame de Foy, me présente Me Goffart et me montre une statuette, réplique de la statuette miraculeuse. Il me mentionne avec jovialité que ça ferait une belle nouvelle pour l'Appel. Je m'exécute et photographie la statuette, et le curé et Me Goffart.

Je reconduis Me Goffart au Château

Me Goffart qui était un délégué de son pays à une convention qui se tenait au Château Frontenac m'explique le pourquoi de sa visite au presbytère. Il désire rencontrer le maire de Sainte-Foy pour lui demander si on peut jumeler la Ville de Dinant à Sainte-Foy. Tout en le reconduisant au Château, il me raconte l'histoire de la statuette miraculeuse trouvée dans un chêne en l'an 1609.

On s'entend pour une rencontre à la mairie

Avant de quitter mon distingué visiteur dinantais, Me Jean Goffart, l'on s'entend pour aller rencontrer le maire Ben Morin, le lendemain, le 4 avril 1978. Et tel qu'entendu, le lendemain je dirige Me Goffart au maire de Sainte-Foy, M. Ben Morin. Je fis les présentations et Monsieur le maire reçoit Me Goffart à son bureau. Après la rencontre, les deux souriaient. Et voilà, les détails de cette rencontre historique entre deux hommes, l'un de Dinant et l'autre de Sainte-Foy, Canada dont l'issue a résulté en un jumelage qui tenait époque.

"Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé, car tout ce que nous faisons, tout ce que nous sommes, est l'aboutissement d'un travail séculaire". (Souvenirs d'enfance et de jeunesse, préface).

Le jumelage définitivement accepté le 7 juillet 1980

La nouvelle du jumelage officiel des deux villes ont lieu le 7 juillet 1980. Voici à ce sujet la nouvelle que l'Appel publiait le 20 août 1980: "Le jumelage des villes de Sainte-Foy et de Dinant se concrétise par "G. Lefrançois."

récemment une invitation à différents organismes de sa ville pour inciter chacun d'eux à nommer un représentant qui fera partie de ce comité qui deviendra ainsi le reflet des forces vives de notre milieu.

La S.H.S.F. nomme son représentant — Comme la Société d'histoire de Sainte-Foy avait recommandé la réalisation d'un tel jumelage par une résolution

adoptée le 2 juillet 1978, son bureau de direction a répondu avec empressement, au cours de sa réunion du 14 août, à l'invitation du premier magistrat de la ville de Sainte-Foy, en désignant son vice-président, dame Pauline J.-Courville comme le représentant de la société au sein de ce comité.

(Voir Histoire en page 3)



VISITE AUX BUREAUX DE L'APPEL — Me Jean Goffart, éminent avocat de la ville de Dinant, Belgique, et conseiller communal de cette ville depuis 1947, a rendu une visite de courtoisie à l'éditeur de l'Appel M. H.-P. Gauvin en avril 1978 avant d'aller s'entretenir avec le maire Ben Morin de Sainte-Foy sur le jumelage de Dinant-Sainte-Foy. Il s'est entretenu aussi sur

l'histoire de la statuette miraculeuse de Notre-Dame-de-Foy et du sanctuaire vénéré de Notre-Dame. Me Goffart a été bourgmestre de Dinant de 1961 à 1964 et sénateur de 1968 à 1977. Il a remis à l'éditeur un fusain représentant les neuf "potales" de Notre-Dame de Foy et un calvaire qui sont installés sur le Chemin des Pèlerins de Foy N.D. à Dinant.

(Photo l'Appel, 12 avril 1978)



UNE RÉPUBLIQUE DE LA STATUE MIRACULEUSE DE FOY NOTRE-DAME, BELGIQUE — Me Jean Goffart, distingué conseiller communal de la Ville de Dinant, Belgique, a rendu visite au curé de la paroisse de Notre-Dame de Foy, M. l'abbé Alfred Berthiaume. Le curé Berthiaume montre ici une république de la statue miraculeuse de Foy Notre-Dame,

Belgique que le curé Uldéric Fournier (ex-curé de Notre-Dame de Foy avant feu l'abbé Léo Duval) avait reçue de la Fabrique Foy, N.D. (Belgique). Me Goffart était déjà venu à Québec et avait visité l'église Notre-Dame de Sainte-Foy en août 1960. Il a visité les décombres de l'église incendiée en juin 1977.

(Photo l'Appel, 12 avril 1978)



DINANT RENCONTRE SAINTE-FOY — Au cours d'une rencontre historique qu'avait S.H. le maire Ben Morin de Sainte-Foy avec Me Jean Goffart, conseiller communal de la Ville de Dinant, Belgique, il fut grande-

ment question du jumelage des deux villes. Cette photo fut prise à l'issue de la rencontre, le 4 avril, 1978.

(Photo l'Appel)

Le 7 juillet, les édiles de Sainte-Foy adoptaient un règlement qui décrétait le jumelage de leur ville avec celle de Dinant, en Belgique, et qui prévoyait la formation d'un comité devant être chargé de la préparation d'un protocole d'échanges bilatéraux entre les deux villes. En conséquence, le maire Ben Morin envoyait

(Suite à la page 26)

L'Appel 5 août 1981



L'école Ressources, située au 3200 rue D'Amours, Sainte-Foy, s'élève dans le parc Sainte-Geneviève où vient d'être érigé un monument à la mémoire des familles Hamel en bordure de la rue Laval. Dans cette institution privée, on innove dans l'enseignement, car, parait-il, les élèves viennent de partout et poursuivent leurs études à leur propre rythme.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Histoire

(Suite de la page 2)

Le bien-fondé d'un tel jumelage — il faut considérer que la ville de Dinant comprend particulièrement le petit village de Foy Notre-Dame d'où s'est répandu dans le monde, à partir de 1623, le culte de Notre-Dame de Foy et que c'est sous ce vocable qu'a été fondée la

première paroisse de Sainte-Foy, celle de Notre-Dame de Foy et que c'est sous ce vocable qu'a été fondée la première paroisse de Sainte-Foy, celle de Notre-Dame de Foy. De plus, ce jumelage contribuera à sensibiliser la population de Sainte-Foy à l'histoire de sa ville.

"Pour nous, a écrit le maire Morin à M. Émile Wauthy, bourgmestre de la ville de Dinant-sur-Meu-

se, ce jumelage est en quelque sorte un retour aux sources. Je ne doute pas qu'il sera pour nos deux villes une source d'échanges culturels et de liens d'amitié durable entre nos citoyens.

"Pour que les objectifs de ce jumelage, continuent, soient pleinement atteints, la ville de Sainte-Foy formera un comité chargé d'établir un protocole pour régir nos échanges. Dès que ce comité aura été dûment formé, conclut le premier magistrat de Sainte-Foy, je vous ferai parvenir la liste de ses membres pour que vos citoyens et les nôtres puissent entrer en contact et travailler ensemble à ce protocole d'échanges bilatéraux entre deux villes."

C'est le 18 octobre 1977 que le conseil communal de Dinant décidait à l'unanimité de proposer ce jumelage avec la ville de Sainte-Foy.

L'Appel annonce la venue de 33 dinantais

C'est le 25 mars dernier que l'Appel annonçait la venue de trente-trois Dinantais le 22 juillet. Voici à ce sujet la nouvelle:

Les fidésiens seront sans doute heureux d'apprendre en premier par l'Appel que trente-trois dinantais séjourneront du 22 au 30 juillet à Sainte-Foy. Comme l'Appel l'a déjà annoncé, la Ville de Sainte-Foy a été jumelée avec la Ville de Dinant, Belgique, sous l'inspiration de Me Jean Goffart, et à la suite de ce jumelage un comité dit "dinantais de jumelage avec Sainte-Foy" a été formé. Voici le texte de la lettre que vient de recevoir l'éditeur de l'Appel, M. H.-P. Gauvin, concernant cette agréable visite-surprise du comité dinantais de jume-

lage:
Jean Goffart, avocat
5500 Dinant
Tél.: (802) 22 24 34
C.C.P. 000-0728915-57

Le 9 mars 1981
26, rue Léopold

Monsieur H.-P. Gauvin,
Président-éditeur
de l'Appel,

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser sous ce pli la composition officielle et définitive du comité dinantais de jumelage avec Sainte-Foy.

À l'initiative de ce comité, trente-trois personnes, dont onze jeunes de 14 à 25 ans, se sont inscrites pour partir au Québec le 16 juillet 1981.

Après Montréal, le lac Saint-Jean et Rivière-du-Loup, le groupe arrivera à Sainte-Foy le 22 juillet et y séjournera jusqu'au 30 juillet.

Vous pensez avec quelle joie j'y retrouverai tant d'amis... et leur en amènerai d'autres. D'ici là, je vous donnerai toutes précisions utiles.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mon fidèle souvenir. Et encore merci pour "L'Appel" qui continue à m'arriver très ponctuellement.

Comité de jumelage
et d'amitié DINANT —
SAINTÉ-FOY

Président d'honneur:
M. Émile Wauthy, député-bourgmestre, Dinant; président: Jean Goffart, avocat, Dinant; vice-président: madame Clary Dedieu de Samazan, épouse de M. Robert Louvigny, Dinant; administrateur-délégué: M. Albert Remy, journaliste, Yvoir; secrétaire: mademoiselle Marcelle Guyaux, rédacteur, Anhès; trésorier: M. Charles Codart, représentant,



Remise à Me Jean Goffart par un membre du personnel du Campus, Mlle Lina Dubois, d'une espèce de "étendard" confectionné en cuir provenant du Village Huron. C'est un "hommage du Campus N.-D. de Foy, Québec, à Foy N.-D. de Dinant, Belgique, 23 juillet 1981". Au centre de l'"étendard" une illustration d'une sculpture en chêne de N.-D. de Foy (2,44 m.) réalisée par Gérard Lemire, é.c., et exposé dans le hall du Campus N.-D. de Foy.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Dinant; autres administrateurs: M. Maurice Baye, inspecteur de l'enseignement, Dinant; M. Émile Bourdeaux, maître-imprimeur, échevin, Dinant; M. Henri Bourdon, professeur, Dinant; M. Jacques Bourdon, secrétaire du syndicat d'initiative, Weillen; M. Michel Boyazis, médecin, Dinant; M. Michel Cogniaux, employé, Dinant; M. Jules Leboutte, représentant, Dinant. Autres membres: mademoiselle Nicole Focan, étudiante, Dinant; mademoiselle Françoise Goffard, Dinant; M. Maurice Roulin, président du centre public d'aide sociale, Dinant, et M. Daniel Van Basten, directeur de Lycée, Dinant.

Conseil municipal de Sainte-Foy qui adoptait le 7 juillet 1980 un règlement officialisant le jumelage.

Dinant en Belgique est le chef-lieu d'un arrondissement électoral de 143 000 âmes qui constitue un centre administratif, judiciaire, scolaire et hospitalier extrêmement dynamique susceptible d'apporter beaucoup à notre ville, particulièrement dans les domaines culturels, économiques et sociaux.

En outre, sur le plan historique, le jumelage entre les deux villes revêt

un cachet particulier puisque Dinant englobe le petit village de Foy-Notre-Dame d'où s'est répandu, à partir de 1623, le culte de Notre-Dame de Foy. C'est cette dévotion à la Sainte qui donna naissance à la première chapelle de Sainte-Foy en 1669.

Suite à l'annonce de la visite des dinantais au Québec, un comité provisoire a été mis sur pied par la ville de Sainte-Foy afin de recevoir les dignitaires de ce groupe et par le fait même, concrétiser le jumelage entre les deux villes.

(30)



De la part des visiteurs de Dinant, Me Jean Goffart remet au père Gérard Blais, Marianiste, représentant du Campus N.-D. de Foy, de la documentation sur sa ville ainsi qu'un exemplaire d'une réédition d'un livre intitulé en vieux français: "Brefve histoire de l'invention et miracles de l'Image de Nostre-Dame de Foy trouvée en vn chesne à Foye lez Dinant l'an 1609". Livre composé par le révérend père P. Boullie de la Comp. de Jésus et imprimé à Liège en 1620.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Sur le terrain du Campus N.-D. de Foy, c'est la plantation d'un hêtre par Me Jean Goffart, en rappel de nombreuses hêtraies de la région de Dinant.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



C'est la plantation d'un chêne sur le Campus N.-D. de Foy par M. Émile Wauthy, bourgmestre de Dinant, en rappel des nombreux chênes qui peuplaient jadis la région de Sainte-Foy.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Subvention à la Société d'histoire de Sainte-Foy

Par G. Lefrançois

Douze organismes de la région de Québec recevront une somme de \$48,880 pour la réalisation de certains projets. C'est ce que vient d'annoncer le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard.

Ce programme d'aide financière gouvernementale a pour objectif de mieux connaître et utiliser le patrimoine.

Ces projets spécifiques visent à retracer et mettre en lumière les activités d'un quartier, d'une ville et sont concrétisés, après études et recherches, par des brochures, films, diaporamas, affiches, expositions.

La Société historique de Sainte-Foy recevra un montant de \$5,500 en vue de faire un vidéo conçu à partir d'un film historique tourné en 1955.

Subvention à Saint-Augustin — Le comité de protection du patrimoine et de l'environnement de Saint-Augustin bénéficiera d'un montant de \$3,100 en vue de faire une recherche historique et archéologique concernant le premier moulin de la municipalité.

Subvention au Village Huron — Une subvention de \$7,500 permettra au comité du musée de l'église huronne d'organiser une semaine du patrimoine autochtone en regroupant diverses activités

socio-culturelles sur la vie traditionnelle et la culture des Hurons.

Société historique de Québec — Elle recevra un montant de \$5,000 qui lui per-

mettra de procéder à un inventaire de la photographie à Québec avant 1900.



Église de la paroisse Sainte-Geneviève, 3180 rue D'Amours. Elle se dresse en proximité du monument des familles Hamel dont le dévoilement avait lieu récemment. Quant à cette paroisse, elle prit naissance en 1960, ayant été détachée de la paroisse mère de Sainte-Foy. M. l'abbé Léo Letarte y agit comme curé et le père Gilles Jalbert, de la congrégation Mariannhill, comme vicaire.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Un aperçu du parc Sainte-Geneviève où a été dévoilé, dimanche le 19 juillet, un monument à la mémoire des familles Hamel (à droite) à l'occasion de la célébration des fêtes du 325^e anniversaire de l'arrivée au pays des deux ancêtres Jean et Charles Hamel à Sainte-Foy. C'est sur la terre que ce dernier s'installa et mit en valeur qu'a été aménagé le magnifique parc Sainte-Geneviève. De l'endroit, nous avons une vue splendide sur les Laurentides et sur Ancienne-Lorette et son église ainsi que sur le juvénat des Frères du Sacré-Cœur.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Sur le monument érigé dans le parc Sainte-Geneviève à l'occasion des fêtes des familles Hamel d'Amérique nous lisons l'inscription suivante: "Hommage aux ancêtres Hamel: Charles Hamel, 1624-1715, et ses épouses: Judith Auvray et Catherine Lemaistre; Jean Hamel, 1634-1674, et son épouse Marie Auvray. Leurs descendants reconnaissants, en cette fête du rassemblement des Hamel d'Amérique: Sainte-Foy les 18 et 19 juillet 1981. Ce monument est érigé sur un terrain ayant appartenu

Les Dinantais visitent le Campus N.-D. de Foy à Cap-Rouge



Comme représentant du Campus N.-D. de Foy, le père Gérard Blais, Marianiste, reçoit des mains de Me Jean Goffart, avocat de Dinant, une réplique de la statuette miraculeuse de N.-D. de Foy.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Vol V - page 28

Du 31 juillet au 9 août 1981

Fête du patrimoine autochtone au Village des Hurons

Par G. Lefrançois

Fortement encouragés par le succès obtenu en 1980 dans le cadre des fêtes du 250^e anniversaire de la Chapelle huronne de Lorette à accroître la promotion et la mise en valeur du patrimoine autochtone huron, les membres du comité organisateur de la Semaine du Patrimoine autochtone, représentant la Bande des Hurons de Lorette invitent le public au Village Huron à participer à cette grande semaine au cours de laquelle aura lieu bien des événements dont sur tout l'inauguration officielle du musée ethnologique réalisé grâce à un projet "Emploi et Immigration Canada".

Objectifs de cette semaine — "Ce projet de festivités collectives se veut dans une ligne de sensibilisation à la vie et aux traditions amérindiennes et aussi dans une recherche de promotion touristique pour la Réserve huronne de Lorette. Nous voulons mieux faire connaître la Nation huronne, son artisanat, son folklore, ses modes de vie, son in-

dustrie, son histoire, etc." C'est ce qu'a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Robert Gros-Louis, président du comité ci-dessus mentionné.

Programme des fêtes — "Notre programme vise deux buts, a ajouté M. Gros-Louis. D'abord permettre aux gens de la Réserve de se fêter eux-mêmes, comme peuple, comme collectivité amérindienne, comme entité ethnique, comme nation. Notre POW-WOW annuel est aussi important pour nous, Hurons, que pour vous, la fête de la Saint-Jean ou le Jour du Canada. Voilà pourquoi notre programme comprend diverses activités sociales, religieuses et sportives qui font appel à la participation des gens de la Réserve du Village Huron. "Notre deuxième but, a continué M. Gros-Louis, est mieux nous faire connaître comme Peuple à travers des activités sociales, culturelles et folkloriques."

Parmi les activités principales du POW-WOW 1981, souli-

gnons:

- l'inauguration officielle du Musée Arouenne, musée ethnologique en face de l'église;
- les spectacles folkloriques de danses amérindiennes tous les jours;
- l'épluchette de blé d'inde et le souper aux fèves au lard;
- le fameux souper indien avec ses mets typiques;
- la procession en canots sur la rivière Kabir-Kouba (Saint-Charles);
- la célébration eucharistique en l'honneur de Katar Tekakwitha qui sera présidée par l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, sur le parvis de l'église.

Il y aura aussi diverses activités sportives et le tout se terminera par une soirée folklorique et un grand feu de camp.

Ce Pow-Wow sera subventionné, non seulement par le gouvernement canadien, par la compagnie Molson, mais aussi probablement par une subvention du Québec.



Dans une pièce attenante à la chapelle du Village Hurons les visiteurs peuvent admirer cette petite crèche de Noël à "saveur" amérindienne. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Sainte-Foy retrace son histoire par des photographies de famille

La Société d'Histoire de Sainte-Foy procède présentement, avec l'aide de trois chercheurs, à la cueillette et à la reproduction de photographies anciennes auprès de la population de la ville. Cette activité permettra à l'organisme de retracer l'histoire de Sainte-Foy par des documents visuels et d'accumuler des matériaux de base pour une exposition publique marquant le 345^e anniversaire de l'occupation européenne du territoire.

Les anciennes photographies de famille ou d'autres documents vi-

suels, tels des dessins, des aquarelles ou des peintures, peuvent fournir d'inséparables renseignements sur l'histoire locale, les travaux et les jours, l'évolution vestimentaire, ou le progrès technologiques, par exemple.

La Société d'Histoire oeuvre dans le milieu depuis 1975 et possède un équipement technique qui lui permet de reproduire les précieuses photographies qu'on voudra bien lui confier. Cette entreprise de recherche a été rendue possible grâce à une

subvention du Conseil des Arts.

N'hésitez pas à fouiller vos albums de famille car vous avez participé, à la suite de vos ancêtres, à l'histoire de Sainte-Foy et vos photographies en portent inévitablement les traces. Communiquez avec les chercheurs de la Société d'Histoire de Sainte-Foy qui iront, chez vous, cueillir ou reproduire vos photographies pertinentes en prenant toute note de vos commentaires sur celles-ci.

Tél.: 681-9504, 653-0954.

L'Appel
29 juillet 1981



Dans les trésors historiques conservés précieusement au Village des Hurons, les voyageurs de Dinant, Belgique, au cours de la visite de la chapelle, le 23 juillet, ont regardé avec une grande curiosité une belle madone identifiée comme suit: "École flamande XVII^e siècle, Statuette de Notre-Dame de Foy, bois sculpté, vers 1620." Est-ce la même madone donnée au père Chaumonot et qui a disparu au cours, avant ou après l'incendie de la chapelle de Notre-Dame de Foy de la route du Vallon en 1698? Cf "Notice historique de Notre-Dame de Foy" du chanoine H.-A. Scott, 1919, 48 pages.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Photo ancienne montrant, vers 1875, la famille Picher et sa demeure. Cette dernière est aujourd'hui connue sous le nom de "Maison Falardeau" et est située à

l'angle du boulevard du Vallon et du chemin Sainte-Foy. C'est probablement la plus vieille maison de Sainte-Foy.

Dinant et Foy-Notre-Dame



La Belgique est un État de 30 000 km², situé entre la France et les Pays-Bas. Elle compte au nord 5 800 000 habitants de langue néerlandaise (les Flamands), au sud 4 000 000 de langue française (les Wallons), à l'est 60 000 de langue allemande.

A 20 km, de la frontière française, sur la Meuse, se trouve Dinant. C'est une ville très ancienne. La chaussée romaine de Bavi à Trèves traversait la Meuse à gué à Dinant, qui était aussi une étape de batellerie.

A cet endroit, la Meuse est large de 90 m, la vallée étroite et encaissée. Des coteaux abrupts et rocheux conduisent à des plateaux situés cent mètres plus haut, à l'est et à l'ouest.

Sur le plateau est, à 6 km de Dinant, se trouve le village de Foy. Sur la rive gauche de la Meuse, à 2 km, en aval de Dinant, se trouve la petite ville de Bouvignes.

A partir de 980 et jusqu'en 1794, Dinant fait partie, comme ville franche, de la principauté épiscopale de Liège. Par contre, Bouvignes fait partie du comté de Jülich.

En 1152, l'ordre de Prémontré (créé en 1120 par saint Norbert) fonde à Dinant l'abbaye de Leffe, qui subsiste aujourd'hui, toujours occupée par le même ordre.

Du 12^e siècle au 15^e, se développe à Dinant le travail du laiton, alliage de cuivre rouge (65%) et de zinc (35%). Cet artisanat est connu mondialement, aujourd'hui encore, sous le nom de dinanderie.

Les batteurs de cuivre ou dinandiers utilisent deux techniques: la fonte, c'est-à-dire le coulage de laiton en fusion dans un moule; le repoussé, dans lequel les plaques de laiton laminé sont battues au marteau puis ciselées.

Les dinandiers fabri-

quent des objets domestiques (chaudrons, plats, vases) et d'art religieux (chandelières, lutrins, fonts baptismaux). Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélémy à Liège (1115) sont le chef-d'œuvre de la dinanderie.

Celle-ci se pratique aussi à Bouvignes, qui s'enrichit d'une belle église gothique.

En 1466, les dinantais prennent le parti de Louis XI, roi de France, contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Celui-ci fait détruire la plus grande partie de la ville.

Joachim Patenier naît à Dinant en 1485 et Henri Blès à Bouvignes en 1490. Ce sont les premiers peintres à faire du paysage (souvent la vallée de la Meuse) le sujet principal de leurs toiles.

En 1554, la ville de Bouvignes est à son tour détruite par les troupes d'Henri II, roi de France.

En 1566, l'église collégiale de Dinant, située entre le pont et le rocher de la citadelle, est surmontée d'une tour en forme de bulbe. Cette particularité, qui subsiste aujourd'hui, est caractéristique du site de Dinant.

En 1609, dans le village de Foy, un bûcheron qui débite un chêne découvre dans une partie creuse de celui-ci une statuette en grès, haute de 22 cm, représentant la Vierge, couronnée, portant sur le bras droit l'Enfant-Jésus.

La dévotion populaire attribue à la statuette des grâces et des prodiges et en 1623, une église est construite à Foy, qui devient Foy-Notre-Dame. De style baroque, longue de 40 m, large de 11 m, éclairée par 19 fenêtres hautes de 9 m, l'église est édifiée et décorée par les dinantais Michel et Jaspard Stilman et Guillaume Goblet. Son plan-

fond, à 14 m, de hauteur, est composé de 145 caissons de chêne, dont chacun encadre une peinture sur bois. L'ensemble, qui subsiste aujourd'hui, est d'un art délicat et renommé.

L'église est consacrée en 1626 par Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège, qui, à cette occasion, fait visiter à Dinant Les habitants ornent la porte Saint-Martin (aujourd'hui entre l'hôtel de ville et la poste) d'un chronogramme qui rappelle l'événement: Pax et salus neutralitatem servantibus detur.

En 1669, le P. de Veroncourt, jésuite à Dinant, envoie à son collègue, le P. Chaumonot, jésuite près de Québec, une réplique, taillée dans le chêne abattu en 1609, de la statuette découverte à Foy. Le P. Chaumonot, qui fait construire une chapelle pour sa mission, la dédie à Notre-Dame de Foy. C'est l'origine de la paroisse de Sainte-Foy, qui deviendra une commune en 1855, une ville en 1949.

Dinant donne naissance en 1806 à Antoine Wiertz, peintre romantique, et en 1814 à Adolphe Sax, facteur d'instruments divers, et notamment, inventeur du saxophone, appelé à ce titre le père du jazz.

En 1890, naît à Lille Charles de Gaulle, une niche, creusée dans la façade de sa maison natale, contient une réplique de la statuette de Notre-Dame de Foy le 15 août 1914, le lieutenant Charles de Gaulle sera blessé au pont de Dinant par le feu des allemands, qui occupent le rocher de la citadelle.

Le 23 août 1914, Dinant est incendiée par les troupes allemandes, qui fusillent près de 700 habitants de la ville et des environs. En 1919, la Croix de guerre française est décernée à la ville de Dinant.

Entre les deux guerres

ment des Côtes-du-Nord (France).

En 1958, le prix Nobel de la paix est attribué au P. Dominique-Georges Pire, dominicain, né à Dinant en 1910 (décédé en 1969), fondateur de l'Aide aux personnes déplacées et des files de paix.

Le 1^{er} janvier 1965, la ville de Dinant est fusionnée avec trois communes voisines, dont la ville de Bouvignes (1000 habitants). La population passe de 6800 à 9600 habitants, la superficie de 18 à 37 km².

En 1974 intervient un deuxième jumelage entre Dinant et Hoddesdon (Angleterre).

Le 1^{er} janvier 1977, la ville de Dinant est fusionnée avec sept communes voisines, dont celle de Foy-Notre-Dame (112 habitants). La population passe de 9900 à 12300 habitants, la superficie de 37 à 100 km².

Dinant est le chef-lieu d'un arrondissement électoral de 143 000 habitants.

La ville est un noeud de communications et un centre administratif, judiciaire, scolaire et hospitalier. Son site, ses monuments et diverses attractions (grottes, bateaux, télésiège, téléphérique) en font un rendez-vous apprécié des touristes, qui y dégustent la couque (gâteau de miel) et la flamiche (tarte au fromage).

La ville est administrée par un conseil communal de 23 membres, élus par scrutin de liste et à la représentation proportionnelle. Au sein de cette assemblée, un bourgmestre (maire) et cinq échevins assurent la gestion courante de la direction des services communaux.

Le 18 octobre 1977, le conseil communal de Dinant décide de proposer un troisième jumelage, entre Dinant et Sainte-Foy. Le 4 avril 1978, son délégué, Me Jean Goffard, conseiller communal de Dinant, est reçu par le maire de Sainte-Foy, M. Ben Morin.



Courtoisie de

L'Appel

Le seul hebdomadaire de Sillery, Sainte-Foy, Cap-Rouge et Saint-Augustin!
Suivez les péripéties des élections de Sainte-Foy. Abonnez-vous immédiatement à L'APPEL, c'est seulement 15\$ par année. Signalez 651-7944.

Vol V - page 30

"Amis de cette vieille paroisse en sa jeune église, magnifique et pimpante, qui sent bon le bois de la grande forêt!" — Me Jean Goffard

Par H.-P. Gauvin

C'est avec beaucoup d'émotion et de chaleur que Me Jean Goffard, ex-bourgmestre et ancien sénateur de la ville de Dinant, Belgique, s'est adressé aux paroissiens de Notre-Dame de Foy, dimanche le 26 juillet, à la grande messe. Et c'est justement par une antithèse vivante, dans un art oratoire sincère et juste, à la façon d'un européen, où l'on sent l'amitié réelle qu'il entama son allocution émaillée de perles historiques.

Avant que la messe ne commence, le curé de la paroisse, monsieur l'abbé Alfred Berthiaume avait souhaité la bienvenue aux quarante-cinq dinantais qui étaient présents à la cérémonie religieuse. "C'est avec une très grande joie," dit-il, "que d'accueillir les dinantais dans notre église. C'est grâce à vous autres, si aujourd'hui notre paroisse porte le nom de Notre-Dame de Foy." Il mentionna que c'était en 1669 que le père Chaumonot avait reçu une statuette de Foy-Notre Dame. Il souligna que c'était un grand jour que le jumelage de la ville de Sainte-Foy avec Dinant, Belgique. Avec humour, il ajouta que le chœur de chant de Dinant et celui de sa paroisse avaient été jumelés pour la circonstance. Il fit une allusion à l'effet que Mme Joséphine Demoulin la responsable du chœur de chant de Dinant était comme la madame Yolande Dufour du chœur de chant de sa paroisse. Il en profita pour dire que le 26 juillet était la fête de la bonne Sainte-Anne et que dans le chœur de chant de Dinant il y avait une Anne Laloux et une Anne Florent. Il ajouta que parmi les dinantais présents il y avait un monsieur Mareau, marguillier à Dinant, et une dame Nelly Leclerc, responsable des quêtes du dimanche. En terminant il déclara que monsieur Jean Goffard, l'instigateur du jumelage des deux villes, le remplacerait à l'homélie. Il est à noter que c'est le père Gérard Blais, marianiste, qui concélébrerait avec le curé Berthiaume. Voici le texte in extenso de l'al-

locution que prononçait Me Jean Goffard en remplacement de l'homélie:

"La communauté française de Belgique, quatre millions d'âmes, se situe à la frontière nord de la France. À quatre lieues de cette frontière, sur le fleuve la Meuse, la ville de Dinant est très ancienne. Depuis l'an 320, une église dédiée à Notre-Dame, au pied du rocher de la Citadelle, est le centre de la cité. Plusieurs fois détruite et reconstruite, elle est représentée par le volet gauche de cette céramique. (La céramique avait été préalablement déposée au pied de l'autel pour que les paroissiens la voient). À une lieue à l'est de Dinant, il existait en 1609

ses, encastrées dans des murs ou des arbres ou posées sur des colonnes ou des piliers.

La statuette découverte à Foy en 1609 avait été façonnée en 1450 environ. La niche était une potale creusée dans le chêne. Mais le temps et la nature avaient fait leur œuvre: l'écorce renourrie à la longue avait recouvert la niche et caché la statuette.

La découverte de celle-ci fit sensation. La dévotion populaire attribua bientôt à son intercession des guérisons et autres grâces prodigieuses, voire miraculeuses. La compagnie de Jésus, qui avait un collège à Dinant, en répandit la nouvelle dans le monde et le recteur de ce collège en publia une

hauteur, est composé de 145 caissons de chêne contenant autant de peintures qui représentent les mystères du Rosaire et des vierges, de saints et de saintes.

En 1669, le Père Chaumonot, apôtre des Hurons, construisait au Chemin Ste-Foy actuel une première chapelle. Son correspondant de Dinant, le père de Véronost lui envoya une réplique de la statuette de Notre-Dame de Foy, taillée dans le chêne de 1609 par Nicolas du Rieu, sculpteur dinantais, et offerte par une dame pieuse de la ville "pour la conversion des pauvres sauvages et convertis à la foi de Jésus-Christ". Le père Chaumonot dédia sa chapelle à Notre-Dame de Foy.

La paroisse du même nom, érigée canoniquement en 1698, devait devenir en 1855 la commune de Sainte-Foy, élevée au rang de ville en 1955. Elle fut la seule paroisse de cette commune jusqu'en 1949. Depuis lors, dix autres églises ont été construites en raison de l'extraordinaire développement de la population.

Les dinantais, comme les fidèles, sont fidèles à Notre-Dame de Foy. Chaque année, le 8 septembre, ils se rendent à Foy-Notre-Dame à pied par le



M. l'abbé Alfred Berthiaume, curé de la paroisse Notre-Dame de Foy, souhaitant la bienvenue aux dinantais. Nous remercions le père Gérard Blais, marianiste du campus Notre-Dame de Foy, à Cap-Rouge.

(Photo l'Appel).

communauté française de Belgique, dinantais, autres wallons et bruxellois sont venus au Québec.

À leur nom et au nom de tous les dinantais qui n'ont pu nous accompagner, j'ai le grand privilège de remettre officiellement à la paroisse Notre-Dame de Foy et à son curé monsieur l'abbé Berthiaume cette céramique, œuvre d'un artiste dinantais Mme Nomèche-Renard, évocatrice des liens qui depuis plus de trois siècles nous unissent dans une commune dévotion.

Nous espérons que ce souvenir de notre visite plaira aux fidèles et inspirera à plusieurs l'idée de



M. Jean Goffard prononçant son allocution devant les paroissiens de Notre-Dame de Foy et ses concitoyens dinantais. (Photo l'Appel)

une métairie du lieudit Foy. Un batelier dinantais y acheta des arbres et le bûcheron chargé par lui de les abattre découvrir dans le creux d'un chêne une statuette de terre cuite, haute de huit pouces, représentant Notre-Dame, couronnée, portant sur le bras droit l'Enfant Jésus, qui tient une pomme. Le chêne et la statue sont évoqués dans la partie supérieure du volet droit de la céramique.

Foy se trouvait sur la route de Dinant à Saint-Hubert, voie de pèlerinage dans les deux sens: les pèlerins dinantais allaient vénérer en Ardenne le patron des chasseurs et les pèlerins ardennais venaient vénérer Notre-Dame à Dinant. Or il était de coutume à l'époque de jalonner les chemins de pèlerinage de potales, c'est-à-dire de niches contenant des images pieu-



Me Jean Goffard vient de remettre au curé Berthiaume de la paroisse Notre-Dame de Foy une céramique en trois volets. À gauche, on peut remarquer le rocher de la Citadelle et au pied du rocher, l'église collégiale de Dinant et devant le pont sur la Meuse. Au centre, sont représentées quatre potales sur le chemin de Dinant à Foy-Notre-Dame. À droite, le chêne de 1609 et la statuette qui a été découverte dans le creux de l'arbre. Cette statuette a été envoyée en 1669 au père Chaumonot pour l'inauguration de la chapelle qu'il fit construire à l'angle Duvalon et Chemin Ste-Foy. Elle fut brûlée (semble-t-il) en 1698 lorsque la chapelle passa au feu. (Photo l'Appel).



M. Charles-E. Matte, maire suppléant de la ville de Sainte-Foy, et M. Émile Wauthy, député-bourgmestre de la ville de Dinant, Belgique, ont assisté à la grande messe de la paroisse Notre-Dame de Foy, dimanche dernier. (Photo l'Appel)

première histoire dès 1620.

Les pèlerins affluant, le père abbé de Notre-Dame de Leffe à Dinant chargea trois dinantais, Michel et Jaspard Stilman et Guillaume Goblet, à la fois architecte, sculpteur et peintre, d'édifier une église. Elle fut construite en 1623 dans le style de la Renaissance, et Foy devint Foy-Notre-Dame.

Long de 132 pieds, large de 38, éclairé par 19 fenêtres hautes de 30 pieds, le sanctuaire est renommé surtout par son plafond qui, à 45 pieds de

chemin des pèlerins. Celui-ci est, comme autrefois, jaloné de potales, dont quelques-unes sont représentées au centre de la céramique. Enfin, celle-ci porte au coin inférieur droit les écussons des villes de Sainte-Foy et de Dinant.

Depuis quatre ans, en effet, Dinant a fusionné avec l'ancienne commune de Foy-Notre-Dame et la ville nouvelle est, aujourd'hui même, jumelée avec celle de Sainte-Foy. Pour vivre cette journée historique, quarante-cinq membres de la

venir à leur tour à Dinant pour graver en notre compagnie le chemin des Pèlerins jusqu'à Foy-Notre-Dame. En ce jour, nous recevons à Sainte-Foy un accueil inoubliable. Nous espérons le réciproquer avec la même chaleur.

En remerciant vivement votre paroisse et votre curé, qui est, avec madame Clara Boivin, à l'origine du jumelage de nos deux villes, je vous donne donc, très simplement mais du fond du cœur, rendez-vous: à bientôt! (26 juillet 1981).

Vol V - page 31



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NOTRE-DAME DE FOY — Cette semaine, faisant trêve dans l'histoire des noms de rues de Sainte-Foy, cette chronique va tâcher de renseigner ses lecteurs sur l'influence qu'a pu exercer sur le jumelage des villes de Sainte-Foy et de Dinant une petite statuette de Notre-Dame de Foy ainsi que sur le sort qui a été réservé à cette dernière. Dans sa brochure publiée en 1919 et rééditée en 1959 et portant le titre de "Notice historique de Notre-Dame de Foy", le chanoine H.-A. Scott, ancien curé de la paroisse de Sainte-Foy, donne des renseignements qui peuvent éclairer davantage notre lanterne. Comme cette brochure est épuisée et qu'elle n'est plus à la portée du grand public, il est donc nécessaire d'en reproduire de larges extraits pour mettre à la portée de nos lecteurs ce document inestimable.

À l'humble cabane d'écorce qui fut élevée sur la "coste" Saint-Michel, route du Vallon, par les soins du père jésuite Chaumonot, succéda en 1669 une chapelle en bois plus confortable. Et voici comment elle fut bâtie sous le nom de Notre-Dame de Foy.

En 1609, on avait trouvé au bourg de Foy, (englobé depuis dans la ville de Dinant), dans le tronc d'un vieux chêne, une petite statue de la sainte Vierge qui devint aussitôt l'instrument d'éclatants et nombreux miracles. Du lieu où on l'avait trouvée, elle prit le nom de Notre-Dame de Foy. Un temple d'une grande beauté fut érigé en son honneur et le petit village de Foy — Foy-Notre-Dame, comme on dit là-bas —, devint le centre d'un pèlerinage célèbre. La Vierge mi-

raculeuse a été couronnée en 1909, à l'occasion du troisième centenaire, par Mgr Heulen, évêque de Namur, au nom de Sa Sainteté Pie X. Dans le remarquable mandement publié en cette circonstance par l'illustre prélat, il appelle Notre-Dame de Foy la Notre-Dame de Lourdes de la Belgique.

Répliques de la statuette — Le bois vermoulu du chêne où elle fut trouvée servit à faire des statuettes semblables à la statue originale, qui furent envoyées en différentes contrées. Trois, — quatre, peut-être — comme nous dirons, vinrent dans l'Amérique du Nord. L'une d'elles "faite par Nicolas du Rieu, maître sculpteur, résidant en la ville de Dinant, aux frais de "Demoiselle Marie Bastien" fut donnée au Père Claude de Véroncourt... pour l'envoyer au Canada; pour y être honorée et invoquée; pour la conversion des pauvres Sauvages et Canadois à la foy de Jésus-Christ." (Passages du document authentique publié dans le Bulletin des Recherches historiques.) Le père de Véroncourt, pensant que nul mieux que le père Chaumonot ne pouvait remplir la louable intention de la donatrice, lui envoya la précieuse madone.

Qu'était, pour les dimensions et la perfection des formes, la statue offerte à la mission huronne de la "coste" Saint-Michel? Il serait difficile de le dire d'une manière certaine. Mais comme la statue originale, qui est en pierre blanche, n'a qu'un empan de hauteur, c'est-à-dire environ huit pouces, on peut conjecturer avec vraisemblance que celles qui furent

faites sur ce modèle — on dit des statues semblables — devaient être aussi de taille minuscule. Une statuette qui nous a été envoyée (au chanoine Scott) en 1902 par M. l'abbé Félix Fries, alors curé de Foy Notre-Dame et son dernier historien, nous permet un peu d'en juger. Conservée de temps immémorial dans le célèbre sanctuaire, elle a toujours été considérée par la tradition, au défaut de documents écrits, comme une de ces antiques images faites dès l'origine.

Elle est en chêne noirci par le temps et piqué des vers et ne mesure, avec le socle, haut d'un pouce et trois quarts, que 8 pouces et demi. Le travail en est assez grossier, sauf dans les draperies. Au reste le grain trop gros du chêne ne permettait guère de donner du fini à une oeuvre aussi petite. Telle était, à n'en pas douter, la Notre-Dame de Foy donnée au P. Chaumonot par le P. de Véroncourt; pas une oeuvre d'art, mais un objet de piété.

La madone "enclose dans une layette peinte en bleu au-dessus avec de petites étoiles d'or" fut reçue avec grande joie et grand honneur. "Je formay, dit le P. Chaumonot, le dessein de bâtir sous le nom même de Notre-Dame de Foy une chapelle à la Sainte Vierge. Mais comme ce que j'avais d'aumônes pour ma mission et ce que notre maison de Québec m'offrait de secours n'était pas encore assez pour l'exécution de mon entreprise, j'invitai les Français des environs à y contribuer aussi de leur travail. Ils le firent volontiers et par dévotion à la Vierge et pour leur propre commodité.

Ainsi pendant l'hiver, ils préparaient tout le bois de la charpente et l'apportèrent sur le lieu. Ensuite je fis travailler à cet édifice avec tant de diligence qu'en peu de mois il fut en état de nous servir."

La Vierge opère des prodiges — À peine Notre-Dame de Foy avait-elle pris possession de son humble sanctuaire de la "coste" Saint-Michel, qu'elle se plut à y manifester par des prodiges sa puissance et sa bonté. Les dimanches et les fêtes il y vient de toutes parts tant de pèlerins des habitations françaises, même les plus éloignées, que souvent ils ne peuvent pas tous y entrer. Et le P. Chaumonot parle des nombreux miracles opérés par Notre-Dame de Foy.

Départ des Hurons pour Lorette — Après le départ des Hurons pour Lorette, en 1673, la chapelle de Notre-Dame de Foy servit exclusivement aux nombreux colons français des environs. Elle était desservie par les missionnaires de Saint-Joseph de Sillery, dont une distance d'une demi-lieue à peine la séparait. Un chemin à travers la forêt reliait les deux missions. On l'appelait et on l'appelle encore la route du Vallon. La chapelle de Notre-Dame de Foy était à l'est de cette route, et peut-être sera-t-il possible, bien qu'il n'en reste aucun vestige, d'en retrouver le site précis.

Qu'advint-il de la statuette miraculeuse? — Mais si la chapelle restait à l'usage des Français, qu'advint-il de la statuette miraculeuse? Les Hurons, pour qui elle avait été envoyée, l'emportèrent-ils, comme un de leurs précieux trésors, dans leur nouveau séjour? Ce qui

porterait à le croire, c'est que lors de l'inauguration de la première chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, outre la statue de Notre-Dame de Lorette, envoyée par le P. Poncet au P. Chaumonot, on porta solennellement en procession deux autres statues "faites du vrai bois de Notre-Dame de Foy. L'une est une Vierge portant son fils et elle a été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. L'autre, que les princes et les princesses de la très illustre maison de Lorraine nous ont envoyée, est un Saint Joseph qui tient aussi le petit Jésus sur un de ses bras." (Relation de Lorette, par le P. Bouvart).

Mais de ce que cette Vierge était "faite du vrai bois de Notre-Dame de Foy", il ne s'agit pas que ce fut la nôtre. Cette madone avait été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. Or, on se souvient que la nôtre était le don d'une pieuse chrétienne, "la Demoiselle Marie Bastien", par l'entremise du P. de Véroncourt. De plus, elle était enrichie d'une relique qui manquait à la nôtre, à savoir: "une petite partie de la ceinture de Saint Joseph, enchâssée dans un petit écusson que tient le petit Jésus porté lui-même par sa mère." (Voir Sem. Rel. de Québec no 48).

Mais si notre madone ne suivit pas les Hurons à Lorette, ne prit-elle pas son vol vers d'autres lieux plus éloignés encore?

Dans la relation de Lorette, en mars 1675, le P. Bouvart, après avoir dit que le zèle pour la gloire de la sainte Vierge avait porté les missionnaires à lui élever un nouveau sanctuaire sur le modèle de Lorette en Italie, ajoute: "Sans donc

abandonner Notre-Dame de Foy que nous avons fait bâtir il y a cinq ans et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge qui y est et qui est faite du vrai bois de (du chêne où fut trouvée) la miraculeuse Notre-Dame de Foy de Dinant, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus grande et beaucoup plus belle." (La statuette originale était en pierre et fut trouvée dans un chêne.)

Ces mots: QUI Y EST valent un long poème. Ils signifient non seulement qu'on a laissé la miraculeuse statue dans son sanctuaire, mais, nous semble-t-il, qu'on n'avait pas même songé à cette odieuse chose, d'enlever d'une chapelle, bâtie spécialement pour la recevoir, une statue qui l'avait ensuite consacrée par des miracles.

Les madones de l'Ancienne-Lorette et de Gandagouagué (dont l'auteur donne une description) différaient de la nôtre et différaient entre elles, puisqu'on les trouve, à la même date, 1675, en des lieux si éloignés l'un de l'autre. Du sanctuaire de Notre-Dame de Foy, en Belgique, il est donc venu dans l'Amérique du Nord trois statues faites du chêne où la madone originale avait été trouvée. La

quatrième serait celle que nous avons reçue en 1902, et que nous croyons authentique. (Chanoine Scott script.)

Cependant notre Vierge miraculeuse a fini par disparaître, comme ses deux contemporaines. Impossible de douter qu'elle n'ait péri dans sa chapelle de Notre-Dame de Foy détruite par l'incendie, à l'automne de 1698.

C'est la conclusion à laquelle aboutit le chanoine H.-A. Scott. Pourtant, il y a des Amérindiens du Village Huron qui prétendent que la statuette que possède leur chapelle est bien celle qui était autrefois dans la chapelle de Notre-Dame de Foy de la route du Vallon, "coste" Saint-Michel. Et certains fervents de la petite histoire semblent du même avis.

Si les extraits de la "Notice historique de N.-D. de Foy" rédigée par le chanoine H.-A. Scott, nous font voir les raisons qui ont pu motiver le jumelage des villes de Dinant et de Sainte-Foy, ils ne réussissent cependant pas à mettre fin à certains doutes. La statuette de N.-D. de Foy, actuellement au Village des Hurons, ne serait-elle pas la même, ou du moins, qui a mystérieusement disparu de la chapelle de N.-D. de Foy avant son incendie en 1698?

Cette statuette de N.-D. de Foy que conserve jalousement le Village des Hurons serait-elle la même que le P. Chaumonot avait placée dans la

chapelle de N.-D. de Foy incendiée en 1698?

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)



La paroisse Saint-Louis-de-France fête son 25^e anniversaire

La paroisse Saint-Louis-de-France, fondée le 14 septembre 1956 à Sainte-Foy-Sud, célèbre cette année, son 25^e anniversaire par diverses manifestations qui ont débuté en mai et se continueront jusqu'en septembre.

Dix comités regroupant 80 paroissiens ont élaboré le programme des fêtes jubilaires, sous la coordination du Dr Jacques Bergeron et l'animation spirituelle de M. le Curé Benoît Boly. Les grandes lignes sont fixées autour de deux moments privilégiés :

— la période des activités du printemps et de l'été (fête des mères, de la St-Jean-Baptiste, activités culturelles et sportives). La corporation des Loisirs de Saint-Louis-de-France, qui

administre le Centre Culturel et les terrains de jeux, a consenti à donner un aspect de "fête du 25^e" à ses initiatives du printemps et de l'été 81.

— une semaine intensive du 19 au 27 septembre, époque la plus rapprochée de la date de fondation de la paroisse.

Cette grande semaine comporte plusieurs événements : une fête familiale (samedi) et une messe solennelle d'ouverture des Fêtes (dimanche), une exposition (lundi à vendredi), concert (mardi), une journée des Fondateurs et des Aînés (mercredi), une réception offerte par la Fabrique aux animateurs de la vie paroissiale, depuis 1956 (jeudi), une journée des enfants (vendredi), un

banquet (samedi soir) et une messe de clôture des Fêtes (dimanche).

Une exposition d'intérêt historique présentera l'évolution de la paroisse depuis ses origines à nos jours. Une revue-souvenir fait connaître le détail des activités et rappelle les principaux jalons de ce premier quart de siècle. Le comité général des Fêtes espère par ces moyens rejoindre les 9300 paroissiens actuels et les anciens de Saint-Louis-de-France, la quatrième plus ancienne paroisse de la ville de Sainte-Foy, au sud du boulevard Laurier, près du pont de Québec.

Un album-souvenir de 28 pages vient d'être distribué dans la paroisse. Il comporte une foule de renseignements et de statistiques sur l'histoire, les

personnalités, les mouvements et initiatives qui ont jalonné ce premier quart de siècle. De nombreuses photos illustrent ces chroniques de vie paroissiale.



L'ÉGLISE DE SAINT-LOUIS DE FRANCE. — La construction de cette église remonte au 16 septembre 1960 alors que le contrat était accordé à la compagnie Cimota. "Les travaux sont menés rondement tout l'hiver. La pierre angulaire, contenant les noms de tous les francs-tenanciers, est bénite le 12 mars 1961. Les prêtres de la paroisse emménagent au presbytère le 16 juillet. La messe solennelle d'inauguration de l'église est célébrée le 23 juillet 1961". Voilà ce que nous avons pu y lire dans l'album-souvenir de 28 pages qui vient d'être distribué dans cette paroisse. (Photo l'Appel, le 28 juillet)

C'est le 29 septembre 1956 que l'Appel annonçait en primeur la fondation de la paroisse Saint-Louis-de-France

Par H.-P. Gauvin

En effet, on retrouve en page 3 de l'Appel du 29 septembre 1956 la nouvelle titrée comme suit : "Nouvelle paroisse à l'ouest de Sillery". Voici cette nouvelle suivie d'une biographie de feu M. l'abbé Saint-Georges Bergeron, curé-fondateur de cette paroisse :

L'essor formidable dont a été témoin Sillery au cours des dix dernières années se poursuit toujours vers l'ouest. Après la fondation de St-Charles-Garnier, qui a été détachée de la paroisse mère de St-Colomban de Sillery, on a assisté à l'érection de la paroisse de St-Yves, aux limites de Sillery. Puis voilà qu'on vient d'annoncer la fondation d'une nouvelle cure plus à l'ouest, jusqu'à la route du pont de Québec.

M. l'abbé Saint-Georges Bergeron, aumônier diocésain de la J.E.C. et de la Croisade Eucharistique, a été nommé curé-fondateur de la nouvelle paroisse de St-Louis-de-France, dans la ville de Sainte-Foy.

M. l'abbé Bergeron est né à Notre-Dame de Jacques-Cartier de Québec, le 5 février 1905. Après ses études classiques, philosophiques et théologiques au Séminaire de Québec, il était ordonné prêtre par S.E. le cardinal Rouleau, à la cathédrale de Québec, le 11 mai 1930. Il a enseigné au Séminaire de Québec durant 14 ans; fut aumônier militaire au cours de la deuxième guerre mondiale.

Au cours de sa carrière, il a été vicaire dominical à Notre-Dame-du-Chemin, vicaire aux Saints-Martyrs et à Boischatel. Respectivement depuis 1942 et 1951, il dirige les émissions "Heure de la Messe" et le "Quart d'Heure des malades" à CHRC. Il a prêché nombre de retraites paroissiales et de retraites étudiantes. En 1937, il était nommé secrétaire du "Comité des hommes", et du "Comité de publicité" du Congrès eucharistique national, à Québec.

M. l'abbé Bergeron était décoré en 1938, par Sa Sainteté le Pape Pie XI, de la médaille "Pro Pontifice et Ecclesia". Il a été du-

rant sept ans, et demi, aumônier de l'Adoration Perpétuelle et de l'Œuvre des Églises pauvres", chez les Soeurs Franciscaines. Il est représentant de l'archidiocèse de Québec au Comité de l'émission radiophonique "L'Heure dominicale".

Il est membre du "comité des fondateurs de l'église canadienne", à titre de vice-postulateur de la cause de Catherine de St-Augustin, aumônier de la St-Vincent de Paul, section féminine "Notre-Dame de la Providence". En 1940, il succédait à S. Exc. Mgr Vachon, comme aumônier des Chevaliers de Colomb, conseil 448 de Québec. Comme aumônier de la J.E.C., avec la Fédération il a inauguré les camps étudiants, d'abord à Berthier-en-Bas, et

s'est dévoué à la cause du camp St-François, à St-François, Ile d'Orléans. M. l'abbé Bergeron est depuis 20 ans, prédicateur des sept dimanches à St-Joseph.

En avril 1965, les religieuses responsables de la J.E.C. et de la Croisade Eucharistique du diocèse de Québec, offraient leurs hommages de reconnaissance à leur aumônier diocésain, M. l'abbé Bergeron, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Action Sainte-Foy présente un candidat dans Saint-Thomas

Par G. Lefrançois

Le parti municipal Action Sainte-Foy, dont le chef est Mme Andrée Boucher, présente un candidat



Me Denis Pélipin, candidat à titre de conseiller municipal dans le quartier Saint-Thomas de la ville de Sainte-Foy.

dans le quartier Saint-Thomas qui aura comme adversaires, aux élections du 1^{er} novembre, le conseiller sortant, M. Paul Dutil.

Il s'agit de Me Denis Pélipin, avocat, diplômé de l'École normale supérieure (Laval), diplômé en droit comparé (Strasbourg), directeur-adjoint au ministère de la Justice. Il est membre du conseil d'administration de la Caisse populaire N.-O. de Québec, de la Société d'histoire de Sainte-Foy, de l'Association des Anciens de Laval. Marié à Françoise Corneau, lauchelle en droit, il est père de trois enfants et réside dans le quartier Saint-Thomas depuis cinq ans.



BOIS DE COULONGE (SPENCERWOOD) DEVIENT UN PARC PUBLIC. — Le château de Bois de Coulonge qui a été la proie des flammes au cours de l'hiver 1968 et dans lesquelles le regretté lieutenant-gouverneur Paul Comtois a perdu la vie, est en voie de devenir un parc public. Les résidents de Sillery et des environs sont très chanceux d'aller pique-niquer avec les membres de leur famille et de prendre leurs

ébats autant en hiver qu'en été. Ce site enchanteur, historique, unique et poétique évoque des souvenirs impérissables pour ceux qui ont eu la veine d'y vivre. Churchill, De Gaulle, Roosevelt, le roi Georges VIII et de nombreuses autres grandes personnalités ont été reçus dans ce château plus que centenaire dont nous apercevons la façade coloniale. (Photo l'Appel, 4 juillet 1974)

Vol V - page 32

L'Appel - 5 août 1981

L'Appel - 5 août 1981

L'Appel 12 août 1981

Vol V - page 33



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

SAINT-CYRILLE (boulevard) — Cette artère, très importante part de la Cité universitaire, c'est-à-dire de l'avenue des Gouverneurs et de l'avenue Myrand, dans le quartier Saint-Thomas, à Sainte-Foy, et va aboutir au boulevard Dufferin-Montmorency, dans la ville de Québec (lots: 128-305-1, 128-A-3, 129-1, 130-1-7, 130-4 et 130-2-1). Elle va donc d'est en ouest et s'étend sur plusieurs kilomètres.

Autrefois, lorsque s'ouvraient des rues ou des avenues, il arrivait souvent qu'on donnait à ces artères des noms de propriétaires de terrains ou de lotisseurs qui en avaient fait l'acquisition pour promouvoir la construction de maisons. Dans le quartier Saint-Thomas, les avenues Émile-Côté, Myrand, Rochette et autres portent le nom d'anciens propriétaires terriens. Il en fut de même pour le boulevard Saint-Cyrille, car, autrefois, les terrains qui bordaient cette artère appartenaient à une compagnie qui les divisa en lots pour la construction. Comme le principal organisateur de cette compagnie portait le nom de **Cyrille Kirouac**, c'est son prénom qu'on donna à cette voie.

Voyant l'importance que prenait, avec les années, cette artère, la

Société Historique de Québec voulut changer ce toponyme banal, une première fois, pour celui de Louis-Joliet, et une seconde fois, pour celui de Charles-de-Gaulle, deux personnalités prestigieuses de l'histoire, mais ce fut peine perdue, car les autorités municipales de Québec ignorent ces deux recommandations. Il s'ensuit que nous avons toujours "Saint-Cyrille", prénom d'un humble inconnu. Mentionnons que dans le quartier Saint-Thomas nous avons déjà une rue "Louis-Joliet". Suggestion à la Ville de Sainte-Foy. Il faudrait corriger cette plaque de rue en ajoutant un trait d'union entre les deux mots de ce toponyme et une lettre "L" à Joliet, car l'illustre découvreur du Mississipi a toujours signé son nom avec deux "L": **rue Louis-Joliet**. (Pour plus amples renseignements sur l'origine du toponyme "Saint-Cyrille", il faut consulter un article de Monique Duval, "Des propriétaires de terrains sont passés à l'histoire", *Le Soleil*, 18 février 1976).

ALLARD (avenue) — Cette avenue est située dans le quartier Saint-Yves, au sud du boulevard Laurier, et conduit de Lapointe à Gregg (lots 381 et 238). En rappel du major-gé-

néral Jean-Victor Allard (correction à des erreurs typographiques à effectuer dans la chronique du 4 mars 1981). Pour ajouter une touche humaine à la biographie donnée le 4 mars, je m'inspire d'un article publié dans la revue "Perspectives" du 12 mars 1972 et intitulé: "Une journée chez le Général Allard" (Michel Alexandre). En voici quelques extraits:

"Pour un ex-général d'armée, l'adresse est bien poétique: Côte-du-Sommet-Bleu. C'est là dans une maison de bois brun, au sommet de la colline de Sainte-Adèle (dans le nord de Montréal), à deux pas de l'église, qu'a pris sa retraite le général Jean-Victor Allard, il y a deux ans.

— Et le nom de votre maison, général, la Casa Belvedere?

— Il y a deux raisons à cela, répond-il en souriant. Tout d'abord, c'est un belvédère, comme vous pouvez le constater. Ensuite, j'ai pris ma retraite à l'époque du 25^e anniversaire de la bataille du même nom, en Italie...

Une grande carte de la péninsule Italienne s'étale d'ailleurs sur un mur, parmi d'innombrables souvenirs, fanions, certificats et diplômes d'honneur qui ornent le nouveau P.C.: le sous-sol de sa maison, une ancienne salle de jeux transformée en bureau.

À côté du sous-main, une balle de mitrailleur 12.7 mm, sertie dans un culot d'obus monté en cendrier, indique tout de suite qu'on a affaire à un soldat. Gravée dans le cuivre, on y lit une dédicace du

groupe d'officiers qui servaient sous ses ordres en Corée. Le général ouvre maintenant une petite vitrine murale où sont disposés ses souvenirs les plus fragiles, les plus précieux peut-être. (...)

Au cours de plus de 30 ans de carrière militaire, le général Allard a eu l'occasion de parcourir le monde entier, d'où la variété et la richesse de ses souvenirs: un cendrier est coréen, la lampe à huile provient des catacombes de Rome et le superbe coq en cuivre qui domine un coin du salon vient d'un clocher français. (...)

La maison est tranquille, admirablement située. Au-delà de la piscine où s'ébattent durant l'été les trois petits-enfants du général Allard, la vue s'étend sur des dizaines de milles, par-delà collines et bois, en direction du mont Gabriel. (...)

Malgré sa retraite, le général Allard est toujours un homme très occupé (faisant partie de l'administration de plusieurs sociétés ou compagnies), mais il prend soin de préciser que maintenant il fait "ce qu'il veut, quand il veut". Et il est seul à décider quand, un matin ou l'autre, il s'engouffrera dans sa Mercedes 280 S pour rejoindre Montréal en une heure. Mais ce qu'il ne dit pas est que, ayant délaissé les champs de bataille pour les tapis verts des conseils d'administration, il prend maintenant le temps de pratiquer avec bonheur l'art d'être grand-père auprès des enfants de sa fille Michèle: Eric, Charles et Michèle, pas le moins du monde impressionnés par la gloire militaire de grand-papa. (...)

Solide et jeune d'ailleurs à 58 ans, le général Allard fait partie de cette catégorie de retraités à qui on n'hésite pas à poser des questions sur leur avenir. La réponse ne se fait pas attendre:

"D'ici un mois, je vais commencer à dicter mes Mémoires. J'aimerais aussi revoir le Japon qui est un pays extraordinaire. Pour l'heure, j'irai cette année en Russie et en Finlande pour y représenter un groupe financier."

Nous prenons congé de madame Simone Allard qui a suivi son mari à travers tant de gar-



Encadrant M. Yvan Fortier, président de la Société d'histoire de Sainte-Foy, Mmes Clara Bolvin (à sa droite) et Pauline J. Courville, vice-présidente (à sa gauche) qui ont contribué grandement au succès des fêtes du jumelage des villes de Sainte-Foy et de Dinant et surtout de la journée du 23 juillet, alors que la Société d'histoire agissait en ce jour proprement dit comme hôtesse des Dinantais, au Campus N.-D. de Foy, ainsi que dans une excursion historique dans la région de Sainte-Foy-Cap-Rouge-Québec. Toutes les deux, elles représentaient la Société d'histoire dans le comité de jumelage de la ville de Sainte-Foy dont M. Marcel Bru est le président. Les autres personnages de cette photo sont des dirigeants de cette même société. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

nisons; de sa fille, Mme Michèle Lajeunesse qui, adolescente, commençait une année scolaire en Allemagne et terminait l'autre à Moscou. Et nous laissons le général tracer les plans pacifiques de sa carrière no 2." (Fin des extraits).

BERTHIER (rue de) — Au sud du chemin Sainte-Foy, de l'avenue John West à l'avenue Pontbriand (lot: 166-2). En rappel de Isaac BERTHIER, prénommé Alexandre après 1665, capitaine au régiment de l'Allier et souvent dit capitaine au régiment de Carignan, seigneur, né en 1638 à Bergerac, évêché de Périgueux, décédé en sa seigneurie de Bellechasse en 1708.

C'est à la tête de sa propre compagnie dans l'armée qu'il arriva à Québec le 30 juin 1665. Quelques mois après son arrivée, le huguenot Isaac BERTHIER embrassa la religion catholique. À cette occasion, il changea vraisemblablement de prénom et adopta celui d'Alexandre, ce qui a amené quelques historiens à croire en la présence de deux capitaines BERTHIER au Canada.

Cantonné avec ses hommes à Québec durant l'hiver de 1665-1666, puis nommé commandant au fort de l'Assomption (Saint-Jean, Québec), le capitaine BERTHIER est en-

suite chargé de diriger, avec Pierre de Saurel, l'arrière-garde des troupes durant l'expédition de Prouville de Tracy contre les Agniers à l'automne de 1666. De retour en France avec les soldats du régiment de Carignan, il revient au Canada en 1670 et y épouse à la paroisse N.-D. de Québec, le 11 octobre 1672, Marie Legardeur de Tilly. Dix-huit jours plus tard, il reçoit de l'intendant Talon la seigneurie de Bellechasse (BERTHIER-en-bas) et achète, l'année suivante, celle du sieur Hugues Randin (BERTHIER-en-haut ou Villemur), qu'une concession subséquente agrandit considérablement. Entre-temps, il avait participé à deux expéditions chez les Iroquois.

Les données du recensement de 1681 indiquent qu'il est le plus important cultivateur du fief de Villemur. Quelque temps après, il va s'établir dans sa seigneurie de BERTHIER-en-bas et c'est comme capitaine de milice de la dite seigneurie qu'il dirige sa propre compagnie lors de l'expédition du gouverneur De-

nonville contre les Tsonnontouans en 1687.

Sans être un personnage de premier plan, BERTHIER jouissait d'une certaine considération. À la réunion organisée par le gouverneur Frontenac en 1678 pour discuter de la traite de l'eau-de-vie, il se prononça, avec son beau-frère, Pierre de Saurel, en faveur de ce commerce. Il mourut à BERTHIER-en-bas à la fin de l'année 1708. (Cf. sa biographie dans le Dict. biog. du Canada (Vol. II, p. 61) par Ulric Lévêque).

(30)

Décès d'un ancien vicaire de Sainte-Foy

Par G. Lefrançois

Dans la personne de M. l'abbé Marcel Dion vient de disparaître un ancien vicaire de la paroisse de Sainte-Foy. Il est décédé à LaSalette, Louisiane, le 5 août, à l'âge de 74 ans.

Il fit ses études au petit et grand séminaires de Québec, de même qu'à l'Université Laval. Il fut ordonné prêtre le 24 juin 1934, dans l'église Notre-Dame-du-Chemin. Nommé aumônier du Commandeur Desjardins à Saint-André-de-Kamouaski, il fut par la suite vicaire à Sainte-Foy et à Saint-Pascal-Baylon.

En novembre 1937, il laissa le Québec pour la Louisiane, où il exerça son ministère comme aumônier, vicaire et curé. Il laisse dans le deuil son neveu et sa nièce: André et Yvette Godbout de Sainte-Foy, des arrière-petits-neveux et nièces et de nombreux cousins et cousines.

Notre journal offre ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Correction à un monde me

cf L'Appel du 4 mars 1981

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

BELLEFEUILLE (rue) — Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue va de l'avenue Versailles à l'avenue de Gènes. Ce toponyme a été donné à une rue de Sainte-Foy, on ne sait pourquoi, car il rappelle la mémoire d'un humble inconnu, Jean-François Le Fèvre, sieur de BELLEFEUILLE, natif de Rennes (Bretagne), officier dans l'armée, passé à Plaisance (Terre-Neuve) vers l'année 1700. Son frère Thomas s'établit en Acadie. Ce sont les maigres renseignements que nous fournit le père Louis Le Jeune dans son Dict. gén. du Canada, Vol. 1, p. 156. A cause de sa nombreuse descendance qui s'illustra sur pays, son frère Thomas aurait mieux mérité cet honneur.

GÈNES (ave. de) — Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, cette avenue conduit de l'avenue Versailles à la rue de Martigny. Gènes "la Superbe", premier port d'Italie, était ses centaines de palais, ses rues et ses quartiers sur les pentes d'un amphithéâtre de montagnes. Lorsqu'après de longs et nombreux tunnels, le voyage déboucha sur les hauteurs de Gènes, il ne peut que lâcher un cri de surprise devant un panorama aussi splendide. Gènes apparaît comme une ville à surprises et à contrastes, où les palais les plus luxueux avoisinent les ruelles les plus modestes. Le centre animé de la ville est la piazza de Ferrari. Comme tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, à la généalogie, j'ai un faible pour les cimetières. Et, en Italie, je suis comblé avec les cimetières de Milan, de Pise (le "Campo santo") et surtout avec celui de "Staglieno" de Gènes. C'est un des plus curieux cimetières italiens avec ses galeries abritant les somptueux mausolées des grandes familles de Gènes, contrastant avec les "tumuli" populaires de glaise taillée en forme de sépulture. Trêve de souvenirs de voyages... et passons à un autre toponyme de rue.

MARTIGNY (rue de) — Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, conduisant de l'avenue de Gènes à la rue la Paix (lots 35-100, 45-39). Rue nommée ainsi en l'honneur de Jean-Baptiste Le Moine de Martigny et de la Trinité,

officier, seigneur, commandant du fort Bourbon (fort York), baptisé à Montréal le 2 avril 1662, mort en juillet 1709 au fort Albany. Martigny était le fils de Jacques LeMoine de Sainte-Marie et de Mathurine Godé, qui eurent au moins sept enfants, et le neveu de Charles LeMoine de Longueuil et de Châteauguay.

La majeure partie de la carrière de Jean-Baptiste LeMoine de Martigny est liée aux campagnes qui menèrent les Français à la baie d'Hudson, de 1686 à 1709. En 1686, il participa à l'expédition que Pierre de Troyes, à la tête de 70 Canadiens et de 30 soldats des troupes de la marine, commanda contre les postes de traite anglais de la baie James. Ils s'emparèrent successivement des quatre postes de la Hudson's Bay Company, les forts Moose, Rupert (fort Charles), Albany, et du dépôt situé sur l'île Charlton.

En quittant la baie James au mois d'août suivant, Troyes laissa une garnison de 40 Canadiens, y compris Martigny, sous le commandement de Pierre LeMoine d'Iberville, cousin de Martigny. Ce dernier demeura à la baie James pendant toute l'année 1687 et une partie de 1688. Le 10 octobre de cette année-là, il fut chargé, avec un compagnon et deux guides indiens, de porter des nouvelles du Nord aux autorités de Québec et aux directeurs de la Compagnie du Nord dont les intérêts dans le commerce des fourrures de la région avaient été la raison principale de l'expédition de 1686. Le voyage fut extrêmement pénible. Ce n'est qu'à la mi-juin 1689 que Martigny et son compagnon arrivèrent enfin à Montréal.

En 1694, Martigny comparait alors avec d'autres officiers devant le Conseil supérieur sous l'accusation de "d'avoir couru les rues de la Basse-Ville de Québec après avoir fait la débauche, enfoncé et cassé des vitres et chassés chez divers bourgeois". Nos héros canadiens n'étaient pas tous des saints intouchés et se laissaient aller à courir la galopote de temps à autre. C'était le repos du guerrier.

Contrairement aux premières campagnes et autres campagnes que nous passons sous silence ici, campagnes contre les forts

de traite des Anglais, celle de 1709 fut désastreuse: presque tous les membres de l'expédition moururent, soit au combat, soit de la faim ou du froid. Martigny tomba au cours du premier engagement. À la suite de la mort prématurée de Martigny, son fils Jacques prit le nom de son père et devint seigneur de La Trinité. (Cf. Bernard Potier, Dict. biogr. du Canada, Vol. II, p. 422, pour une biographie plus complète).

CHAMPIGNY EST (rue) — Dans le quartier Laurentien, au nord du boulevard Hamel, cette rue relie la route de l'aéroport au boulevard Hamel (lot non cadastré). **CHAMPIGNY (Jean-Baptiste)**, chevalier de la Croix, seigneur de Noroy et Verneuil, intendant de la Nouvelle-France, 1688-1702; né après 1645, fils de Jean Bochart de Champigny, intendant de la ville de Rouen, décédé en décembre 1720 au Hôpital de Grâce, en France.

Jean Bochart de Champigny, ayant avec lui sa femme, qui était enceinte, et deux de ses fils, s'embarqua à La Rochelle, le 22 juillet 1686, pour venir occuper ses fonctions d'intendant de la Nouvelle-France. C'est sans doute peu après son arrivée dans la colonie que Champigny fit installer sur un socle, au milieu de la place de la ville, la copie en bronze du buste de Louis XIV sculpté par Bernini. Il avait apporté avec lui cette très belle oeuvre d'art, pour que les Canadiens puissent se rendre compte de l'aspect de leur souverain. Le buste est encore à la même place aujourd'hui. (Cf. biographie d'une dizaine de pages dans le Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II, p. 74).

"M. de Champigny était un homme fort aimé, dont la bonne mine et l'air noble annonçaient l'ancienne maison d'où il est sorti. Il était bon, humain et populaire." (Hist. de l'Hôtel-Dieu).

"En juin 1687, nous raconte le père Louis Le Jeune dans son Dict. gén. du Canada, l'armée se mit en marche contre les Iroquois. L'intendant, pour couvrir l'avance des troupes, s'arma d'un subterfuge (terme euphémiste pour dire coup de salaud): il invita les chefs iroquois à un somptueux festin à Frontenac. Dès qu'ils s'y furent réunis à la parole du père de Lamberville, en vue de la

LAMBERT-CLOSSE

(Place) — Dans le quartier Nelson, au nord du boulevard du même nom, cette artère va de Montpelier vers le nord (lots 403-313, 403-314 et 403-316). Notre enfance a été bercée par les exploits de la "chienne à Pilote" dans nos manuels d'histoire du Canada de jadis. Depuis ce temps, des historiens à la culture scientifique ont semblé jeter un peu de discrédit sur cet animal qui avertissait nos maîtres sur la venue des hordes iroquoises.

Rephasi-Lambert-Closse (1630-62), sergent-major, marchand, deuxième notaire et gouverneur du commandement intermédiaire de Ville-Marie. Il était originaire de la paroisse de Mognes, canton de Carignan (Ardennes). Le 2 mai 1648, il signa un acte devant le notaire, Jean de Saint-Père, étant venu sans doute en 1647, avec le gouverneur de Maisonneuve. En 1651, il agit à Ville-Marie (Montréal) comme tabellion, ainsi qu'en décembre 1653 jusqu'à avril 1655. La

concentration des guerriers, on les traita avec largesse. D'après le récit d'un témoin oculaire, des charpentiers avaient disposé des pièces de bois par coques pour mettre tous les conviés aux ceps. Arrêtés le jour convenu, les prisonniers, au nombre de 45, furent attachés à ces ceps, la corde au cou et les bras serrés par des liens; dans cette situation, ils se mirent à chanter à pleine tête leurs couplets de mort (voir Margry, t. VI). Après ces préliminaires, M. de Champigny les amena à Ville-Marie, d'où il les expédia aux galères de France. Ensuite, il organisa l'expédition, aménagea le fort Niagara et seconda les plans d'une nouvelle attaque que projetait le gouverneur. Mais le 5 août 1689, le massacre de Lachine et des localités voisines de Ville-Marie vint lui manifester son erreur de conduite et la

terrible revanche des Iroquois. (J.)

Le père Jacques de Lamberville raconte que M. de Champigny ayant perdu la vie, l'espace d'une année, son épouse eut recours à l'intervention de la Vierge Iroquoise, Catherine Tekakouï, qui le guérit "très parfaitement". Au mois de mai 1701, Sa Majesté nomma M. de Champigny intendant de la marine au Havre et, le 5 octobre 1702, le bénéficiaire régnait ses fonctions en Nouvelle-France. Il mourut à ce poste en 1720.

La Relation de 1662 ajoute: "Il a tenu ferme, à la tête de 26 hommes seulement, contre 200 Onontagués, combattant depuis le matin jusqu'à la nuit." (Cf. L'Appel, 1981, p. 35).

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy - 1650

12 août 1657, il épousa Elisabeth Moyné, née en 1641, orpheline, prisonnière mise en liberté par les Iroquois et recueillie à l'Hôtel. L'étude Caprice se compose en tout de 30 actes. Le 3 août 1657, le gouverneur de Maisonneuve lui avait accordé une terre à cultiver. À partir de 1651, Closse suivit la carrière des armes: "Il se montrait l'ami des braves et le fléau des poltrons, et l'exerçait fréquemment ses soldats au maniement des armes. Lui-même était singulièrement habile à se servir du mousquet." En 1660, lors de son excursion en France, M. de Chomedey le chargea du commandement de Ville-Marie. Le 2 février 1660, il lui concéda un fief, situé au nord de la rivière des Fonds, du ruisseau Saint-Martin, dont le nom se trouve aujourd'hui d'égout collecteur.

Le premier, il introduisit le service des chiens de garde comme sentinelles et le sculpteur Hébert l'a représenté avec raison ayant la chienne *Pilote* à ses pieds. Ses amis, craignant pour sa vie, le rapatrièrent souvent au sentiment de sa conservation. "Je ne suis venu à Ville-Marie, répondit-il, qu'avec d'y mourir pour Dieu et, si je savais que je ne dusse point y mourir, je quitterais le pays pour aller contre le Turc, afin de m'être pas privé de cette gloire."

La fin d'un héros — M. Dollard raconte la fin de ce héros en ces termes: "Le 5 février 1662, M. Closse, toujours prêt, selon sa coutume, à exposer sa vie pour protéger celle des colons en danger, s'était porté avec plusieurs autres dans un endroit attaqué par les Iroquois, où se trouvaient quelques troupes; et parmi ceux qui le suivaient, était un Flamand, attaché comme domestique à son service. Le feu non interrompu des Iroquois ébranla le courage de ce lâche auxiliaire, qui en vint jusqu'à prendre la fuite et à abandonner le major, tandis qu'un autre serviteur, Pierre Pigeon, d'une taille au-dessus de la médiocre, déploya, dans cette même action, un courage vraiment héroïque. Mais la fuite du Flamand hantait le cœur aux Iroquois, qui attaquaient avec plus de hardiesse le major. Ainsi délaissé, il ne perdit rien de son sang-froid ordinaire, ni de son intrépidité dans cette occasion, et si Dieu n'eût permis que ses deux pistolets ne fussent feu l'un après l'autre, il eût vraisemblablement changé la fortune du combat, ou du moins s'il eût éprouvé à l'ennemi de nouvelles pertes, mais, avant qu'il eût pu remettre ses armes en état de servir, il fut atteint lui-même et perdit la vie: il mourut en brave soldat de Jésus-Christ et de notre monarchie."

La Relation de 1662 ajoute: "Il a tenu ferme, à la tête de 26 hommes seulement, contre 200 Onontagués, combattant depuis le matin jusqu'à la nuit." (Cf. L'Appel, 1981, p. 35).

Durant son stage universitaire, son penchant vers les lettres le porta quelque temps au journalisme, offrant sa collaboration à l'Union Nationale, puis au Dictionnaire de M. Eric Dorval. Ce dernier journal, fondé en 1962 à l'Université de Drum-

mond, devint sa propriété, en société avec M. P.-J. Guitté, le 28 novembre 1966: il le transféra à Arthabaskville, où il travailla à lui assurer une publication régulière, tout en se signifiant au barreau comme avocat. En 1968, il épousa à Montréal Zoé Lafontaine, qui ne lui donna aucun enfant.

En juin 1971, M. Laurier inaugura sa brillante carrière politique, en se faisant élire à la Chambre de la Province comme député libéral de son comté. Le 19 janvier 1974, ayant résigné son mandat, il se porta candidat aux Communes: il fut élu le 3 février 1977, promu Conseiller de la reine, le même jour. En même temps, M. Mackenzie lui confia le portefeuille du Revenu de l'Ontario qu'il garda jusqu'à la chute du ministère, le 16 octobre 1978. Dans la suite, il se fit remarquer dans les rangs de l'opposition, à côté de M. Edward Blaikie, affaire Letellier de Saint-Jean, scandale du chemin de fer du Pacifique, insurrection de Riel dans l'Ouest, etc. En 1987, à la suite des élections générales, M. Blake donna sa démission, laissant à M. Laurier la charge de chef de l'opposition. À ce titre, il osa revendiquer, avec la plus ferme énergie, le droit de ses compatriotes à maintenir l'usage de la langue française officiellement, droit que leur contestait le projet de loi de M. d'Alton MacCarty.

Le 23 juin 1986, le gouvernement conservateur étant mis en minorité par les électeurs, M. Laurier était l'homme politique désigné pour la direction des affaires fédérales. Le 8 juillet, en Charles Tupper résignant son mandat de premier ministre et, le 13, M. Laurier avait formé son Cabinet, s'attribuant la présidence du Conseil privé.

La première question importante qui surgit fut le règlement des "Solés du Manitoba". Puis se présentait l'affaire du laurier commercial, en avril 1987. En 1986-89, se constituait la Commission américano-canadienne pour donner une solution aux litiges concernant les pêcheries de la Mer de Bering. En même temps survint la guerre sud-africaine des Boers hollandais.

En 1900, le tarif préférentiel anglais est augmenté d'un quart à un tiers. En 1903, se présente la question des frontières de l'Alaska. La même année, le gouvernement et la Compagnie du Grand Tronc s'associent pour la construction du chemin de fer Transcontinental.

En 1904, les élections générales assurent au parti libéral une croissance majeure. En 1905, sont créées les Provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. En 1906, l'acte du Jour du Seigneur fut sanctionné par le Parlement.

En 1906-07, sir Wilfrid créait le ministère du Travail. En 1908, la législature établit le système de pensions des vieillards. En 1908, le gouvernement Laurier remporta une autre élection, malgré une lutte acharnée des Conservateurs et des Orangistes francs-maçons. Sir Wilfrid put alors songer à créer la Marine canadienne. En septembre 1911, les élections générales se firent au point de vue de la réciprocité commerciale avec les États-Unis et de la contribution à la marine de guerre, mais en échec: le gouvernement libéral obtint la 21^e législature.

En 1911, le gouvernement libéral obtint la 21^e législature. En 1911, le gouvernement libéral obtint la 21^e législature. En 1911, le gouvernement libéral obtint la 21^e législature.

mond, devint sa propriété, en société avec M. P.-J. Guitté, le 28 novembre 1966: il le transféra à Arthabaskville, où il travailla à lui assurer une publication régulière, tout en se signifiant au barreau comme avocat. En 1968, il épousa à Montréal Zoé Lafontaine, qui ne lui donna aucun enfant.

En juin 1971, M. Laurier inaugura sa brillante carrière politique, en se faisant élire à la Chambre de la Province comme député libéral de son comté. Le 19 janvier 1974, ayant résigné son mandat, il se porta candidat aux Communes: il fut élu le 3 février 1977, promu Conseiller de la reine, le même jour. En même temps, M. Mackenzie lui confia le portefeuille du Revenu de l'Ontario qu'il garda jusqu'à la chute du ministère, le 16 octobre 1978. Dans la suite, il se fit remarquer dans les rangs de l'opposition, à côté de M. Edward Blaikie, affaire Letellier de Saint-Jean, scandale du chemin de fer du Pacifique, insurrection de Riel dans l'Ouest, etc. En 1987, à la suite des élections générales, M. Blake donna sa démission, laissant à M. Laurier la charge de chef de l'opposition. À ce titre, il osa revendiquer, avec la plus ferme énergie, le droit de ses compatriotes à maintenir l'usage de la langue française officiellement, droit que leur contestait le projet de loi de M. d'Alton MacCarty.

Le 23 juin 1986, le gouvernement conservateur étant mis en minorité par les électeurs, M. Laurier était l'homme politique désigné pour la direction des affaires fédérales. Le 8 juillet, en Charles Tupper résignant son mandat de premier ministre et, le 13, M. Laurier avait formé son Cabinet, s'attribuant la présidence du Conseil privé.

La première question importante qui surgit fut le règlement des "Solés du Manitoba". Puis se présentait l'affaire du laurier commercial, en avril 1987. En 1986-89, se constituait la Commission américano-canadienne pour donner une solution aux litiges concernant les pêcheries de la Mer de Bering. En même temps survint la guerre sud-africaine des Boers hollandais.

En 1900, le tarif préférentiel anglais est augmenté d'un quart à un tiers. En 1903, se présente la question des frontières de l'Alaska. La même année, le gouvernement et la Compagnie du Grand Tronc s'associent pour la construction du chemin de fer Transcontinental.

En 1904, les élections générales assurent au parti libéral une croissance majeure. En 1905, sont créées les Provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. En 1906, l'acte du Jour du Seigneur fut sanctionné par le Parlement.

En 1906-07, sir Wilfrid créait le ministère du Travail. En 1908, la législature établit le système de pensions des vieillards. En 1908, le gouvernement Laurier remporta une autre élection, malgré une lutte acharnée des Conservateurs et des Orangistes francs-maçons. Sir Wilfrid put alors songer à créer la Marine canadienne. En septembre 1911, les élections générales se firent au point de vue de la réciprocité commerciale avec les États-Unis et de la contribution à la marine de guerre, mais en échec: le gouvernement libéral obtint la 21^e législature.

En 1911, le gouvernement libéral obtint la 21^e législature. En 1911, le gouvernement libéral obtint la 21^e législature. En 1911, le gouvernement libéral obtint la 21^e législature.

Place-Laurier s'agrandit de 245,000 p.c.

2^e Août, 19/8/1981

Vol V - page 36

Place Laurier veut s'agrandir de 245,000 pieds carrés pour faire place à une deuxième succursale du magasin La Baie dans notre région et pour améliorer ses services, afin de demeurer premier dans son domaine, malgré la naissance des Galeries de la Capitale.

La Société Immobilière Marathon, qui administre Place Laurier, a donc décidé d'investir un montant de \$25 millions pour rester au premier rang.

Toute l'information sur un avant-projet de plan d'ensemble présenté par cette société à la Ville de Sainte-Foy a été donnée la semaine dernière, à la salle du conseil.

La Ville de Sainte-Foy a d'ailleurs fait paraître un avis public dans un quotidien, pour inviter la population à prendre connaissance de ces modifications, que la Société Immobilière Marathon veut apporter à Place Laurier.

Un porte-parole de cette compagnie, M. Jean Martineau, a confirmé la nouvelle, en donnant plus de détails sur les intentions de cette entreprise.

Il y aura d'abord l'agrandissement de Place Laurier au-dessus du garage de stationnement étagé, en bordure du boulevard Laurier, ce qui permettra d'abri-

ter la deuxième succursale du magasin La Baie.

Ces changements nécessiteront l'élimination de la station-service au coin de la rue Jean-Dequen, pour la remplacer par un comptoir d'essence.

La réfection des murs de la tour Frontenac fait aussi partie du projet.

Les responsables sont conscients de la nécessité d'augmenter le nombre d'aires de stationnement et ils ne lésinent pas là-dessus;

ils ont prévu la construction d'un garage souterrain à deux niveaux, qui permettra d'ajouter 1,260 places supplémentaires, à cet endroit, et l'addition d'un autre étage au parc de stationnement étagé, qui permettra d'y garer 303 véhicules de plus.

Ils demandent aussi une redéfinition des voies d'accès à Place Laurier et un réaménagement du transport en commun dans ce secteur.

L'aménagement paysager n'a pas été mis de côté, cette fois, et il sera refait au grand complet.

La Ville de Sainte-Foy ne peut cependant pas approuver ce projet, sans avoir tenu une audience publique et sans tenir compte du mémoire présenté par la Commission d'aménagement du centre-ville de Sainte-Foy.

Le porte-parole de la Société Marathon, M. Jean Martineau, a déclaré que les travaux pourraient débuter en octobre, et se terminer à l'été prochain, pour permettre l'ouverture du magasin La Baie en août 1982.

Bref, un projet important pour Place Laurier, si ce centre veut garder une position dominante dans le commerce et, aussi, pour Sainte-Foy, qui percevra plus de taxes.

Chemin à barrière
2^e Août de 18 et 25 oct et
14 novembre 1978

2^e Août, 19/8/1981



VILLAGE DE CAP-ROUGE. — Cette photographie de Cap-Rouge a été prise il y a environ 75 à 100 ans. Nous apercevons le pont Gatameau, la rivière Cap-Rouge, l'église et la Côte de Cap-Rouge, ainsi que la maison de M. Jean Gaboury qui a entre 135 et 150 ans d'existence.

Aménagement de nouveaux locaux au CEGEP de Sainte-Foy

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy a reçu, dernièrement, du ministère de l'Éducation du Québec, l'autorisation de procéder à des dépenses de l'ordre de 2 800 000\$, pour l'aménagement de nouveaux locaux.

Ces déboursés permettront la réfection et la transformation d'une salle communautaire détruite, il y a plusieurs mois, par le feu, la construction de douze salles de cours supplémentaires ainsi

que l'ajout de soixante-huit bureaux de professeurs.

Ainsi, les classes préfabriquées, provisoirement installées pour accueillir le surplus de la clientèle étudiante, seront remplacées par des locaux adéquats et les bureaux de

professeurs situés actuellement à l'intérieur de la résidence étudiante pourront être réinstallés dans l'enceinte même du Cégep.

Les travaux devraient débuter dans le courant de la présente année scolaire.

2^e Août, 2 sept. 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

JEAN-CABOT (rue)

— Dans le quartier Neilson et au nord du boulevard du même nom, cette rue conduit de Boucherville à Jeanne-Leber (lots: 403-319, 403-317). En souvenir de Jean Cabot (1450-1498), navigateur vénitien d'origine génoise. Il atteignit probablement l'île du Cap-Breton vers 1497.

En cherchant à découvrir les premiers découvreurs du monde, on se sent intrigué par Jean Cabot. Quelle audace et quel esprit d'aventure poussé, chez cet homme de génie, poussé jusqu'à l'héroïsme!... On trouve la petite vie tranquille que nous vivons de nos jours d'une fadeur extrême et d'un conformisme à nous faire rougir de honte, si on la compare à la vie extraordinaire de ce grand navigateur et explorateur. S'imaginer-t-on qu'il existe des gens à Montréal et même à Québec qui, rendus au déclin de leur vie, n'ont encore exploré que leur quartier de leur propre ville?

En s'inspirant de la biographie écrite par le père Louis Le Jeune dans son Dictionnaire général du Canada, Vol. 1, page 266, nous aurons peut-être, demain, la "grande audace" de connaître et d'explorer à fond notre propre ville.

Il comprit, dès lors, que ces marchandises pourraient être transportées en Europe par une route directe à travers l'Océan de l'Ouest, si l'on venait à le découvrir. Mû par ce projet, Cabot se rendit en Angleterre sur les galères vénitienues et s'établit à Londres, en 1484. Après quelque temps, il fit part de son dessein aux marchands de Bristol, port de commerce considérable avec l'Islande. Il fut décidé que l'on tenterait d'abord la découverte de l'île de Brésil et des Sept cités (?) situées à l'ouest de l'Islande; et de là on pourrait parvenir en Asie. En 1491-92, des vaisseaux sont frétés et mis sous la direction de Cabot; la tentative échoua. Soudain, en 1493, parvint en Angleterre la nouvelle des succès maritimes de Christophe Colomb aux Indes occidentales: l'excitation fut à son comble. L'on attachait aussitôt plus de crédit et d'importance au projet de Cabot, sur tout après le voyage du roi et de sa cour à Bristol, l'hiver de 1495.

Christophe Colomb fut de retour à Séville, en mars 1493. Le 4 mai, le pape Alexandre VI, natif de l'Aragon et ancien évêque de Valence, publia la Bulle *Inter caetera*, dont il importe de reproduire la partie essentielle: "Nous, de notre propre mouvement, libre volonté et certaine connaissance, et avec la plénitude de notre pouvoir apostolique, par l'autorité du Dieu tout puissant, accordée à Nous par le Bienheureux Pierre et que comme Vicaire de J.-C. Nous exerçons sur terre, par la teneur de ces présentes: donnons, concédons et assignons pour toujours à Vous et aux rois de Castille et Léon, vos successeurs: toutes les îles et continents découverts, et qui pourront dans la suite être découverts, vers l'Ouest et le Nord, avec tous leurs droits et appartenances, avec toutes leurs possessions, villes, châteaux, places, etc.; — et Nous faisons, constitutions et décrets, Vous et vos successeurs, héritiers et successeurs, maîtres de tout avec pleine, libre et absolue puissance, autorité et juridiction, — tirant, toutefois, et fixant une ligne du pôle arctique au pôle antarctique, laquelle ligne sera distante de l'une quelconque des îles appelées vulgairement les Açores, et îles du Cap-Vert, à 100 lieues ouest et sud — Et Nous, très strictement, défendons à quiconque, quelle que soit sa dignité (impériale ou royale, état, grade, ordre, condition), sous peine d'excommunication *latæ sententiae* que cette personne pourra encourir, du simple fait de transgression, soit en présument de trafiquer et faire autre chose, soit d'approcher, sans spéciale autorisation de Vous ou de vos héritiers et successeurs, des îles ou continents découverts ou à découvrir, au-delà de cette ligne. (Voir Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1899). (Les papes n'y allaient pas de main morte dans ce temps-là!...)

Le Portugal, où régnait Jean II, s'opposa aussitôt à la Bulle en envoyant des commissaires en Espagne négocier un agrément, qui fut conclu le 7 juin 1494, à Tordesillas. Par ce traité la ligne fut portée, de 100 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert à 370 plus loin: toutes îles ou terres fermes découvertes à l'Est de cette ligne, de

vaient appartenir au Portugal; à l'Ouest, le droit de propriété aux rois d'Espagne. Cet agrément fut confirmé par Jules II, le 24 janvier 1506, sans publication de Bulle. Jamais non plus la ligne actuelle ne fut démarquée par aucune puissance.

Dès que, en matière disciplinaire, les rois d'Angleterre et de France, bien que catholiques, ne reconnurent point l'intervention du Pape, ils le firent moins encore dans les affaires temporelles.

Aussi bien, le 5 mars 1496, par lettres patentes, Henri VII accorde "à son bien aimé J. Cabot, citoyen de Venise, et à ses fils Louis, Sébastien et Sanctius, autorité complète et gratuite, permission et pouvoir de faire voile, à leurs frais, pour toutes les parties, contrées et mers de l'Est, de l'Ouest et du Nord, sous nos pavillons et enseignes, avec 5 vaisseaux et n'importe quel tonnage et autant de marins ou d'hommes qu'ils voudront en embarquer sur lesdits vaisseaux, pour chercher, découvrir et trouver tous les pays, îles, régions, ou provinces des païens et des infidèles qui, jusqu'à ce jour sont restés inconnus des chrétiens. Dans chaque village, bourg et château, île ou terre, ferme leur appartenant qui seront découverts, devront être déployés les pavillons et enseignes royales. (...)

Le 2 mai 1497, qui était un mardi, Cabot, chargé du commandement d'un petit vaisseau appelé *The Mathew* (le Mathieu), quitta le port de Bristol avec un équipage de 18 hommes. Après avoir contourné l'Irlande, il se dirigea d'abord au Nord, puis à l'Ouest et se maintint fermement dans cette direction, bien que, durant plusieurs semaines, les vents variables eussent rendu sa marche irrégulière.

Au bout de 52 jours, il aperçut (24 juin) ce qui semble avoir été, d'après la carte de Sébastien Cabot, l'extrémité ouest de l'île du Cap-Breton. Ayant fait déployer la bannière royale, le découvreur se rendit à terre et prit possession de la région, au nom du roi, se persuadant avoir atteint l'extrémité orientale de l'Asie. Le cap fut appelé *Discovery* (découverte) et, comme c'était le jour de la fête du saint Jean-Baptiste, l'île Scotari, située à quelques milles du rivage, fut baptisée *Saint-Jean*. Après avoir mis à bord de l'eau douce et du bois, on se prépara au retour.

Créé à la page 39

Créé à la page 39

Créé à la page 39

Créé à la page 39

Créé à la page 39

Créé à la page 39

Créé à la page 39

Créé à la page 39

Créé à la page 39

LAURIER (Boul.)
Cavité de la page 37

Vol V. page 37

Durant huit années encore, sir Laurier soutint la lutte politique comme chef de l'opposition. Le dimanche 16 février 1919, avant-veille de la rentrée de la Chambre des Communes, il fut soudain terrassé par un violent épan-

chement cérébral, auquel il succomba le lendemain. On lui fit de pompeuses funérailles aux frais de l'État. Lady Laurier est décédée à Ottawa le 1er novembre 1921. Les deux assistés à leur agonie, le père Louis Le Jeune, o.m.i., l'auteur du Dictionnaire général du Canada dont le signataire de cette chronique s'est inspiré pour donner un résumé de la captivante biographie du grand Canadien-français et du grand homme d'État que fut sir Wilfrid Laurier.

ne, o.m.i., l'auteur du Dictionnaire général du Canada dont le signataire de cette chronique s'est inspiré pour donner un résumé de la captivante biographie du grand Canadien-français et du grand homme d'État que fut sir Wilfrid Laurier.

Page 4 — L'APPEL, mercredi 2 septembre 1981



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

CHEMINS À BARRIÈRES À QUÉBEC — Dans les éditions de l'Appel des 18 et 25 octobre ainsi que du 1er novembre 1978, on a traité dans cette chronique de l'existence de chemins à barrières péage qui contrôlaient l'entrée de la ville de Québec, autrefois. Dans son Histoire municipale de la ville de Québec (1833-1867), Antonio Drolet nous donne un aperçu sur ce système de barrières à péage qui fonctionna de 1841 à 1910, causant bien des désagréments aux gens qui voulaient pénétrer dans la ville de Québec ou en sortir. Les anciens de Sainte-Foy, de Sillery ou autres endroits en savent quelque chose. Naturellement ces barrières fonctionnaient aux "limites" du temps de la ville de Québec et non de celles qui sont en vigueur aujourd'hui.

Dans les archives du Séminaire de Québec, on conserve une carte des environs de 1860 appelée "Québec. Turnpike Roads" et qui nous donne un aperçu des 19 chemins à barrières du temps. Ce système de barrières a été établi par une ordonnance adoptée en 1841 (Loi 4, A.N.Q.) et intitulée "Une ordonnance pour pourvoir à l'amélioration de certains chemins dans le voisinage de la cité de Québec, et pour établir un fonds pour cet objet". Pour l'administration de cette ordonnance, on créa la commission appelée "Les Syndics des chemins à barrières de Québec".

Une requête de 1844 — Naturellement le fonctionnement d'un tel système de chemins à barrières, dont les revenus sous forme de péage servaient à la construction et au bon entretien des chemins, provoqua bien des plaintes de la part des intéressés.

C'est tout à fait par hasard qu'en me livrant à des recherches dans le "Fonds Sir Narcisse F. Belleau", aux Archives Nationales du Québec (A.N.Q.), j'ai découvert une coupure de journal qui était insérée dans un manuscrit de Sir Belleau contenant des cas de jurisprudence. La reproduction, ci-dessous, de cet article de journal de 1844 vient jeter un éclairage nouveau sur le sujet dont il est question dans cette

présente chronique. Il s'agit d'une pétition signée par le notaire R.-G. Belleau (premier maire de Sainte-Foy) et couverte d'environ 400 autres signatures. En voici le texte intégral:

À MESSIEURS LES CHEVALIERS, CITOYENS ET BOURGEOIS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU CANADA

La requête des soussignés, domiciliés et tenanciers des paroisses de St. Foy, de St. Ambroise, de la Jeune Lorette, et de l'Ancienne Lorette, en le comté de Québec, expose humblement:

Que les syndics nommés en vertu de l'ordonnance "pour pourvoir à l'amélioration de certains chemins dans le voisinage de la cité de Québec, et y conduisant, et pour établir un fonds pour cet objet", étant l'ordonnance de la 4^e Victoria, chapitre 17^{ème}, et le statut provincial de la 4^{ème} et 5^{ème} année Victoria, chapitre 72, ont pris sous leur direction et pouvoir, une partie des divers chemins mentionnés dans la clause 9^{ème} de la dite ordonnance, lesdits chemins aboutissent et conduisent tous à la cité de Québec, et perçoivent et prélèvent des péages ou droits à toutes les portes ou aux barrières que les dits syndics ont fait ériger sur les dits chemins;

Que la partie des chemins soumis aux dispositions de la dite ordonnance et du dit statut, et aux pouvoirs des dits syndics, et pour l'amélioration desquels chemins la dite ordonnance créait un fonds, devait se continuer et se terminer jusqu'à la terre de HOUGH, à une distance d'environ trois lieues de la cité de Québec, et comprenant ainsi le chemin appelé "le chemin St. Louis et la Grande Allée", depuis les limites de la cité de Québec jusqu'à l'extrémité nord-est du pont sur la rivière du Cap Rouge, le chemin de St. Foy, le chemin appelé "la Suède", et le chemin depuis la côte à Champlain jusqu'à la terre de HOUGH, le grand chemin le long de la grève sud de la rivière St. Charles, jusqu'au pont communément appelé "Le Pont Rouge", et le grand chemin le long de la rive nord de la rivière St. Charles, à partir du pont de Scott jusqu'au dit Pont Rouge;

Exposent de plus les dits requérants, que le droit laissé aux syndics des dits chemins, par la clause 16 de l'ordonnance précitée, de commuer les péages, est un droit arbitraire, et qui nulle l'intention du législateur, et dont on ne peut obtenir l'exécution, s'il est laissé au caprice des syndics de ne commuer que pour les sommes qu'il leur plaira de demander;

Que ce droit de commuer les péages sur aucun chemin ou partie

Qu'ils dits syndics, depuis des années qu'ils perçoivent des droits de péages aux divers portes et barrières des susdits chemins n'ont fait faire et réparer qu'une faible et minime partie des dits chemins, et qu'eux, les soussignés, en fréquentant habituellement les susdits chemins, sont tenus de payer des droits de péage tout comme si les dits chemins étaient entièrement réparés et améliorés dans toute l'étendue fixée par la loi;

Qu'à part de ce que dessus, que les soussignés considèrent comme une injustice, vos requérants exposent de plus, que le paiement de douze sols que les dits Syndics exigent pour chaque charrette attelée d'un cheval, est exorbitant et disproportionné aux moyens des personnes, généralement peu aisées, qui pour l'exercice de leur industrie, ou la vente de leurs produits de peu de valeur, sont obligés de venir habituellement à la ville, de distance éloignée, sans profiter des avantages qu'ils peuvent avoir et espérer de bons chemins dans toute cette partie fixée et mise sous le pouvoir des dits syndics par la loi;

Qu'une diminution raisonnable dans le montant des péages, tels que perçus jusqu'à ce jour, aurait l'effet d'augmenter le nombre des voyageurs sur les dits chemins, et assurerait aux dits syndics pour les fins de la dite ordonnance, des revenus plus considérables que ceux perçus jusqu'à ce jour, au moyen d'un taux de péage trop onéreux;

Exposent de plus les dits requérants, que le droit laissé aux syndics des dits chemins, par la clause 16 de l'ordonnance précitée, de commuer les péages, est un droit arbitraire, et qui nulle l'intention du législateur, et dont on ne peut obtenir l'exécution, s'il est laissé au caprice des syndics de ne commuer que pour les sommes qu'il leur plaira de demander;

Que ce droit de commuer les péages sur aucun chemin ou partie

per mis de la St-Foy

Comté de Québec,
30ème jour de Nov. 1844.

Signé par
R.G. Belleau
et environ 400 autres."

Note (1) — Selon un renseignement donné par M. Raymond Gingras des A.N.Q., le dénommé HOUGH ci-dessus mentionné aurait eu pour nom SAMUEL et aurait été un des premiers possesseurs de Sainte-Foy.

Note (2) — Dans le livre CORNELIUS KRIEGHOFF, en page 18, on trouve une illustration d'une barrière à péage intitulée "Running the toll gate 1861" (cf. bibliothèque de Sainte-Foy).

JEAN-CABOT (rue)
(voir) (suite de la page 37)

de poissons. Ils appelaient le cap Race cap England (Angleterre). Le retour s'opéra sans difficulté, grâce aux vents d'Ouest et, le 6 août, le Mathew jeta l'ancre à Bristol.

Cabot se rendit sans retard à la Cour: le 10 août, il reçut du roi un présent de 10 livres (100 dollars), et "pour avoir découvert l'île nouvelle". Il affirma que, à 700 lieues de l'Irlande, il avait rencontré le pays du **Grand Khan** et que le voyage se pourrait désormais s'effectuer en 15 jours. Il avait l'intention dans son prochain voyage, de pénétrer plus au sud, afin d'atteindre **Cipangu** (le Japon) où se trouvait, à son sentiment, la source des richesses de l'Est.

Un second voyage de Cabot fut pour tous une déception. L'histo-

rien P.H. Biggar, dans son étude des **Voyages de Cabot et des Corto-Real** parue en 1903, s'était appliqué avec sa compétence ordinaire à prouver, par l'examen des plus anciennes cartes, que le **Labrador** (prétendument découvert par Cabot) n'était point les côtes échangées qui portent aujourd'hui ce nom, mais le **Groënland** que Cabot contourna en partie en 1498. En 1922, dans une note du premier volume de son édition franco-anglaise des **Oeuvres de Champlain**, il est écrit que "les voyages de Cabot, fondement des constantes réclamations britanniques sur la partie septentrionale de l'Amérique, ont été fort discutées et étudiées à nouveau, à l'époque du IV^e centenaire".

Bien que l'ambassadeur d'Espagne à Londres écrivit à Ferdinand et Isabelle que ces découvertes de Cabot se trouvaient dans la zone d'influence espagnole, nulle protestation ne semble avoir été produite par eux: car Henri VII continua à envoyer des explorateurs à Terre-Neuve, en 1502-03.

Pour une biographie plus poussée et plus scientifique de Cabot, il est sage de consulter le **Dict. Biogr. du Canada**, Vol. I, pp. 150-157.

En passant, le cap Ray (Terre-Neuve) fut nommé **cap George et Trinity** le groupe des îles avoisinantes (Saint-Pierre, Miquelon, Langlade). On rencontre des bancs considérables de morues et les marins descendaient les paniers dans l'eau et les retiraient remplis

LAUZON (av. de) — Située dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin Sainte-Foy, cette rue conduit du chemin Sainte-Foy à la rue du Foyer. Elle a déjà porté le nom de **rue Saint-Georges** (lots: 271-32, 217-57, 217-32, 217-31).

Son appellation lui vient de **Jean de Lauzon** (on écrivait autrefois "Lauson") (1584-

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Une nouvelle rue à 16/19/31 Cap-Rouge

Par F. Minville

Lors de sa réunion ordinaire du 8 septembre 1981, le conseil municipal a baptisé du nom de **Rébecca** une nouvelle rue de Cap-Rouge située dans le territoire du Domaine des Soeurs.

Après délibérations, les membres du conseil ont approuvé à l'unanimité le choix de ce nom qui fait allusion à une poterie ancienne de Cap-Rouge: la théière d'argile décorée au motif de "Rébecca au puits".

1666), conseiller au Parlement de France, intendant et quatrième gouverneur de la Nouvelle-France. C'était un drôle de pistolet que ce bonhomme-là! Ambitieux, cupide, il fut quand même un bon administrateur pour la colonie naissante. Dès 1690, les Lauzon, père et fils, étaient devenus les plus grands propriétaires terriens de la Nouvelle-France, possédant même l'île de Montréal. À Sainte-Foy, la seigneurie de **GAUDARVILLE** rappelle le nom de **Marie Gaudar**, épouse de Jean de Lauzon, père. Dans le **Dict. Biogr. du Canada**, Vol. I, p. 439 et ss., nous apprenons beaucoup sur la famille de Lauzon. On y apprend de nouveau que les fondateurs de la Nouvelle-France ne furent pas tous des saints, mais étaient des hommes comme les autres, des humains avec leurs qualités et leurs défauts.

"**Jean de LAUSON** (père), gouverneur de la Nouvelle-France, né vers 1584, décédé à Paris le 16 février 1666.

D'une ancienne famille de robe d'origine bretonne établie au Poitou depuis le XVI^e

siècle, Jean de Lauzon était le fils aîné de François de Lauzon, seigneur de Lirec, conseiller au parlement, et

d'Isabelle Lottin, fille du seigneur de Charny. Jeune, il commença à suivre les traces de ses ancêtres. Le 3 février 1613, il fut nommé conseiller au parlement et, le 23 mai 1622, maître des requêtes. En cette dernière qualité, il eut à instruire, en 1632, le procès de Henri II, duc de Montmorency et, deux ans plus tard, celui du duc d'Épernon. Plus tard, il fut tour à tour président du grand conseil, intendant de Provence puis de Guyenne et, vers 1640, intendant du Dauphiné.

Mais déjà, vers 1627, il avait entamé un rapport avec les affaires de la **NOUVELLE-FRANCE** qui devait lui faire tenir des postes clefs de son administration durant 30 ans à venir. Quand Richelieu résolut de former la Compagnie des Cent-Associés, Jean de Lauzon en fut un des premiers membres, agréé le jour même de la fondation, le 29 avril 1627. Il prit la plus grande part à son organisation et, quelques mois plus tard, à la demande des

premiers associés, en fut nommé le chef-lieu l'intendant-directeur. Se trouvant à remplacer Richelieu lors de ses absences, il devint la cheville ouvrière de la compagnie.

Comme intendant, Lauzon eut à s'occuper de la restitution du Canada à la France après la prise de Québec par les frères KIRKE. En même temps, Lauzon appuya les Jésuites dans leur campagne pour se faire attribuer l'exclusivité de l'apostolat au Canada. Les Récollets en réclamaient le droit de primauté, et les Capucins disposaient de l'influence du père Jo-

seph, le conseiller de Richelieu. Mais Lauzon suggéra aux Capucins de prendre en échange la mission de l'Acadie, jusqu'à la desservir par les Récollets, puis il refusa lui-même à ces derniers le passage gratuit au Canada et leurs allocations de 600 livres par an. En 1634 et en 1635, il s'opposa encore à leur départ. Puis, devant leurs réclamations répétées auprès des directeurs de la compagnie, il obtint, en janvier 1651, de réformer leur requête au Conseil de Québec. Alors, il était déjà nommé gouverneur et se renvoyait ainsi à lui-même (quel roublard!) la décision qui ne pouvait être que négative.

Les Lauzon: les plus grands propriétaires fonciers de la colonie. En sa qualité d'intendant de la compagnie, Lauzon profita aussi de son influence pour faire concéder de vastes propriétés à sa famille.

(suite de la page 41)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LA MARTINIÈRE (rue) — Dans le quartier Notre-Dame et au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue relie les avenues Le Cavelier et de Brabant (lot: 19-87).

Claude de Bermen de LA MARTINIÈRE, écuyer, juge seigneurial, membre du Conseil souverain et premier conseiller du Conseil supérieur, lieutenant général de la Prévôté de Québec, procureur général du Conseil souverain, par intérim, du mois de décembre 1681 au mois de septembre 1682, et subdélégué de l'intendant Bégon, en 1714; né le 30 mai 1636 à La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), mort à Québec le 14 avril 1719.

Il fut non "intendant" mais subdélégué de l'intendant Bégon comme l'affirment à tort le fichier des noms de rues de Sainte-Foy et le **Dict. gén. du Canada** du père L. Le Jeune.

La Martinière était le fils de Louis Bermen de La Martinière, avocat au parlement de Paris, et de Françoise Juchereau. Il vint au Canada en 1662 sur l'invitation de son parent, Nicolas Juchereau de Saint-Denis. Le 7 juillet 1664, il épousa Anne Després, veuve de Jean de Lauzon fils, ancien grand sénéchal de la Nouvelle-France. La

Martinière devint ainsi propriétaire de l'immense seigneurie de Lauzon et c'est en grande partie grâce à ses efforts que, au cours des 20 années qui suivirent, le domaine fut défriché et colonisé.

Tout comme son père, La Martinière choisit de faire carrière dans la magistrature. De 1662 à 1678, il occupa les fonctions de juge seigneurial à Beauport, à Beauport, à Notre-Dame-des-Anges et à l'île d'Orléans. En 1678, il résigna ses fonctions pour siéger au Conseil souverain, où il montra bientôt son caractère agressif. En 1680, il enquêta sur les agissements de François-Marie Perrot qui s'était livré à la traite sans permis. Il fit un si violent réquisitoire contre l'accusé que le gouverneur de Frontenac (Buade) tenta d'arrêter les débats. Mais La Martinière ne voulut rien rétracter et, fort de l'appui du Conseil souverain, il termina son enquête l'année suivante.

La Martinière cessa momentanément de siéger au Conseil souverain en 1684, pour conduire un convoi de ravitaillement à Port Nelson (fort Bourbon), dans la baie d'Hudson, où la Compagnie du Nord avait ouvert un comptoir en 1682. En

arrivant sur les lieux, il découvrit que le poste était aux mains des Anglais et fut obligé de battre en retraite. Sur le chemin du retour, en 1685, il captura le vaisseau anglais "Perpetua Merchant" et ce fut là le seul résultat de l'expédition.

Dès son retour à Québec, La Martinière fut injustement critiqué par le gouverneur

Brisay de Denonville, qui lui reprochait de ne pas avoir attaqué les Anglais. Il encourut également une très sévère réprimande de la part de Seignelay (Colbert) pour s'être absenté du Conseil souverain, afin de travailler pour une société commerciale et on l'avertit qu'il devait choisir entre l'une ou l'autre des deux situations. Bien que son salaire de 1200 livres, en qualité de commandant pour la Compagnie du Nord, dépassât de beaucoup son traitement de conseiller, La Martinière, qui avait passé un hiver atroce à la baie d'Hudson, choisit de rester au sein du Conseil souverain.

Sa carrière de conseiller fut de nouveau interrompue en 1689. En raison de la mort de sa femme, en mars de la même année, ses titres de propriété sur la seigneurie de Lauzon se trouvaient contestés et, afin de défendre

ses intérêts, il s'embarqua pour la France où il demeura jusqu'à l'été de 1691. Les litiges traînèrent en longueur jusqu'en 1699 et La Martinière fut finalement obligé d'abandonner ses titres de propriété à Thomas Bertrand, un marchand parisien, à qui Charles-Joseph de Lauzon, un fils d'Anne Després, avait cédé la seigneurie en acquittement de ses dettes. Cette décision réduisit le domaine de La Martinière à la petite seigneurie de La Martinière ou Beau-champ, voisine de Lauzon, qui lui avait été octroyée en 1692.

À son retour dans la colonie, La Martinière reprit son siège au Conseil souverain. En 1694, cette institution entra une fois de plus en conflit avec Frontenac et le récit des événements que La Martinière fit à Louis Phélypeaux, le ministre de la Marine, força le gouvernement à blâmer le gouverneur pour sa conduite. Le 5 mai 1700, La Martinière fut nommé garde des sceaux du Conseil souverain et, le 1er juin 1703, lieutenant général de la Prévôté de

Québec. Malgré certains différends qui l'opposaient à l'intendant Jacques Raudot, il fut promu au poste de premier conseiller du Conseil supérieur le 5 mai 1710; il remplissait cette fonction jusqu'à sa mort.

Le 9 avril 1697, La Martinière épousa en secondes noces Marie-Anne Cailloteau, à Québec. Cette union, de laquelle naquirent cinq enfants dont deux moururent en bas âge, augmenta les charges matérielles de La Martinière au moment même où la perte de Lauzon le privait de sa principale source de revenus. Il reçut quelques secours en 1712 sous la forme d'une pension annuelle de 200 livres, mais c'était loin de suffire à ses besoins. Devant cette situation, La Martinière demanda un congé de traite, qu'il vendit pour payer les frais de l'éducation religieuse de sa fille, et écrivit à son parent, le duc de Saint-Simon, le célèbre auteur de mémoires, pour lui demander d'assurer la subsistance de ses deux fils.

En 1714, La Martinière, qui le 27 avril avait été nommé subdélégué de l'intendant, se trouva entraîné dans la plus violente polémique de sa carrière. Au cours de l'été de cette même année, alors que Bégon était à Montréal, La Martinière l'accusa d'avoir formé un monopole du grain qui avait conduit la colonie au bord de la famine, et tenta de réduire cette emprise en s'appuyant sur des règlements de police.

À cette nouvelle, le Conseil supérieur ordonna immédiatement au procureur général de prendre des mesures pour organiser les secours. Des son retour à Québec, Bégon, hors de lui, déclara que cette action constituait un véritable défi à son autorité. Les reproches que l'intendant adressa au conseil n'empêchèrent pas des gens affamés de se livrer à des émeutes dans la région de Québec et ces faits vinrent confirmer les allégations de La Martinière. L'intendant l'accusa alors d'avoir provoqué ces émeutes, mais La Mar-

tinère parvint à réfuter ces accusations.

La Martinière mourut le 14 avril 1719 et fut inhumé le lendemain dans l'église Notre-Dame de Québec. Anne Cailloteau était morte le 30 novembre 1708; mais il s'était remarié en troisièmes noces

avec Marin Molin le 4 août 1710. Elle lui survécut ainsi qu'une de ses filles, Jeanne-Françoise, qui était religieuse, et deux de ses fils: Claude-Antoine, qui fit une brillante carrière militaire au Canada, et Jean-Baptiste qui, plus tard, partit de Québec pour se fixer aux Antilles. (Edward H. Borins, **Dict. biogr. du Canada**, Vol. II, p. 59).

(30)

Vol V - page 40



Afin de permettre des travaux d'élargissement et de construction de l'assiette définitive des chemins Sainte-Foy et Quatre-Bourgeois, quatre maisons sont disparues d'un paysage qui nous était familier, entre le PEPS et le Motel Universel.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Près de l'Université Laval, travaux d'élargissement du Chemin Sainte-Foy

Par G. Lefrançois

Débutaient il y a quelques semaines des travaux préliminaires à la réalisation de l'assiette définitive du chemin Sainte-Foy et du chemin des Quatre-Bourgeois, depuis le boulevard du Vallon et, à l'est, jusqu'aux limites de la ville de Québec.

Dans le début d'une première étape, quatre maisons appartenant à l'Université Laval (les nos 2287, 2291, 2295 et 2303 situés sur le lot 136) ont été démolies et une d'entre elles a même été dé-

ménagée ailleurs à l'aide d'un farrier comme l'indique l'illustration ci-jointe. Ces maisons étaient situées du côté sud du chemin Sainte-Foy, approximativement entre le PEPS et le Motel Universel, du côté nord.

En conséquence, la Ville de Sainte-Foy a adopté le règlement 2482 qui décreterait l'acquisition d'au près l'Université Laval des parties des lots 135, 136, 137, 138, 141, 142 et 143, situés entre du Vallon et l'avenue Don Bosco, et,

cela, au prix de 500 000\$, parties de terrains qui sont nécessaires à la réalisation d'une section du projet global énoncé ci-dessus et dont la complexité nécessitera des pourparlers et la conclusion d'ententes entre plusieurs parties en cause, surtout quand il s'agit d'élargissement et de redressement de rues: Ville de Sainte-Foy, Université Laval, Hydro-Québec, Bell Canada, etc. Et que dire d'une très belle rangée d'arbres qu'on voudrait

conserver du côté nord du chemin Sainte-Foy et que dire des travaux qu'il faudra exécuter aux abords et à l'est de l'avenue Myrand et qui sont compris dans le projet global!

Le remboursement de cet emprunt de 500 000\$ qui servira à dédommager l'université fera l'objet d'une taxe spéciale qui sera imposée sur tous les biens imposables de la municipalité.

En terminant, mentionnons que c'est environ de-

puis 1960 que l'assiette du chemin Sainte-Foy empiète sur les propriétés ci-dessus citées de l'Université Laval.

Dans le projet global, dont la réalisation s'étalera sur quelques années, il sera certainement question de la construction possible d'une piste cyclable et de trottoirs sur le chemin des Quatre-Bourgeois, à l'est de du Vallon, du réaménagement probable de la rue du Séminaire, etc.

Société d'histoire de Sainte-Foy

Visites guidées à l'Hôpital Général de Québec

Par G. Lefrançois

Les membres de la Société d'histoire de Sainte-Foy ont eu le privilège, les 19 et 20 septembre, divisés en deux groupes d'une vingtaine de personnes, de pouvoir visiter certaines parties anciennes de ce complexe hospitalier, dont le contenu touche les débuts de l'institution, la sculpture ancienne sur bois, les biens laissés par Mgr de Saint-Vallier qui fonda cette institution vers 1693 et y établit sa résidence et sa dernière demeure sur terre.

Les plus anciennes parties de ce vaste complexe, qui est situé à l'extrémité du boulevard Langlier en bordure de la rivière Saint-Charles, remontent aux années 1671 (entre autres les murs de la chapelle, les deux premiers planchers du réfectoire des religieuses et un corridor avec des solives énormes au plafond), puis aux années 1680, 1688 et 1737.

D'autres constructions sont venues s'ajouter en 1843 et de 1850 jusqu'à

1860. Depuis lors, les édifices ont conservé une relative intégralité.

Ce furent d'abord les Récollets. — Le monastère et l'église furent érigés par les Récollets en 1620 dans la seigneurie N.-D.-des-anges. Après la prise de Québec par les frères Kirke, en 1629, ces religieux durent repasser en France. À leur retour en 1670, leurs bâtiments étaient en ruines et ils durent entreprendre la reconstruction de l'église actuelle et du monastère.

puis les religieuses Hospitalières. — Vers 1692-93, le monastère et l'église N.-D.-des-anges furent achetés par Mgr de Saint-Vallier pour faire partie de l'hôpital général qu'il fit construire et que dirigeront des religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. Aujourd'hui, cet hôpital emploie 671 syndiqués et plusieurs bénévoles y exercent leur apostolat.

Dans leur monastère, les Hospitalières hébergent sept prêtres retraités dont le cardinal Maurice

Roy ainsi que quelques dames qui viennent y finir leurs jours dans la tranquillité. La communauté n'a pas d'auto et les religieuses connaissent vraiment l'esprit de pauvreté, car leurs chambres ne sont éclairées à l'électricité que depuis une quinzaine d'années. Auparavant, c'était la lumière fournie par une chapelle.

Une leçon d'histoire. — Pour les membres de la Société d'histoire, cet après-midi passé dans ces lieux fut toute une révélation ainsi qu'un véritable cours d'histoire, surtout au cours de la visite du musée. Félicitations et remerciements aux organisateurs de ces deux visites, dont MM. Yvan Fortier et Raymond Saint-Arnaud ainsi que Mmes Pauline J. Courville et Clara Boivin, respectivement président et directeurs de cette société. Grands remerciements à la religieuse complaisante qui a servi de guide. Pour la première de la saison de la Société d'histoire, ce fut une réussite.



Vue à vol d'oiseau du complexe de l'Hôpital Général de Québec qui fut fondé par Mgr de Saint-Vallier en 1693, près de la rivière Saint-Charles, à l'extrémité du boulevard Langlier. Ce fut de 1620 à 1692, le site du monastère et de l'église des Récollets de N.-D.-des-anges. Comme toute prise de

photo est interdite sur les lieux, puissent nos lecteurs comprendre le désappointement de leur photographe habituel qui n'a pu leur transmettre des illustrations sur les richesses historiques qu'il a eu le privilège d'admirer. (Photo: Imp. Paul Veilleux Ltée)

LAUSON (Av. de)
(suite de la page 39)

à son fils aîné, François, il octroya une étendue de pays allant de la rivière des Iroquois (la Richelieu) jusqu'au Château de la Nouvelle-France. Puis, se servant de prête-noms, il obtint pour lui-même l'île de Montréal, un huitième de la seigneurie de Beauré, de l'île d'Orléans, et toute l'étendue de la seigneurie qui porta désormais son nom (1636). Dès 1640, les Lauson, père et fils, étaient devenus les plus grands propriétaires fonciers de la colonie.

Gouverneur de la Nouvelle-France — Vers 1640, il vendit l'île de Montréal à la Société Notre-Dame de Montréal, représentée par le père Charles Lalemant, où l'on projetait de fonder Ville-Marie. Entre-temps, la situation en Nouvelle-France devenait de plus en plus précaire à cause des guerres iroquoises. Lauson se serait alors offert de rétablir la situation. De toute façon, à la recommandation des Cent-Associés et avec l'appui du père Jérôme Lalemant, il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-France, le 17 janvier 1651.

Dès les premiers mois de son administration, Lauson vit à établir ses fils Jean et Louis, débarqués avec lui à Québec. Il nomma le premier grand sénéchal de la Nouvelle-France et lui accorda plusieurs concessions dans la seigneurie de Lauson et sur des terres aux environs de Cap-Rouge. À Louis, sieur de La Cité, il concéda une nouvelle seigneurie nommée Gaudarville en l'honneur de Mme de Lauson, Marie Gaudar, apparentement décédée en France. À son fils cadet, Charles, arrivé à Québec le 1er juillet 1652, il donna le titre de grand maître des eaux et forêts en plus de plusieurs fiefs, dont ceux de Charny et Lirec. De toute façon, de tous les gouverneurs français, il fut le seul qui ait encouragé la culture de la terre en établissant ses fils au Canada.

M. de Lauson s'efforça aussi de résoudre le problème indien. Depuis 1649, les Iroquois étaient maîtres des routes des fourrures et la colonie vivait. En 1653, alors que les colons songeaient à repasser en France, il réussit à conclure un traité avec les Agniers. Mais, trois ans plus tard, les mêmes Agniers, jaloux de la promesse des Français d'établir un poste chez les Onontagués, décidèrent d'attaquer les Hurons de l'île d'Orléans. Le 20 mai 1656, un nombre de 300, ils débarquèrent dans l'île et réduisirent en cendres la bourgade huronne, massacrant ou capturant leurs ennemis.

Entre-temps, il essayait aussi de grandes difficultés dans la question de la traite des fourrures. Depuis 1648, la prospérité de la colonie et de son gouverneur baissait continuellement, malgré des mesures sévères prises par Lauson en 1652 pour contrôler le commerce et augmenter ses propres revenus. En 1654, ayant obtenu un renouvellement de son mandat, Lauson s'attribua le monopole de la traite en interdisant tout départ sans un congé de sa main et en expédiant à l'intérieur deux de ses propres partisans (dont Chouart Des Groseilliers, semble-t-il). Devant ces abus, les habitants déléguèrent à Paris un syndic, qui porta plainte aux Cent-Associés et, par leur entremise, au roi. Louis XIV édicta en conséquence (15 mars 1656) que le procureur fiscal de la compagnie siègerait dorénavant au conseil, où les comptes de la traite étaient rendus. À Québec, le conseil s'empressa d'obéir au décret en accordant à tous les habitants le droit de traiter dans tout le pays.

M. de Lauson, se sentant visé spécialement par l'arrêt du roi, décida de rentrer en France pour veiller à son influence. En partant de Québec en 1656, il s'empara néanmoins d'une forte part des 300 000 livres de fourrures que Des Groseilliers déchargea à Québec pendant l'été, puis il se fit verser par Charles Sévestre, le commis des recettes de la compagnie, la somme de 3000 livres pour ses frais de voyage, qu'il fit sur un des vaisseaux de la compagnie, présument sans bourse délier.

Il semble difficile de ne pas blâmer l'ambition et la cupidité du vieux gouverneur, même si les fils qu'il avait donnés à la colonie et qu'il y laissait devaient honorer la Nouvelle-France de leurs talents et de leurs sacrifices. Les directeurs des Cent-Associés l'exonérèrent cependant, tout en regrettant l'accaparement de la traite "par les plus forts qui attirent le bénéfice à eux seuls".

La correspondance des missionnaires et d'autres contemporains parle de Lauson comme d'un homme vertueux et lettré. Mais on le dit aussi ambitieux et lâche, sans expérience, mal conseillé et manquant de décision. Chose certaine: qu'il ait eu ou non les qualités requises pour gouverner, il eut à faire face à une décennie de revers qui en firent un des plus difficiles de l'Histoire de la Nouvelle-France (J. Monet).



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LA BARRE (avenue) — Dans le quartier Neilson, au sud du boulevard du même nom, cette avenue relie l'avenue de Beauré à la rue Champagne. Ce toponyme rappelle le triste souvenir d'un gouverneur de la Nouvelle-France qui profita comme bien d'autres administrateurs des débuts de la colonie à s'enrichir par la traite des pelleteries avec les Amérindiens, mais dont l'administration fut désastreuse pour notre pays.

Joseph-Antoine Le Febvre de LA BARRE, gouverneur général de la Nouvelle-France (1682-1685), conseiller au parlement de Paris en 1645, maître des requêtes vers 1650, intendant de Paris durant la Fronde, puis intendant du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Dauphiné, capitaine de vaisseau, gouverneur et lieutenant général de la Guyenne vers 1666, né en 1622, en France, d'Antoine Le Febvre de La Barre, conseiller au parlement de Paris et prévôt des marchands, et de Madeleine Beilin, décédée à Paris en 1688.

Le 1er mai 1682, le roi Louis XIV nomme Le Febvre de La Barre gouverneur général de la Nouvelle-France. Il avait alors 60 ans et avait fourni une longue carrière dans la marine. Il succédait au Canada à l'homme de grand caractère, difficile à remplacer qu'avait été le comte de Frontenac. La période était tragique car les Iroquois, victorieux des autres tribus, devenaient menaçants pour les Français. Il y avait aussi la menace anglaise à la baie d'Hudson. Et lorsque le nouveau gouverneur et l'intendant Demeulle débarquèrent à Québec, à la fin de septembre 1682, ils trouvèrent la moitié de la ville détruite par le grand incendie d'août. En dépit de ces circonstances défavorables, M. de La Barre écrivit des lettres pleines de confiance au roi et au ministre, les assurant qu'il saurait vaincre les Iroquois, lesquels, disait-il, devaient connaître ses victoires contre les Anglais dans les Antilles. Il déclara aussi au ministre Colbert qu'il ne suivrait pas l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient fait fortune au Canada par le commerce. (Les événements démentiront cette promesse).

Le premier acte officiel de La Barre fut de convoquer, le 10 octobre 1682, une assemblée des notables religieux et laïcs de la colonie pour discuter de la meilleure politique à suivre face au péril iroquois. Missionnaires et militaires furent d'avis que les Iroquois voulaient détruire les Français et se jeter ensuite sur les colons du Canada.

À la suite des pressions répétées de l'intendant Demeulle et de La Barre, Louis XIV finit par envoyer, l'année suivante, 200 soldats et 20 000 livres. Mais le roi recommanda à La Barre de régler le conflit avec les Indiens par les voies diplomatiques et de ne se décider à les attaquer que s'il avait la certitude morale de pouvoir les vaincre rapidement.

Le gouverneur s'occupa d'administration intérieure et fit dresser une liste des concessions qu'il envoya au ministre par le courrier de 1682. Il soutint le clergé dans ses tentatives d'indépendance à l'égard du pouvoir civil et augmenta, en 1684, le salaire des curés. Cette dernière mesure fut blâmée dans une lettre du ministre. La même année, La Barre établit la Compagnie du Nord, qui entra en lutte avec les postes anglais à la baie d'Hudson.

Malgré ses apparentes résolutions de faire la guerre aux Iroquois, le gouverneur s'occupa surtout d'organiser son propre commerce avec eux. Il feignit de croire à la bonne foi des Iroquois (...) alors qu'il savait bien qu'ils ne voulaient pas s'engager dans une guerre à la légère, mais qu'ils étaient bien déterminés à se battre.

Le gouverneur de La Barre chargea deux officiers, au printemps de 1683, d'aller dans la région des Grands Lacs et des Illinois réprimer les abus des coupeurs de bois qui faisaient la traite sans congés. Ils devaient également inviter les Indiens à venir trafiquer leurs fourrures à Montréal et rencontrer le nouveau gouverneur, tout en enquêtant sur les activités de La Salle dans ces régions. Le fort Frontenac (Cataract) qui appartenait à La Salle, nuisait au trafic des marchands de Montréal car il interceptait la traite avec les Indiens. La Barre fit une alliance économique avec les marchands Aubert de La Chesnaye et Le Ber, entente dirigée surtout contre La Salle. Dans ses lettres au ministre, l'intendant Demeulle

accusa le gouverneur de vendre des quantités de congés de traite et même de commercer avec les Anglais et les Hollandais. La Barre se défendit en écrivant: "Je serais bien malheureux si j'étais capable de faire des choses pareilles à cette accusation".

Lutte contre La Salle — La Barre voulait surtout se débarrasser de La Salle et consacrer tous ses efforts à rendre sa situation intenable et à le chasser de tous les postes qu'il avait fondés. Il entreprit une véritable campagne de diffamation contre le découvreur, écrivant au ministre que ses explorations n'étaient que des fables. Au printemps de 1683, La Barre envoyait Aubert et Le Ber s'emparer du fort Frontenac et de toutes marchandises de La Salle. À la fin de l'été, le chevalier de Baugy, sur les ordres de La Barre, s'empara du fort Saint-Louis, sur la rivière des Illinois, qui était une propriété de La Salle. Le 21 mars 1684, les Iroquois attaquèrent ce fort mais ils furent repoussés.

La tentative des Iroquois contre le fort Saint-Louis fut peut-être ce qui décida M. de La Barre à aller les attaquer chez eux, ainsi que l'ont dit certains historiens. Mais le véritable motif du gouverneur, d'après la population, était plutôt de sauver le commerce de castors de cinq ou six marchands, afin de forcer les Indiens à faire commerce avec eux et avec lui et non plus avec les Anglais. De plus, cette attaque contre les Iroquois fut décidée sans qu'on demande l'avis des militaires et sans qu'on prenne en considération les Jésuites qui recommandaient une politique de "prudence". Selon eux, valait mieux pratiquer la diplomatie que la guerre.

Mais plein de présomption et désireux de protéger son commerce, M. de La Barre, se croyant assuré du succès, fut vite déçu. Après bien des déboires au cours de son expédition, il fut forcé de se plier à la volonté des Iroquois, ce qui était grave, d'abandonner entre leurs mains les Illinois, alliés de la France. Il rentra piteusement à Montréal avec ses troupes décimées par la maladie.

Son traité avec les Indiens mécontenta fortement la cour, mais aussi toute la colonie. Les Cinquations eurent la gloire de signer avec le gouverneur canadien un traité d'honneur pour les Français. De plus, son ennemi La Salle, qui était allé en France, y avait complètement rétabli son crédit auprès du roi et du ministre.

Remplacé par Denonville — Rappelé en France par le roi, Le Febvre de La Barre quitta Québec en août 1685. Son administration avait été désastreuse. Il laissait à son successeur Denonville une situation difficile. Les Iroquois n'observèrent nullement les conditions du traité. Ils continuèrent à attaquer les Français, à faire la guerre aux autres Indiens alliés et à entretenir des relations commerciales avec les Anglais. Les années tragiques qui suivirent le gouvernement de M. de La Barre furent dues en partie à l'amaigrissement politique indienne, à son caractère intéressé et présomptueux et à sa stratégie incohérente.

Il se retira en France où il vécut désormais sans emploi. Mais il possédait une grosse fortune qui fut dissipée par son fils. Comme dit le proverbe, bien acquis ne profite jamais. Décédé à Paris le 4 mai 1688, M. de La Barre fut inhumé à l'église Saint-Gervais. Son petit-fils, le chevalier de La Barre, est demeuré célèbre par son procès et son supplice en 1766. Accusé d'impiété et d'avoir mutilé un crucifix, il fut condamné à mort par arrêt du parlement de Paris. Voltaire le défendit, mais ne put le sauver de l'échafaud.

Pour une biographie plus élaborée, il faut consulter le Dict. biogr. du Canada, Vol. I, p. 453 et ss., R. La Roque de Roquembrun.

(30)

Ouverture prochaine de la nouvelle route de l'aéroport

Par G. Lefrançois

Construite au coût de \$400,000 et longue d'un kilomètre, la nouvelle route d'accès à l'aéroport de Sainte-Foy sera ouverte au début d'octobre, débutant à l'intersection de la route de l'Aéroport et de la rue Saint-Jacques, à l'ancienne-Lorette, où des feux de circulation ont été installés. Quant aux travaux d'aménagement, ils sont presque tous complétés. Pour ce faire, il ne reste que le gazonnement, les lignes de circulation et le nettoyage des sous-bois avoisinants.

Sur l'ancienne route, qui désormais aura une vocation générale en fait d'aviation, des entreprises y construiront des hangars, des bâtiments de services et d'entretien, etc.

La nouvelle route d'accès fait partie du plan directeur pour le développement et l'amélioration de l'aéroport. Transformés et agrandis, les trois terrains de stationnement n'en feront plus qu'un, permettant ainsi d'accueillir plus

de véhicules qu'auparavant. Concernant les pistes, il y a eu, cette année, des améliorations au coût de \$400,000, dont un nouveau stationnement bétonné pour les DC-8, un terrain gazonné pouvant accueillir près de 300 petits avions, six emplacements à l'héliport, stationnement bétonné pour les petits appareils de type exécutif.

Cet aéroport enregistre annuellement quelque 135,000 mouvements d'a-

vions et un accroissement de dix pour cent du nombre des passages; depuis un an, le nombre est passé de 640,000 à quelque 700,000. C'est pourquoi le plan directeur prévoit l'amélioration de certains services à l'intérieur de l'aérogare.

Selon le directeur général de l'aéroport, M. Norbert Caron, depuis 1978 le gouvernement canadien avait investi \$4 millions pour l'amélioration et le développement de l'aéroport de Sainte-Foy.

Une nouvelle rue à Cap-Rouge

Par F. Minville

Lors de sa réunion ordinaire du 8 septembre 1981, le conseil municipal a baptisé du nom de Rébecca une nouvelle rue de Cap-Rouge située dans le territoire du Domaine des Seours.

Après délibérations, les membres du conseil ont approuvé à l'unanimité le choix de ce nom qui fait allusion à une poterie ancienne de Cap-Rouge: la théière d'argile décorée au motif de "Rébecca aux puits".

(30)



L'artiste-peintre Betty Baldwin (Elizabeth Smiles) qui a su chanter avec un grand amour et une main de maître les beautés du vieux Québec.

Avec le décès de l'artiste-peintre Betty Baldwin disparaît un chantre amoureux du vieux Québec

Par G. Lefrançois

Betty Baldwin n'est plus. Ses doigts ne manieront plus le pinceau pour chanter le vieux Québec pittoresque qu'elle aimait tant et que nul peintre de chez nous n'aura chanté avec tant de ferveur et d'amour.

Cependant elle ne mourra jamais dans le cœur de ceux qui possèdent comme un trésor quelques-unes de ses œuvres ainsi que dans le souvenir de tous ceux qui ont su apprécier et admirer son grand talent.

"Ce n'est pas une, ni dix, ni vingt toiles de Betty Baldwin qui racontent, à travers le pays et le monde, l'histoire du vieux Québec, écrit avec tant de chaleur Mme Emilia B. Allaire dans la magnifique biographie qu'elle a tracée d'elle dans son livre "Profil féminin" (1967), mais ce sont, continue-t-elle, des centaines d'huiles qui s'ajoutent à ses pastels si remarquables. Son âme typiquement québécoise a créé une sorte d'école; certes, périodiquement, a-t-elle donné des cours,

mais elle a véritablement fait école parce que son style a été remarqué, imité, copié; sa façon de voir, de regarder, d'interpréter a suscité d'autres talents". (fin de la citation).

Venue d'Angleterre aux États-Unis, madame Betty Baldwin s'est fixée à Québec en 1924 "par amour de son climat artistique et la couleur de son ciel UNIQUE au monde".

"Le soleil sur Québec, confie-t-elle à Mme Allaire, a plus de vivacité que dans les pays tropicaux, la neige n'est pas ici du même blanc qu'ailleurs; l'architecture même des vieux édifices, patinés par le temps, donne un reflet qui ne ressemble à aucun autre! Définitivement, no place is like Quebec!"

Betty Baldwin peignait à la Place d'Armes, quand il faisait beau temps. Par temps trop frais ou durant la saison de la froidure, elle travaillait dans son studio, dans la maison historique Louis Jolliet,

dans laquelle arrive le funiculaire reliant la basse-ville à la terrasse Dufferin.

Notre chantre-peintre avait de qui retenir. Depuis l'âge de six ans, elle fréquentait l'atelier de son père qui donnait des cours de peinture à une vingtaine d'apprentis. À l'âge de dix ans, elle étonne tout le monde par son talent qui lui ouvre facilement une carrière de dessinatrice pour les catalogues des grandes maisons d'affaires. Dans un séjour à Paris, en compagnie de ses parents artistes, c'est pour elle une féerie que la connaissance des peintures des grands maîtres. Du musicien qu'elle a épousé en Angleterre, elle a eu un fils unique, Léon, qu'elle adore. C'est un violoniste, virtuose de talent et réalisateur de grande classe à Radio-Canada.

"Betty Baldwin ne mourra jamais dans nos cœurs", pourrait écrire, aujourd'hui, Mme Emilia B. Allaire, sa biographe.



Ensemble de photos exposé à l'intérieur de l'église en ruines. De g. à dr. et de haut en bas, voici les photos et leur légende respective: no. 1, église N.-D. de Foy, peinture de James Hope Wallace, le 17 sept. 1837; no. 2, statue de N.-D. de Foy sculptée en 1716 par Pierre-Gabriel Le Prévost (curé), détruite lors de l'incendie de 1777; no. 3, intérieur, photo prise après la restauration de 1920; no. 4, carte de Villeneuve montrant l'emplacement de l'église (au début du XVIIIe siècle); no. 5, église bâtie entre 1710 et 1720 (?), photo prise en 1876 au début des travaux de construction d'une nouvelle église tout autour de la première; no. 6, église bâtie en 1876-1878, photo prise avant l'ajout de deux statues aux angles du toit de la façade en 1908; no. 7, église restaurée en 1918-1920, incendiée en 1977. (Photo l'Appel, G. Lefrançois).

Historique des anciennes églises de Notre-Dame-de-Foy

Par G. Lefrançois

Pour mieux éclairer la lanterne de nos lecteurs sur l'histoire des anciennes églises qui se sont succédées sur le site de la dernière (lot 185) qui fut la proie des flammes le 12 juin 1977, l'archéologue Daniel Larocque, en charge des fouilles actuelles, et Lynn Dufour, responsable de l'animation de la société d'histoire de Sainte-Foy, nous donnent les renseignements suivants, alors que les mots placés entre parenthèses proviennent du signataire de cet article.

"Le premier lieu de culte à Sainte-Foy était une chapelle érigée en 1644 par les Jésuites à proximité de la vieille maison des

Jésuites, située sur le chemin des Foulons (du Foulon) à Sillery. Il faut spécifier que le territoire de Sainte-Foy englobait à cette époque les terres de Cap-Rouge et de Sillery (du temps), et ce, jusqu'au milieu du XIXe siècle.

"En 1669, le père (Pierre-Joseph-Marie) Chamonot fit construire une autre chapelle (en écorce au début puis en bois) aux environs des routes actuelles (?) de du Vallon et Quatre-Bourgeois. (Selon le chanoine Scott, la route du Vallon était autrefois située plusieurs arpents à l'est de la route actuelle). Cette église (ou chapelle) fut détruite par le feu en 1698, quelques mois seulement après l'érection canonique de la mission en paroisse."

"La première église connue sur le site actuel (angle chemin Sainte-Foy et route de l'Église) fut construite vraisemblablement (?) entre 1710 et

1720 (et non, paraît-il, vers 1698 ou 1699 comme le voulaient la tradition et les anciens historiens?). Elle fut incendiée (très partiellement) par le général anglais Murray en 1760 (qui l'avait fortifiée surtout en l'entourant de palissades, voir carte de Villeneuve). Deux ans plus tard, elle fut réparée et desservit la paroisse jusqu'en 1876."

"À cette date, la Fabrique décida de construire une autre église, plus grande, autour de la première. Cette nouvelle église, complétée en 1878, a été dévastée par le feu en 1918. On a profité des travaux de restauration qui ont duré deux ans, pour allonger l'église en agrandissant le chœur (c'est-à-dire en l'enlignant sur les longs-pans)."

"Soixante ans plus tard, plus précisément, le 12 juin 1977, un autre incendie survint et causa cette fois-ci des ravages irréparables."

Vol V
page 42

Vol V - page 43



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

PLAISANCE (rue) — Située dans le quartier Notre-Dame, au sud du chemin Sainte-Foy, cette rue relie l'avenue Toronto au boulevard Pie XII (lots: 232-56, 232-55, 231-8). Plaisance (Placentia), ville et port de Terre-Neuve, sur la baie du même nom; fondée par les Français en 1626; scène de brillants exploits de Bouillan et d'Iberville. (Dict. Beauchemin canadien).

POITOU (avenue du) — Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, cette avenue relie la rue Milleret au chemin Sainte-Foy (lot: 28-2). Ce toponyme évoque une ancienne province de France, avec Poitiers comme capitale. Duché du IXe au Xe siècle, le Poitou passa aux Anglais avec l'Aquitaine lors du mariage d'Aliénor avec Henri II Plantagenêt (1152). Repris une première fois aux Anglais en 1204, par Philippe Auguste, le Poitou fut annexé par Charles V en 1369-1373. Il a constitué les départements des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. Les habitants de Poitou s'appellent des Poitevins. Lieu d'origine de plusieurs familles canadiennes-françaises. (Petit Larousse illustré 1981).

CHAMPS-ÉLYSÉES (rue des) — Dans le quartier Laurentien, au sud du boulevard Hamel, cette rue relie Place Jouvence au boulevard Saint-Yves (lots: 555-108, 555-107). N'est-il pas un peu prétentieux d'avoir donné à une rue de Sainte-Foy le nom de la plus magnifique avenue de Paris, qui va de la Place de la Concorde à la Place de l'Étoile (aujourd'hui Place Charles-de-Gaulle)? Voie triomphale par excellence, chemin de parade de toutes les gloires françaises, l'avenue des Champs-Élysées est devenue l'axe essentiel de Paris, c'est la plus belle promenade au monde. Comme bien d'autres Canadiens qui ont eu l'occa-

sion, par une journée ensoleillée de juillet, d'y déambuler, d'y flâner en oubliant les heures, c'est avec une grande nostalgie que je me remémore tous les souvenirs qui s'y rattachent. La première pierre de l'Arc de Triomphe, sur la butte de l'Étoile, que l'empereur Napoléon consacra à la gloire de ses armées victorieuses, fut posée en 1806. Le nom de Charles de Gaulle — qui, le 25 août 1944, jour mémorable de la libération de Paris, descendit les Champs-Élysées après quatre ans d'occupation allemande — a été récemment donné à la Place de l'Étoile.

BROUAGE (rue de) — Dans le quartier Neilson, au nord du boulevard Neilson, cette rue est rattachée à cette artère par Place Lambert-Glosse (lot: 403-315). Brouage est un village de la commune d'Hiers-Brouage (Charente-Maritime). Ancienne place forte et port de mer prospère jusqu'au XVIIe siècle (aujourd'hui ensablé), il était alors le plus important exportateur et producteur de sel. C'est la petite patrie de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec. (Petit Robert 2).

BRETAGNE (rue de) — Dans le quartier Saint-Yves, au nord du boulevard Laurier, cette rue relie l'avenue de Fiedmont au chemin Gomin (lots: 160-6, 160-5). Région de l'ouest de la France qui a fourni beaucoup de colons à la Nouvelle-France, région où les Canadiens se sont fait valoir lors de la 2e guerre mondiale.

BRABANT (avenue) — Dans le quartier Notre-Dame, voie de desserte du boulevard Duplessis, du chemin des Quatre-Bourgeois au boulevard du Versant-Nord (lots: 19-86, 19-118 et 403-4). BRABANT est une province du centre de la Belgique formée par une partie de l'ancien duché de Brabant. Elle est séparée par une barrière linguistique, le fla-

mand étant parlé au nord et le Wallon au sud, 2 166 000 habitants. (Petit Robert 2). Pour bien des adultes, avant que le petit écran lumineux ne devienne leur maître, le nom de cette avenue ne rappelle-t-il pas un roman mélodramatique de leur adolescence: Geneviève de BRABANT! Que de larmes d'émotion ce roman n'a-t-il pas fait verser à nos mères!

HERTZ (rue) — Centre industriel dans le quartier Saint-Thomas, au sud du boulevard Charest (par l'avenue Graham-Bell vers l'ouest) (lots: 113-B-5, 114, N.S., 117-15 et 118-155). HEINRICH HERTZ, physicien allemand (Hambourg, 1857 — Bonn, 1894). Après avoir conçu son résonateur et son oscillateur, il découvrit les ondes électromagnétiques qui portent son nom et montra qu'elles suivent les mêmes lois que la lumière (1888). Il découvrit en outre l'effet photoélectrique (1887), établissant un nouveau lien entre l'optique et l'électricité. Ses découvertes confirmèrent définitivement la théorie de Maxwell. (Petit Robert 2).

GRAHAM-BELL (avenue) — Dans le quartier Saint-Thomas, centre industriel au sud du boul. Charest (du boul. Charest à l'avenue Branly sur laquelle est situé le bureau du cadastre).

Alexander Graham Bell, inventeur et physicien américain d'origine anglaise (Edimbourg, 1847 — près de Baddeck, Canada, 1922). Après avoir enseigné le langage par signe aux sourds-muets, ses recherches dans le but de faire entendre les sourds lui permirent de mettre au point une oreille artificielle qui enregistrerait les sons et aboulirent en 1876 à l'invention du téléphone équipé d'un microphone à liquide. (Petit Robert 2).

BRANLY (avenue) — Dans le quartier Saint-Thomas, centre industriel

au nord du chemin Sainte-Foy. Cette avenue relie l'avenue Myrand au boulevard Charest (lots: 117-6-1, 118-158, 188-156, 119-113, 120-60). En l'honneur d'Édouard BRANLY, physicien français, né à Amiens (1844-1940). C'est grâce à son cohéreur (1890) que la télégraphie sans fil est entrée dans le domaine de la pratique. (Petit Larousse illustré 1981).

VOSGES (ave. des) — Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin

Sainte-Foy, cette artère relie la rue Milleret à la rue Daurous (lots: 28-4, 35-13). Les Vosges sont une région de l'est de la France, formée par un massif dissymétrique, dont le versant occidental, long et en pente douce, appartient à la Lorraine et le versant oriental, court et abrupte, à l'Alsace. (Petit Larousse illustré 1981).

BRAILLE (avenue) — Dans le quartier sainte-Foy, centre industriel au

sud du boulevard Charest, cette avenue relie la rue Daltot à la rue Watt (lots: 99-71, 99-63). En l'honneur de Louis BRAILLE, professeur français, né à Coupvray (Seine-et-Marne) (1809-1852). Aveugle, il créa pour les aveugles un système d'écriture en points saillants qui porte son nom. (Petit Larousse illustré 1981).

ROCHAMBEAU (rue) — Dans le quartier Notre-Dame, au sud du chemin

Sainte-Foy, relie l'avenue Toronto à l'avenue de Brabant (lots: 231-6, 226-12, 225-14, 224-1 et 403-3). En l'honneur de J.-B. Donatien de Villemer, comte de Rochambeau (1725-1807), maréchal de France, né à Vendôme. Lieutenant général en 1780, il fut mis à la tête des 6 000 hommes de troupes françaises envoyées au secours des Américains pendant la guerre de l'indépendance. (30)

rangs se grouperont engagés, volontaires, enfants du peuple, fils de gentilshommes, jeunes gens affubés du titre de seigneurs ou de chevaliers. Le régiment de Carignan, une fois licencié, officiers et soldats, fournirent à cette vie aventureuse et lucrative un contingent assez considérable.

On peut citer quelques noms: Le Sueur, Dupas, La Frédière, de Carrión, du Fresnoy, Lafrenay, de Brucy, de Berthé de Chailly. D'autres officiers les ont secondés dans cette oeuvre: Gauthier de Varennes, Gauthier de Comporté, Pierre de Sorel, Sidrac Dugué, ainsi que des personnalités de renom: Boucher, Le Ber, Rolland, La Chesnaye.

Sans position, sans fortune, trop fiers ou trop indolents pour mettre la main à la hache, à la pioche, à la charrue, ils préféraient, sous prétexte de pêche, de chasse, de traite, prendre le fusil, monter sur le canot, s'enfoncer dans les bois, loin des atteintes de la loi et hors de sa protection. Ils poursuivaient ainsi le profit à retirer du commerce des fourrures. Ceux qui n'avaient pas l'argent nécessaire, exigé pour l'achat comptant des marchandises de troc, se faisaient avancer la quantité nécessaire par les négociants des villes de Québec, des Trois-Rivières et de Ville-Marie.

Et puis, la faim accort parfois, faute de

"La source du castor, écrit M. de Frontenac à Colbert, est vers les nations du lac Supérieur et de l'Ouest". Depuis l'époque de Champlain, on avait dépeuplé en partie le bas et le haut Saint-Laurent et l'embouchure de ses tributaires. Les traitants sont désormais condamnés à un voyage de trois à six cents lieues. M. Duchesneau, intendant, se plaint au ministre que "les laboureurs eux-mêmes se débouchent, voyant la liberté qu'on prend si hardiment de courir les bois".

En 1668, le Conseil souverain constate "qu'à peine il y a une bande de Sauvages qui n'ait des Français avec soi". En juin 1669, il ajoute: "Plusieurs particuliers, tant soldats et volontaires qu'habitants, ont été dans les bois, 30 à 50 lieues au-delà des Sauvages". En 1672, le comte de Frontenac dit "que les coureurs sont à cinq ou six cents lieues des habitations".

De quelle façon voyagent-ils? Dans deux canots à trois places on empile les marchandises. Des bras vigoureux les manoeuvrent avec adresse et aisance. Au pied de chaque chute ou rapide, il faut porter à dos — portage — pacotille et embarcation. Sur les lacs, le danger menace, à chaque coup de vent subit, de culbuter la coquille légère et ses trésors.

Et puis, la faim accort parfois, faute de

venaison et de conserves. Enfin, on arrive au poste de traite, où réside d'ordinaire le missionnaire. Là, il faut compter avec l'hivernage, époque des échanges, du repos, du jeu, des divertissements. La nuit se passe à fumer, à boire, à se déboucher. Quel spectacle et quelle leçon pour les indigènes évangélisés! "Ils détruisent, écrit M. Margry, par cette conduite criminelle, en un moment, le fruit de plusieurs années de travail des Jésuites, qui gémissent de ces désordres".

Toutefois ces lointaines exodes ont contribué à nous attacher nos alliés sauvages. À l'appel des gouverneurs, en 1684, 1687, 1696, ils ont pris les armes contre les Iroquois et les Anglais. Mais l'abus des spiritueux a décimé leurs rangs, en tenant compte que les Anglais en furent simultanément responsables. La naissance des Métis est venue peu à peu apporter une certaine compensation ethnique.

Certains historiens ont osé discréditer et calomnier les Jésuites et Mgr de Laval, opposés à la vente des boissons enivrantes: rien ne peut justifier ces injustes accusations. L'intendant Talon aperçut le mal, sans oser le déraciner. M. Patoulet, son ancien secrétaire, découvre la plaie: "Le recensement de 1681, dit-il, accuse 1 475 absences d'hommes mariés et de 65 veufs. Les

jeunes gens s'éloignent et ne se marient point..." Le Conseil souverain, les gouverneurs et les intendants, le ministre et le roi, multiplient ordonnances, défenses, pénalités, sans grand résultat. Comment réprimer des absents? Surtout qu'il y a complicité générale. On imagine d'octroyer 25 congés annuels. Ce système rendit plus complexe la surveillance des autorités.

Qu'est-ce qu'un congé? C'est une licence accordée à certaines personnes en vue de la traite des pelleteries chez les Indiens. La traite n'était permise aux habitants que dans les principaux centres: Québec, Trois-Rivières et Montréal. Ailleurs il fallait un congé délivré par le gouverneur général de la colonie. Ces congés, dont le roi avait fixé le nombre à 25, étaient accordés aux familles nobles les moins aisées, ou à ceux, parmi les colons, dont on voulait bien rémunérer les services.

On pouvait, à son gré, exploiter soi-même les congés octroyés ou les vendre à un autre. Chacun d'eux conférait à son propriétaire le droit d'envoyer ou de conduire, chez les Indiens, un canot chargé de marchandises en échange desquelles ceux-ci livraient leurs fourrures. Au retour, on divisait le profit net en deux parts égales, dont l'une revenait au propriétaire du congé et l'autre aux

voyageurs ou coureurs de bois, qui conduisaient le canot et traitaient avec les Indiens. Les congés furent supprimés le 28 novembre 1698.

Un bon côté à considérer, les pérégrinations des coureurs de bois servirent à étendre le cercle des découvertes vers l'Ouest et vers le Sud.

(30)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

COUREURS DE BOIS — Faisons une trêve, aujourd'hui, sur l'origine des noms de rues de Sainte-Foy, afin de répondre à quelques demandes de nos fidèles lecteurs qui voudraient en connaître plus long sur les "coureurs de bois". Dans presque chaque biographie d'un personnage dont un nom

de rue commémore la mémoire, il est question de ces fameux "coureurs de bois". Qui étaient-ils? Quelles étaient leurs occupations? Pourquoi affubait-on de ce titre certaines personnes des débuts de la Nouvelle-France? Le père Louis Le Jeune, o.m.i., dans son Dictionnaire général du Canada (1931) répond pas mal à

toutes ces questions et à bien d'autres qui concernent ce sujet.

LES COUREURS DE BOIS, appelés aussi Voyageurs des Pays d'en-haut, ou simplement Voyageurs comme de nos jours.

Dès l'année 1668, la jeunesse coloniale se jeta en masse dans les forêts, sur les rivières et les lacs. Dans ces

Le CEGEP de Sainte-Foy sera agrandi au coût de 2,800,000\$

Douze nouvelles classes et autant de bureaux de professeurs seront aménagés dans une nouvelle aile dont la construction, au coût de 2 800 000\$, a été autorisée par le ministère de l'Éducation, et qui permettront au Cégep de Sainte-Foy de réaménager ses locaux pour mieux recevoir la gent scolaire. Les

travaux de construction doivent débuter au printemps de 1982 et feront disparaître les roulottes provisoires de l'aile "4", les locaux de l'aile souterraine et permettront les réparations à la margelle feu à l'hiver 1979. Les travaux devraient être terminés au printemps de 1983.

Quels buts veulent atteindre les fouilles à l'église N.-D. de Foy?

Par G. Lefrançois

L'archéologue Daniel Laroche est responsable d'un groupe de 7 étudiants en archéologie, dont 2 femmes, qui exécutent présentement des fouilles sur le site de l'église en ruines de N.-D. de Foy. Que cherchent-ils? Déterminer la date de la construction de la première église qui est fort contestée? Découvrir le perron en bois de celle-ci au moyen d'une tranchée? Localisation de la première sacristie (1722 (?) -1876)? Traces des fortifications du général anglais Murray et de son incendie (partielle) de l'église? Présentement, les chercheurs ont trouvé la mise à terre (ground) du premier paratonnerre qui est visible sur la photo de la première église.

Dans le communiqué suivant, l'archéologue Daniel Laroche, responsable auprès de la ville de la conduite des fouilles, et Lynn Dufour, responsable de l'animation de la Société d'histoire de Sainte-Foy, spécifient les buts des fouilles.

"Les fouilles archéologiques entreprises à l'église Notre-Dame de Foy en 1981, faisant suite à une première campagne

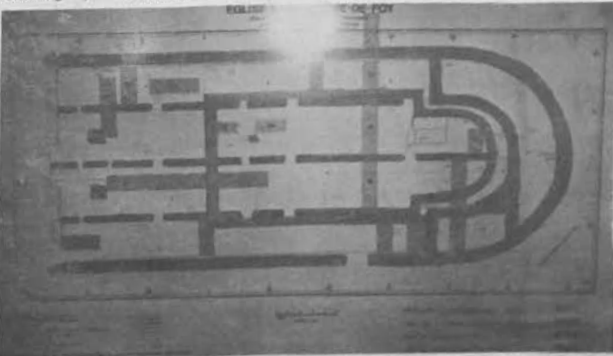
de fouilles menée à l'été 1980, poursuivent un but premier qui est de préciser les composantes architecturales du site de la première église (probablement entre 1710 et 1720), d'en établir la relation avec l'édification ultérieure d'une seconde église (1876) et avec les travaux de réfection qu'on y a effectués en 1918-1920.

L'utilisation de l'archéologie permet l'analy-

se des composantes des couches de sol, des objets qui y sont contenus, ainsi que des structures découvertes. L'archéologue constate sur place et enregistre au moyen de photos, de dessins et d'échantillons les moindres détails qui pourraient permettre d'expliquer l'évolution du site. Il peut ainsi en arriver à faire correspondre une succession d'événements historiques avec les phénomènes ob-

servés.

Enfin, la présence de sépultures à l'intérieur des murs des deux églises complique la tâche du chercheur en raison du bouleversement des sols. Par contre, elles demeurent en elles-mêmes très intéressantes au niveau de la distribution ainsi que pour une étude plus spécialisée dans un cadre d'anthropologie physique."



Les fouilles de l'année dernière ont mis à jour les fondations des trois églises qui se sont succédé au cours des années sur le site de la dernière qui fut la proie des flammes le 12 juin 1977. On remarquera que les deux premières églises furent de plan Récollet (forme du chevet en retrait). (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Des guides vous attendent sur le site archéologique de Notre-Dame-de-Foy

La Société d'histoire de Sainte-Foy invite toute la population à visiter le chantier de fouilles archéologiques de la vieille église Notre-Dame-de-Foy, à

l'angle de la route de l'Eglise et du chemin Sainte-Foy.

Un membre de la Société d'histoire se tiendra à la disposition des

visiteurs durant les après-midi de semaine du lundi au vendredi et ce, jusqu'au 23 octobre. Les visites guidées commenceront à la demi-heure, de 13h à

17h à l'exception du vendredi où les visites se termineront à 15h.

L'on sait que la Société d'histoire de Sainte-Foy s'intéresse à la conservation des ruines de l'église tant des murs actuellement visibles, remontant en grande partie en 1876, que des fondations de l'église construite sur le même lieu dans le premier quart du 18^e siècle.

Les fouilles archéologiques présentement en cours ont été rendues possibles grâce à une subvention que le ministère des Affaires culturelles a confiée à la gestion de la Ville de Sainte-Foy. La direction générale de la municipalité et le service de l'urbanisme ont, par la suite, demandé à la Société d'histoire d'assurer l'animation du site historique.



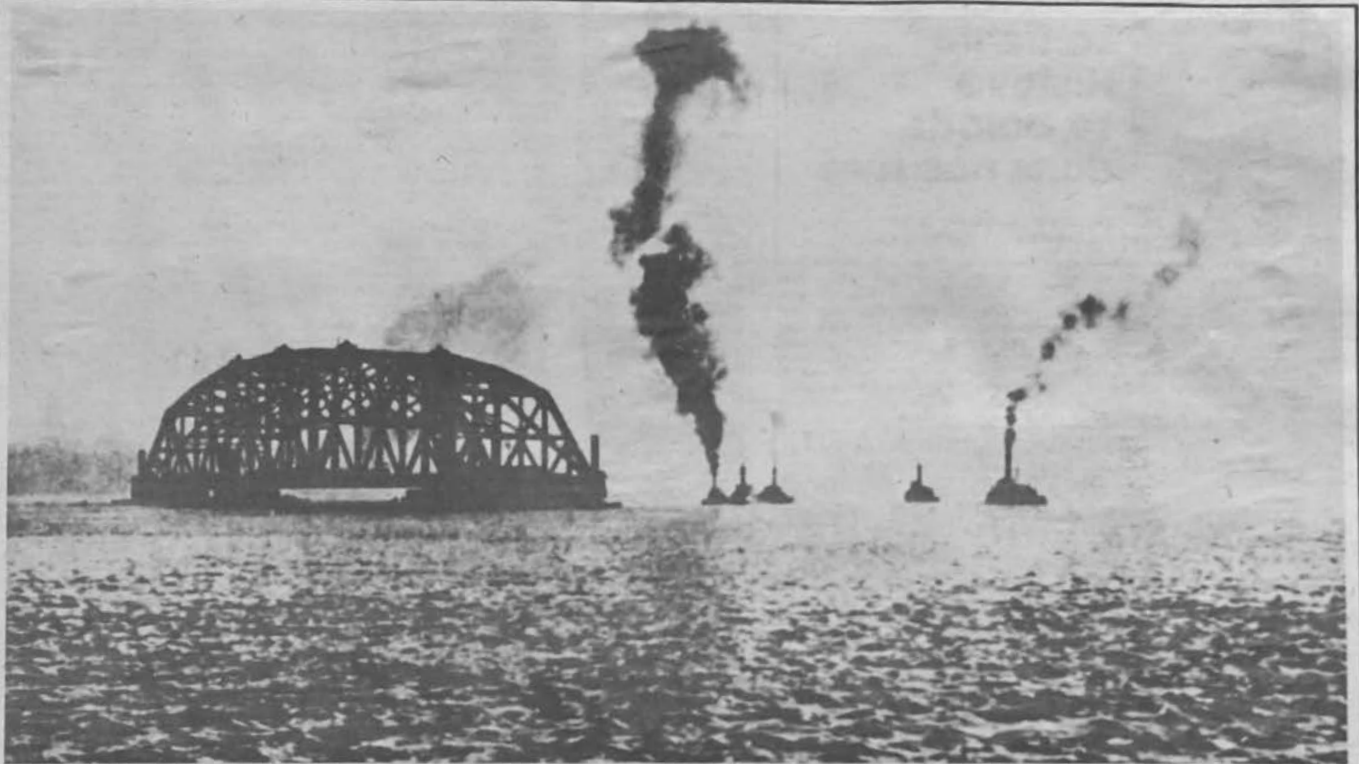
Les ruines de la vieille église de Notre-Dame-de-Foy qui fut incendiée le 12 juin 1977.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Vol. V - page 44

L'Appel 30 sept 1981

Vol. V - page 45



La Société d'histoire de Sainte-Foy présentera le 13 octobre prochain, à 20 heures, en la salle de délibérations du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Foy, M. Yves Giroux qui donnera une conférence sur le pont de Québec. M. Giroux, vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche, de même que professeur en génie civil spécialisé dans le domaine des structures et charpentes à l'Université Laval, a intitulé sa causerie "Le pont de Québec: construction et aperçu historique". La construction du pont débuta en

1900. Elle a été entrecoupée de deux accidents tragiques. Le premier convoi ferroviaire franchit le pont le 17 octobre 1917. L'exposé sur le pont en porte-à-faux (cantilever) le plus long jamais construit sera donné à l'aide de diapositives. La photographie que nous publions nous montre la travée centrale posée sur six chalandes et tirée par huit bateaux-remorqueurs dont nous en voyons cinq vers l'emplacement du pont. Cette photo aurait été prise en 1916. (Photo Y. Giroux)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

COURCELLES (rue) —

Située dans le quartier Laurier, au sud du chemin Saint-Louis, cette rue conduit de la rue Valmont à l'avenue Montebello (lots: 346-185, 346-148). Ce toponyme rappelle la mémoire de Daniel de Rémy, sieur de COURCELLES (1626-1698), huitième gouverneur de la Nouvelle-France (1665-1672). Les principaux faits de son administration sont l'arrivée de Tracy (1665), son expédition contre les Iroquois (1666), l'établissement de nouveaux forts (Sorel, Chambly, Cataraqui, etc.), les progrès de la colonie sous la direction de l'intendant Talon, la fondation du séminaire de Québec, la conversion des Iroquois et le commencement des grandes découvertes dans les pays de l'Ouest. Retourné en France, il devint gouverneur de Toulon. (Dict. Beauchemin Canadien, 1968).

Dans le Dictionnaire biographique du Canada (W.J. Eccles), Vol. I, p. 583, et dans le Dictionnaire général du Canada (L. Le Jeune), p. 439, on trouve des biographies plus élaborées sur ce gouverneur de la Nouvelle-France.

Courceilles, selon Eccles, succéda à Saffray de Mézy au poste de gouverneur de la Nouvelle-France en 1665 et de concert

avec Prouville de Tracy, contribua à soumettre les Iroquois qui ravageaient périodiquement la colonie depuis le temps de Champlain. Il arriva à Québec avec l'intendant Jean Talon le 12 septembre. Tracy, lieutenant général de toutes les possessions françaises en Amérique du Nord, était arrivé au mois de juin précédent avec le régiment de Carignan-Salières, envoyé pour écraser les Iroquois. Des son débarquement, Courceilles, ne respirant que la guerre, s'occupa de construire et de garnir de troupes les forts dont Tracy avait ordonné la construction le long du Richelieu, route d'invasion dont se servaient les AGNIERS pour attaquer les établissements français.

Entre parenthèses, disons que les AGNIERS (Mohawks en anglais) formaient l'une des tribus de la Confédération iroquoise ou des Cinq-Cantons. L'expédition de Courceilles, en 1666, contre les Agniers avait frôlé le désastre complet. Les 600 hommes de la troupe n'étaient pas équipés et habillés pour la marche en hiver. Ils n'eurent pas les guides Algonquins qu'il leur fallait et aboutirent près de l'établissement hollandais de Schenectady, en Nouvelle-Angleterre, sans avoir pu rencon-

trer l'ennemi. Et là, Courceilles fut tout étonné d'apprendre que les Hollandais avaient cédé la Nouvelle-Amsterdam (New York) aux Anglais et il fit la remarque désabusée "que le roi d'Angleterre mettait la main sur toute l'Amérique". Un dégel soudain et de fortes pluies obligèrent Courceilles à abandonner la campagne qu'il avait entreprise le 9 janvier. Le 21 février, il reprit la longue marche du retour, harcelé par des partis de guerre agniers. Plus de 60 hommes, affaiblis par le froid et la faim, périrent en route.

A la suite de cette expédition militaire manquée, les Agniers n'avaient plus grand sujet de craindre les Français. Une autre campagne s'imposait donc pour rétablir la pression des Français et mettre un terme aux attaques des Iroquois contre la colonie.

À la fin de septembre 1666, Tracy et Courceilles, à la tête de 1.400 hommes, accompagnés de 100 Hurons et Algonquins, quittèrent le fort Sainte-Anne, au pied du lac Champlain, pour envahir le territoire des Agniers. Ceux-ci s'enfuirent devant cette armée, la plus forte qu'on eût jamais vue dans cette partie du monde, et qui s'avancait, intrépide, bien-

nées au vent et tambours battant. (...) On prit possession des terres des Agniers au nom de Louis XIV par droit de conquête, et l'armée rentra dans ses quartiers. Les Iroquois acceptèrent alors les conditions de paix des Français et, cette fois, ils les respectèrent. Il était toutefois évident qu'ils ne resteraient en paix que tant que les Français pourraient les tenir "dans un état de crainte". Le maintien de cette paix devait constituer la tâche principale de Courceilles pendant les six années suivantes.

Le 5 décembre 1666, Courceilles, Talon et Tracy reconstituèrent le Conseil souverain. Par la suite, Courceilles se montra jaloux des pouvoirs de l'intendant Talon. Et, après le départ de Tracy, en août 1667, les relations de Courceilles avec Talon et avec Boutroux, qui remplaça Talon au poste d'intendant pendant deux ans, allèrent de mal en pis. En 1670, au retour de Talon en Nouvelle-France, ses relations avec Courceilles devinrent fort tendues.

Dans un domaine qui relevait proprement de lui, c'est-à-dire celui de ses relations avec les nations indiennes, Courceilles fit preuve d'une grande habileté et s'attira le respect aussi bien des Français que des Indiens. Toutefois, l'année suivante, c'est-à-dire en 1670, comme les Iroquois avaient repris la guerre contre les Algonquins et qu'il semblait que les hostilités fussent s'étendre à toutes les tribus alliées aux Français et, en fin de compte, aux Français eux-mêmes, Courceilles menaça de conduire une armée dans le pays des Iroquois de l'Ouest qui le défiaient de la faire, se croyant protégés par les grandes distances. L'année suivante,

Courceilles sur un grand bateau plat, portant 56 volontaires et chargés de provisions, se lança dans les rapides turbulents du Saint-Laurent pour démontrer aux Iroquois de l'Ouest que leur pays n'était pas hors de sa portée. Arrivé au lac Ontario, Courceilles menaça les Iroquois d'y conduire une armée dans de grandes barques pour les détruire. Ce geste audacieux impressionna si fort les Iroquois qu'ils cessèrent de parler de guerre et firent la paix avec les Algonquins.

Courceilles se préoccupait aussi des tentatives que faisaient les Outaouais, principaux fournisseurs de fourrures des Français, pour traiter avec les Hollandais et les Anglais, soit à Albany même, soit par l'intermédiaire des Iroquois. Il réussit à semer la suspicion dans l'esprit des Iroquois et des Outaouais, déclarant que chaque nation entendait se servir de ce commerce comme d'un appât pour attirer l'autre dans un piège et l'y détruire. Il sauvegarda de cette façon la traite des pelleteries à laquelle les Français se livraient dans l'Ouest.

Courceilles favorisa activement l'exploration de l'Ouest par Cavalier de La Salle, Jolliet et autres. De vastes régions, inconnues jusque-là, étaient désormais réclamées pour la France et des relations commerciales établies avec les nations indiennes de ces régions.

C'est aussi sous le règne de Courceilles, agissant selon les ordres de Louis XIV, que furent instituées les milices de la Nouvelle-France qui permirent d'exercer au maniement des armes les hommes valides de 16 à 60 ans. Cette milice devait supporter le poids du combat dans les guerres futures de la colonie.

Invokant le mauvais état de sa santé, Courceilles, vers la fin de novembre 1672, s'embarqua pour la France où il reçut le commandement de la citadelle d'Arras. On pense qu'il était gouverneur de Toulon au moment de sa mort, survenue le 24 octobre 1696.

En tant que gouverneur de la Nouvelle-France, conclut son biographe W.J. Eccles, Courceilles eut avec certains de ses subordonnés des relations qui laissaient peut-être parfois à désirer, mais, si sa correspondance avait été conservée, elle pourrait révéler qu'il avait tort autant que lui. Certes, l'administration de la colonie n'a pas souffert de ces querelles, comme ce fut le cas sous le régime de son prédécesseur et de son successeur. En tant que commandant des troupes, son expédition d'hiver contre les Agniers n'a guère servi sa réputation, mais c'était la première campagne jamais menée par les Français et ils en tirèrent des leçons utiles. Sa réalisation la plus notable, qui est grandement à son honneur, c'est qu'il enrayera les attaques des Iroquois contre les alliés indiens des Français. Il les détourna de s'en prendre aux établissements français et il atteignit son but sans effusion de sang. Quand il rentra en France, il laissa la colonie en paix et le prestige de la France rehaussé de beaucoup aux yeux aussi bien des alliés indiens que des Iroquois.

(33)

L'ingénieur Yves Giroux donne un brillant exposé sur l'historique du pont de Québec

Par G. Lefrançois



En arrière de la maquette du "pont de Québec" construite en 1962 par M. Paul Duquet, du 2620, chemin du Foulon (et non "des Foulons"), et maintenant propriété de la ville de Sainte-Foy, apparaissent M. Yvan Fortier, président de la Société d'histoire de Sainte-Foy, à gauche, et M. Yves Giroux, ingénieur civil et professeur à l'Université Laval, qui

prononça une conférence sur le "pont de Québec", comme invité de la Société d'histoire. Voici quelques précisions sur cette maquette: échelle de 1/4 quart de pouce au pied;

matériaux: 280 pieds de bois (placés bout à bout), 700 épingles, 25 onces de colle, deux mois de travail. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

C'est devant une assistance attentive de plus de 60 personnes que le conférencier invité de la Société d'histoire de Sainte-Foy, l'ingénieur Yves Giroux, a donné, mardi soir le 13 octobre, un brillant exposé sur l'historique du pont de Québec, après avoir été présenté par le président, M. Yvan Fortier.

Après avoir précisé que le projet de construction du pont de Québec s'inscrivait dans un cadre de vastes transformations économiques favorisant le transport terrestre, le conférencier a dressé le bilan historique et technologique de ce fameux monument caractéristique du paysage de Sainte-Foy.

M. Giroux, ingénieur ci-

vil par formation, a révélé les erreurs techniques commises lors de la réalisation de la première version du pont qui, entreprise en 1900, s'écroula en 1907, entraînant dans la mort près de 80 ouvriers.

L'auditoire a pu suivre dans le détail l'historique de la seconde version du pont, c'est-à-dire celle que nous connaissons aujourd'hui, depuis le choix du plan jusqu'à la terminaison de la construction, en passant par la chute de la travée centrale en 1916.

Tout son exposé sur l'historique du pont de Québec s'appuyait sur de nombreuses diapositives d'un grand intérêt.

On ne peut s'empêcher de s'étonner que l'assistance n'ait pas été plus nombreuse. S'ils savaient tout ce qu'ils ont perdu, ils s'en mordraient les

pouces de dépit, tous ceux qui ont manqué cette magnifique conférence: adultes ou étudiants qui s'intéressent à l'histoire ou à la technologie.

Aux origines du cinéma québécois — Il va sans dire que cette première manifestation de la Société d'histoire laisse présager que le programme de conférences pour 1981-1982 sera de haute qualité et devrait intéresser un auditoire de plus en plus grand.

La prochaine conférence intitulée **Aux origines du cinéma québécois** (Mgr Albert Tessier) aura lieu, le mardi 10 novembre à 20 heures, en la salle du conseil de ville de Sainte-Foy (1.000, route de l'Église). L'entrée est libre pour les membres et le public.

Vol V
page 48

Société d'histoire de Sainte-Foy

Notre-Dame-de-Foy: l'urgence d'agir

Par G. Lefrançois

Tout laisse présager que la Société d'histoire de Sainte-Foy fera de la conservation des ruines de l'église Notre-Dame-de-Foy l'une de ses priorités d'action. C'est du moins, ce que laisse clairement entendre l'allocation inaugurale de la saison 1981-1982 des activités de cet organisme.

Le président de la Société d'histoire, M. Yvan Fortier, a, en effet, déclaré ce qui suit, le 13 octobre, lors de la première conférence de la saison qui portait sur l'historique du pont de Québec:

"Au sein de l'ensemble des biens patrimoniaux de Sainte-Foy se dresse avec une particulière urgence le grand corps ruiné de l'église de Notre-Dame-de-Foy. C'est là un symbole social majeur à Sainte-Foy, un point de ralliement,

un point de repère. Et si les pierres de ces murs encore intacts de 1876 ne racontent pas à eux seuls toute l'histoire de Sainte-Foy, cela ne nous justifie en rien de les négliger. C'est avec le passage du temps qu'ils vont acquérir cette valeur cumulative propre aux bâtiments historiques.

Il nous appartient à nous, à conclure M. Fortier, citoyens et citoyennes, ainsi qu'aux administrateurs municipaux de léguer dans son intégralité aux générations futures ce témoin de notre propre durée, d'autant plus et surtout parce qu'il contient des vestiges archéologiques de près de trois siècles qui en font l'un des sites historiques majeurs de Québec."

On peut d'ores et déjà entrevoir que la Société d'histoire de Sainte-Foy s'apprête à livrer bataille pour la conservation de ces ruines, d'ailleurs réutilisables, dont certaines remontent au début du XVIIIe siècle.



La Société d'histoire de Sainte-Foy s'apprête à livrer bataille pour la conservation des ruines historiques de l'église N.-D.-de-Foy, incendiée le 12 juin 1977. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Disparition d'un doyen de Sainte-Foy

Par G. Lefrançois

Par le décès, le 20 octobre, à l'âge de 87 ans et 4 mois, de M. Jean-Baptiste Boivin, du 3206, rue Laberge, disparaît un doyen très estimé de Sainte-Foy.



M. Jean-Baptiste Boivin dont l'histoire de sa famille sera publiée dans quelques semaines dans l'Appel.

En plus de son épouse, dame Yvonne Hamel, il laisse

dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Émile Myrand (Simone), M. et Mme Paul-Émile Boivin (Florence Robitaille), M. et Mme Marcel Boivin (Antoinette Beaumont), M. et Mme Pierre Hamel (Fernande), M. et Mme Lionel Hamel (Thérèse Morin), M. et Mme Jules Boivin (Anita Orléan), M. et Mme Robert Boivin (Colette Paré), M. et Mme Léo Boivin (Thérèse Robitaille), M. et Mme Roland Boivin (Madeleine Bédard), son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jos Boivin (Clara Gingras), Mme Ernest Robitaille (Virginie Hamel), Mme Gilbert Giguère (Émergentine Hamel), M. Jules Gauvin, sa cousine, sœur Marie Laberge (religieuse du Bon-Pasteur), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le journal offre ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

NAVILLES
(suite de la page 47)

uns deux ou trois noms de personnes qui seraient à l'origine de cette entreprise commerciale? Les lots nos 224-186-1 et 224-186-2 sur lesquels est situé ce centre commercial ont appartenu successivement à Louis Bilodeau (1873), à Boyce & Son, à Wm Mc Cartney, à James N. Mc Cartney, à Yves Germain (1956), etc. et à Navilles Inc. vers 1968. On y reviendra, car tous ceux qui seraient susceptibles de nous renseigner sont en vacances en Floride ou ailleurs.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec honore Mme Émilia Boivin-Allaire

Par G. Lefrançois

Dimanche dernier, au cours du banquet de clôture de son congrès annuel qui s'est déroulé à l'hôtel Holiday Inn, du centre-ville, sous le thème

"Perspectives de la société québécoise dans les années 80", la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a remis à Mme Émilia Boivin-Allaire la décoration de l'Ordre du Mérite de cette société.

"La décoration que vous décerne notre Société, a déclaré, à cette occasion, le directeur général, M. André Frenette, est la plus haute décoration qu'elle accorde à des personnalités qui par leur travail et leur dévouement ont contribué de façon particulière au progrès et au mieux-être de la collectivité."

Cette décoration consiste en une médaille d'argent accompagnée d'un parchemin.

L'époux de la récipiendaire ainsi que ses deux fils assistaient à cette cérémonie.

La direction de notre journal se fait l'interprète de ses nombreux lecteurs, en se déclarant heureuse de féliciter Mme Émilia Boivin-Allaire pour la haute décoration qu'on vient de lui attribuer — et qu'elle mérite si bien d'ailleurs — ainsi que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui reconnaît par son geste les grands services que la distinguée récipiendaire rend à la culture française.



Mme Émilia Boivin-Allaire se fait particulièrement connaître et estimer comme coanimatrice de l'émission "Un Souvenir" que diffuse Télé-Capitale, chaque dimanche matin à 10h. Tout en félicitant ce poste de télévision de nous offrir cette magnifique émission, nous faisons le souhait qu'elle puisse être diffusée à 11h comme auparavant, alors que la cote d'écoute serait bien plus grande.



Le Petit Trianon, élevé par J.-A. Gabriel dans le parc du Château de Versailles, entre 1762-1768, comme séjour de plaisance pour la reine Marie-Antoinette de France. (Photo G. Lefrançois, 1971)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

POINCARÉ (avenue) — Située dans le quartier Sainte-Foy, centre industriel au sud du boulevard Charest, cette avenue relie les rues Dalton et Watt (lot: 105-16).

En souvenir de **Henri POINCARÉ**, mathématicien français, né à Nancy (1854-1912). Il découvrit les fonctions fuchsienues, étudia les groupes kleinéens et s'intéressa à la résolution du problème fondamental des trois corps. Membre de l'Académie française. (Petit Larousse illustré 1981). Un tel toponyme de rue cadre bien avec un centre industriel.

BUFFON (rue) — Située dans le quartier Laurentien, au sud de la rue Notre-Dame (lots: 306-3, 306-1, 305-2, 305 (ptie), 306-15).

En souvenir de **Georges-Louis Leclerc, comte de BUFFON**, naturaliste français, né à Montbard (1707-1788). Auteur de l'HISTOIRE NATURELLE (44 volumes), organisateur du JARDIN DES PLANTES de Paris, maître de Daubenton, il conquit le grand public par son style brillant. Membre de l'Académie française. (Petit Larousse illustré 1981).

CHAMBELLÉ (rue) — Dans le quartier Saint-Yves, au sud du chemin des Quatre-Bourgeois, cette rue se dirige depuis l'avenue Fournier vers l'ouest (lot: 178-120).

Ce toponyme a été donné à une rue de Sainte-Foy, en mémoire de **Chambellé**, brillant officier de la compagnie de Chambellé du régiment de Carignan. Ces maigres renseignements proviennent de l'histoire du Régiment de Carignan publié dans le Dictionnaire général du Canada (L. Le Jeune), Vol. I, pp. 303 et ss. Rappelons que ce régiment fut le premier corps de troupes réglées et soldées par l'Etat qui ait franchi l'Atlantique pour le Canada.

BEAUGE (rue) — Comme nous l'avons écrit dans l'Appel du 26 janvier, l'avenue Beaugé (de Restigouche à Claude-Picher) rappelle le souvenir de l'océanographe **Lucien Beaugé** qui avait prôné le projet de la construction d'un barrage pour fermer le détroit de Belle-Ile et améliorer ainsi le climat

du Québec et des Maritimes.

Or, le projet de Beaugé refait surface de nos jours par la publication d'un livre intitulé "Fermez la porte, on gèle". Cette brève de 300 pages de M. René Garrier fait l'apologie du projet Beaugé, en se servant des documents scientifiques du premier promoteur.

Le projet ou le rêve de fermer le détroit de Belle-Ile (entre Terre-Neuve et le Labrador terre-neuvien) pour détourner le courant arctique qui y passe et augmenter par le fait même de quelques degrés la température moyenne des provinces maritimes et du Québec ne date donc pas d'aujourd'hui.

"Fermez la porte, on gèle", ce n'est pas un roman ni un livre scientifique. C'est plutôt une thèse universitaire facile à lire, bourrée d'informations pertinentes. Et ça fait rêver à un été plus long de deux mois.

PERE-DOLLIER (avenue) — Dans le quartier Notre-Dame et au nord du chemin-Sainte-Foy, cette avenue relie les rues Daumours et Milleret (lots: 46-27, 46-2).

Ce toponyme rappelle la mémoire de **François Dollier de Casson**, capitaine de cavalerie, prêtre, sulpicien, armurier militaire, explorateur, supérieur des Sulpiciens en Nouvelle-France (1671-1674 et 1678-1701), et, à ce titre, seigneur de l'île de Montréal, curé de la paroisse de Trois-Rivières, puis de Ville-Marie, vicaire général du diocèse de Québec, architecte et historien, né en 1636 au château de Casson-sur-l'Écluse en Basse-Bretagne, diocèse de Nantes, décédé à Montréal le 27 septembre 1701. Comme on peut le constater par ce résumé biographique, ce Père Dollier était tout un homme! Pour une biographie plus complète, il faut consulter le Dictionnaire général du Canada (L. Le Jeune), Vol. I, p. 518, et le Dictionnaire biographique du Canada, Vol. II, p. 198 et ss.

Selon cette dernière source, après trois ans de vie militaire, Dollier entra chez les Sulpiciens pour continuer ses études et devenir prêtre. La corres-

pondance de Tronson, supérieur à Paris, et l'Histoire de Montréal de Dollier lui-même constituent pratiquement les seules sources importantes de renseignements qu'on ait sur lui.

Ainsi, c'est Dollier lui-même qui nous apprend qu'il fut l'un des trois "victimes" désignées par le supérieur de Saint-Sulpice pour venir au Canada. Arrivé à Québec le 7 septembre 1666, il repartit une semaine plus tard pour accompagner l'expédition de Prouville de Tracy contre les Agniers en qualité d'aumônier militaire. Il n'apprécia pas beaucoup cette prise de contact avec la Nouvelle-France, outre les difficultés du voyage, il dut entendre les confessions une partie de la nuit et subir un sévère rationnement de vivres. Il en fut tellement affaibli qu'il ne put porter secours à un homme qui se noyait.

Il n'était pas encore remis de son expédition et d'une mauvaise saignée

pratiquée par un chirurgien que son supérieur le désignait, à l'automne de 1666, pour porter les secours de la religion à 60 soldats en garnison au fort Sainte-Anne de l'île Lamothé sur le lac Champlain. Il résolut de partir malgré sa faiblesse et réussit à persuader une dizaine de soldats de l'escorter sur une partie du trajet.

De retour à Montréal, au début de l'été de 1667, Dollier fut envoyé à Trois-Rivières pour y exercer les fonctions curiales. À l'automne de 1668, il partit en mission chez les Nipissings afin d'apprendre la langue algonquienne. Peut-être y apprit-il aussi à fumer, car on rapporta plus tard qu'il adorait le tabac.

Voulant ouvrir d'autres champs d'apostolat aux Sulpiciens dans la région du Mississipi, les pères Dollier de Casson et Bréjant de Gaillette firent partie d'une équipe d'explorateurs, formée de 22 Européens et d'interprètes algonquins, qui quitta Montréal le 6 juillet 1669. Les deux Sulpiciens, à cause de bien des déboires, ne purent se rendre dans la région projetée et l'année suivante décidèrent de rebrousser chemin.

Par esprit d'aventure et pour bien connaître la région, ils effectuèrent leur retour par la "route du Nord", bien connue des

Jésuites et des coureurs de bois; ayant passé par la rivière de Québec et le lac des Hurons, ils abordèrent la mission de Michillimackinac, franchirent la baie Georgienne, le lac Nipissing et la rivière des Outaouais, pour arriver à Montréal le 16 juin 1670. Le voyage avait duré 347 jours et aboutissait à un échec partiel. Si l'entreprise missionnaire avait échoué, les administrateurs politiques pour leur part étaient satisfaits des résultats acquis. Les Sulpiciens n'avaient pas découvert les lacs Ontario, Érié ou Huron, mais ils avaient établi formellement que ces lacs communiquaient entre eux. De plus, premiers Européens à entrer dans la rivière Niagara à partir du lac Ontario, ils avaient pris possession officielle de cette contrée, avaient fait un récit de leur expédition. Ce journal fut publié successivement par la Société historique de Montréal en 1875, par Margry en 1879, et par Coyne dans Ontario Historical Society Papers and Records en 1903.

Au cours de la même année, Dollier remplaça Queylius comme supérieur à Montréal. À ce titre, il devait remplir les devoirs de seigneur haut-justicier; cela nécessitait de la fermeté et de la diplomatie. Il s'en tira avec honneur. Au lendemain de sa nomination comme su-

périeur, Dollier consacra son temps à diverses tâches qui lui tenaient particulièrement à cœur: l'organisation de la ville, la construction d'une église et la rédaction de l'histoire de Montréal. L'église Notre-Dame fut ouverte au culte dès 1678.

Premier historien de Montréal, Dollier donne des renseignements uniques sur la fondation, les pionniers et le premier quart de siècle de cette ville. Ce Sulpicien ni mystique ni poète, qui savait voir, écouter et raconter, n'a pas craint de passer son récit d'anecdotes, telles que celles de la femme remarquée avant même que son mari n'eût été enterré, et de Marline Messier, sauvée des Iroquois grâce à une ferme emprise à un endroit particulièrement sensible de l'anatomie de l'un d'entre eux, mais qui gilla un Montréalais qui l'avait embrassée en manifestant sa joie de la voir saine. Il utilisa aussi l'ironie, expliquant l'origine du toponyme LACHINE par la risée qu'avait provoqué l'échec de La Salle qui se croyait aux portes de la Chine. L'Histoire de Montréal de Dollier a exercé une influence considérable sur l'historiographie canadienne-française. Dollier a généralement fixé et pour longtemps le caractère, l'œuvre ou la renommée des Montréalais.

Ceci n'est qu'un faible

aperçu de la biographie haute en couleurs du père Dollier.

(30)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

CHOREL (rue) — Dans le quartier Laurentien, au nord de l'avenue Notre-Dame (du rang Sainte-Anne vers le nord) (lot: 331-1). Selon le fichier des noms de rues de Sainte-Foy, ce toponyme rappelle **François Chorel** (1639-1709) qui habita Trois-Rivières et s'occupa d'un commerce de traite et de culture. Le père Louis Le Jeune, dans son Dict. général du Canada (p. 388) donne la biographie suivante: "François Chorel, dit Dorvilliers (1639-1709), sieur de Saint-Romain, négociant et cultivateur. — Orvilliers, bourgeois de l'Oise et Seine-et-Oise; un autre dans l'Aube."

Fils de Mathieu et de Claude Guevallet, il naquit en 1639 à Saint-Nizier-d'Azergues, bourg actuel dans le Rhône, émigra au Canada et s'établit aux Trois-Rivières. Il s'occupa de commerce, de traite et de culture. Le 27 novembre 1663, il épousa Marie-Anne Aubuchon, tous deux moururent à Champlain, elle le 15 janvier 1708, lui le 6 du même mois en 1709, ayant une famille de seize enfants.

Quant au Dictionnaire Beauchemin canadien, il nous donne une biographie qui diffère sur quelques points de la précédente. "Edmond (?) Chorel de Saint-Romain (1639-1709), pionnier, originaire du Lyonnais, marié à Trois-Rivières en 1663 à Anne Aubuchon (1650-1708); concessionnaire, 1672, du fief d'Orvilliers, près Berthier. Mort à Champlain."

Même si nous trouvons des différences dans les trois biographies ci-dessus citées, il semble qu'il s'agit du même CHOREL.

CHATELETS (rue) — Située dans le quartier Laurier et au nord du boulevard du même nom, cette rue relie l'avenue Lavigerie à l'avenue Colbert (lots: 287-E.5, 287-5). Nom donné à deux forteresses de Paris, le Grand et le Petit Châtelet. Le premier, démoli en 1802, était situé sur la rive droite de la Seine, en face du Pont-au-Change. C'était le siège de la juridiction criminelle de la vicomté et prévôté de Paris. Le second, démoli en 1782, sur la rive gauche, en face du Petit-Pont, servait de prison. (Petit Larousse illustré, 1981).

COLBERT (avenue) — Dans le quartier Laurier et au nord du bou-

levard du même nom, cette avenue relie la rue des Châtelets au boulevard Hochelaga (lot: 282-5).

En l'honneur de **J.-B. Colbert**, (1619-1683), homme d'Etat français, né à Reims, fils d'un drapier. L'un des grands ministres de la France. Protecteur zélé du Canada, il y envoya le régiment de Carignan, l'intendant Talon et la plus forte immigration qu'il reçut la Nouvelle-France. (Dict. Beauchemin canadien, 1968).

CONCORDE (rue de la) — Dans le quartier Neilson et au nord du boulevard du même nom, cette rue relie l'avenue de Liège au boulevard Neilson (lots: 413-168, 413-130, 271-17-5, 271-17-4). "Place de la Concorde, l'une des plus vastes places de Paris située entre les Jardins de Tuileries et l'avenue des Champs-Élysées, sur la voie triomphale qui va du Louvre à l'arc de triomphe de l'Étoile. Aménagée pour accueillir la statue équestre de Louis XV, commandée à Bouchardon et dressée en 1763, elle fut désignée, par Gabriel (1753) comme un octogone entouré de balustrades, flanqué

aux angles de huit pavillons et délimité, au nord, par deux palais jumeaux, à colonnades (1760 à 1775), entre lesquels s'ouvre la rue Royale (qui offre une nouvelle perspective vers la Madeleine, tandis qu'au sud, au-delà du pont de la Concorde, se dresse le palais Bourbon). D'abord place Louis XV, elle devint place de la Révolution en 1790 (l'échafaud y fonctionna de 1793-1795, notamment lors de l'exécution de Louis XVI), puis place de la Concorde en 1795 et, de nouveau, en 1830. Histoff en acheva la décoration (1833-1846), élevant sur les pavillons d'angle des statues représentant les grandes villes de France et flanquant de deux fontaines (1836 à 1846) l'obélisque de Louxor (érigé en 1836)." (Petit Robert 2, 1974). Les Canadiens, qui ont déjà eu l'avantage de flâner sur cette place magnifique, en gardent un souvenir nostalgique et ne peut que rêver d'y retourner au plus tôt.

CONTRECOEUR (avenue) — Dans le

(suite en page 51)

Le savant professeur René Pomerleau reçoit le prix Marie-Victorin

Par G. Lefrançois

C'est à l'auteur de la magnifique "Flore des champignons au Québec", le Dr René Pomerleau, du 1395, Place Champoux, Sillery, que le ministère des Affaires culturelles, sur recommandation d'un jury de cinq membres, a accordé le prix Marie-Victorin 1981, distinction par excellence que le gouvernement du Québec décerne, chaque année, à un scientifique pour souligner le caractère exceptionnel de son œuvre. Toujours actif



Le Dr René Pomerleau, ce récipiendaire du prix Marie-Victorin 1981, est vraiment le Marie-Victorin de la mycologie. Il s'est distingué en tout par son esprit de pionnier, doté d'une bonne dose d'anticongrisme et d'esprit critique. C'est en adoptant une philosophie de son cru qu'il a pu faire échec aux difficultés qu'il a rencontrées: "Ce qui compte dans la vie, c'est de se bâtir un piédestal avec les pierres qu'on vous lance."

malgré ses 77 ans, le lauréat n'a-t-il pas couronné ses 50 années d'activités scientifiques aussi constantes que fécondes, en publiant, l'année dernière, l'ouvrage magistral ci-dessus cité et que les spécialistes considèrent comme une œuvre exceptionnelle.

Ses études — C'est un instituteur de son village de Saint-Ferdinand de Mégalic qui lui révèle sa vocation en lui donnant ses premières notions scientifiques en chimie, en physique et en histoire naturelle. Ne lui révèle-t-il pas qu'un certain champignon blanc très redouté alors, surnommé "le pain du Diable", offre en fait un mets délicieux et inoffensif. Cette révélation allume chez le jeune Pomerleau une soif de connaissances qui le mène tout droit à l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière où il décroche un Baccalauréat en Sciences agricoles. Il complète une maîtrise en Sciences à McGill en 1927, puis va compléter sa formation en France.

Réalisations — René Pomerleau, en 1930, revient au Québec et entreprend des recherches sur les maladies des arbres, au ministère des Terres et Forêts. Il monte alors de toutes pièces un laboratoire de pathologie forestière, à Berthierville. En 1937, l'Université de Montréal accepte sa thèse et lui décerne un doctorat en Sciences, sur recommandation du frère Marie-Victorin. En 1938, il entreprend de réaliser un inventaire des maladies des arbres.

Mycologue passionné, le professeur Pomerleau

fonde au début des années 50 des sociétés de mycologie, à Québec et à Montréal. Le nombre de leurs membres ne cesse de grandir et leur fondateur, conférencier recherché, est en demande chez les mycologues du monde entier. En 1952, le lauréat du prix Marie-Victorin 1981 établit à Québec le premier laboratoire de biologie forestière, au ministère de l'Agriculture du Canada. Il accumule depuis ce temps des dizaines de fonctions et de distinctions honorifiques, soulignant sans arrêt la fécondité et l'originalité de sa carrière.

Maladie des arbres — Appelé à étudier les causes du dépérissement des bouleaux de 1942 à 1956, il démontre que seules les conditions climatiques pouvaient expliquer ces désastres. Il va alors à l'encontre des théories de la plupart des chercheurs du temps, qui attribuaient la maladie à un insecte, à un champignon ou à un virus.

Il a mis en relief l'importance d'étudier le microclimat de certaines vallées et dépressions, comme on en trouve à Valcartier, où l'on a observé des "trous de gel" en juin et en juillet. Il est le premier à découvrir, en 1944, la maladie hollandaise de l'orme et il pousse ses recherches sur le sujet jusqu'en 1970. Il a aussi démontré l'inutilité des arrosages au D.D.T., un insecticide nocif pour le milieu écologique et l'humain.

Le gouvernement du Québec honore donc, cette année, le travail infatigable et le talent créateur de René Pomerleau, membre de la Société Royale du Canada et de plusieurs autres sociétés savantes, un homme qui a donné plus de 50 ans de sa vie à faire progresser la science et à accroître ainsi notre renommée dans le monde. Un homme qui a su demeurer, simple, humble, affable, sans prétention, malgré les grands honneurs qu'il reçoit et les grands travaux qu'il a exécutés.



La cloche de l'église Notre-Dame-de-Foy, évaluée à \$1.400, a été retrouvée en morceaux dans un magasin de métaux, où elle avait été vendue \$210.



Cloche presque centenaire

Gilles Thériault, âgé de 25 ans, et Réjean Morin, tous deux de la rue Saint-Benoît, à Québec, subront leur procès, le 8 décembre, pour le vol de la cloche à l'église Notre-Dame-de-Foy, le 31 mai 1980.

La cloche, coulée en Angleterre en 1884, pesant 280 livres et évaluée à \$1.400, avait été retrouvée par les enquêteurs de la ville de Sainte-Foy, dans un magasin achetant des métaux, où elle avait été vendue \$210. Elle avait été brisée en plusieurs morceaux.

En raison de sa valeur historique, la fabrique Notre-Dame-de-Foy fait actuellement des démarches pour reconstituer la cloche qui se trouvait dans l'église détruite par les flammes, il y a quelques années.

La cloche de l'église de Sainte-Foy reprend la vedette

Par G. Lefrançois

Page 2 — L'APPEL, mercredi 25 novembre 1981

La cloche presque centenaire de l'église en ruines de Sainte-Foy, après avoir été volée le 31 mai 1980 et brisée en morceaux, revient à l'actualité. Subront leur procès pour ce vol, le 8 décembre, Gilles Thériault, âgé de 25 ans, et Réjean Morin, tous deux de la rue Saint-Benoît, à Québec. C'est ce que rapportent ces jours-ci un quotidien de Québec.

Cette cloche, coulée en Angleterre en 1884, pesant 280 livres et évaluée

à \$1.400, avait été retrouvée par les enquêteurs de la ville de Sainte-Foy, dans un magasin achetant des métaux, où elle avait été vendue \$210, après avoir été brisée en plusieurs morceaux.

En raison de sa valeur historique, la fabrique Notre-Dame-de-Foy a entrepris des démarches pour tâcher de reconstituer la cloche qui se trouvait dans l'église détruite par les flammes, le 12 juillet 1977.



Les travaux de la construction de l'école du Domaine des Soeurs avancent très rapidement. Cette nouvelle école primaire ouvrira ses portes à quelque 500 élèves en septembre 1982. (Photo l'Appel, F. Minvielle).

37^e ANNÉE, NO. 27, MERCREDI 18 NOVEMBRE 1981

Une nouvelle école de 2 785 000\$ se construit à Cap-Rouge

Par Francine Minvielle

C'est dans le territoire du Domaine des Soeurs, au coin de la rue Promenade des Soeurs et du Chemin des Clercs, que s'élève peu à peu les murs d'une nouvelle école primaire.

L'ouverture officielle est prévue, et tout va bien, pour septembre 82. Il y au-

ra 18 classes régulières, deux maternelles avec une garderie adjacente, et un gymnase junior entièrement équipé.

L'école, pouvant contenir 580 élèves, en accueillera environ 425 à son ouverture.

La construction d'un nouvel établissement éco-

laire à Cap-Rouge se justifie par un évident besoin d'espace, et fait suite à une demande formulée par la commission scolaire de Sainte-Foy au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Le coût des travaux est évalué à 2.785.000 dollars et c'est le MEQ qui subventionne le projet.

La nouvelle école des-

servira une partie de Cap-Rouge et de la région du Lac St-Augustin.

Les travaux se poursuivent normalement — L'échéancier est respecté et l'on prévoit déjà que le plus gros des travaux devrait être fini vers le 15 mars. Sachant qu'il faut 45 jours au béton pour se consolider à

100%, chaque étape progresse par niveaux successifs en fonction de la solidité des travaux antérieurs. Tout le travail de finition interne (plomberie, électricité, chauffage, peinture, etc.) devrait donc commencer au printemps 82.

La lumière viendra d'en haut.

Rien dans le décor actuel du chantier, avec ses innombrables tubes métalliques et poutres de bois sortant de terre, ne laisse deviner quelle sera l'allure finale de l'école en question.

Pourtant l'on sait déjà que son architecture géométrique et simple, sera agrémentée par des li-

vers de couleurs jaune et orange, inclinées au-dessus des fenêtres. Ce détail, à la fois esthétique et utile, permettra de mieux filtrer la lumière du soleil pénétrant dans les salles de classe.

Le hall central sera lui-même éclairé par les fenêtres, situées tout en haut de la bâtisse.

CONTRÉCOEUR (AV.) (suite de la page 49)

quartier Sainte-Foy et au sud du chemin du même nom, cette avenue relie les rues Chavigny et Tripoli (lots: 409-128 et 409-46).

Antoine Pécaudy de Contrecoeur, officier du régiment de Carignan-Salières, premier seigneur de Contrecoeur, né en 1596 à Vignieu (Dauphiné). Le nom de famille original, assez fréquent dans le nord du Dauphiné, était Picoud ou Péoud. Contrecoeur est un surnom de régiment. Ainsi, Pécaud, dit Contrecoeur, finit par devenir Pécaudy de Contrecoeur. Pécaudy s'écrivait aussi fréquemment Pécaud.

Antoine Pécaudy de Contrecoeur passa en Nouvelle-France en 1665. Tous les détails connus sur sa carrière d'avant cette date proviennent des lettres de noblesse que Louis XIV lui aurait accordées en janvier 1661. L'historien Pierre Saint-Olive a mis en doute l'authenticité de ce document. (...)

Pécaudy, qui aurait commencé sa carrière militaire à l'âge de 40 ans, appartenait d'abord au régiment de Montezon, puis à celui de Carignan où il fut lieutenant, puis capitaine. Il

fut blessé en plusieurs circonstances. On peut croire qu'il était un soldat de valeur. Le 11 janvier 1652, âgé de 56 ans, il épousa, à Saint-Chel, Anne Dubois, veuve depuis un an de Jacques Lemort. La veuve Lemort, sans enfant, n'en eut pas de Pécaudy. Depuis son décès en 1663 et jusqu'en 1720 et plus, les descendants des familles Dubois et Pécaudy de Contrecoeur se disputèrent la succession.

En 1665, Pécaudy de Contrecoeur s'embarqua à La Rochelle à la tête de l'une des 24 Compagnies du régiment de Carignan, à destination de la Nouvelle-France. Il débarqua à Québec le 17 août 1665. Après un premier hiver passé à Montréal, le capitaine dirigea ses troupes dans les diverses campagnes entreprises par le régiment de Carignan.

À l'âge de 71 ans, il épousa en secondes noces, le 17 septembre 1667, une jeune fille de 15 ans (il aimait ça jeune, le bonhomme!), Barbe Denys, fille de Simon Denys de La Trinité, membre du Conseil souverain. Dans une lettre datée du 19 décembre 1667, l'inten-

dant Talon écrivait au ministre Louvois qu'il se réjouissait de ce mariage qui allait contribuer à l'établissement de la colonie. (Notre bonhomme montra qu'il était encore bon, à son âge, car il eut trois enfants).

Au licenciement du régiment de Carignan, Contrecoeur opta pour le Canada. Le 29 octobre 1672, Talon lui faisait concéder une seigneurie de deux lieues carrées sur la rive sud du Saint-Laurent, quelques milles à l'est de Montréal. La seigneurie, désignée sous le nom de Contrecoeur, comptait 69 habitants et 80 arpents productifs au recensement de 1681.

En juillet 1673, on trouve le seigneur de Contrecoeur parmi les officiers qui accompagnent le gouverneur Buade de Frontenac à la fondation du fort Caracacou (Frontenac). Il mourut en 1688.

Il sera couronné plus tard, dans la famille Pécaudy de Contrecoeur, de répéter que l'aïeul était décédé "au service du roi". Peut-être faut-il comprendre par là qu'il aurait été tué lors d'une expédition des Iroquois dans la région de Montréal. (F. Grenier, Dict. Biogr. du Canada, Vol. I, p. 547).

Note — Pour la situation des rues dont nous traitons dans cette chronique hebdomadaire, il faut référer à l'ancienne division par quartiers et non à la nouvelle qui est entrée en vigueur depuis les élections municipales de novembre.

Un fervent de la petite histoire — Dans le cahier des prêtres du curé Sasseville, nous retrouvons des petits faits de sa paroisse. En 1868, il reçoit une magnifique chape par les sœurs de Québec, envoyée par leur aumônier, l'abbé Georges Lemoine (frère de l'historien Lemoine, par James, de Silley), qui fut le 13^e curé de Les Écureuils, de 1851 à 1854. Le curé Sasseville obtint l'autorisation de célébrer les Quarante Heures aux Jours Gras pour contrer les abus des festivités de nos paroissiens. Il détaille la provenance de ses revenus annuels qui se chiffrent à 120 Louis ou \$480.00. Ci-après des extraits du livre des prêtres de messire Sasseville, curé de Les Écureuils.

Bénédictin d'une cloche — "Jeudi, 30 juin 1864, jour de la Commémoration de Saint-Paul, vers 10h30 du matin, dans l'église de cette paroisse, par messire Joseph Laberge, curé de l'ancienne Lorette, a été bénite une cloche, du poids de 404 livres, sortie de la fonderie de Menocley et Cie, Troy, État de New-York, à laquelle on a donné les noms de Jean-Baptiste-Louis-Marie-Magdeleine. Les parrains ont été: sieurs Jean-Docile Brousseau, M.P.P., représentant du comté de Portneuf, et Louis Dussault, de cette paroisse, les marraines furent Dame J.D. Brousseau et Dame Olivier Germain. Furent présents: MM. Provencher, curé de Portneuf, J. Godbout, curé de Cap-Santé, Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles (Neuville), Millette, curé de Saint-Augustin, et une grande foule de peuple. Le sermon fut prêché par M. Parent et la grand-messe chantée par M. Godbout. La collecte s'est élevée à L. 40, le parrain, M. Brousseau, ayant donné L. 25. La cloche coûte L. 68 "2 "3. Nous avons en main L. 60."

(Signé) J.-L. Sasseville P.S. "La cloche a été montée dans le clocher, lundi le 4 juillet 1864, vers le soir." J. Sasseville

Orage et sauvetage miraculeux — Le 13 juillet 1864, vers 4h de l'après-midi, un orage épouvantable a éclaté sur cette paroisse, accompagné de tonnerre et d'éclairs. Une chaloupe montée par deux jeunes gens de cette paroisse: J.-Bte Dussault, âgé de 21 ans, et Joseph Dussault, âgé d'environ 28 ans, cousins germains, fut surprise par la tempête vers la moitié de la traversée en revenant de Sainte-Croix. Leur voile fut emportée par le vent et nos deux marins ne voyant aucun espoir de salut firent un acte de contrition et se couchèrent dans le fond de la chaloupe pour attendre leur dernière heure. Contre l'attente générale, la chaloupe fut poussée avec une vitesse incroyable sur le rivage et nos deux jeunes gens arrivèrent à terre sans autre mal que la peur et leurs habits trempés d'eau.

Demain grand-messe d'actions de grâces en l'honneur de la sainte Vierge et de sainte Anne pour leur délivrance. (Signé) J. Sasseville, prêtre-curé

Le plus grand malheur de la paroisse — "25 décembre 1865 — Le plus grand malheur des habitants de cette paroisse c'est:

1) le luxe dans les habits; 2) la fureur des voyages en ville, depuis qu'on a des bateaux à vapeur qui font le service de la côte; 3) l'ivrognerie qui semble faire plus de progrès que jamais. (Il y a ici un vendeur de boisson)." (Signé) J. Sasseville, prêtre

Selon l'historien Dussault, le curé Sasseville était très sévère quand il était question de morale. En chaire, il a prêché, à différentes reprises, contre les filles qui allaient fraterniser avec les militaires du bataillon des Écureuils, régiment de Portneuf, dont le dernier colonel commandant fut Isidore Dussault. Il y avait aussi des bataillons à Neuville, à Cap-Santé et autres.

Curé de Sainte-Foy — À partir de son premier acte — un baptême — que le curé Sasseville a rédigé et signé, lors de son arrivée à Sainte-Foy, le 15 février 1868, dans les registres d'État civil de cette paroisse (acte cité ci-dessus) et jusqu'à son dernier acte dans ces mêmes registres, le 12 janvier 1893, nous ne savons pas grand-chose des réalisations du curé Sasseville. Ce dernier acte consistait en la sépulture de Sarah French, fille de feu John French, de son vivant rentier de la paroisse de Silley, et de Catherine Murphy, son épouse, morte à 26 ans.

En analysant les registres paroissiaux qu'il a tenus, on se rend compte que le curé Sasseville aimait la petite histoire et les précisions qu'elle apporte, car souvent il insère dans les registres d'État civil un feuillet volant, copie de l'acte d'un décès ou de la biographie des prêtres qui ont exercé leur ministère dans la région ou à Sainte-Foy même.

Pour en connaître davantage sur sa personnalité, il faudrait consulter sur tout le livre ou cahier des prêtres de son temps (sur microfilm) aux Archives nationales du Québec. Dans un volumineux journal familial tenu par une vieille famille de Sainte-Foy, de 1882 à 1969, nous apprenons que le curé Jérôme Sasseville est parti faire le voyage en Terre Sainte, le 27 octobre 1882. Dans ce même journal apparaît l'annotation suivante: "Il est né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 6 nov. 1826. À l'âge de 12 ans, il devient le pieux élève du séminaire de Québec en 1838. A 23 ans, il reçoit l'ordination sacerdotale avec le plus remarquable dévouement au service de Dieu et au salut des âmes, en 1849. À 67 ans, il remet à Dieu son âme sainte et pure à la suite d'une longue maladie soufflée avec la plus grande résignation d'un pieux et digne chrétien. Ces faits ont été racontés par Mgr Bégin après le service et avant la sépulture." (fin de la citation)

Le registre d'État civil de la paroisse de Sainte-Foy (1878-1906) (S-26-V) nous apprend le décès et la sépulture de Messire Jérôme Sasseville, curé de cette paroisse pendant plus de 25 ans, avec les termes suivants: "Le 9 novembre mil huit cent quatre-vingt-treize, nous soussigné, archevêque de Cyrène (Mgr Bégin) et coadjuteur de S.E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, avons inhumé dans le chœur de l'église de cette paroisse, du côté de l'évangile, le Rv. Jérôme Sasseville, fils de feu Jean-Bte Sasseville et de défunte Marie-Esther Caron, curé de cette paroisse depuis plus de 25 ans et décédé en ville le six du même mois à l'âge de 67 ans. Furent présents: Messieurs Thomas-Étienne Hamel et Cyrille-Alfred Marois, prêtres apostoliques et vicaires généraux de l'archidiocèse de Québec, Messire Désiré Vézina, chanoine de la cathédrale de Rimouski et curé des Trois-Pistoles, Messieurs François Faguy, curé de Québec, Frs-Xavier Plamondon, curé du faubourg Saint-Jean, le révé. père Grenier, supérieur des Oblats de Québec, les Rv. pères Walsh, rédemptoriste, et Gouverneur, dominicain, et une foule d'autres membres du clergé, la paroisse tout entière et un grand nombre d'étrangers dont les uns ont signé et les autres n'ont pu signer, lecture faite."

(Signé) H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy

Aurevoir, amis lecteurs, avec l'espoir de pouvoir compléter cette biographie sous peu. G.L.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Le toponyme d'une rue à Sainte-Foy rappelle le souvenir de l'abbé Jérôme Sasseville (1826-1893), curé de Sainte-Foy de 1868 à 1893



Messire Jérôme Sasseville, curé de la paroisse de Sainte-Foy, de 1868 à 1893. Lui succéda le chanoine et historien H.-A. Scott qui écrivit les débuts de l'histoire de cette paroisse.

Dans les quartiers Laurier et Saint-Yves (voir ancienne délimitation des quartiers), au nord du boulevard Laurier, la rue Sasseville rattache la rue Général-Tremblay à l'avenue de Lavergne (lots: 289-2, 288-A-2, 290-4, 290-B-31, 291-4, 288 N.S., 308-2, 303-11 et 381-21). Cette rue portait auparavant le toponyme de LAVIGNE.

et signe. Il s'agit de l'acte de baptême, le 15 février 1868 (Re: F-227-V) de Marie-Georgianna, fille de la veuve, de Michel Gauthier de Yarmouk, entrepreneur, et de Marie-Céline Girard, de la paroisse de Sainte-Foy.

Féru de précision et de petite histoire, comme nous allons le voir maintenant et que nous le verrons plus tard, dès son arrivée à Sainte-Foy, le curé Sasseville inscrivit la note suivante qui précède son premier acte dans le registre paroissial du temps:

"Révérend H. Kuérouack (7), desservant durant la maladie de, d'après la mort de feu Messire P. Huot (curé), a quitté cette paroisse, lundi le 3 février 1868, pour aller exercer son apostolat à Saint-Joseph de Lévis. Le révérend J. Sasseville, ci-devant curé de Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils, a pris possession de la cure de Sainte-Foy, samedi matin, le 8 février 1868, veille de la Septuagésime." (fin de la citation)

Sasseville alors qu'il était curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils, comté de Portneuf. Cette paroisse, d'origine informelle, est originaire, fut fondée en 1742 et s'appelle maintenant Saint-Jean-Baptiste-de-Donnacona depuis le 16 janvier 1667. Elle est située dans l'ancienne seigneurie Bélar de la Pointe-aux-Écureuils, fondée en 1672, on y reviendra lorsqu'il s'agira d'écrire l'origine du toponyme de la rue Toussaint-Dussault. L'abbé Jérôme Sasseville fut le 15^e curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-des-Écureuils, de 1863 à 1868. "Messire Sasseville (selon l'historien Dussault) ne fut que cinq ans dans ma vieille paroisse, mais son passage me donne l'impression d'un oragion qui transforme tout, physiquement et moralement."

Parmi ses réalisations, on compte, selon M. Dussault, l'agrandissement de l'église et l'érection d'un nouveau clocher élancé, l'agrandissement de la sacristie, la pose d'une cloche nouvelle, la modernisation de l'unique école, la création d'une bibliothèque paroissiale et l'achat du premier orgue de Dory de Québec.

Décès de M. Honoré Mainguy, Jr

Dernier hommage à un fidèle collaborateur

Par G. Lefrançois

Celui qui m'a initié à la petite histoire de Sainte-Foy et qui fut l'un des plus fervents et fidèles collaborateurs de ma chronique hebdomadaire "La petite histoire se balade dans nos rues", celui que j'aimais surnommer "les archives vivantes de Sainte-Foy", vient de nous quitter pour un monde meilleur.

Il s'agit de M. Honoré Mainguy, Jr, mon grand ami, du 2790, rue Père-Chaumont, qui s'est éteint, le 25 novembre, à l'âge de 77 ans.

Quel dynamisme et quel enthousiasme chez cet homme que j'ai connu, lors de mon arrivée à Sainte-Foy, alors qu'il avait un certain âge! Et quelle accumulation de connaissances sur les choses du passé! Je n'avais qu'à lui mentionner le nom d'un ancien ou d'un événement d'autrefois pour mettre sa mémoire en ébullition. Et c'est avec une volubilité que je parvenais à peine à saisir et à enregistrer, par écrit ou dans ma mémoire, que les souvenirs se transformaient dans sa bouche en paroles, jaillissant en flot continu. Quelles archives vivantes il était!... Et dire qu'il a emporté avec lui dans la tombe tout ce trésor des choses sur la petite histoire. Si la greffe du cerveau ou de la mémoire était possible, comme j'aurais aimé qu'une intervention chirurgicale, à la dernière minute, me lègue son savoir!

Comme j'ai déjà écrit sa biographie ainsi que l'his-



C'est la dernière photo que j'ai prise de notre fidèle et précieux collaborateur au journal l'Appel, alors qu'il célébrait en compagnie de ses enfants, autres parents ainsi qu'avec ses amis, le quatre-vingtième anniversaire de naissance de son épouse, Dame Lydia Mainguy, à la fin du printemps dernier. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

toire de sa famille dans le journal l'Appel (re: éditions du 14 juin au 2 août 1978), je ne veux pas aujourd'hui me répéter, mais me contenter seulement de signaler quelques faits significatifs de sa vie.

Fils d'Honoré Mainguy, Sr, entrepreneur en construction, ex-maire de Sainte-Foy, il fut lui aussi menuisier et entrepreneur en construction. Et dans sa vie sociale ou politique, quand il faisait quelque chose pour les autres, il se sentait heureux, car le bonheur des autres le rendait heureux. Ce secret d'une vie heureuse se traduisait en faisant de la po-

litique municipale, comme conseiller pendant quelques années, et en agissant dans sa vie sociale comme marguillier, cofondateur et membre de la caisse populaire, de la Société de Saint-Vincent de Paul, aidant un voisin aux prises avec une réputation difficile, etc.

A son épouse, Dame Lydia Falard, et à tous ses enfants et autres descendants, notre journal offre ses condoléances les plus sincères, à l'occasion de la disparition de cet homme de bien qui vient de nous être enlevé. En fait de même la Société

La vie à l'Institut Saint-Jean-Bosco racontée par un cinéaste amateur: Mgr Albert Tessier

Par G. Lefrançois

À l'issue d'une causerie intitulée "Aux Origines du cinéma québécois: Mgr Albert Tessier (1895-1976)", prononcée le 10 novembre dans une salle comble par l'ethnologue René Bouchard, devant les membres et les amis de la Société d'histoire de Sainte-Foy, il y eut visionnement d'un des 70 films produits, entre 1930 et 1960, par un authentique pionnier du cinéma chez nous, Mgr Albert Tessier, film qui décrit la vie à l'Institut St-Jean-Bosco, paroisse Saint-Thomas d'Aquin, à Sainte-Foy.

Pour certains, ce film fut toute une révélation et, pour d'autres, un rappel de souvenirs qui leur sont chers. Après le visionnement de ce film d'autrefois, les spectateurs ne peuvent que s'émerveiller devant le bien qu'ont accompli dans l'éducation de nos jeunes, le fondateur de l'œuvre Don Bosco, l'abbé Georges Philippon, et ses continuateurs, les Frères des Écoles chrétiennes. À ces bienfaiteurs de notre jeunesse, nos sentiments d'admiration et de reconnaissance.

Notes chronologiques
— Dans ce film, on apprend que c'est en 1917 que l'abbé Georges Philippon, vicaire à Saint-Roch de Québec, recueillit les jeunes qui déambulaient dans les rues, pour les héberger sous le toit délabré et insalubre du vieux hôpital civique situé sur la rue Des Prairies, pour occuper leurs loisirs par la vente des journaux, pour leur enseigner les matières scolaires et les initier à la pratique de la religion chrétienne.

Épaulé par quatre religieuses pour les services de la cuisine, de l'entretien ménager, de la lingerie et de la buanderie, le jeune prêtre fut, pendant plusieurs mois, le seul présent auprès d'une clientèle espiègle.

Ce n'est qu'au printemps de 1918, qu'il obtint l'assistance des séminaristes et l'aide financière du diocèse de Québec. C'est en ce moment-là que l'œuvre prit le nom de Refuge Don-Bosco pour rappeler le souvenir de l'abbé Jean Bosco, salésien, universellement connu pour l'attention qu'il portait à la jeunesse défavorisée.

En 1923, le bébé de l'abbé Philippon devint resplendissant de santé. L'humble mansarde de la rue Des Prairies fut remplacé par un bel édifice construit sur le chemin Sainte-Foy et pouvant héberger au moins 60 pensionnaires.

En 1927, à titre "d'employés de l'Archevêché", cinq frères des Écoles chrétiennes arrivèrent à la maison Don Bosco et prennent la direction du Refuge. Et depuis lors, les FEC, appuyés par une équipe laïque dévouée, assistent la jeunesse en difficulté.

En cette même année, l'immeuble du chemin Sainte-Foy s'agrandit pour accueillir, selon les statistiques du temps, 160 jeunes de neuf à dix-sept ans. En ce moment-là, les FEC devinrent les propriétaires du nouvel immeuble.

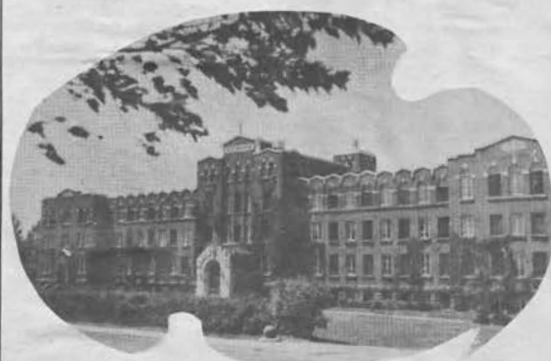
En plus de donner à leurs protégés une instruction chrétienne, les FEC les ont initiés aux sports de toutes sortes ainsi qu'aux travaux de la ferme. En 1939, l'institution prit un essor plus considérable lors de la construction d'un immeuble à trois étages, permettant aux jeunes d'apprendre un métier selon leurs aptitudes. Mentionnons l'imprimerie, la reliure, la cordonnerie, la menuiserie, la soudure, la mécanique de l'automobile, la

coiffure et autres.

Depuis 1934, la culture de la voix fut une activité importante à Saint-Jean-Bosco. La chorale a connu des succès d'importance à travers tout le Québec, particulièrement au Château Frontenac.

Et c'est au cours du déroulement du film de Mgr Tessier que nous avons pu voir sur l'écran les protégés de l'Institut St-Jean-Bosco à l'œuvre dans tous les métiers mentionnés ci-dessus. Et comment ne pas s'exclamer d'admiration devant l'immense ferme que les FEC et leurs protégés ont exploitée avec ardeur et les moyens techniques du temps, contribuant ainsi à la survie économique de l'institution. Il ne faut pas oublier que la ferme des FEC comprenait environ 450 acres dont 350 étaient en culture, ferme dont le territoire couvrait une grande partie du campus de l'université Laval et s'étendait jusqu'à l'An-cienne-Lorette.

Comme le film de Mgr Tessier ne couvre qu'une partie de l'histoire de l'Institut St-Jean-Bosco, l'auteur de cet article vous reviendra plus tard pour vous donner un historique complet non seulement de l'Institut St-Jean-Bosco mais aussi de toutes les réalisations des FEC à Sainte-Foy.



L'Institut St-Jean-Bosco, situé aux numéros 2160 et 2162, chemin Sainte-Foy, qui peut se vanter d'un glorieux passé, après être devenu pendant quelque temps le Centre Louis-Hébert pour les semi-voyants, est aujourd'hui pour ainsi dire inoccupé si ce n'est partiellement par une firme d'architectes et d'ingénieurs-conseils.

Exposition se terminant le 18 décembre 25/11/1981 L'Exposition du photographe Ulric Bourgeois (1874-1963) à Sainte-Foy

Par G. Lefrançois

de Sainte-Foy présente, jusqu'au 18 décembre, l'EXPOSITION "ULRIC

BOURGEOIS 1874-1963", photographe du Québec et de la Nouvelle-Angle-



Une partie de dames, le dimanche, à Fulford, 1908. Photo Ulric Bourgeois

terre. L'ensemble des photographies est en montre au centre commercial Place Laurier de Sainte-Foy, dans le hall d'entrée face à l'ancien magasin Syndicat de Québec.

D'après le communiqué de la Société d'histoire de Sainte-Foy, cette exposition, préparée par l'Institut québécois de recherche sur la culture, reprend une tournée au Québec.

La cinquantaine de photographies exposées constitue une documentation d'une exceptionnelle qualité sur l'histoire des Québécois de l'époque et sur celle de la communauté franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre. Il faut se souvenir qu'entre 1840 et 1930, près d'un million de Québécois ont quitté leur sol natal pour les États-Unis. Les photographies d'Ulric Bourgeois rappellent ce moment important de l'histoire du Québec commun à un grand nombre d'Américains d'aujourd'hui.

L'APPEL, mercredi 16 décembre 1981 — Page 5



La première femme à être élue au poste de conseiller à Sainte-Foy, Mme Suzanne Duplessis (quartier Saint-Mathieu), prête le serment d'office, en présence de M. René Damphousse, greffier de la municipalité. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Dans le quartier Sainte-Foy et au sud du chemin du même nom, la rue Toussaint-Dussault relie l'avenue Champlain à la route de l'Église (lots 163-51 et 162-9-1).

D'après le fichier des noms de rues de la ville de Sainte-Foy, ce toponyme aurait été donné à une rue en l'honneur d'une vieille famille de Sainte-Foy (dont le chef était un dénommé Toussaint Dussault).

Pour dénicher des renseignements sur ce Dussault, j'eus l'inspiration de m'adresser à un de mes amis, l'historien Clément T. Dussault (l'abréviation "T" pour TOUPIN), de Sillery, si bien connu dans le domaine de la petite histoire.

J'appris alors que Toussaint Dussault était son ancêtre et qu'au début il s'appelait Toussaint Toupin et que plus tard son nom de famille s'était transformé en Toupin-Dussault ou simplement Dussault. Comme source de renseignements sur son ancêtre, l'historien Dussault m'a suggéré d'lire la brochure qu'il avait écrite, en 1973, sur La Seigneurie Bélar de la Pointe-aux-Ecureuils (publication no 5 de la Société historique de Québec). C'est donc à cette source qu'on va largement puiser pour donner des renseignements sur la famille de Toussaint Toupin-Dussault. Notons, en passant, que Clément T. Dussault est originaire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Les-Ecureuils (Saint-Jean-Baptiste-de-Donnacona depuis le 16 janvier 1967). C'est ce qui explique l'intérêt qu'avait notre historien à écrire la brochure ci-dessus mentionnée.

Seigneurie — Le 30 novembre 1672, Jean Talon, intendant de la justice, police et finances de la Nouvelle-France, "accorde aux sieurs Toupin, père et fils, une concession d'une demi-lieue de front sur une lieue de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, moitié au-dessous et moitié au-dessus de la Pointe-aux-Ecureuils".

Origine des mots — D'où viennent les mots Bélar et Pointe-aux-Ecureuils? Au tout début de la Nouvelle-France, quelques personnalités influentes se firent concéder des lieues, particulièrement dans la région de Québec sans en prendre possession par l'habitation ou confirmation royale, nous explique l'historien Dussault. Ainsi, la Pointe-aux-Ecureuils ainsi dénommée dès le début à cause de l'abondance des chênes, dont les glands attireraient les écureuils, aurait été accordée à un membre de la famille Lauzon sous le titre de Bélar. Jean Talon ne fait pas mention de Lauzon ni de Bélar contrairement à tous les actes officiels postérieurs. Il y eut donc Bélar de Maure à Saint-Augustin et Bélar de la Pointe-aux-Ecureuils.

Toupin, sieur du Sault (plus tard Dussault). La famille Toupin, bénéficiaire de cette seigneurie, était originaire de Normandie d'après un acte de profession religieuse de l'une de ses filles, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le nom se prénommait Toussaint et on ignore la date de son arrivée en Nouvelle-France.

On retrouve officiellement Toussaint Toupin à la mission des Jésuites à Sillery où il est parrain d'un Amérindien le 25 avril 1639. Il était donc dans la région avant cette date. On sait qu'il est né en 1616. (Cf. Histoire de N.-D.-de-Foy, H.-A. Scott, p. 94).

Il devint un compagnon de Pierre Boucher, futur gouverneur des Trois-Rivières. Ces deux jeunes voyagèrent chez les Amérindiens et l'on en retrouve mention à plusieurs endroits dans le journal des Jésuites des années 1640. Il épousa même la sœur de Pierre Boucher — Marguerite — fin de décembre ou début de janvier 1646. À cette époque, il possédait déjà dans la banlieue des Trois-Rivières une concession de trois arpents avec habitation qu'il vend, en juin 1647 pour venir résider à Québec.

Une terre au Sault-a-la-Puce — Le 14 juin 1650, Olivier Le Tardif, seigneur de Beaujeu, lui concède une terre à Château-Richer au lieu dit Sault-a-la-Puce qu'il habitera jusqu'en 1655, la louant par la suite et s'établissant propriétaire à Québec au pied de la Côte de la Montagne.

Un navigateur — Toussaint Toupin (Dussault) fut avant tout un navigateur, ayant vendu sa première terre aux Trois-Rivières et loué sa deuxième au Sault-a-la-Puce. Possédant des petites barques au début, il termina avec une dix-huit tonneaux, son fils aîné Jean le suivit des son adolescence et ce fut ainsi de père en fils.

Avec ce commerce de l'île d'Anticosti à Ville-Marie, il acquit une certaine aisance et de l'influence, sans compter ses deux mariages avec la sœur de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, et Marie Bourdon, veuve Jean Gloria — nièce de Jean Bourdon, procureur général et ingénieur en chef de la Nouvelle-France. Son fils Jean épousa la même jour, à la même heure et devant le même prêtre, Marie Gloria, sa fille. C'était à Notre-Dame de Québec le 3 juin 1669.

Surmon: Toupin du Sault — Trois familles Toupin ont fait souche au Canada, celle qui nous intéresse avait pour chef Toussaint et, pour bien le situer, on le surnommait Toupin du Sault, laissant tomber les deux autres mots "la Puce".

Lorsque Jean, son fils, prit possession de la seigneurie Bélar, il adopta ce surnom comme titre de nouvelle noblesse rurale, ce qui fait que la famille fondatrice de Les-Ecureuils fut les Toupin-Dussault qui devinrent simplement les Dussault.

Dussault-Dussault — Aux Ecureuils, dès le début, il y avait la famille fondatrice Toupin du Sault et la famille Dussault. Fait curieux, en 1972, il ne reste qu'une ou deux familles Dussault, alors que les familles Toupin-Dussault sont encore très nombreuses même si elles ont abandonné le nom original de Toupin.

Fondation de la seigneurie — L'acte de concession de la seigneurie date du 30 novembre 1672, le nouveau seigneur n'y vint certainement pas immédiatement d'autant plus que sa jeune épouse

était enceinte et que son premier enfant naîtra au Sault-a-la-Puce le 20 mai 1673.

La seule voie permettant de se rendre aux Ecureuils était le fleuve Saint-Laurent. Aucune route, de la forêt, quelques chaudières à Saint-Augustin et Neuville, puis le vide. Le père Toussaint Toupin à 56 ans et son commerce de navigateur lui prend tout son temps. C'est donc Jean, son fils, qui sera le véritable fondateur de la seigneurie. (.)

Jean Toupin, fils de Toussaint, est méritant comme fondateur de la seigneurie, à une époque où les difficultés de toutes sortes auraient découragé un moins entreprenant. Fils de navigateur et possédant lui-même une barque imposante, il aurait pu, comme son père, se livrer uniquement au cabotage. Fidèle à son idéal, il mourut à l'âge de 54 ans avec la satisfaction d'avoir construit un domaine sur des bases permanentes. Aux Ecureuils, près de l'église, un petit monument élevé en 1946 rappelle sa mémoire. (.)

Panneau-souvenir — En appendice à la brochure de 27 pages intitulée La Seigneurie Bélar de la Pointe-aux-Ecureuils, l'auteur, M. Clément T. Dussault, de Sillery, nous donne l'extrait suivant d'un procès-verbal concernant le projet de l'érection d'un panneau-souvenir.

"Extrait du procès-verbal de l'assemblée des marguilliers de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Les-Ecureuils, Ville de Donnacona, tenue au presbytère de la dite paroisse, le 5 septembre 1972.

Il a été résolu à l'unanimité d'appuyer très fortement monsieur Clément T. Dussault dans ses démarches auprès des autorités gouvernementales.

Ce dernier a pris sur lui de souligner le 3e Centenaire de fondation seigneuriale et paroissiale de Les Ecureuils en demandant l'érection d'un panneau-souvenir qui rappellerait la concession du Bélar de la Pointe-aux-Ecureuils aux Sieurs Toussaint et Jean Toupin-Dussault par l'acte de l'Intendant Talon datant du 30 novembre 1672.

Ce panneau serait érigé à l'intersection de la voie du route et de la nouvelle, sur la terre de monsieur Léger Papillon.

Ce serait un bel acte de reconnaissance envers tous nos anciens et un stimulant de fierté et de justice pour la génération présente.

Que copie de cette résolution soit adressée à monsieur Bernard Pinard, ministre de la Voirie, à monsieur le député Antoine Groulx et à monsieur Clément T. Dussault, initiateur du projet.

Le procès-verbal de l'assemblée est lu et approuvé et l'assemblée est levée.

(Signé) Auguste Legaré, président, président.

Mlle Régina Page, secrétaire.

Note — Nous venons d'apprendre, non sans regret, tout dernièrement, de la part de l'historien Clément T. Dussault lui-même que la résolution des marguilliers de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Les-Ecureuils n'a pas eu de suite et que le panneau-souvenir n'a pas

Le toponyme de rue Toussaint-Dussault perpétue la mémoire de l'ancêtre de l'historien Clément T. Dussault de Sillery

encore malheureusement érigé. Quand le sera-t-il? Pourtant c'est un des jalons visibles de l'histoire de notre coin de pays qui est en jeu. Espérons que les marguilliers de la paroisse intéressée auront un sursaut d'orgueil et de patriotisme et qu'ils renouvelleront leur demande auprès des autorités du Québec.

L'itinéraire toponymique du chemin du Roy, Québec-Montréal, 1981.

nous apprend que les "Ecureuils" est le nom d'une municipalité et d'une localité fusionnée en 1967 avec la ville de Donnacona et que les premiers registres de la paroisse remontent à 1742. "de la paroisse Saint-Jean-Baptiste en la seigneurie Bélar" et que celle-ci serait devenue avec le temps Saint-Jean-Baptiste-de-Les-Ecureuils, le nom rappelant la mémoire

de seigneur Jean-Baptiste Toupin-Dussault. Les habitants des Ecureuils sont désignés sous le gentilé "Ecureuillois". Notons que notre écrivain, peintre et poète, Marie Laberge, membre de la Société des écrivains, demeure à cet endroit.



À l'Exposition sur l'histoire des communications qui se déroule présentement aux Voûtes du Palais, l'inventeur du téléphone il y a cent ans, le Québécois Cyrille Duquet, a pris la vedette. S'il avait pu bénéficier de la compréhension et de l'appui de ses compatriotes, son nom, aujourd'hui, serait à la place de celui de BELL.

Cette réplique du téléphone Duquet (sur cette photo) appartient à Mme Denyse Duquet-Lamonde, petite-fille de l'inventeur et lui a été offerte, en hommage, par Bell Canada, le 4 mai 1979. Voir dans d'autres pages de ce journal pour d'autres photos de cette exposition. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)



La Petite Histoire se da écrivait de Pierre Raye, d'Etienne Brûlé et de Marsolet qu'il les avait "Autrefois"

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

MARSOLET (rue) — Dans l'ex-quartier Sainte-Foy, au nord du chemin des Quatre-Bourgeois, la rue Marsolet relie les avenues Duchesneau et Poutin-court (lots: 214-208, 213-68).

Ce toponyme donné à une rue de Sainte-Foy rappelle la mémoire d'un personnage haut en couleur des débuts de la Nouvelle-France, dont un des gendres fut le seigneur Mathieu d'Amours de Chailfour, premier propriétaire de la seigneurie de Mata-ne. Ce dernier exploitait aussi une terre dans la seigneurie de Gaudville, tout près de Cap-Rouge, au sud du chemin Saint-Louis, aux environs de la plage Jacques-Cartier et de la sortie sud du boulevard Pie XII.

Ce personnage haut en couleur fut NICOLAS MARSOLET (Marsolet) de Saint-Aignan, interprète, commis de la traite, maître de barque, trafiquant et seigneur, originaire des environs de Rouen, né en 1587 (circa) et décédé à Québec (circa 1677).

Les historiens ne s'accordent pas sur la date de l'arrivée en Nouvelle-France de Marsolet: les uns optent pour 1608, les autres pour 1613 ou 1618. Le seul témoignage un peu explicite est celui

Sources d'information — Pour rédiger la biographie de Nicolas Marsolet, j'ai consulté les trois sources suivantes: Louis Le Jeune, "Dictionnaire général du Canada", (1931), Marbey Colburn Hornstein, "The d'Amours Family in Canada" (1970), et André Vachon, Dictionnaire biographique du Canada, "Vol. I. (1966). C'est à cette dernière source qu'on considère qu'il faut puiser largement si l'on veut donner une courte biographie de MARSOLET la plus authentique et la plus complète.

"Nicolas Marsolet de Saint-Aignan, interprète, commis de la traite, maître de barque, trafiquant et seigneur, originaire des environs de Rouen, né en 1587 (circa) et décédé à Québec (circa 1677).

Le seul témoignage un peu explicite est celui

de Champlain qui, racontant les événements de 1629, menés en (ses) voyages, il y avait plus de quinze à seize ans". Or, justement, nous savons que Champlain, en 1613, avait quitté la France pour un sixième séjour au Canada, au cours duquel il remonta l'Outaouais jusqu'à l'île aux Allumettes, en pays algonquin. C'est cette année-là, croyons-nous, que MARSOLET — futur interprète en langues montagnaise et algonquienne — débarqua dans la colonie, en compagnie du fondateur de Québec.

On peut distinguer, dans la longue carrière de MARSOLET deux périodes pendant lesquelles il fit successivement siennes les conceptions de la colonisation dont les tenants s'affrontaient en Nouvelle-France. D'une part, les commerçants et leurs commis, uniquement préoccupés de fourrures et de richesses, s'opposaient à l'établissement d'une

population française; Champlain et ses alliés, d'autre part, luttaient pour peupler la colonie et évangéliser les Indiens. Jusque vers 1636, MARSOLET semble avoir appuyé les marchands; par la suite, il passa dans l'autre camp.

Sur MARSOLET, on possède peu de renseignements antérieurs à 1629. En 1623 et 1624, sa présence est signalée à Tadoussac; le 24 mars 1627, il était à Paris; à l'été de 1627, de retour au Canada, il prenait part à la traite, au Cap-de-la-Victoire. Enfin, peut-être est-ce "truchement" qui, en 1626-1627, retenu par une pleurésie, hiverna chez les Jésuites de Québec et consentit à communiquer ses connaissances linguistiques au père Charles Lalemant.

Dès son arrivée en Nouvelle-France, MARSOLET partagea probablement son activité entre les postes de Tadoussac, de Québec, de Trois-Rivières et les villages algonquins de l'Outaouais, vivant avec les Indiens dans la plus grande liberté et constamment à la recherche de gros profits. C'est du moins ce que laissait entendre Champlain, en 1629, lorsqu'il accusait MARSOLET et Brûlé de "demeurer sans religion, mangeant chair Vendredi & Samedi", de se licencier "en des desbauches & libertinages désordonnés" et surtout d'avoir, par amour du lucre, "trahy leur

— suite de la page 55

MARSOLET (rue) (suite de la page 53)

Roy & vendu leur patrie" en se mettant au service des Anglais, lors de la prise de Québec par les Kirke.

De MARSOLET, Champlain eut une autre raison de se plaindre. L'interprète, en effet, fit échouer son projet d'emmener en France FRANCE CHARITÉ et ESPÉRANCE, deux Indiennes que le fondateur de Québec avait adoptées. Dans le dessin, peut-être, de garder auprès de lui les jeunes filles, dont le "galland", écrit Champlain, "voulait abuser", ou pour punir l'Espérance du refus qu'elle avait opposé à ses avances, MARSOLET persuada faussement KIRKE — fort soucieux de la faveur des Indiens — que ces derniers verraient d'un mauvais œil le départ des adolescentes. Malgré les dénégations indignées de Champlain et sa offre d'apaiser les Indiens par un riche présent, David Kirke ne l'autorisa pas à prendre avec lui ses deux protégées. Cette machination de MARSOLET lui valut, de Champlain et d'Espérance, de virulents reproches.

À la fin de l'été 1629, la plupart des Français s'embarquèrent pour la France. MARSOLET resta. Au bénéfice des Anglais, il continua d'exercer son métier d'interprète. En 1632, les Français revinrent. De nouveau, MARSOLET changea d'allégeance, mais non point entièrement d'attitude. "En tant d'années qu'on a esté en ces pays", écrivait en 1633 le jésuite Paul Le Jeune, on n'a jamais rien pu tirer de l'interprète ou truchement nommé MARSOLET, qui pour excuse disait qu'il avait juré qu'il ne donnerait rien du langage des Indiens à qui ce fut. Seul, le "Père Charles Lallemand le gagna". NICOLAS MARSOLET couvrait encore cette vieille méfiance, commune à la majorité des trafiquants, à l'endroit des missionnaires — et des colons — dont on redoutait l'influence sur les Indiens pourvoyeurs de la traite.

Cependant, l'interprète était sur le point de laisser tomber ses préventions. Vers 1636, le mouvement en faveur du peuplement et de l'évangélisation, bien qu'à ses débuts, paraissait irréversible. MARSOLET se rallia à l'opinion générale et décida de s'établir. En 1636 ou 1637 (un premier enfant fut baptisé le 22 février 1638), il épousait Marie Le Barbier et, le 6 octobre 1637, prenait possession de la seigneurie de Bellechasse (Ber-

ther), d'un quart de lieue de front par une lieue et demie de profondeur, que les Cent-Associés lui avaient concédée le 28 mars précédent; trois ans plus tard, le 20 novembre 1640, il achetait de René Maheu une terre au coteau Sainte-Geneviève. Dès lors, MARSOLET mena une vie rangée. En 1643, par exemple, la Relation en parlait comme d'un collaborateur précieux des missionnaires.

Sa longue expérience de questions indiennes et de la traite valut à MARSOLET, VERS 1642, l'emploi de commis des Cent-Associés; mais bientôt, tout en exerçant son métier d'interprète, qu'il n'abandonnait jamais, MARSOLET trafiqua pour son compte. En mauvais termes avec les dirigeants de la Communauté des Habitants, dont il désapprouvait le luxe et contre lesquels il souleva, en janvier 1646, un mouvement de protestation vite réprimé par le gouverneur, MARSOLET dut faire fond sur ses propres ressources pour mener à bien ses entreprises commerciales. Depuis 1647 au moins, il était propriétaire d'une barque qu'il utilisait dans ses voyages de traite à Tadoussac. Plus tard, vers 1660, il semble avoir tenu boutique à Québec: en décembre 1644, par exemple, on l'accusait d'avoir débité du vin à 25s. le pot, malgré les arrêts du Conseil. En 1663, il était au nombre des 17 colons à qui le gouverneur Pierre Dubois Davaugour avait, le 4 mars, affirmé pour deux ans la traite de Tadoussac; toutefois, ce bail, jugé irrégulier, fut peu après cassé par le Conseil souverain.

Entièrement tourné vers la traite, le "petit roi de Tadoussac" toutefois, ce bail, jugé irrégulier, fut peu après cassé par le Conseil souverain. Entièrement tourné vers la traite, le "petit roi de Tadoussac" ne se mit guère en peine, peut-être faute de capitaux, d'exploiter les nombreuses concessions dont il fut le bénéficiaire: seigneurie de Bellechasse, un arrière-fief dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, une partie de la future seigneurie de Gentilly, le fief Marsolet dans la future seigneurie de Lotbinière. Aucun de ces fiefs ne fut habité ou défriché par les soins de MARSOLET. Dans la censive de Québec, MARSOLET possédait deux autres terres, au coteau Sainte-Geneviève (71 arpents) et sur la rivière Saint-Charles (16 arpents). Seule la terre du coteau Sainte-Geneviève fut mise en culture.

Peu avant 1660, et bien qu'à l'occasion il servit encore d'interprète, MARSOLET mit fin à ses courses vers Tadoussac pour se consacrer à ses affaires à Québec. C'est dans cette ville qu'il décéda le 15 mai 1677. Quant aux enfants de MARSOLET, quelques-uns s'allièrent aux meilleures familles de la colonie. Comme nous l'avons écrit ci-dessus sa fille Marie épousa le seigneur Mathieu d'A-mours, un ancien de Sainte-Foy, dont un toponyme de rue rappelle le souvenir. Avec le vieil interprète disparaissait, en 1677, l'un des derniers témoins des premières années de Québec. Même si sa vie ne fut pas sans reproche, il contribua à bâtir la Nouvelle-France.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

CHOMEDY (rue). — Située au sud du chemin des Quatre-Bourgeois, cette rue relie les avenues Fournier et Mainguy (lots: 181-60 et 178-105). La rue Chomedy a déjà porté le nom de "rue Bélanger".

Ce toponyme donné à une rue de Sainte-Foy rappelle un grand nom de notre histoire. Il s'agit de Paul de CHOMEDY de MAISONNEUVE, gentilhomme, officier, membre de la Société Notre-Dame de Montréal, fondateur de Ville-Marie (appelée par la suite, Montréal), premier gouverneur de l'île de Montréal, né à Neuville-sur-Vanne, province de Champagne, et baptisé au même endroit le 15 février 1612, décédé à Paris en 1676. Il était le fils de Louis de Chomedy, seigneur de Chavane, de Germe-en-Brie et autres lieux en France. (Biographie dans le Dict. biographique du Canada, Vol. I, pp. 218 à 226).

Il n'y a pas de nom plus approprié pour désigner une rue de Sainte-Foy, lorsqu'on connaît les rapports de l'histoire de Sainte-Foy avec les origines de Montréal, dont CHOMEDY de Maisonneuve fut le fondateur. Dans son livre sur "Notre-Dame de Sainte-Foy, paroisse historique de la Nouvelle-France", l'historien H.-A. Scott, en 1902, nous relate avec grand soin comment la fondation de la ville de Montréal avait pu débuter sur le territoire de Sainte-Foy de 1641. Voici un résumé de son récit.

Le vénéérable Jean-Jacques Olier, curé de Paris, fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, se sentit surnaturellement appelé à faire honorer les trois personnes de la Sainte-Famille dans l'île de Mont-

réal, ainsi qu'un pieux gentilhomme, Jérôme Le Royer de la Dauversière. Pour mettre ce projet à exécution, une société, composée d'environ 35 personnes, fut formée, sous le nom de Notre-Dame de Montréal, et acheta de M. de Lauzon ses droits de propriété sur l'île de Montréal. Paul de Chomedy, sieur de Maisonneuve, fut choisi pour organiser et commander l'entreprise. Il eut une auxiliaire précieuse dans la personne de Jeanne-Mance qui voulait fonder un hôpital en Nouvelle-France. La Société de Montréal et l'hôpital étaient financés en grande partie par madame de Bulion, veuve d'un riche

Sainte-Foy, située probablement (?) près de la rivière du Cap-Rouge.

M. de Puiseaux avait dépensé, en constructions et en défrichements sur ses seigneuries (?), plus de cent mille livres. La maison qu'il avait bâtie dans l'anse Saint-Michel, au pied du promontoire, du côté de Québec, était considérée comme une des plus belles de la Nouvelle-France. Elle devait être fort spacieuse puisqu'on y verrait M. de Puiseaux, dans l'hiver de 1641-1642, outre madame de la Peltre et Mlle Mance, y recevoir M. de Maisonneuve et une partie de son monde.

Le bon vieillard qu'était M. de Puiseaux s'était fait expliquer le

dessin de la Société de Montréal et en avait été si charmé, qu'il résolut d'y consacrer toute sa fortune et sa personne même. Il demanda à faire partie de la société et offrit sur le champ sa maison de Sainte-Foy, ou M. de Maisonneuve, au retour de Montréal, s'était arrêté, ainsi que celle de Saint-Michel avec tout

ce qu'il possédait de meubles et de bestiaux. Il ajouta qu'à Sainte-Foy, où se trouvaient beaucoup de beaux chênes, les charpentiers pouvaient construire des barques pour transporter au printemps les colons à Saint-Michel, pendant qu'à Saint-Michel on ferait les autres ouvrages de menuiserie et objets nécessaires à la nouvelle colonie. M. de Maisonneuve accepta avec reconnaissance et reçut M. de Puiseaux parmi les membres de la société.

On ne sait pas d'une manière certaine où était le fief de Sainte-Foy. Bien que l'abbé Failion le place à une journée de Québec, l'abbé Ferland paraît plus exact, en indiquant comme site le voisinage de la rivière du Cap-Rouge. Tout semble désigner ce lieu: l'abondance, déjà remarquée par Jacques Cartier, de beaux chênes propres à la construction; la facilité offerte par la petite rivière pour bâtir et lancer des navires; la difficulté pour ne pas dire l'impossibilité pour M. de Puiseaux, fort avancé en âge, d'exploiter deux domaines à grande distance l'un de l'autre; enfin le nom de Sainte-Foy qui s'est conservé et même a prévalu sur celui de Notre-Dame de Foy donné à la mission huronne

établie, comme il sera dit ailleurs par le père Chaumonot en 1668 à la côte Saint-Michel.

rendre plus facile et plus prompt, au printemps, l'établissement de Montréal.

Le voisinage des colons de Montréal fut pour les Hospitalières de Sillery une précieuse consolation; M. de Maisonneuve, les laboureurs et les soldats leur rendirent souvent visite avec une joie réciproque. Mlle Mance et Mme de la Peltre, surtout, qui s'étaient liées d'une tendre amitié, comme deux sœurs, aimaient à s'y rendre souvent.

Le 8 mai 1642 mit fin à ces aimables et pieuses relations. Aussitôt le fleuve libre de glaces, M. de Maisonneuve avait fait descendre de Sainte-Foy les barques construites pendant l'hiver, et, ce jour-là même, toute la petite colonie, montée sur une flottille, partait de l'anse Saint-Michel pour aller fonder Ville-Marie qui deviendrait plus tard Montréal.

Tels furent les commencements de la

Le toponyme de rue CHOMEDY rappelle les rapports de l'histoire de Sainte-Foy avec les origines de Montréal

grande ville de Montréal, et tels sont les rapports de l'histoire de Sainte-Foy avec les origines de cette métropole. (30)

contrôleur des finances. On était au printemps de 1641. Dès l'année précédente, la Société de Montréal avait expédié à Québec "vingt tonneaux de vivres, et d'autres choses nécessaires pour commencer en son temps une nouvelle habitation". En ce printemps, un convoi, se composant de trois petits bâtiments, partit pour la Nouvelle-France avec le sieur de Maisonneuve et Jeanne-Mance.

Au début d'août, les ouvriers se mirent à construire près du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit assigné par le gouverneur de Montmagny, un magasin pour la Société de Montréal, et aussi, sur les peintures qu'on leur fit du danger de s'établir à Montréal, une maison pour loger les recrues qu'amenait M. de Maisonneuve. Cependant, comme il était trop tard pour entreprendre rien d'important avant l'hiver, M. de Maisonneuve se contenta, vers la mi-septembre, d'aller avec le gouverneur de Montmagny, visiter les lieux et prendre possession de l'île de Montréal et redescendit hiverner à Québec.

Mais les logements étaient rares, et il fallait trouver place pour près de 50 personnes. C'est alors que M. de Puiseaux, sieur de Montrenault, vint tirer M. de Maisonneuve d'embaras de la manière la plus inattendue et la plus généreuse. M. de Puiseaux possédait, outre le fief Saint-Michel, borné à l'ouest par le promontoire appelé, de son nom, Pointe-à-Puiseaux (site actuel de l'église Saint-Michel de Sillery), possédait encore la seigneurie de

dessin de la Société de Montréal et en avait été si charmé, qu'il résolut d'y consacrer toute sa fortune et sa personne même. Il demanda à faire partie de la société et offrit sur le champ sa maison de Sainte-Foy, ou M. de Maisonneuve, au retour de Montréal, s'était arrêté, ainsi que celle de Saint-Michel avec tout

ce qu'il possédait de meubles et de bestiaux. Il ajouta qu'à Sainte-Foy, où se trouvaient beaucoup de beaux chênes, les charpentiers pouvaient construire des barques pour transporter au printemps les colons à Saint-Michel, pendant qu'à Saint-Michel on ferait les autres ouvrages de menuiserie et objets nécessaires à la nouvelle colonie. M. de Maisonneuve accepta avec reconnaissance et reçut M. de Puiseaux parmi les membres de la société.

On ne sait pas d'une manière certaine où était le fief de Sainte-Foy. Bien que l'abbé Failion le place à une journée de Québec, l'abbé Ferland paraît plus exact, en indiquant comme site le voisinage de la rivière du Cap-Rouge. Tout semble désigner ce lieu: l'abondance, déjà remarquée par Jacques Cartier, de beaux chênes propres à la construction; la facilité offerte par la petite rivière pour bâtir et lancer des navires; la difficulté pour ne pas dire l'impossibilité pour M. de Puiseaux, fort avancé en âge, d'exploiter deux domaines à grande distance l'un de l'autre; enfin le nom de Sainte-Foy qui s'est conservé et même a prévalu sur celui de Notre-Dame de Foy donné à la mission huronne

Nouvelle aéro-gare de fret à Sainte-Foy

Par G. Lefrançois

C'est au coût de 500 000 \$ qu'Air-Canada vient de terminer la construction d'une telle aéro-gare à l'aéroport de Sainte-Foy. Les expéditeurs auront en un même endroit des services de fret aérien complets: dédouanement et entreposage sous douane compris.

Cet édifice de 727 mètres de superficie, comprenant deux étages, abrite de nombreux services autrefois dispersés dans la région immédiate. Il possède un équi-

pement et des installations modernes comme des caissons pour objets de valeur, une salle chauffée et une pièce réfrigérée pour les articles plus fragiles ou périssables.

Construit par Genco Génie Construction, entreprise locale, cet édifice permettra de répondre aux besoins de la région en matière de fret aérien pour une période de plusieurs années. C'est ce qu'a affirmé en substance M. G.-G. Gauvreau, vice-président, région est, d'Air-Canada.

Nouvelle aéro-gare de fret à Sainte-Foy

Par G. Lefrançois

C'est au coût de 500 000 \$ qu'Air-Canada vient de terminer la construction d'une telle aéro-gare à l'aéroport de Sainte-Foy. Les expéditeurs auront en un même endroit des services de fret aérien complets: dédouanement et entreposage sous douane compris.

Cet édifice de 727 mètres de superficie, comprenant deux étages, abrite de nombreux services autrefois dispersés dans la région immédiate. Il possède un équi-

pement et des installations modernes comme des caissons pour objets de valeur, une salle chauffée et une pièce réfrigérée pour les articles plus fragiles ou périssables.

Construit par Genco Génie Construction, entreprise locale, cet édifice permettra de répondre aux besoins de la région en matière de fret aérien pour une période de plusieurs années. C'est ce qu'a affirmé en substance M. G.-G. Gauvreau, vice-président, région est, d'Air-Canada.

Vol. IV
Page 5



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

CHARRON (avenue) — Située dans l'ex-quartier Notre-Dame, cette avenue, au nord du chemin Sainte-Foy, relie de Biard à Périgny.

Ce toponyme de rue (ainsi que le Centre François-Charron du 525, boul. Hamel) rappelle la mémoire de François CHARRON de La Barre, marchand, fondateur des frères Hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph, ainsi que de l'hôpital général de Montréal, né à Québec le 7 septembre 1654 du mariage de Claude Charron et de Claude Camus (Le Camus), décédé en mer à bord de la flûte du roi le CHAMEAU peu après le 9 juillet 1719. (Dict. biogr. du Canada, Vol. II, pp. 139-141).

Jeune encore, (Jean-) François, dont le père était marchand à Québec, se trouve à la tête d'un commerce considérable et, en 1679, il commerçait à Ville-Marie (Montréal) au compte de sa famille; à partir du décès de sa mère, il semble habiter Ville-Marie à demeure fixe.

En novembre 1687, malade et alité, il fait rédiger son testament notarié qu'il révoque (1688), une fois revenu à la santé. Dès lors, entré en relation avec l'abbé Dollé de Casson, il se décide à employer ses ressources à une oeuvre de miséricorde. Son directeur paraît lui avoir inspiré le vocable de l'oeuvre, en lui faisant adopter le titre de Frères Hospitaliers de Saint-Joseph, analogue pour les hommes à celui des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph pour les femmes.

En 1692, M. Charron s'associe deux compagnons: Pierre Le Ber, frère de la Recluse Jeanne et Jean Fredin, dont on connaît peu les antécédents; dès le 14 août 1691, Jacques Le Ber doña le futur Hôpital Général d'une ferme sise à la Pointe-Saint-Charles. Le 15 avril 1694, l'institut naissant obtint des lettres patentes du roi, lesquelles furent ratifiées par le Régent en 1718.

Le 20 octobre 1699, les administrateurs de la Colonie écrivaient à Colbert au sujet de cette institution. "qui

n'a encore rien coûté au roi et au pays et qui fait tant de bien; qui a commencé à recevoir quelques personnes de distinction que la nécessité y a réduites. Il faudrait pour elle l'exemption des droits de vin et d'eau-de-vie et une gratification de mille livres, parce qu'on y augmenterait le nombre des jeunes gens pauvres pour les y employer".

Dans la nuit du 23 février 1703, éclate l'incendie d'un bâtiment de l'hôpital causé par un nommé David, chaudronnier en service. M. Charron de La Barre, supérieur, lui ayant adressé quelques réprimandes avec la menace de le mettre dehors, s'il continuait ses débauches et ses ivrogneries, David se plaignit qu'on le traitait injustement et déclara à plusieurs que le sieur Charron s'en repentait et qu'il le brûlerait.

L'oeuvre fut restaurée et continua à fonctionner en faveur du bien public. En vue de recruter des sujets que Ville-Marie ne lui pouvait fournir, M. Charron franchit l'Océan en 1716. A Paris, il pria le Supérieur de Saint-Sulpice d'associer à la compagnie l'Hôpital et sa communauté, afin d'en assurer la survie, à toute éventualité; mais le Séminaire de Paris considéra l'union comme incompatible avec sa fin propre. M. Charron offrit alors à la Cour de former des maîtres d'école pour le Canada. Puis il recruta en France des laïcs, d'abord à Angers, puis à Bordeaux, dans le dessein de prendre soin des pauvres, de tenir des écoles pour les garçons et de leur apprendre des métiers.

A peine embarqué avec ses recrues, en 1719, M. Charron mourut à bord (de la flûte du roi le CHAMEAU) à quelque distance de La Rochelle. La caravane se rendit à Ville-Marie, où le Frère Turc dit Chrétien fut désigné pour lui succéder.

Mais la désunion se mit dans ce personnel improvisé; plusieurs des maîtres destinés aux écoles quittèrent successivement la maison. Le Frère Chrétien ou Louis Turc, natif de Martigues, en

Provençale, se rendit en France, où il recruta une dizaine de nouveaux sujets en 1722; en 1724, en présence de défections, nouveau voyage et recrutement de six autres qui passèrent au Canada.

En 1725, constatant l'impossibilité de solder les dettes de l'Hôpital, il s'enfuit aux Antilles françaises. Vers 1735, il réussit à satisfaire à tous ses engagements et il s'établit à Saint-Dominique.

En 1732, le Frère Gervais Hodiesne, économiste en 1728, gouvernait et passa en mer en 1734, dans la vue de fusionner l'Institut avec "quelque Ordre édifiant et solide"; et, en 1737, deux Frères des Ecoles Chrétiennes vinrent examiner la situation. L'union ne put se réaliser. Le Frère Gervais quitta l'Institut et devint notaire à Chambly (1740-61).

L'oeuvre, qui avait trop embrassé par ses deux fins, hospitalisation et enseignement, périssait insensiblement au terme du cinquantenaire de sa fondation. C'est en 1747 que Mme d'Youville en prit la direction définitive. (Dictionnaire générale du Canada, par Louis Le Jeune, o.m.l.).

NOTE — Ayant commencé à écrire pour le journal l'Appel, en février 1978, je constate donc, en ce mois de février 1982, que j'en suis rendu à quatre années de collaboration avec M. H. P. Gauvin, éditeur de ce journal qu'il a lui-même fondé en 1945.

G.L.

(30)
A cause de son état de santé, Gérard Lefrançois doit suspendre sa collaboration à l'Appel

G.L.

1
sa biographie
en page 59



L'Institut Saint-Jean-Bosco, situé au nord du chemin Sainte-Foy, à l'ouest de l'avenue Myrand, disparaîtra au printemps sous le pic des démolisseurs, car les appels d'offres en ce sens viennent d'être lancés dans les journaux par l'actuel propriétaire, la Corporation du centre d'accueil Louis-Hébert, dont les services administratifs ont été logés dans les locaux du centre hospitalier Jeffery Hale et les services d'accueil et d'hébergement sur la rue Dorchester, près du Collège. Il en coûterait trop cher pour rénover et rendre fonctionnelle cette bâtisse vétuste. Ce serait donc un immense terrain d'environ 145,000 pieds carrés qui deviendra vacant. Bientôt dans ce journal paraîtra une histoire complète de cette institution où les Frères des Ecoles chrétiennes ont préparé à la vie des milliers de jeunes provenant surtout de milieux défavorisés. Qu'advient-il de la magnifique monument qui se dresse entre cette bâtisse et le chemin Sainte-Foy? Un cri d'alarme est lancé à la Société d'histoire de Sainte-Foy. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

A Cap-Rouge

Le Mouvement d'Animation Artistique célèbre en beauté son premier anniversaire à la Maison Blanchette

Par Francine Minvielle

Une fois de plus, Cap-Rouge est le centre d'activités artistiques et culturelles du meilleur goût.

Vendredi 27 novembre 1981, le Mouvement d'Animation Artistique (M.A.A.) offrait à la population carougeoise une soirée de qualité dans le domaine des Arts.

Le programme débuta par un concert de "l'Ensemble Nouvelle France" donné en l'église de Cap-Rouge et se poursuivit par un vernissage des oeuvres collectives des membres du M.A.A. à la Maison Blanchette. Par cette belle soirée culturelle, le M.A.A. célébrait son premier anniversaire dans cette maison, devenue Centre d'Art, de Cap-Rouge.

En premier lieu, place à la musique! Le concert débute à 19h30 à l'église de Cap-Rouge; il va se prolonger jusqu'à 21h, retenant sous le charme de cette musique d'influence baroque, une bonne centaine de personnes.

Le jeune trio de l'Ensemble Nouvelle France composé de Louise Courville (flûte et ténor), Lorraine Pouliot-Bruner (viola de gambe et violoncelle), et Richard Paré (orgue, clavecin et épinette) interprète des oeuvres écrites au Québec, certaines dans les tous premiers temps de la colonisation. Retrouvées dans les archives, ces oeuvres font partie du patrimoine québécois et de son folklore le plus authentique.

Les morceaux choisis sont brefs et légers, aux rythmes d'un autre âge nous transportant à l'époque des soirées de châteaux, au temps des menus où se croisaient alors dans les salles de bal perruques poudrées et corolles.

Sans oublier les batailles qui font aussi partie intégrante de cette époque, le morceau intitulé "Les plans d'Abraham" nous entraîne dans les diverses étapes de ce combat qui fut si bref et pourtant si décisif pour notre histoire. Utilisant une méthode originale, les artistes décrivent verbalement chaque étape de la bataille avant de l'interpréter musicalement, ce qui nous entraîne peu à peu, malgré nous, vers l'inéluctable fin.

Les spectateurs, quelque peu envoutés, se dirigent ensuite vers la Maison Blanchette pour assister au vernissage des oeuvres des membres du Mouvement d'Animation Artistique.

gue, clavecin et épinette) interprète des oeuvres écrites au Québec, certaines dans les tous premiers temps de la colonisation. Retrouvées dans les archives, ces oeuvres font partie du patrimoine québécois et de son folklore le plus authentique.

Les morceaux choisis sont brefs et légers, aux rythmes d'un autre âge nous transportant à l'époque des soirées de châteaux, au temps des menus où se croisaient alors dans les salles de bal perruques poudrées et corolles.

Sans oublier les batailles qui font aussi partie intégrante de cette époque, le morceau intitulé "Les plans d'Abraham" nous entraîne dans les diverses étapes de ce combat qui fut si bref et pourtant si décisif pour notre histoire. Utilisant une méthode originale, les artistes décrivent verbalement chaque étape de la bataille avant de l'interpréter musicalement, ce qui nous entraîne peu à peu, malgré nous, vers l'inéluctable fin.

Les spectateurs, quelque peu envoutés, se dirigent ensuite vers la Maison Blanchette pour assister au vernissage des oeuvres des membres du Mouvement d'Animation Artistique.

En premier lieu, place à la musique! Le concert débute à 19h30 à l'église de Cap-Rouge; il va se prolonger jusqu'à 21h, retenant sous le charme de cette musique d'influence baroque, une bonne centaine de personnes.

Le jeune trio de l'Ensemble Nouvelle France composé de Louise Courville (flûte et ténor), Lorraine Pouliot-Bruner (viola de gambe et violoncelle), et Richard Paré (orgue, clavecin et épinette) interprète des oeuvres écrites au Québec, certaines dans les tous premiers temps de la colonisation. Retrouvées dans les archives, ces oeuvres font partie du patrimoine québécois et de son folklore le plus authentique.

tistique

Une invitée enthousiaste

Madame Pauline Marois, présente aux deux activités de la soirée, était visiblement enchantée par ce délassant de fin de journée. Après un discours de bienvenue présenté par Mme Céline Lapointe, présidente du Mouvement, la députée de La Peltre prit la parole, remerciant le M.A.A. pour cette soirée de détente.

Elle renouvela sa joie de se retrouver une fois de plus à Cap-Rouge et remit enfin l'enveloppe contenant la contribution de l'État, soit 500 dollars. Un verre dans une main, une cigarette dans l'autre, et le sourire aux lèvres, Mme Marois évolua ensuite parmi les quelques 150 personnes présentes à la galerie, discutant avec des administrés dans l'ambiance chaleureuse de la Maison Blanchette.

Répondant à quelques questions de l'Appel, la ministre d'État à la Condition féminine manifesta son admiration pour l'organisation et la compétence du M.A.A. en particulier et pour le dynamisme de la population carougeoise en général. L'oeuvre accomplie à la Maison Blanchette, l'est majoritairement par des



Mme Pauline Marois, députée de La Peltre et ministre à la Condition féminine et Mme Céline Lapointe devant quelques oeuvres des membres du Mouvement d'Animation Artistique.

Elles (bien que de nombreux époux participent) et Mme Marois y voit encore la formidable influence que celles-ci ont dans le domaine de la vie communautaire.

Elle souhaite enfin que l'oeuvre débute à la Maison Blanchette se poursuive et s'amplifie en accord avec sa vocation fondamentale: être un milieu de vie, un noyau culturel, un centre d'art dynamique dans la municipalité de Cap-Rouge.

suite
page
↓

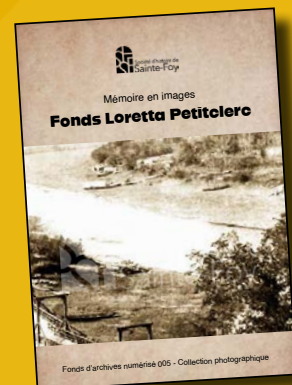
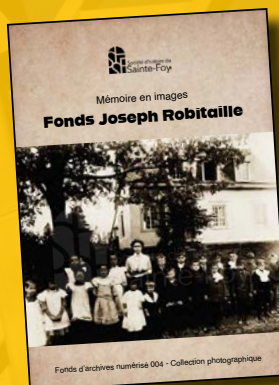
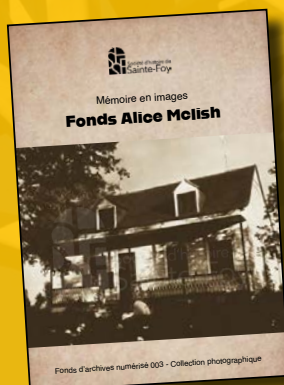
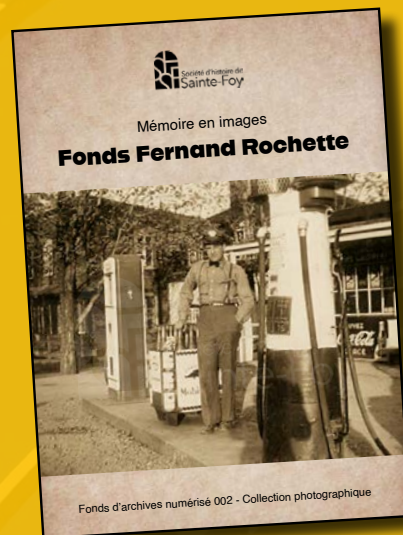
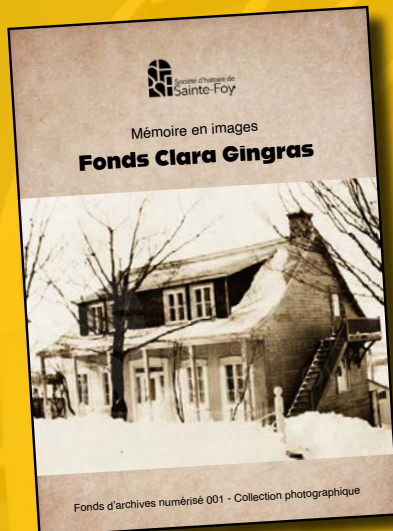
À COLLECTIONNER LA SÉRIE COMPLÈTE

BIENTÔT DISPONIBLE



Société d'histoire de
Sainte-Foy

Fonds d'archives numérisé
Collection photographique



LES CINQ PREMIERS DE LA COLLECTION

DÉCOUVRE CHAQUE SEMAINE L'HISTOIRE DE SAINTE-FOY